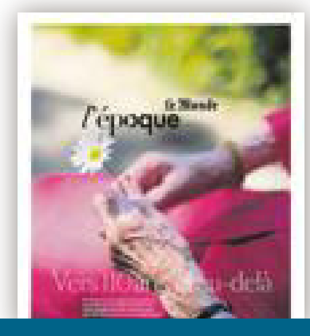
DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1ER JUILLET 2024
80E ANNÉE – NO 24725
3,60 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde



L'ÉPOQUE – SUPPLÉMENT — À LA RENCONTRE DES SUPERCENTENAIRES

Législatives : l'enjeu du front républicain

▸ Le camp présidentiel s'interroge sur sa stratégie de second tour en cas de triangulaire face au Rassemblement national (RN)

▸ Partisan de la première heure du chef de l'Etat, Philippe Grangeon invite à sortir de l'ambiguïté du « ni Rassemblement national ni La France insoumise [LFI] »

▸ La gauche appelle à faire barrage au RN, mais la question des triangulaires suscite des réserves chez LFI

▸ Vingt-deux ans après la qualification de Jean-Marie Le Pen pour le second tour de la présidentielle, la mobilisation contre le parti d'extrême droite est plus dispersée

PAGES 3-4



Manifestation contre l'extrême droite, à Lyon, le 16 juin. BRUNO AMSELLEM/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Les binationaux indignés par les mesures prônées par Jordan Bardella

Qu'ils soient dans la fonction publique, à des postes stratégiques ou non, ces Français au double héritage vivent douloureusement cette instrumentalisation

PAGES 6 À 8

Les folles semaines d'une campagne express

Marquée par les rebondissements quasi quotidiens, cette campagne éclair, caractérisée par une polarisation du débat entre extrême droite et partis de gauche, a ébranlé nombre de Français

PAGE 2

Géopolitique
De Dakar à Moscou, haro sur les LGBT+

Les gouvernements du Sud global multiplient les mesures homophobes et transphobes

PAGES 20 À 22

International
La loi russe sur les « agents de l'étranger » fait des émules

Des législations similaires ont été votées ou proposées en Géorgie, en Abkhazie, au Kirghizistan, en Hongrie ou encore en Slovaquie

PAGE 9

Justice
Les coulisses de la guérilla judiciaire du narcotrafic

Les remises en liberté de trafiquants sur des questions de procédure nourrissent des tensions entre avocats et magistrats

PAGE 14

Etats-Unis Appelé à renoncer, Joe Biden tente d'éteindre l'incendie

APRÈS SON DÉBAT désastreux contre Donald Trump, jeudi, Joe Biden a voulu interrompre les spéculations sur son retrait éventuel de la course à la présidence. Et ce, malgré un vent de panique dans les rangs démocrates. Devant des militants, en Caroline du Nord, le lendemain, le président américain est apparu revigoré, déclarant d'une voix claire et ferme : *« Je ne marche pas aussi facilement qu'avant. Je ne parle pas aussi aisément qu'avant. Je ne débats pas aussi bien qu'avant. Mais je sais ce que je sais. Je sais comment dire la vérité. Je sais distinguer le bien et le mal. Je sais comment accomplir ce travail. »* Vendredi soir, un éditorial du *New York Times* l'a appelé à abandonner et demande au Parti démocrate de trouver une solution de remplacement.

PAGE 11

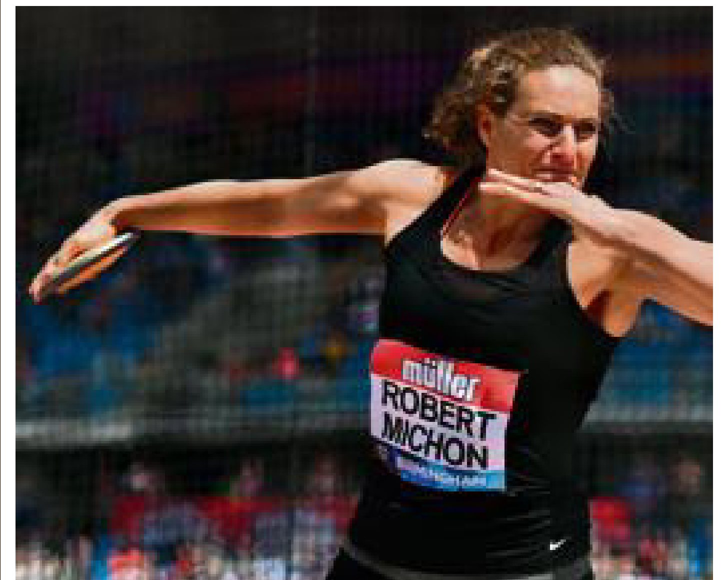
ÉDITORIAL
LE DEVOIR DE VÉRITÉ EN DÉMOCRATIE

PAGE 34

Chronique
Le désastre des années Brexit préfigure ce qui pourrait attendre les Français

PAGE 34

Rencontre Mélina Robert-Michon : « Ma vie sans le sport aurait été triste »



A Birmingham, en mai 2022. BEN STANSALL/AFP

LANCEUSE DE DISQUE, médaillée olympique à Rio en 2016, Mélina Robert-Michon fêtera son 45e anniversaire le 18 juillet, une semaine avant l'ouverture des Jeux olympiques de Paris.

Candidate à la fonction de porte-drapeau de la délégation française, elle revient sur sa carrière au long cours, qu'elle a su concilier avec la maternité : *« J'ai eu la chance de côtoyer des entraîneurs qui m'ont soutenue. Une partie du milieu de l'athlétisme pensait que je ne reviendrais jamais. »* Elle raconte comment son sport lui a permis d'apprivoiser son corps, elle qui a été grande très jeune. *« Cela a été une vraie lutte de montrer qu'on peut être discobole et féminine »*, explique-t-elle.

PAGE 30

Economie
Gabriel Zucman favorable à une taxe mondiale sur les ultrariches

L'économiste, dans un entretien au « Monde », estime qu'un tel impôt sur le patrimoine pourrait rapporter aux Etats 233 milliards d'euros

PAGE 15

Euro 2024
Didier Deschamps ou l'art de gérer les frustrations

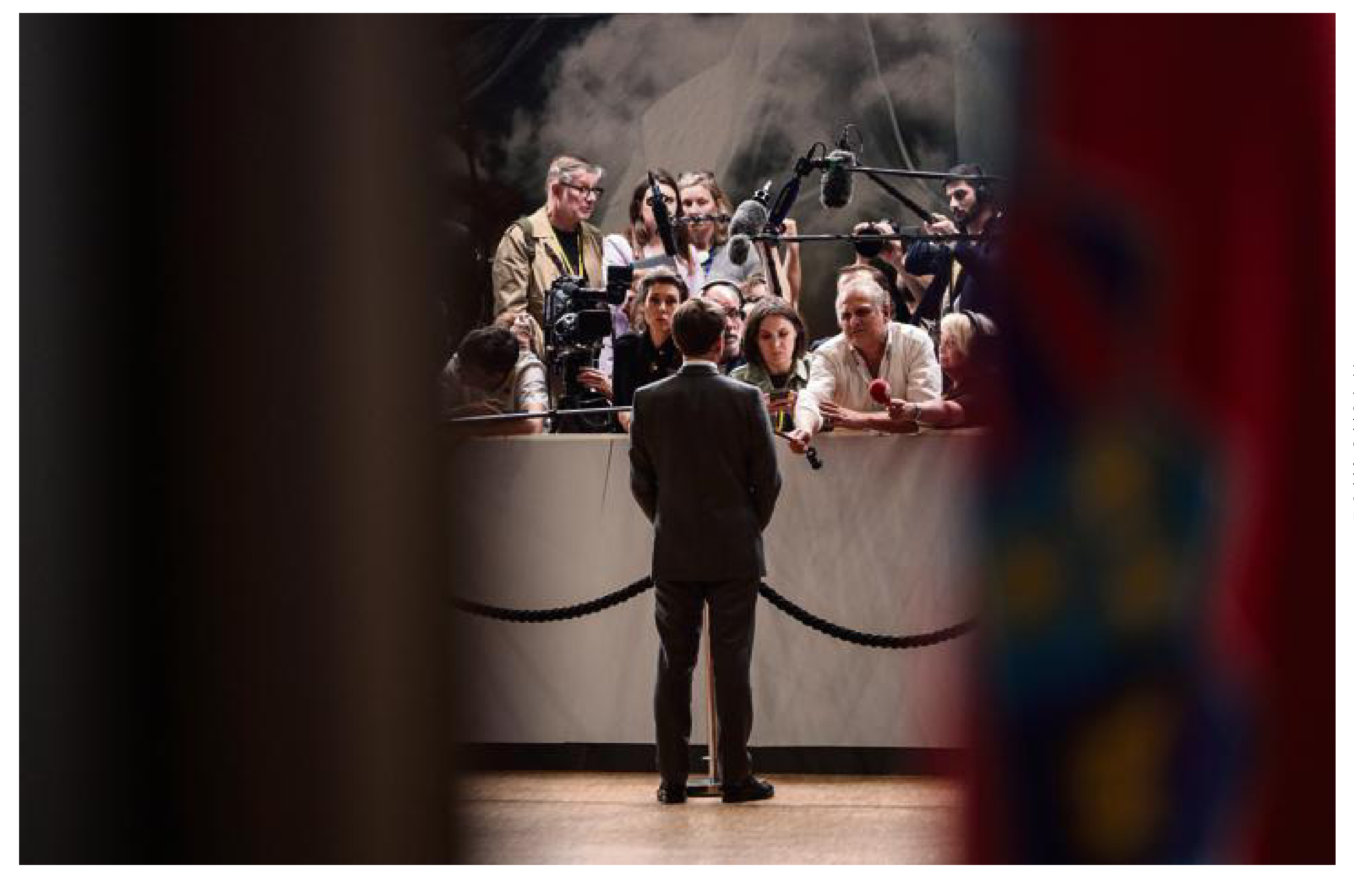
PAGE 18

Culture
Le cinéaste Abel Gance, un génie compromis

PAGE 24

M 00147 - 630 - F: 3,60 €

Le Monde
DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1ER JUILLET 2024



Emmanuel Macron devant des journalistes, lors du Conseil européen, à Bruxelles, le 28 juin.
CYRIL BITTON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Les folles semaines d'une campagne express

Marquée par des rebondissements quasi quotidiens, cette période aura désorienté les Français

Trois semaines de campagne qui auront déboussolé tout un pays. Rythmées par des rebondissements quasi quotidiens, les législatives anticipées, convoquées le 9 juin par Emmanuel Macron, ont souvent défié les limites de l'entendement politique. Sous l'œil médusé de leurs concitoyens, 4 011 candidats à la députation se présentent pour le premier tour du scrutin, dimanche 30 juin. Affichée comme *« un temps de clarification indispensable »* par le chef de l'Etat au soir de sa défaite aux européennes, la campagne la plus courte de la Ve République expose les Français comme rarement auparavant à la possibilité de voir l'extrême droite accéder au pouvoir.

Le lendemain de la dissolution, Emmanuel Macron réunit à l'Elysée les chefs de partis, Stéphane Séjourné (Renaissance), Edouard Philippe (Horizons) et François Bayrou (MoDem). Ce dernier veut convaincre le chef de l'Etat qu'il faut à tout prix *« démacroniser »* la campagne, qu'Emmanuel Macron se mette en retrait. Mais le président de la République ne l'entend pas de cette oreille. *« Ça tombe bien, je tiens demain une conférence de presse »*, rétorque-t-il à son allié historique.

Contre l'avis de ses soutiens, le chef de l'Etat se déploie sur tous les terrains ; à la télévision, dans une lettre aux Français et même dans un podcast d'1 h 45, faisant de sa parole sa seule arme électorale. Mais le chef de l'Etat semble être dans le déni du rejet qu'il suscite, alors que ses députés, sur le terrain, sont plombés par son omniprésence médiatique.

Dans cette campagne éclair, un autre phénomène les menace tout autant : la polarisation du débat entre l'extrême droite et les partis de gauche unis. Le 9 juin au soir, quand sur les écrans de télévision installés à La Bellevilloise, à Paris, où se tient la soirée électorale de la tête de liste du Parti socialiste (PS)-Place publique Raphaël Glucksmann, Emmanuel Macron annonce la dissolution, il faut moins d'une minute à la gauche pour retrouver ses réflexes historiques d'union face au danger de l'extrême droite. Dans la salle, les militants scandent *« unité », « unité », « unité »*. Les guerres fratricides de la campagne électorale entre « insoumis » et socialistes ne sont pas oubliées, mais la responsabilité l'emporte.

Fissures apparentes

Les partis de gauche s'accordent, lundi 10 juin, pour constituer un Nouveau Front populaire. Pendant quatre jours et autant de nuits, cinq délégations du PS, des Ecologistes, de La France insoumise (LFI), du Parti communiste (PCF) et de Place publique planchent pour établir un programme commun de gouvernement et investir un candidat unique par circonscription. Fumée blanche dans la soirée du 13 juin.

Le lendemain, dans les jardins de la Maison de la chimie, à Paris, la cheffe de file des Ecologistes, Marine Tondelier, et ses homologues Fabien Roussel (PCF), Olivier Faure (PS) et Manuel Bompard (LFI) posent, bras dessus, bras dessous, entourés de nombreux élus de chaque camp. Raphaël Glucksmann sèche la cérémonie. L'accord avec LFI lui reste en travers de la gorge.

Sur le terrain, rien n'est simple. Certains électeurs reprochent à l'eurodéputé, qui avait tant pourfendu Jean-Luc Mélenchon, une nouvelle alliance *« contre nature »*,. Ces derniers mois, le triple candidat LFI à la présidentielle a multiplié les outrances, et a réactivé les accusations d'antisémitisme à son encontre, en l'estimant notamment *« résiduel »*. Raphaël Glucksmann se justifie, il fallait *« hiérarchiser les périls »* entre l'extrême droite et un Jean-Luc Mélenchon, noyé, selon lui, dans une coalition bien plus large.

Brièvement pris de court par François Ruffin, qui a été le premier à appeler à la constitution de ce *« front populaire »*, Jean-Luc Mélenchon est rapidement revenu sur le devant de la scène. Le voilà à faire le tour des plateaux télé, laissant entendre qu'il pourrait être premier ministre en cas de victoire, malgré les démentis de ses partenaires, qui estiment que le prétendant devra faire consensus. En campagne dans la Somme, François Ruffin l'avoue en privé : *« A chaque fois qu'il dit qu'il sera premier ministre, il me fait perdre des voix. »* Malgré les fissures apparentes, cet accord électoral est une question de vie ou de mort pour la gauche.

Car, dans cette confusion généralisée, le Rassemblement national (RN) veut s'affirmer en pôle de stabilité. *« Quand on a une dynamique qui porte son adversaire, vous n'encouragez pas cette dynamique »*, s'étonne encore Marine Le Pen, après la dissolution.

Ce calendrier contraint a offert l'opportunité au RN d'élargir son hégémonie sur l'électorat de droite, en entravant l'aventure politique d'Eric Zemmour et de son parti Reconquête ! et en affaiblissant la droite républicaine. Céder aux sirènes de l'union des droites ou assumer une campagne écartelée entre le macronisme et le lepénisme ? Le président du groupe Les Républicains Eric Ciotti a choisi, seul, pour la première option, l'annonçant lors du 13 heures de TF1, le 11 juin. Les cadres de sa formation ont hurlé à la trahison.

Drapés dans l'hubris de ceux qui sont aux portes du pouvoir, Marine Le Pen et Jordan Bardella chapeautent un parti où l'amateurisme règne. Les quinze jours de campagne l'exposent dans toute sa crudité. Le *« plan Matignon »*, ses circonscriptions déjà attribuées, ses candidats triés au peigne fin ? En trois jours, plusieurs médias et internautes, notamment le journal *Libération*, repèrent des dizaines de candidats exprimant des propos racistes et antisémites, gravitant autour d'organisations radicales et pourtant dûment investis par le RN.

> L'EFFET DE LA « GRENADE DÉGOUPILLÉE » PAR EMMANUEL MACRON, UNE EXPRESSION DU CHEF DE L'ÉTAT, SE FAIT RESSENTIR, DANS TOUTES LES STRATES DE LA SOCIÉTÉ

Quant au programme, tous les cadres RN ne semblent plus le maîtriser. Le parti met trois jours à tomber d'accord sur la position à tenir quant à la réforme des retraites, s'empêtre dans le débat sur les reculs sur le reste de son programme. Rien, toutefois, qui ne semble déstabiliser son électorat, à en croire les reportages dans les circonscriptions comme les intentions de vote, qui confirment la dynamique de Jordan Bardella.

Regain d'intérêt des électeurs

L'effet de la *« grenade dégoupillée »* par Emmanuel Macron – une expression du chef de l'Etat au lendemain de la dissolution, qui espérait prendre de court ses adversaires – se fait ressentir, ailleurs, dans toutes les strates de la société. Incompréhension, peur et colère, tels sont les sentiments qui prévalent chez une majorité de Français, tandis que les électeurs d'extrême droite ressentent d'abord soulagement et espoir. Ils voient dans la victoire éventuelle du RN la concrétisation de leur désir d'alternance, entre pulsions identitaires et crise du pouvoir d'achat. Mais chacun des trois blocs mène sa bataille pour mobiliser son électorat sur les réseaux sociaux et dans les médias. Le regain d'intérêt des électeurs se mesure aussi par ces 2 millions de procurations comptabilisées pour le scrutin, ou ces 410 000 Français résidant hors de France qui ont déjà voté en ligne. Un record.

Mais jour après jour, les conditions nécessaires pour faire vivre un débat démocratique sain et lisible apparaissent difficilement trouvables. Les étiquettes des partis semblent peu fiables, et les programmes irréalistes. Un climat délétère, avec une libération de la parole raciste, se déploie à la faveur du programme discriminatoire et xénophobe du RN. L'un des rares débats télévisés entre les têtes d'affiche des trois blocs que tout oppose, Jordan Bardella pour le RN, Gabriel Attal pour la coalition présidentielle et Manuel Bompard pour le NFP, illustre la cacophonie politique. Un débat de comptables, loin des enjeux d'un scrutin historique.

Le monde des affaires est aux aguets. Les marchés sont dans une sidération identique à celle du reste du pays. Rien de pire que l'instabilité politique. Au lendemain de l'annonce présidentielle, alors que la Bourse de Paris se met à tanguer et que les taux d'emprunt français s'envolent, des scénarios sont élaborés en urgence dans les grands groupes, les fonds d'investissement et dans les couloirs de Bercy. Tout ce que la place de Paris compte d'experts et d'analystes politiques est sollicité.

Le programme de la gauche tend à effrayer davantage les grands groupes que celui de l'extrême droite. Une partie des élites du pays s'attend au pire, comme si la fin d'un monde se profilait. Vendredi soir, Gaspard Gantzer, l'ancien communicant de François Hollande, organisait chez lui un dîner entre amis *« avant le grand saut dans l'inconnu »*.

Le camp présidentiel voit la dissolution se retourner, de manière implacable, contre lui. Les macronistes qui ont placé cette campagne sur le terrain des « valeurs » mettent dos à dos l'extrême droite et la gauche pour parvenir en nombre au second tour. Le paroxysme de cette stratégie déroutante est atteint lorsque Emmanuel Macron évoque le risque de *« guerre civile »* si l'un des deux blocs arrivait au pouvoir.

L'expression de trop. Des piliers du macronisme marquent leurs distances contre ce président si solitaire et imprévisible. Edouard Philippe accuse celui qui l'a nommé à Matignon sept ans plus tôt d'avoir *« tué la majorité présidentielle »* et acte la rupture. Le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, cloue au pilori *« les cloportes »*, ces conseillers de l'ombre qui ont poussé le président de la République à la dissolution. Dans un style moins frontal mais tout aussi manifeste, Gabriel Attal demande aux Français de le choisir, lui, comme premier ministre.

Quelles conséquences aura cette dissolution qui a fait voler en éclats nombre de repères ? Une Assemblée sans majorité, un pays ingouvernable ? A cette question, l'ex-garde des sceaux Jean-Jacques Urvoas se remémore les mots de Patrick Devedjian, alors député RPR des Hauts-de-Seine, lors de la dissolution de l'Assemblée décidée en 1997 par Jacques Chirac. *« On était dans un appartement avec une fuite de gaz. Chirac a craqué une allumette pour y voir clair. »* Vingt-sept ans après, l'allumette craquée par Emmanuel Macron le 9 juin pourrait provoquer un retour de flamme. ■

SANDRINE CASSINI, ELSA CONESA, ROBIN D'ANGELO, MARIAMA DARAME, CLÉMENT GUILLOU, CORENTIN LESUEUR ET NATHALIE SEGAUNES



Front républicain : Macron à l'heure des choix

Le camp présidentiel s'interroge sur sa stratégie de second tour en cas de triangulaire avec l'extrême droite

Personne n'a vu son visage. A peine a-t-on entendu sa voix. Ce mardi 25 juin, de son bureau, au premier étage du palais de l'Elysée, le chef de l'Etat orchestre une conférence téléphonique avec les caciques de son gouvernement, les chefs de parti de son camp et quelques fidèles, comme Richard Ferrand, l'ancien président de l'Assemblée nationale, et Julien Denormandie, l'ex-ministre de l'agriculture.

Le président de la République parle peu. Il écoute, sans se dévoiler. Dans cinq jours se tiendra le premier tour des élections législatives convoquées après la dissolution de l'Assemblée nationale du 9 juin. Il s'agit de cogiter sur la stratégie à adopter au second tour face au Rassemblement national (RN). L'extrême droite, qui a triomphé lors des élections européennes, n'a jamais semblé aussi proche du pouvoir.

Emmanuel Macron s'est toujours vanté d'être le meilleur rempart contre le parti lepéniste, qu'il a battu deux fois lors des présidentielles de 2017 et 2022. Cette fois, le chef de l'Etat manque d'oxygène, pris en étau entre le Nouveau Front populaire (NFP), alliance de gauche réunissant le Parti socialiste (PS), les écologistes, les communistes et La France insoumise (LFI), d'un côté, et le RN, de l'autre. *« Le macronisme, c'est terminé »*, a cinglé, le 22 juin, l'ex-président de la République François Hollande (NFP), depuis la Corrèze où il est en campagne. Un barrage républicain dressé le soir du premier tour peut-il encore empêcher le RN de rafler la majorité absolue ? Dans de nombreuses circonscriptions, les candidats Renai ssance-MoDem-Horizons pourraient être en troisième position. Devraient-ils se désister face aux candidats NFP ou parfois face à des candidats Les Républicains, pour éviter la victoire de l'extrême droite ?

Equivalence dessinée

Au bout du fil, un consensus se dessine autour du « ni-ni » : ni RN ni LFI. Mais rien n'est définitivement arrêté, précise l'Elysée, qui informe la presse du contenu de la réunion tout en guettant les réactions. La ligne est cohérente avec le discours de campagne martelé depuis quinze jours par Gabriel Attal sur les dangers des *« deux extrêmes »*. Le premier ministre fait frémir les électeurs sur le programme du RN et celui du NFP, dominé selon lui par les idées de La France insoumise, et qui conduirait le pays à la banqueroute et au chaos. L'équivalence dessinée entre RN et LFI reflète le sentiment d'une partie de l'opinion publique, qui s'effraye du leader « insoumis », Jean-Luc Mélenchon, autant que du chef de file de l'extrême droite, Jordan Bardella.

DEPUIS LE DÉBUT DE LA SEMAINE, GABRIEL ATTAL ET SES ÉQUIPES SONDENT CHAQUE DÉPUTÉ POUR SAVOIR S'IL, OU ELLE, SERAIT PRÊT À SE DÉSISTER

Plus de vingt ans après le coup de tonnerre du 21 avril 2002 qui avait hissé Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle, le « front républicain », unissant gauche et droite contre le Front national, a donc vécu. *« Le front républicain ça fait belle lurette qu'il n'existe plus »*, constate-t-on au QG de campagne de Renaissance.

Depuis le début de la semaine, Gabriel Attal et ses équipes sondent chaque député susceptible de se retrouver dans une triangulaire pour savoir s'il, ou elle, serait prêt à se désister. Et il n'est pas toujours évident que les candidats du camp présidentiel se retirent sans broncher, observent les proches du premier ministre. Au sein du MoDem, l'ancien député des Hauts-de-Seine Jean-Louis Bourlanges s'interroge même à haute voix : *« Vaut-il mieux une chambre ingouvernable ou une majorité absolue du RN ? »* Aux yeux du centriste, une cohabitation dure avec l'extrême droite peut être préférable au désordre à l'Assemblée nationale, qui selon lui assurerait la victoire de Marine Le Pen à la présidentielle de 2027.

La gauche fulmine. Une partie de la Macronie s'étrangle. LFI a choqué par ses outrances, mais il n'y a aucune chance que le parti de gauche radicale emporte la majorité à l'Assemblée, contrairement au RN, souligne un historique de Renaissance. Il faut un sursaut. Dans une tribune au *Monde* publiée mardi 25 juin, 220 personnalités politiques et de la société civile, dont l'ex-candidat aux européennes Raphaël Glucksmann, la ministre macroniste Agnès Pannier-Runacher ou le député sortant (Renaissance) de Paris Clément Beaune, réclament un accord de désistement avant le 30 juin, afin de faire barrage au RN le 7 juillet.



A la mairie du 20e arrondissement, à Paris, le jour des élections européennes, le 9 juin. LAURENCE GEAI/MYOP POUR « LE MONDE »

Le ton change

Deux jours plus tard, Philippe Grangeon, cofondateur d'En marche ! et ami du chef de l'Etat, tonne dans une tribune à l'Agence France-Presse *« contre la tentation périlleuse du “ni-ni” »*, à même, dit-il, de *« favoriser l'accession du RN au pouvoir »*. *« Monsieur le Président de la République, vous ne pouvez pas refuser le désistement républicain qui vous a permis d'être élu pour vos deux mandats. Vous courez délibérément le risque d'une majorité absolue au RN »*, interpelle encore Martine Aubry, la maire (PS) de Lille, vendredi, sur le réseau social X.

Près de trois semaines après la dissolution, Emmanuel Macron sent-il soudain le poids de l'histoire s'écraser sur ses épaules ? Dans les circonscriptions, les candidats font le récit d'un pays emporté par des vents mauvais, tandis que des candidats RN, comme sûrs de leur victoire, se laissent aller à tenir des propos à la limite du racisme et de la xénophobie. *« Qu'est-ce que vous avez fait de la France ? »*, s'afflige, en larmes, la chroniqueuse Joëlle Dago-Serry, sur RMC, vendredi, face à la présidente sortante de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet. *« La France va-t-elle tomber ? Comment Emmanuel Macron livre le pays à l'extrême droite »*, titre, le même jour, le magazine allemand *Der Spiegel*.

De Bruxelles, où se tient un Conseil européen, M. Macron gronde. *« Le racisme et l'antisémitisme désinhibés disent quelque chose d'une trahison profonde de ce qu'est la France »*, accuse-t-il, dans la nuit de jeudi à vendredi. Le chef de l'Etat s'était jusqu'ici montré plus prompt à attaquer le Nouveau Front populaire, rebaptisé par ses soins *« LFI et associés »*. Voilà que le ton change. *« J'ai eu l'occasion de dire qu'à l'extrême gauche des gens avaient tenu des propos sur l'antisémitisme ou la violence, sur l'antiparlementarisme que je désapprouvais, qui sortaient de l'arc républicain, mais je ne fais pas une confusion générale avec l'ensemble d'autres formations politiques »*, rectifie-t-il de Bruxelles. Il ne s'agit donc plus d'attaquer comme hier l'alliance *« honteuse »* du Nouveau Front populaire, mais *« des gens »* à l'extrême gauche.

Virage tactique ? *« Le principal combat du président a toujours été l'extrême droite »*, assure-t-on à l'Elysée, où l'on semble prendre des distances avec le ni-ni. *« Emmanuel Macron sera jugé devant l'histoire. S'il dit quelque chose de compliqué et que le RN gagne, on dira que c'est par sa faute »*, prévient le communicant Gaspard Gantzer.

Une réunion de chefs de parti autour du chef de l'Etat est prévue dans la soirée du 30 juin, pour arrêter définitivement la ligne prônée lors du second tour. *« A 19 heures dimanche soir, on regardera quel est le plus grand danger »*, prévient Gérald Darmanin. Ce dernier précise, après avoir entendu les propos de l'ancien ténor de la gauche sociale-démocrate Dominique Strauss-Kahn, qui estimait, mardi, dans le magazine *Challenges* nécessaire de voter contre le RN, quitte à mettre un bulletin pour LFI en se bouchant le nez : *« Moi je ne me bouche pas le nez quand je vote, je vote pour la République. »* ■

CLAIRE GATINOIS

Des macronistes de la première heure appellent à faire barrage au RN

Ces soutiens de 2017 d'Emmanuel Macron souhaitent sortir de l'ambiguïté du « ni Rassemblement national ni La France insoumise »

C'est une preuve supplémentaire de l'isolement progressif, voire définitif, d'Emmanuel Macron depuis qu'il a dissous l'Assemblée nationale, le 9 juin. Philippe Grangeon, cofondateur d'En marche ! en 2017, ancien conseiller spécial du président de la République, mais jamais très loin de l'Elysée, s'est fendu d'une tribune dans *L'Express*, vendredi 28 juin, pour *« alerter* [s]*a famille politique contre la tentation périlleuse du “ni-ni”* [ni Rassemblement national ni La France insoumise]. *Ce choix politique ambigu pourrait en effet, dans la dynamique actuelle, favoriser l'accession du RN au pouvoir »*, à l'issue des élections législatives anticipées.

Un flou qui pourrait planer, selon lui, jusqu'au soir du premier tour : *« Il existe sans doute des courants contradictoires au sein de la coalition présidentielle sur la question du “ni-ni”*, précise M. Grangeon au *Monde*. *Mais je n'exclus pas que, dimanche, ils soient sur une position claire. En tous les cas, je l'espère profondément. Il y va avant tout de l'avenir du pays, mais aussi de celui du bloc central pour qu'il perdure, qu'il demeure audible, au lendemain du 7 juillet. »*

L'ancien conseiller de Nicole Notat à la CFDT, soucieux, jusque-là, de s'imposer un droit de réserve depuis son départ officiel de l'Elysée en 2020, s'exprime publiquement à rebours de l'incertitude que laisse planer le camp présidentiel sur d'éventuels désistements en faveur du Nouveau Front populaire (NFP) pour faire barrage au RN : *« Sans barguigner, si nous voulons nous donner toutes les chances d'éviter le pire, la majorité doit donner des consignes claires »*, écrit-il dans sa tribune. A rebours, aussi, des attaques répétées du premier ministre, Gabriel Attal, et des candidats Renaissance contre ce mariage *« contre nature »* qu'est le NFP : *« Placer l'extrême droite et La France insoumise, qui n'est qu'une partie de la coalition du Nouveau Front populaire, sur un pied d'égalité est dangereux »*, écrit Philippe Grangeon.

« Le “ni-ni” ne tient pas »

Autre compagnon de route de la première heure du chef de l'Etat, Daniel Cohn-Bendit est encore plus tranché. *« Le RN est aux portes du pouvoir*, dit-il. *Si on ne vote pas NFP au second tour quand c'est indispensable, on est prêt à accepter que le RN obtienne la majorité absolue. Donc, on se place du côté du RN. Donc, moralement, le “ni-ni” ne tient pas. Si, demain, LFI était aux portes du pouvoir, je les combattrais de la même manière, mais là, ce n'est pas le cas. »*

La figure tutélaire de Mai 68 a rompu politiquement avec Emmanuel Macron depuis la réforme des retraites. *« J'avais acté des différences avec lui : il ne comprenait pas la société, les corps intermédiaires. Là, c'est un différend humain. Dissoudre… A ce moment-là, à un mois des Jeux olympiques… Je ne comprends plus Emmanuel Macron depuis un certain temps. »*

C'EST LE MANQUE DE COHÉRENCE PRÉSIDENTIEL QUI FAIT TIQUER DANIEL COHN-BENDIT

Cette semaine, Daniel Cohn-Bendit a soutenu Clément Beaune, candidat Renaissance dans la 7e circonscription de Paris et ancien ministre des transports, limogé lors du remaniement de janvier après avoir exprimé son désaccord sur la loi « immigration », fin 2023. Parmi les anciens membres du gouvernement, rares sont ceux à prendre publiquement une position claire en cas de duel RN-NFP au second tour. Clément Beaune juge, lui, qu'*« il faut prioriser les dangers »*.

« Je serai toujours ferme sur ma ligne, le NFP avec LFI et le NPA [Nouveau Parti anticapitaliste], *ce n'est pas possible pour moi*, affirmait-il au *Monde*, le 20 juin, lors d'un rassemblement contre l'antisémitisme organisé à Paris. *J'ai dit néanmoins que lorsqu'il y avait un enjeu RN, ma clarté était totale, et parfois on me le reproche, mais j'essaie d'être cohérent. »* Il a réaffirmé sa position, jeudi, sur RFI : *« Il faudra toujours faire barrage au RN, quitte à se désister, quitte à voter pour un autre candidat, quel qu'il soit. »*

C'est le manque de cohérence présidentiel qui fait tiquer Daniel Cohn-Bendit : *« Je ne comprends pas que quelqu'un de son intelligence n'ait pas l'idée qu'il est incongru de refuser aux autres ce qu'il a demandé pour lui : l'élire pour faire barrage au RN, selon sa promesse de 2017. Il a réitéré le même discours le soir de sa réélection en 2022. »*

« Hésitant » à rédiger cette tribune parce que sa famille politique est en grande difficulté, Philippe Grangeon se veut, auprès du *Monde*, *« le gardien de l'ADN de l'origine d'En marche : le dépassement et le rassemblement, encore et toujours »*. *« Mon devoir, je crois, c'était de rappeler cette boussole*, dit-il. *Un devoir de cohérence au regard, particulièrement, des consignes de vote au second tour, qui doivent désigner aux électeurs l'ennemi principal : le RN. »*

Ce malaise des macronistes originels, le conseiller en communication Robert Zarader, éloigné de la Macronie depuis plus longtemps, le résume laconiquement : *« J'ai le sentiment que la Macronie découvre une forme de cynisme politique. »* ■

THIBAUD MÉTAIS ET LAURENT TELO

Le Monde
DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1ER JUILLET 2024

A la recherche de l'esprit du 21 avril 2002

Vingt-deux ans après la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle, la mobilisation semble dispersée



Manifestation contre l'extrême droite, à Paris, samedi 15 juin. JULIEN DANIE/MYOP POUR « LE MONDE »

L'ambiance est morose. En ce samedi 15 juin, plusieurs milliers de personnes défilent à Paris contre l'extrême droite, moins d'une semaine après la dissolution de l'Assemblée nationale et la victoire du Rassemblement national (RN) aux élections européennes du 9 juin. Le premier tour des législatives, le 30 juin, est dans toutes les têtes. Une victoire du parti d'extrême droite n'a jamais été aussi proche.

Sur le pavé, on avance vite : selon les chiffres du ministère de l'intérieur, 250 000 personnes ont défilé ce jour-là contre l'extrême droite dans toute la France, dont 75 000 à Paris. Loin, très loin, du 1er mai 2002, où 1,3 million de personnes (dont 400 000 à Paris) avaient défilé pour dire « non » à Jean-Marie Le Pen, qui s'était qualifié au second tour de la présidentielle face à Jacques Chirac, le 21 avril.

Une référence qui semble appartenir à un autre monde. Ce « coup de tonnerre » avait mis dans la rue des lycéens et des étudiants, qui défilaient chaque jour. La mobilisation fut telle qu'elle a traumatisé les militants du Front national (FN, ancêtre du Rassemblement national, parti de Jean-Marie Le Pen). Se rendant compte du rejet que leur parti et leur leader suscitaient dans l'opinion, les rénovateurs – dont Marine Le Pen – ont poussé leurs pions : pour conquérir le pouvoir, il fallait se « dédiaboliser ». Le second tour, le 5 mai, sera sans appel : la gauche votera massivement Jacques Chirac, qui l'emportera facilement avec plus de 82 % des suffrages.

« LES GENS ONT INTÉRIORISÉ LA VICTOIRE INÉVITABLE DU RN »
PHILIPPE MARLIÈRE
professeur de sciences politiques à l'University College de Londres

Mais ce printemps 2002 constitue aussi un tournant pour la gauche : il y a alors un bouillonnement et la multiplication d'initiatives citoyennes. Une sorte d'AG permanente et un peu sauvage, où fleurissent moult initiatives qui ont alors pour nom Construisons la démocratie ou le Mouvement spontané du peuple.

« Le rejet de Le Pen était clair, le front républicain avait un sens. On voulait barrer la route à l'extrême droite. Il y avait encore cette idée du risque que constituait le FN pour les institutions et la démocratie, note Philippe Marlière, professeur de sciences politiques à l'University College de Londres. *Il y avait une forme d'effervescence à gauche, où certains voulaient renouveler le logiciel. »*

« Excès d'individualisme »

A cette époque, le Parti socialiste (PS), hégémonique à gauche, est fortement percuté par la demande de changement. Certains de ses cadres lancent le Nouveau Parti socialiste (Arnaud Montebourg, Vincent Peillon, Julien Dray, Benoît Hamon), d'autres (Jean-Luc Mélenchon et Henri Emmanuelli), Nouveau Monde. On parle ancrage à gauche, classes populaires, VIe République, critique de la construction européenne. Ce travail de fond infusera et ne sera pas étranger à l'émergence, trois ans plus tard, d'un « non de gauche » au traité constitutionnel européen.

Pourquoi la mobilisation d'il y a vingt-deux ans était-elle plus intense qu'aujourd'hui, alors même que le risque d'une victoire du parti lepéniste était bien moins grand ? *« Les gens ont intériorisé la victoire inévitable du RN. Le Nouveau Front populaire* [NFP, alliance des partis de gauche pour les législatives] *est un réflexe de survie, pas de conquête. Il n'y a plus la notion de refondation de la gauche »*, poursuit M. Marlière.

Un constat que partage Eric Halphen. Au printemps 2002, le magistrat était partout. C'était une figure de la lutte anticorruption. Quelques mois plus tôt, il était sorti lessivé de l'enquête sur l'affaire des HLM de la Ville de Paris, qui impliquait, entre autres, Jacques Chirac et son successeur à l'Hôtel de ville, le gaulliste Jean Tiberi. C'est aussi à cette époque qu'il se lance en politique, du côté de Jean-Pierre Chevènement, et qu'il cofonde Anticor, une association anticorruption : *« C'était aussi une réponse au 21 avril. Les études montraient qu'une des raisons du vote Le Pen était la question de l'honnêteté et de la probité. »* Il participe également, avec Roland Castro, architecte et figure de Mai 68, au lancement du Mouvement pour l'utopie concrète (MUC).

Aussi bien M. Champremier-Trigano que MM. Marlière et Halphen regrettent aussi la disparition de *« luttes collectives »*. *« Chacun laboure son sillon, il n'y a plus d'approche globale des luttes politiques »*, veut croire Philippe Marlière. Eric Halphen : *« On n'arrive plus à réfléchir ensemble à ce qui nous ferait du bien à tous. On s'engage de moins en moins pour l'intérêt général. On ne pense plus collectif, il y a un excès d'individualisme. »* Arnauld Champremier-Trigano va encore plus loin : *« Il y a, à gauche, une fracturation sur l'antisémitisme qui est très profonde. Cela vient percuter un fondement de la gauche. On doit choisir entre l'antiracisme et l'antisémitisme. Cela trouble énormément, c'est très décourageant. »* Il ajoute : *« Il y a une mort du collectif, on ne s'efface plus en faveur d'une cause globale. »*

« Les lignes bougent »

Pour lui, les deux époques sont clairement différentes : *« Le contexte n'a rien à voir, l'extrême droite n'est plus le seul danger, il y a aussi le contexte international, la crise climatique. Il y a une sorte d'"aquoibonisme" : à quoi cela sert de se mobiliser si l'humanité peut arriver à son terme ? »*, s'interroge le juge. Et surtout, insiste-t-il, *« le clivage gauche-droite existait encore. Désormais, les lignes bougent, elles sont flottantes. C'est le brouillard. »*

Les choses, il y a deux décennies, auraient donc été plus simples : deux camps incompatibles, les républicains et les autres. *« Jean-Marie Le Pen était beaucoup plus répulsif, la dédiabolisation est passée par là »*, avance

« LE CONTEXTE N'A RIEN À VOIR, L'EXTRÊME DROITE N'EST PLUS LE SEUL DANGER : IL Y A AUSSI LE CONTEXTE INTERNATIONAL, LA CRISE CLIMATIQUE »
ÉRIC HALPHEN
magistrat

Arnauld Champremier-Trigano. Le communicant, qui sera à l'œuvre de la première campagne présidentielle de Jean-Luc Mélenchon en 2012, était déjà un militant chevronné en 2002. Ancien vice-président du syndicat étudiant UNEF-ID, il était parti du PS quelques mois auparavant. Il y retourne après le 21 avril. *« Je suis tétanisé par ce que j'entends : on culpabilise le peuple de ne pas avoir compris la campagne de Lionel Jospin »*, se rappelle-t-il. Il se consacre alors à la naissance d'un magazine, *Très ouvert culturellement*, et participe à la création du MUC. En 2024, il se tient plus à distance de la mobilisation.

Ce sombre tableau ne convainc pas tout le monde. Pour certains, la mobilisation serait très importante, mais elle se ferait d'une manière différente par rapport à 2002 : les structures intermédiaires comme les partis ou les syndicats joueraient un rôle moindre, l'organisation est plus horizontale, via des boucles Telegram ou des conversations WhatsApp. *« Il y a vingt-deux ans, on était contre, on faisait bloc. Aujourd'hui, on a un programme auquel on croit, celui du NFP, il y a un truc en positif,* estime pour sa part la militante féministe Caroline De Haas. *Je n'ai jamais vu autant de gens venir pour des tractages, des collages. »*

Mme De Haas évoque ainsi une boucle Telegram où 28 000 personnes sont inscrites et le flux de bonnes volontés militantes pour aller aider des candidats du NFP. *« Il n'y a pas de résignation, la mobilisation* [la semaine du 10 juin] *n'a pas été négligeable. Beaucoup de gens qui viennent ne sont pas des militants,* confirme Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT. *Plein de gens sont rassurés en voyant la mobilisation et ils y vont aussi pour être dans une dynamique positive. »*

Caroline De Haas veut, en tout cas, rester positive : *« Quels que soient les résultats du 7 juillet, tous ces gens continueront de militer. »* Avec, en ligne de mire, la naissance d'une nouvelle génération politique. ■

ABEL MESTRE

A gauche, un appel au barrage anti-RN, mais des nuances entre partis

Si les membres du Nouveau Front populaire incitent à voter contre le RN, La France insoumise tergiverse sur la question des triangulaires

Pour le second tour des élections législatives, l'argumentaire de Marine Tondelier, numéro un d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV), est clair : *« Si tout le monde tient la digue comme nous nous apprêtons à le faire, Jordan Bardella* [le président du Rassemblement national, RN] *ne sera pas premier ministre. »* Sa logique se heurte pourtant à un climat politique marqué par la fin du barrage républicain contre l'extrême droite, et son renversement.

C'est parfois désormais contre le Nouveau Front populaire (NFP) que se formulent les appels au barrage, dans la bouche de cadres de la majorité présidentielle. *« Le meilleur rempart, notamment face au NFP, ce n'est pas le RN, c'est nous »*, a clamé, lundi sur Europe 1, Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes. En face, tous les responsables de gauche ont réaffirmé cette semaine la nécessité de voter contre le RN au second tour.

Après Mathilde Panot (La France insoumise, LFI), qui avait appelé, vendredi 21 juin sur BFM-TV, à *« voter contre le RN »* en cas de duel avec la coalition présidentielle, Jean-Luc Mélenchon, fondateur de LFI, a dit les choses autrement, mercredi, sur LCI : *« Jamais aucun électeur "insoumis", j'en suis certain, ne donnera sa voix au RN. Et nous leur dirons que personne n'a à faire cette bêtise, quel que soit son motif »*, a-t-il déclaré.

Comme au soir du premier tour de la présidentielle 2022, il affirme avec clarté le fait que *« pas une voix »* ne doit aller au RN, mais pose aussi en creux la possibilité du vote blanc ou de l'abstention. En avril 2022, une consultation en ligne auprès de plus de 300 000 de ses soutiens avait placé le vote blanc en tête, suivi du vote pour Emmanuel Macron puis de l'abstention.

UN COURRIER DE LA CHEFFE D'EELV AUX LEADERS DE LA COALITION PRÉSIDENTIELLE SEMBLE ÊTRE RESTÉ LETTRE MORTE

A la veille du premier tour, la question des désistements en cas de triangulaire reste également source de nuances. D'un côté les écologistes, les socialistes et les communistes ont d'ores et déjà affirmé que, s'il arrivait troisième, leur candidat se désisterait pour favoriser l'élection du candidat des *« forces démocratiques »* face au RN.

Consignes de vote

Dans une tribune parue dans *Le Monde* du mercredi 26 juin, Marine Tondelier et son homologue socialiste, Olivier Faure, appellent ainsi, aux côtés d'une petite poignée de responsables du parti présidentiel, dont la ministre Agnès Pannier-Runacher, à *« éviter les triangulaires au second tour en retirant le candidat ou la candidate moins bien placé et de soutenir partout activement le candidat ou la candidate des forces démocratiques restant face au RN »*. Le Parti communiste français (PCF) le formule ainsi : *« Si un.e candidat.e du PCF se retrouve qualifié.e au second tour en troisième position dans une triangulaire, il/elle se désistera pour que le candidat républicain le mieux placé ait les meilleures chances de battre l'extrême droite. »*

Les « insoumis », quant à eux, refusent de trop s'avancer sur ce point avant le premier tour. Jean-Luc Mélenchon a prévenu qu'il donnerait dimanche soir des consignes de vote. La députée européenne (LFI) Manon Aubry évoque quant à elle une étude *« au cas par cas »* pour les triangulaires. *« Les situations dans lesquelles on va arriver troisième en triangulaire vont se poser dans très peu de cas,* fait-elle valoir. *La question se pose surtout aux macronistes. »*

Pendant ce temps, l'appel de Marine Tondelier lancé par courrier, mercredi 26 juin, à l'ensemble des chefs de partis de la coalition présidentielle, Stéphane Séjourné (Renaissance), François Bayrou (MoDem), Edouard Philippe (Horizons) et Hervé Marseille (Union des démocrates et indépendants), semble être resté lettre morte. *« J'avoue ne pas comprendre votre incapacité à tenir des propos aussi clairs. Car de votre capacité à tenir ce principe de base de la vie républicaine dépendra l'avenir de notre pays »*, les exhorte-t-elle dans cette lettre, demandant à s'entretenir avec eux.

François Bayrou a répliqué, le jour même sur France 5, par une phrase lapidaire : *« Nous ne voterons ni pour un candidat du RN ni de LFI »* au second tour. Si l'ancien premier ministre Edouard Philippe reste pour le moment muet sur ce point, les résultats du premier tour devraient amener tout le monde, de la droite à LFI, à sortir du bois, y compris sur le maintien ou non de leurs candidats. ■

JULIE CARRIAT

▶▶▶

Nouvelle-Calédonie : un conflit dans l'indifférence

Le territoire continue de sombrer dans la violence, sans que cela n'émeuve les Français de l'Hexagone

Comme pour le scrutin européen du 9 juin, les élections législatives se tiendront dans des conditions très difficiles en Nouvelle-Calédonie, les 30 juin et 7 juillet. Les autorités ont annoncé, vendredi 28 juin, l'interdiction des rassemblements ce week-end et la prolongation du couvre-feu jusqu'au 8 juillet.

Le territoire continue de sombrer, après l'éclatement de l'insurrection indépendantiste le 13 mai. Dans l'indifférence des Français de l'Hexagone, menacés pourtant de *« guerre civile »*, selon les mots du président de la République, Emmanuel Macron, qui estime, dans le podcast « Génération Do It Yourself », lundi 24 juin, que les programmes du Nouveau Front populaire et du Rassemblement national à l'Assemblée nationale y mènent. Les Calédoniens sont, eux, déjà aspirés dans un conflit fratricide entre Européens et Kanak dont nul ne voit d'issue positive.

Où et quand un territoire de la République a-t-il échoué à assurer durant sept semaines la sécurité de 280 000 habitants, l'équivalent d'une ville comme Strasbourg ? Où et quand la France a-t-elle laissé un de ses aéroports internationaux inopérant, et une région perdre d'un coup le quart de ses emplois ? Nulle part dans la période contemporaine, hormis en Nouvelle-Calédonie.

Soulèvement des pierres

Les violences, comme les manifestations indépendantistes pacifiques qu'elles ont éclipsées, n'ont pas cessé depuis sept semaines. La tension a même repris de la vigueur avec le transfèrement en détention provisoire dans l'Hexagone, le 23 juin, de sept responsables de la cellule de coordination des actions de terrain (CCAT), un mois pile après le déplacement improvisé d'Emmanuel Macron à Nouméa. Le 23 mai, le chef de l'Etat exigeait la levée des barrages et donnait un mois aux acteurs politiques locaux pour renouer le dialogue, condition pour reparler de son projet de loi contesté sur la réforme du corps électoral.

La situation a continué d'empirer. Au point que, face au risque que des citoyens commencent à s'entretuer, sur un territoire où chacun est armé, la relative retenue des deux camps – neuf morts sont à déplorer – apparaît comme la dernière digue d'une société calédonienne métissée et attachée à son *« vivre ensemble »*. Depuis le 13 mai, 3 000 véhicules incendiés servant de chicanes sur les barrages ont été déblayés, 1 520 personnes interpellées (115 déférées), 200 maisons pillées. Officiellement, 800 entreprises ont demandé à bénéficier du chômage partiel pour 10 000 salariés en raison des exactions subies.

Dans le Grand Nouméa, le soulèvement des pierres contre « l'Etat colonial » a débordé les appareils politiques indépendantistes. Le 26 juin, sur la radio loyaliste RRB, le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, Louis le Franc, évoquait ainsi les barrages des Kanak : *« Ceux qui les construisent viennent principalement des squats. Les barrages sont piégés de bouteilles de gaz ou de ferraille et sont désormais systématiquement enflammés avec des cocktails Molotov. Les émeutiers n'hésitent plus à venir au contact des forces de l'ordre. Ils ont de 18 à 30 ans, ne sont pas réellement coordonnés, opèrent chaque nuit sur une dizaine de lieux, ce qui oblige* [policiers et gendarmes] *à des manœuvres d'effectifs permanentes. »*

M. Le Franc dénombrait alors *« 88 tirs sur les gendarmes, à Saint-Louis et à Païta »* sur les dernières vingt-quatre heures. Et *« 53 barrages détruits dans la nuit et 50 reconstruits aussitôt le matin »*. Saint-Louis, la tribu du président du Congrès de Nouvelle-Calédonie, Roch Wamytan, sur laquelle ce dernier n'a plus guère de prise, a toujours formé un point névralgique particulier. Depuis sept semaines, ce foyer armé isole chez eux les habitants du Mont-Dore sud, dont certains, faute de solution, menacent d'en découdre. Dans les quartiers sud, blancs, de Nouméa, l'Etat n'a pas fait lever les barricades tout aussi illégales des *« voisins vigilants »*.

Le mouvement présente deux nouveautés inquiétantes. *« Des points d'importance vitale sont désormais ciblés,* [tels que] *le 25 juin les transformateurs de la société Enercal ou le centre névralgique de l'Office des postes et télécommunications »*, a précisé M. Le Franc. En outre, *« un palier a été franchi »* avec l'extension des attaques dans les campagnes de la *« brousse »* : contre les gendarmes, mais aussi avec *« des actions ciblées contre les éleveurs »* caldoches.

Le représentant de l'Etat a assuré qu'il pourra continuer de compter sur les renforts accumulés depuis le 13 mai, à hauteur de 4 000 policiers et gendarmes : *« Je vais garder ces forces pendant la période des Jeux olympiques. »* Elles restent manifestement insuffisantes. Lors de la quasi-guerre civile des années 1984-1988 (dont le centre de gravité se situait en brousse, et non sur un terrain urbain plus complexe à tenir), le ratio était de 1 gendarme déployé pour 70 habitants. Il n'est aujourd'hui « que » de 1 pour 100.

La méthode Macron en question

Les raisons profondes qui ont conduit à cet échec total sont complexes, dans un contexte de décolonisation. Mais, depuis 2022, la méthode du président Macron a pesé. De ce point de vue, les résonances sont troublantes avec l'Hexagone. Un jeu dangereux mené avec les extrêmes, d'abord – écartant les modérés, l'exécutif a misé jusqu'au bout sur une négociation directe entre les indépendantistes de l'Union calédonienne et la cheffe de file des loyalistes durs, Sonia Backès. Une volonté d'avancer en dépit de tous les vents contraires ensuite, sur un projet – la réforme constitutionnelle du corps électoral, gelé depuis les élections provinciales de 2009 – dont beaucoup l'ont averti qu'il mettrait le feu au territoire.

Le chef de l'Etat a lancé des initiatives positives, mais à contretemps et à petits pas, telle sa lettre adressée le 17 juin aux élus locaux, qui suggérait de revoir *« les liens qui seront tissés avec la France »*, dans *« un nouveau contrat social calédonien »*. Il a semblé hésiter, évoquant six fois publiquement depuis début mai, de façon ambiguë, l'avenir de sa réforme constitutionnelle, pour indiquer une fois la dissolution prononcée : *« J'ai décidé, dans la circonstance, de ne pas réunir le Congrès. »*

Il a, enfin, écarté toute autocritique. *« La situation dans laquelle la Nouvelle-Calédonie a été réduite par quelques-uns demeure inadmissible »*, dit sa lettre du 17 juin. Celle adressée à tous les Français concernant les élections législatives, le 23 juin, lui fait écho : *« Ce ne sera la faute de personne le soir du 2e tour, ce sera la responsabilité des Français. »*

Sur le Caillou domine un sentiment d'abandon. La configuration la plus dangereuse se présente désormais, avec un président de la République isolé dans la fuite en avant de la dissolution et des ministres chargés du dossier concentrés sur leur propre campagne politique. Logiquement, la mission de travail installée sur la Nouvelle-Calédonie par l'Elysée en mai *« pédale dans la semoule »*, selon un observateur au fait du dossier.

A Nouméa, l'exécutif local a besoin de 675 millions d'euros d'urgence pour boucler l'année 2024 en raison de ses pertes fiscales et sociales, sans compter un plan de reconstruction estimé à 2 milliards d'euros.

Dialogue politique impossible

Le dialogue politique ne peut reprendre. Les indépendantistes n'offrent plus d'interlocuteurs. Le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) n'a pas pu tenir son congrès extraordinaire prévu le 15 juin, à Canala, renvoyé par l'Union calédonienne par crainte d'un putsch des militants de la CCAT. Vendredi 28 juin, le gouvernement calédonien a condamné l'incendie, à Païta, de la maison de Victor Tutugoro, vice-président de la province Nord, figure modérée de l'Union progressiste mélanésienne engagée dans les discussions avec l'Etat depuis deux ans.

Côté loyaliste, l'heure n'est plus aux concessions. *« Je proposerai au RN s'il n'arrive pas au second tour d'appeler à voter pour moi, car je suis celui qui tient la ligne la plus ferme dans l'avenir du pays »*, déclarait le député sortant (Générations NC, groupe Renaissance) Nicolas Metzdorf, le 20 juin, sur son compte Facebook. M. Metzdorf a reçu le soutien de Nicolas Sarkozy, qui, le 2 juin dans *Le Figaro*, jugeait le débat sur le statut du territoire *« désormais clos »*. Pour l'ancien chef de l'Etat, *« il convient de confirmer le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France, de dégeler le corps électoral et de rétablir l'ordre »*.

Les loyalistes réclament une *« mise sous tutelle »* du territoire, ce que le statut de la Nouvelle-Calédonie ne prévoit pas. La droite modérée demande *« un plan Marshall »*. Le gouvernement local affirme que *« la seule issue »* pour sauver de la faillite les institutions calédoniennes, *« c'est l'Etat »*. Le président de la République continue de conditionner son soutien à la reprise d'un dialogue qu'il a contribué à rendre impossible. ■

NATHALIE GUIBERT

LA TENSION EST REMONTÉE AVEC LA MISE EN DÉTENTION PROVISOIRE DANS L'HEXAGONE DE SEPT RESPONSABLES INDÉPENDANTISTES

SUR UN TERRITOIRE OÙ CHACUN EST ARMÉ, LA RELATIVE RETENUE DES DEUX CAMPS CONSTITUE LA DERNIÈRE DIGUE DU VIVRE-ENSEMBLE

Le Monde
DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1ER JUILLET 2024

Binationaux : l'onde de choc dans la haute fonction publique

Diplomates, militaires, magistrats, policiers… le flou entretenu par le Rassemblement national sur la définition des postes « stratégiques » fait craindre le pire aux cadres de l'administration régalienne

Mettre en doute notre loyauté vis-à-vis de la France me heurte et me blesse. Je ne vis pas cette double appartenance comme un handicap, mais comme une richesse » : attaché de coopération auprès de l'ambassade de France en Libye, Sid Rouis est l'un des rares, au sein de l'appareil diplomatique français, à dénoncer ouvertement l'intention du Rassemblement national (RN) d'interdire aux Français binationaux d'accéder aux postes les plus *« sensibles »* de la fonction publique.

La promesse est *« terrifiante »*, dit ce Franco-Algérien, ancien numéro deux du cabinet de Yamina Benguigui, ministre déléguée chargée de la francophonie sous François Hollande. Sid Rouis est né en Algérie. Il est arrivé en France en 1983, dans le cadre d'une procédure de regroupement familial. Sa prise de position est d'autant plus notable qu'il n'est pas fonctionnaire, mais contractuel pour le compte du ministère des affaires étrangères. *« J'ai tout à perdre. Il faut bien mettre un coup de pied dans la fourmilière »*, justifie-t-il, bien conscient qu'il risque une sanction pour violation du devoir de réserve, et court le risque de ne pas voir son contrat renouvelé.

« Infamant et ridicule »

Le RN a beau minimiser la portée de cette démarche, l'onde de choc qu'elle suscite est réelle au sein de la haute administration française. Promise avec insistance par Jordan Bardella dans la campagne éclair en vue du premier tour des élections législatives, dimanche 30 juin, la mesure a suscité cette semaine de vifs échanges lors des débats entre les chefs de file des trois camps en lice. *« C'est infamant et ridicule »*, a jugé Emmanuel Macron, vendredi 28 juin. Marine Le Pen elle-même a dû tancer un député RN qui s'en était pris à la double nationalité de l'ancienne ministre de l'éducation Najat Vallaud-Belkacem. *« Quelques dizaines de postes sont concernés »*, a expliqué mardi le candidat du RN à la fonction de premier ministre en cas de cohabitation, sans préciser ce qu'il entend par *« sensible »*, ou *« stratégique »*. *« Vous voulez mettre un Franco-Russe à la tête d'une centrale nucléaire ? Ça vous pose pas un sujet d'intérêt national ? »*, a tenté de plaider M. Bardella.

L'argument peut paraître curieux de la part d'une formation désormais soucieuse, en pleine guerre d'Ukraine, de faire oublier sa proximité avec la Russie de Vladimir Poutine. Il ne contribue pas à rassurer les personnels détenteurs de deux passeports. *« Il ne faut pas tomber dans le piège identitaire posé par le RN, mais partir des principes d'égalité et de non-discrimination »*, juge une diplomate française, disposant d'un passeport latino-américain – elle préfère rester discrète sur le pays concerné.

« L'accusation de défaut de loyauté ou de double allégeance, qui est très structurante dans le discours de l'extrême droite, cible d'abord, personne n'est dupe, un certain nombre de catégories de Français de façon implicite. On voit bien que ceux qui sont concernés, ce ne sont pas les Franco-Allemands ou les Franco-Canadiens », remarque Karim Amellal, ambassadeur et délégué interministériel chargé de la Méditerranée.

Au Quai d'Orsay, quelques-uns envisagent même de démissionner en cas d'arrivée au pouvoir de la formation d'extrême droite. *« Je n'attendrai pas l'humiliation d'être regardée avec le moindre soupçon de déloyauté en raison de ma double culture et nationalité »*, explique Inès Ben Kraiem, diplomate franco-tunisienne, en poste à l'Institut du monde arabe. *« Le Rassemblement national s'inscrit dans la droite ligne du régime raciste de Vichy, cet Etat dit "français" que le général de Gaulle, l'honneur de la France, déclara nul et non avenu »*, a cinglé son collègue Mohamed Bouabdallah dans une tribune au *Monde* le 25 juin. *« En 2024, ce ne sont plus les juifs – leur tour viendra –, mais les Arabes et les musulmans. Car il va de soi que tous les binationaux ne se valent pas »*, dit ce conseiller culturel aux Etats-Unis, ancien sous-directeur des affaires politiques au sein de la direction des Nations unies du Quai d'Orsay.

La diplomatie n'est pas le seul secteur régalien concerné. Au ministère de l'intérieur, la proposition du RN est particulièrement mal vécue par les intéressés, dans une administration où l'engagement – parfois au péril de l'intégrité physique – demeure une valeur cardinale et le baromètre d'une carrière.

Dans les administrations chargées de la sécurité, des noms circulent dorénavant comme autant de contre-exemples d'une *« suspicion qui n'a pas lieu d'être »*. Untel, franco-marocain et limier du renseignement territorial, qui a mené l'enquête permettant de déjouer un projet d'attentat en région il y a quelques années ; tel autre, surveillant pénitentiaire et ancien élève d'une école coranique qui a permis, à plusieurs reprises, de déceler d'imperceptibles signaux de radicalisation de détenus au contact d'un imam incarcéré.

Place Beauvau, malgré les tentatives de déminage du RN, l'émoi est fort. *« Il faut aller au bout des peurs du RN. C'est quoi ? Qu'on soit retournés ou sollicités par notre second pays ?*, interroge Mohamed (le prénom a été changé à sa demande), haut cadre du ministère de l'intérieur. *Nous sommes conscients de ça plus que quiconque et, en même temps, nous avons clairement choisi qui on servait. »*

Un membre de la préfectorale renchérit : *« S'ils veulent virer des gens comme moi, qu'ils le fassent. De toute façon, je n'ai pas envie de bosser avec des gens qui considèrent que je suis un traître en puissance parce que je détiens un autre passeport. D'ailleurs, il se passerait quoi si je décidais de le rendre ? Je deviendrais automatiquement loyal à leurs yeux ? »*

« LE RN VOUDRAIT PRIVER LE PAYS DE PROFILS AUSSI EXCEPTIONNELS ? POUR QU'ILS FINISSENT TOUS DANS LE PRIVÉ ? », S'INTERROGE UN HAUT FONCTIONNAIRE DE LA PLACE BEAUVAU

Dans la préfectorale, on avance volontiers un nom, symbole, selon un sous-préfet, de *« l'absurdité de la proposition du RN »* : Frédérique Camilleri. Après être passée par Sciences Po Paris, l'Ecole nationale d'administration, la prestigieuse université américaine Columbia, cette Franco-Libanaise a été la première femme nommée préfète de police de Marseille en 2020, à l'âge de 36 ans, avant de prendre la tête d'une *« grosse boutique »*, la préfecture de l'Essonne, au mois de mars. *« Et le RN voudrait priver le pays de profils aussi exceptionnels ?*, s'interroge un haut fonctionnaire de la Place Beauvau. *Pour qu'ils finissent tous dans le privé, qui n'attend que ça ? »*

Méritocratie républicaine

La polémique ne laisse pas non plus indifférents les magistrats. *« C'est bien simple, j'ai l'impression d'être un citoyen de seconde zone »*, résume Youssef Badr, premier vice-président adjoint au tribunal judiciaire de Bobigny, né en France de parents marocains. *« C'est humiliant et c'est injuste. Je suis magistrat depuis quinze ans, je sers la République tous les jours, dans un domaine difficile, celui du pénal. »* Le principe de la méritocratie républicaine, censée sélectionner les élites indépendamment de leurs origines, se trouve selon lui mis en cause, a fortiori pour les binationaux d'origine modeste, dont les parents ont tout misé sur la scolarité. Les concours de la fonction publique sont un puissant moteur d'ascension sociale pour les familles issues de l'immigration, détaille le magistrat, qui a monté une association, La Courte Echelle, pour aider les étudiants en droit dans le besoin. *« Mes parents ne savent ni lire ni écrire. Pour eux, mon parcours est une source de fierté. »*

L'émoi est perceptible aussi chez les militaires : *« C'est le non-sujet dans toute sa splendeur »*, estime le général Michel Yakovleff. *En pratique, on a une procédure d'habilitation qui filtre et repère les potentiels conflits d'intérêts »*. L'armée est ouverte de longue date à ceux qui ne possèdent même pas la nationalité française, qui peuvent s'engager dans la Légion étrangère. Et, par le passé, quelques binationaux ont fait une belle carrière militaire.

Au sein des milieux militaires, l'inquiétude concernant la proposition du RN apparaît toutefois relativement discrète, à ce stade. Le nombre de binationaux est en effet très limité au sein de la haute hiérarchie militaire, qu'il s'agisse de l'armée de l'air, de la marine ou de l'armée de terre. *« Si les armées sont beaucoup plus diverses qu'on ne le pense, le métissage demeure souvent cantonné aujourd'hui aux grades de militaire du rang ou de sous-officier »*, note un bon connaisseur des milieux de défense. Malgré des efforts pour valoriser les meilleurs éléments, les militaires du rang et les sous-officiers accèdent de facto rarement aux postes les plus élevés. *« Tout passe par le processus des habilitations au secret-défense, qui écarte en réalité assez souvent, déjà, les binationaux des postes les plus sensibles, par exemple dans le domaine des transmissions, s'ils ont de la famille à l'étranger et qu'il risque d'y avoir des pressions sur elle »*, détaille une autre source militaire.

Contraire à la législation

« La mesure est précisément d'autant plus absurde que les procédures d'habilitation existent déjà », relève un diplomate, qui se laisse le temps avant de décider, en cas d'arrivée du RN au pouvoir, de quitter ou pas le ministère.

De manière générale, seuls sont pris en compte les missions ou les domaines d'activité au sein desquels seront appelés à être recrutés, titularisés, autorisés ou habilités des fonctionnaires ou certains opérateurs du secteur privé. Il y va ainsi, par exemple, des magistrats, policiers ou gendarmes – soumis à une enquête interne dès le début de leur formation –, des fonctionnaires assurant des missions relevant de la souveraineté de l'Etat, mais aussi des emplois ou activités privés dans le secteur des jeux et des paris.

Une troisième catégorie concerne les personnes susceptibles d'avoir accès à des sites sensibles ou d'utiliser du matériel ou des produits considérés comme dangereux. Quels que soient les cas, la binationalité, cependant, ne figure pas au rang des critères définis par la loi pour justifier de telles vérifications. La prendre en compte contreviendrait donc à la législation française. ■

ANTOINE ALBERTINI, CHLOÉ HOORMAN, PHILIPPE RICARD ET ÉLISE VINCENT







Le 27 juin. De gauche à droite et de haut en bas : Inès Ben Kraiem, diplomate franco-tunisienne, à Paris ; Salah-Eddine Gakou, journaliste franco-sénégalais, à Suresnes (Hauts-de-Seine) ; Andreina Garcia Reyes, géophysicienne franco-vénézuélienne, à Paris ; Youssef Badr, premier vice-président adjoint du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis), né en France de parents marocains.
TERENCE BIKOUMOU ET AXELLE DE RUSSE POUR « LE MONDE »





Les binationaux blessés par les annonces de Jordan Bardella

Ils sont scientifiques, médecins, directrice d'une agence immobilière…, ont deux nationalités et expriment un sentiment profond d'injustice

Certains sont nés en Algérie, au Maroc, au Liban ou au Cameroun, avant d'émigrer avec leurs parents. D'autres sont nés en France de parents étrangers. Quelques-uns, enfin, se sont installés ici à l'âge adulte et ont acquis la nationalité française par mariage. Depuis lundi 24 juin, jour de la présentation du programme du Rassemblement national (RN) pour les élections législatives par le président du parti d'extrême droite, Jordan Bardella, l'annonce de sa volonté d'interdire certains emplois dits *« stratégiques »* aux binationaux, inquiète, blesse et révolte ces Français qui ont gardé deux nationalités. *« Je me sens comme invitée chez moi »*, résume Hanane (elle n'a pas souhaité donner son nom), une directrice d'agence immobilière franco-marocaine qui vit au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).

Avant même de commencer à évoquer leur colère, tous tiennent à dire que les exemples avancés par Jordan Bardella ne trompent personne – il a convoqué à plusieurs reprises l'exemple d'un *« Franco-Russe »* qui dirigerait *« une centrale nucléaire »*. *« Les Franco-Africains, qu'ils soient d'Afrique noire ou du Maghreb, ont bien compris que cette proposition ne vise pas les Suédois ou les Finlandais »*, ironise Benoît Onambélé, un Franco-Camerounais qui travaille dans une organisation internationale à Paris. Le sens du mot « stratégique » alimente également les inquiétudes. *« Piloter un avion, conduire des transports publics, soigner des patients, n'est-ce pas avoir des vies entre les mains ? »*, interroge le docteur Djillali Annane, chef du service de réanimation de l'hôpital de Garches (Hauts-de-Seine) et président du Syndicat des médecins réanimateurs.

Chacun entretient son propre rapport à la binationalité. Certains n'y avaient jamais vraiment réfléchi, comme les quatre filles de Ghassan Rachidi, raconte ce radiologue franco-libanais installé à Voiron (Isère), arrivé en France pour ses études. Mais pour lui, qui est *« 100 % français et 100 % libanais, et même 200 % français »*, l'impression d'être remis en cause dans son attachement à la France est d'autant plus difficile à supporter qu'il a décidé de devenir français par mariage, à l'âge adulte.

« Comment va-t-on dire à quelqu'un qui a choisi la France, qui en a adopté les valeurs, souvent avant même d'arriver, qu'il n'est pas assez français ? Ça n'a aucun sens… », s'interroge également Ghada Hatem, gynécologue obstétricienne franco-libanaise et fondatrice de la Maison des femmes de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

« Ce débat est un peu absurde »

Ghada Hatem a bien conscience d'être une *« binationale de luxe »*, qui ne serait pas la première à subir les discriminations menaçant ceux qui seraient jugés *« pas assez »* français, en cas d'accession au pouvoir du RN. Mais cette ère du soupçon génère d'ores et déjà un sentiment d'injustice profond chez ceux qui savent avoir été choisis pour leurs compétences. Le docteur Annane a recours au lexique médical pour démontrer l'absurdité du raisonnement : la binationalité n'est *« certainement pas un "test diagnostique" fiable pour décider à qui donner sa confiance pour une mission, une fonction ou un poste »*, dit-il, défendant la nécessité de *« considérer les gens pour ce qu'ils font plus que pour ce qu'ils sont »*.

En jetant une défiance irrationnelle sur ces *« Français comme les autres »*, selon la formule de plusieurs d'entre eux, le discours du RN vient ainsi percuter un cartésianisme hexagonal auquel tous sont attachés. *« Ce débat sur les binationaux est un peu absurde »*, s'étonne le microbiologiste franco-britannique Stewart Cole, qui a dirigé l'Institut Pasteur de 2018 à 2023. *Pour nous, les scientifiques, il est évident que les gens doivent être choisis en fonction de leurs compétences, pas de leur nationalité. »*

Le soupçon, d'autant plus insidieux qu'il avance masqué, ne date hélas pas d'hier. *« C'est toujours la même soupe, le RN tape toujours sur le même clou »*, constate le directeur du centre dramatique national Le Quai, à Angers, le Franco-Argentin Marcial Di Fonzo Bo, qui dit n'être *« pas surpris »*.

« On veut nous faire passer pour des traîtres à la nation, et, même en ayant réussi socialement, on reste suspect », ajoute Salah-Eddine Gakou, un journaliste franco-sénégalais qui se souvient des insultes racistes subies par Pap Ndiaye lorsqu'il a été nommé ministre de l'éducation nationale. *« On est toujours soupçonné de quelque chose : indigéniste, wokiste. »*

> **« IL EST ÉVIDENT QUE LES GENS DOIVENT ÊTRE CHOISIS EN FONCTION DE LEURS COMPÉTENCES, PAS DE LEUR NATIONALITÉ »**
>
> STEWART COLE
> Franco-Britannique, ancien directeur de l'Institut Pasteur

« La petite musique du rejet des personnes d'ascendance subsaharienne et nord-africaine monte depuis des années, pourquoi nous étonner de cette percée du RN ? », demande à son tour Fatma Bouvet de la Maisonneuve, psychiatre et écrivaine franco-tunisienne. *« Il y a eu un ministère de l'identité nationale sous Sarkozy, et le débat sur la déchéance de la nationalité sous Hollande* [après les attentats de 2015]*»*, ajoute l'autrice de *Debout tête haute* (Editions du Croquant), à paraître cet été, un manifeste pour répondre au racisme quotidien. Cette psychiatre reçoit dans son cabinet des patients français d'origine africaine traumatisés par le racisme et les discriminations. *« Depuis le 9 juin, il y a une peur incommensurable dans ma patientèle d'origine étrangère qui vit cette séquence comme un traumatisme, une menace existentielle »*, ajoute-t-elle.

Recroquevillement symbolique

Cette *« menace »* produit des réactions diverses chez les binationaux, dont certains envisagent de quitter la France – ou de ne pas y revenir. C'est le cas de Mehdi, programmeur informatique franco-tunisien installé dans la banlieue de Tunis, qui n'a pas non plus voulu donner son nom. Il envisageait de retourner en France mais pense finalement accepter un poste au Maroc. *« Tout va dépendre de ce qui va se passer »*, détaille-t-il. *Si le RN passe et que ça commence à faire la chasse aux migrants, aux étrangers… Je n'aurai pas envie que ma fille vive ça. »*

Dans les discours, on sent également poindre le risque d'un recroquevillement symbolique de la France, dont la réputation de terre d'accueil pour les démocrates du monde entier est déjà en train de s'effriter. C'est en tout cas l'analyse de Souad Frikech, Franco-Marocaine et déléguée générale de l'Association des Marocains en France. *« Aujourd'hui, beaucoup d'intellectuels et de cadres marocains se détournent de cette destination, car la France n'est plus perçue comme une terre d'égalité. »*

La géophysicienne franco-vénézuélienne Andreina Garcia Reyes, spécialiste du magnétisme marin, tient également à souligner la perte de rayonnement scientifique que les départs de binationaux engendreraient. Dans son domaine, dit-elle, *« nous sommes au niveau des meilleurs mondiaux, tels le Japon, les Etats-Unis ou le Canada »*.

« Pour des personnes comme moi qui ont voulu revenir en France parce qu'elles croyaient à une vraie possibilité de faire avancer encore davantage la science et la médecine, c'est difficile à comprendre », ajoute Bana Jabri, Franco-Américaine née en Syrie, qui doit prendre la direction de l'Institut Imagine de recherche sur les maladies génétiques (Paris) en janvier 2025, après vingt-cinq ans aux Etats-Unis. *« De nos jours*, dit-elle, *chacun sait que tout se joue au niveau international, la collaboration comme la compétition. A côté de nous, il y a de très grandes puissances, et ce serait une marche arrière. »*

La mesure prônée par le Rassemblement national, dont la conformité à la Constitution pose question, n'a pas besoin d'être réaliste pour blesser les binationaux, y compris les Européens, même s'ils sentent être moins dans le viseur du parti d'extrême droite que les autres.

« Ce serait une claque, une immense violence de devoir choisir entre sa mère et son père, entre deux langues et deux cultures », juge Emmanuel Demarcy-Mota, metteur en scène franco-portugais et directeur du Théâtre de la Ville et du Festival d'Automne, à Paris. Les binationaux sont nombreux à jurer, comme Salah-Eddine Gakou, qu'ils refuseraient de choisir. *« Je ne renierai jamais ce que je suis, ce que mes parents m'ont apporté, pour plaire à certains. Jamais. »* ■

MATTEA BATTAGLIA, LAURE BELOT, MONIA BEN HAMADI, SANDRINE BLANCHARD, CAMILLE BORDENET, VÉRONIQUE CHOCRON, SOLÈNE CORDIER, NATHANIEL HERZBERG, COUMBA KANE, VIOLAINE MORIN ET CAMILLE STROMBONI

Le monde du renseignement perplexe face aux intentions du RN

Si la binationalité y est souvent vue comme un atout, les procédures d'habilitation des agents sont là pour écarter toute fragilité éventuelle

Le monde du renseignement, qui se définit comme le premier rempart face aux dangers qui menacent le pays, est resté assez circonspect après les annonces faites par les responsables du Rassemblement national (RN) sur le projet d'interdire aux binationaux l'accès aux postes dans ce domaine régalien. Ce type de dogme est tout d'abord contraire, selon les personnes interrogées par *Le Monde*, à la recherche d'efficacité qui réclame du pragmatisme, notamment face au terrorisme. De plus, cette idée leur paraît refléter une méconnaissance du monde du renseignement. Car ce n'est pas la binationalité qui crée la déloyauté. Et si elle peut créer un point de fragilité, les services secrets sont organisés pour gérer cet aspect.

Les élections législatives, période de réserve oblige, n'ont pas rendu les espions très bavards. Déjà peu enclins à s'épancher, ils savent qu'une prise de parole, même anodine, peut leur coûter cher sur le plan professionnel. Olivier Mas, ancien officier revendiquant quinze ans de service à la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), est l'un des rares à s'être exprimé mais c'est un habitué : il a quitté ce service en 2017 et anime, depuis, une chaîne YouTube sur le renseignement.

Il dénonce, pour sa part, une *« mesure absurde et contre-efficace »* qui pourrait affaiblir la France face au terrorisme : *« Lorsque le territoire européen a commencé à être frappé par les attentats d'Al-Qaida, la DGSE a décidé de recruter d'une manière significative des Français d'origine maghrébine. En particulier pour faire du contre-terrorisme et aider à infiltrer les groupes terroristes. »* Certains pouvaient être binationaux.

Un ancien chef de service de renseignement, en poste lors des attaques terroristes ayant touché la France en 2015 et 2016, rappelle que les procédures d'habilitation sont là pour écarter tout risque lié à la binationalité. *« Nous traquons tous les possibles points de vulnérabilité. La binationalité est un point parmi d'autres, plus le postulant vient d'un pays sensible, tel que la Russie, la Chine, la Tchétchénie, l'Algérie ou l'Iran, plus il sera susceptible de faire l'objet de pressions si sa famille y vit toujours. Même si nous avons confiance en lui et qu'il est compétent, on ne le prendra pas. »* Si un agent binational envoyé en opération dans le pays d'origine de sa famille était arrêté, il ne pourrait pas bénéficier de la protection consulaire due aux citoyens français.

Le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), qui supervise la protection du secret de la défense nationale, a réformé, en 2021, la procédure d'habilitation. Il existe désormais deux niveaux de classification : Secret et Très secret. *« La procédure d'habilitation peut prendre plusieurs semaines, ce n'est pas un jugement sur la personne, elle sert à protéger le service mais aussi l'individu lui-même »*, assure l'ancien responsable chargé de ce type d'enquête au sein d'un grand service français.

Les binationaux ne sont donc pas nombreux au sein des services français. Néanmoins, cette situation vaut surtout pour les agents opérationnels et analystes, à la DGSE et à la DGSI, son homologue pour la sécurité intérieure. Car, parmi les traducteurs, les binationaux ne sont pas rares.

« Au départ, j'étais contre, se souvient l'ex-patron de service français, *mais nécessité faisant loi, j'ai ouvert le jeu car les traducteurs connaissent non seulement la langue mais aussi la culture, c'est vital pour décrypter des dialogues entre islamistes. »* Ces traducteurs sont pour la plupart des contractuels, et peuvent être sollicités pour des missions très ponctuelles qui limitent leur accès aux secrets. Mais leur absence fragiliserait la sécurité du pays. ■

JACQUES FOLLOROU

Le Monde
DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1ER JUILLET 2024

Binationalité : les Français de l'étranger s'inquiètent

Le vote par Internet a atteint des records de participation. Ces électeurs envoient onze députés à l'Assemblée

CASABLANCA (MAROC), DAKAR, NEW YORK, BERLIN - *correspondants*

La mobilisation des électeurs aux élections législatives semble également concerner les Français de l'étranger. Ceux-ci envoient onze députés à l'Assemblée nationale. Les Français de l'étranger peuvent voter sur place, par procuration mais aussi par Internet. Dans ce cas, ils devaient voter, pour le premier tour, entre le 25 et le 27 juin. Le ministère des affaires étrangères a indiqué, jeudi 27 juin au soir, que *« plus de 410 000 votants en ligne »* avaient été comptabilisés. *« Un record de participation ! En comparaison, vous étiez 250 000 en 2022 »*, se félicite le ministère. Selon un syndicaliste du Quai d'Orsay, le plus faible nombre de bureaux de vote à l'étranger, en raison des délais très courts d'organisation, peut aussi expliquer cette mobilisation en ligne.

Par exemple, dans la circonscription consulaire de Berlin, qui compte 21 200 inscrits, 8 439 électeurs (39,8 %) ont voté par Internet, soit 250 de plus que le nombre total d'électeurs ayant voté au second tour des élections législatives de juin 2022, tous types de vote confondus (à l'urne, par correspondance ou par Internet).

A l'échelle de la 7e circonscription des Français de l'étranger (Allemagne, Europe centrale, Balkans), qui compte 123 000 inscrits, environ 33 % des électeurs ont voté par Internet. Par rapport aux législatives de 2022, le nombre d'électeurs ayant voté par Internet est partout en nette augmentation, comme à Munich (+ 50 %) et à Berlin (+ 40 %), qui concentrent à elles seules près du tiers des électeurs de la circonscription.

Aux Etats-Unis, aussi, la mobilisation est forte. A New York, le consulat avait enregistré, jeudi 27 juin, 1 300 procurations locales, deux fois plus qu'avant les européennes. Et le taux de participation au vote par Internet a atteint 35,9 % sur l'ensemble de la circonscription Amérique du Nord. Ce chiffre pulvérise déjà les 21,3 % de participation au premier tour des législatives de 2022 et les 15,1 % des européennes. Les électeurs se réjouissent des facilités de vote, telle Marguerite Talbourdet, jeune Française employée dans une entreprise d'art et mariée à un Américain, qui a voté par Internet. *« Chez les Français de l'étranger, il y a une vraie peur du RN* [Rassemblement national] *»*, explique Mme Talbourdet, postulante à la nationalité américaine, citant les restrictions que le RN veut imposer pour certains emplois.



Des citoyens français font la queue pour voter à l'ambassade de France, à Dakar, le 10 avril 2022. JOHN WESSELS / AFP

La tâche s'annonce délicate pour Roland Lescure, candidat macroniste. Pour contrer la gauche, ce dernier dénonce l'impôt universel que veut instaurer Jean-Luc Mélenchon. *« Les Françaises et Français d'Amérique du Nord seront heureux d'apprendre qu'avec le NFP* [Nouveau Front populaire], *ils seront taxés deux fois. Chez eux au Canada ou aux Etats-Unis, et par la France de Jean-Luc Mélenchon »*, a tweeté M. Lescure. La fiscalité est un sujet de discussion majeur entre les deux côtés de l'Atlantique.

> « NOS ENFANTS, ON EN FAIT QUOI ? ON LES COUPE EN DEUX ? », S'ÉNERVE CYNTHIA, COMMERÇANTE AU SÉNÉGAL ET MÈRE D'UN GARÇON MÉTIS

En Côte d'Ivoire, où le taux de participation aux élections européennes n'a atteint qu'un maigre 11,06 %, les expatriés s'encouragent mutuellement à voter en ligne ou à faire leur procuration au consulat. *« Je suis inquiète*, admet Christelle Bochet, directrice de création française à Abidjan et mère d'une fille métisse. *Le débat sur les binationaux me terrifie aussi. Un jour, peut-être, ma fille ne pourra pas exercer le métier qu'elle veut dans son propre pays. Je ne comprends plus mon peuple. »*

« La situation est gravissime »

Tous les partisans du NFP interrogés disent partager un même sentiment de frustration. *« J'ai l'impression d'assister à un événement historique sans pouvoir vraiment y participer*, soupire Pablo Dangles, étudiant en troisième année à Sciences Po. *Pour compenser, je suis l'actualité avec encore plus d'assiduité, j'ai rejoint des groupes de sympathisants, j'échange avec mes potes… Mais ça ne me suffit pas. »*

Au Maroc, ce sont les débats sur les binationaux et sur Gaza qui semblent mobiliser les électeurs. Isabelle (les personnes citées par leur prénom n'ont pas voulu donner leur nom), cheffe d'entreprise, 50 ans, Franco-Marocaine, qui vit à Casablanca, explique qu'elle a *« voté en ligne pour la majorité présidentielle, principalement en raison de ses positions sur l'Europe, qui est selon* [elle] *le sujet prioritaire et parce qu'il faut tout faire pour empêcher le RN d'arriver au pouvoir »*. *« Je me sens autant française que marocaine, et le débat sur la binationalité me paraît populiste et de nature à alimenter les haines, mais je comprends qu'il puisse y avoir des exceptions, en cas de guerre ou de conflit diplomatique »*, poursuit-elle. Nicolas, 54 ans, qui travaille dans les télécommunications et réside à Rabat depuis 2007 mais s'apprête à rentrer en France, témoigne : *« Je suis persuadé que c'est le candidat du Nouveau Front populaire qui va être réélu, et je ne suis même pas sûr qu'il y ait un second tour. Comme pour les européennes, où LFI était arrivée largement en tête, le vote au Maroc sera guidé par la situation à Gaza. »*

Une troisième, Leila, 41 ans, qui travaille dans la communication, Franco-Marocaine vivant à Casablanca, dit qu'elle va *« voter pour le Nouveau Front populaire dimanche »*. *« Je veux faire front contre l'extrême droite. Même si je comprends que l'immigration illégale fasse peur et que la France ne puisse pas accueillir tout le monde, pourquoi les binationaux comme moi ou les Français de deuxième ou troisième génération ne serions-nous pas aussi français que les autres ? »*

Ambiance totalement différente au Sénégal. Christophe Grandgirard, ancien militaire pendant cinq ans au 21e RIMa (régiment d'infanterie de marine), a décidé de rompre une longue abstinence électorale et de voter RN dimanche. Adolescent, il collait des affiches du FN. *« Les autres, droite et gauche, on les a testés »*, raconte l'ex-militaire, passé par le Rwanda et marqué *« à vie »* par son *« impuissance »* face aux horreurs du génocide des Tutsi, avouant *« en faire encore des cauchemars »*.

A Saly, ville côtière du Sénégal, Cynthia, dans le commerce de pneus avec son conjoint, originaire de Mbour, et mère d'un enfant binational, un *« petit métis »*, se définit comme une *« sympathisante de gauche »*. Elle aussi ira voter dimanche. *« La situation est gravissime*, dit-elle. *Le RN nous cible, les binationaux, avec leurs postes stratégiques réservés à des 100 % français. Mais nos enfants, on en fait quoi ? On les coupe en deux ? Mon ado est incapable de répondre à la question s'il se sent français ou sénégalais. Aujourd'hui, en France, qui peut se revendiquer français ? »* ■

ALEXANDRE AUBLANC, ABBAS ASAMAAN, ARNAUD LEPARMENTIER ET THOMAS WIEDER

Chez les personnes LGBTQIA+, la crainte d'un « retour en arrière »

La minorité transgenre et les familles homoparentales redoutent tout particulièrement l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite

Après l'annonce, par Emmanuel Macron, de la dissolution de l'Assemblée nationale, le 9 juin, pris d'angoisse, Oscar (il a souhaité rester anonyme), homme transgenre de 21 ans, a passé la soirée sur Internet pour s'informer sur les démarches administratives permettant d'officialiser son changement de la mention « sexe » à l'état civil. Témoignages de proches, attestations prouvant que le sexe indiqué n'est pas conforme au genre vécu, éventuellement certificats médicaux (même si, depuis la loi de modernisation de la justice de 2016, leur absence ne peut justifier un refus)…, la procédure est soumise à la décision du tribunal judiciaire et prend plusieurs mois.

Mais, si le temps manquait désormais, s'inquiète Oscar ? *« C'est quelque chose que j'avais déjà en tête, mais là, je me suis dit que ce serait bien de m'en occuper le plus rapidement possible. Si le Rassemblement national* [RN] *arrive au pouvoir, ça deviendra sans doute plus compliqué »*, anticipe l'étudiant en psychologie francilien, qui prend des hormones masculinisantes et a déjà effectué son changement de prénom à la mairie.

« Le changement de genre est important pour moi parce que je vais bientôt entrer sur le marché du travail, et aussi parce que cela peut entraîner pas mal de difficultés au quotidien », explique-t-il, craignant d'être sans cesse renvoyé à sa transidentité, et donc potentiellement mis en danger. Les propos tenus par Emmanuel Macron, le 18 juin sur l'île de Sein (Finistère), qui a jugé *« ubuesque »* une proposition de la gauche visant à déjudiciariser le changement d'état civil, l'ont *« choqué »*.

Montée des violences

En cas d'arrivée au pouvoir, comment l'extrême droite s'y prendrait-elle pour revenir sur les droits des personnes LGBTQIA+ ? La question agite l'ensemble de la « communauté » depuis le 9 juin. Elle se pose avec acuité au sein de la minorité transgenre, moins tolérée au sein de la société, et chez leurs proches. La perspective d'un *« retour en arrière »* inquiète fortement au sein des familles concernées, déjà échaudées par l'adoption en première lecture au Sénat, le 28 mai, d'une proposition de loi portée par Les Républicains (LR) interdisant les traitements hormonaux et encadrant strictement la délivrance de bloqueurs de puberté aux mineurs.

A l'image de Sophie Fernandes, la mère d'un garçon transgenre de 16 ans, Romain. *« Il prend des hormones masculinisantes depuis un an, sur prescription médicale, et il a eu une torsoplastie. Nous avons dû nous battre pour cela, alors que son équilibre et sa santé mentale en dépendaient. Je n'ose pas imaginer dans quel état il serait s'il devait arrêter les traitements »*, confie cette habitante des Lilas (Seine-Saint-Denis). Lors des débats au Sénat, le sénateur RN des Bouches-du-Rhône, Stéphane Ravier, avait affirmé que *« les mineurs trans n'existent pas »*.

Le contexte actuel de montée des violences à leur égard a conduit les organisateurs de la Marche des fiertés parisienne, qui devait avoir lieu samedi 29 juin, à choisir comme mot d'ordre la *« transsolidarité »*, *« contre la transphobie »*. Une nécessité, selon James Leperlier, le président de l'Inter-LGBT, aux manettes de la manifestation.

> « ON PEUT CRAINDRE QUE ÇA DEVIENNE UNE PRIORITÉ DE DÉTRICOTER LES ACQUIS »
> JAMES LEPERLIER
> président de l'Inter-LGBT

« Une proposition de loi transphobe [portée par la sénatrice LR du Val-d'Oise, Jacqueline Eustache-Brinio] *a été votée au Sénat avant la dissolution. Si on se retrouve avec un RN majoritaire à l'Assemblée nationale ou suffisamment fort pour s'associer avec Les Républicains qui sont hostiles aux personnes trans, on peut craindre que ça devienne une priorité de détricoter les acquis et de nuire à l'avancée des droits »*, indique le militant.

Si l'on observe leurs votes au niveau national et au Parlement européen, les élus RN se sont toujours majoritairement abstenus ou ont voté contre les textes en faveur des personnes LGBTQIA+, qu'il s'agisse de la dépénalisation de l'homosexualité, de l'ouverture de la procréation médicalement assistée aux femmes lesbiennes et aux célibataires ou de l'interdiction des « thérapies de conversion », qui ont pour but de « traiter » des personnes homosexuelles pour leur faire renoncer à leur orientation sexuelle ou à leur identité de genre.

La peur est donc largement partagée. Depuis le 9 juin, *« au sein de la communauté LGBTQIA+, tout le monde est sous tension »*, reconnaît Julia Torlet, la présidente de SOS homophobie. Elle souligne *« une fracture »* entre *« une partie de la communauté en train de se replier avec, notamment chez les plus âgés, des paroles telles qu'"il va falloir retourner dans le placard, disparaître à nouveau", et, de l'autre côté, beaucoup de personnes, souvent jeunes, qui mobilisent, s'engagent, sont très actives, notamment sur les réseaux sociaux »*.

Outre la transidentité, les droits des familles homoparentales pourraient être attaqués, craint la responsable associative, pour qui *« ces deux sujets sont assez centraux dans le discours de l'extrême droite »*. Non seulement ils *« font partie des paniques morales qu'elle aime agiter »*, mais *« les droits des personnes trans et des familles homoparentales sont ceux conquis en dernier, et sont donc de ce fait les plus fragiles »*, souligne-t-elle.

Eloïne Fouilloux, vice-présidente de l'association Les enfants d'Arc-en-ciel, regroupant des familles homoparentales, en est elle aussi convaincue : *« Nos familles sont directement visées par l'extrême droite. »* Elle cite l'exemple de l'Italie, où le gouvernement de Georgia Meloni s'est attelé à remettre en cause la filiation au sein des familles homoparentales, mal protégées par la loi. *« Cela a conduit à faire annuler des adoptions déjà réalisées, et à supprimer des liens entre des parents et des enfants. »* Que la France ait une législation plus protectrice ne suffit pas à la rassurer : *« Avec le RN au pouvoir, c'est notre existence même qui est mise en question. »* ■

SOLÈNE CORDIER



Lors de la marche du Régiment immortel, à Belgrade, le 9 mai. Sur le tee-shirt est inscrit : « Rendons la Russie plus forte ! »
ANDREJ ISAKOVIC/AFP

La loi russe sur les « agents de l'étranger » fait tache d'huile

Des textes calqués sur celui du Kremlin ont été votés ou proposés en Géorgie, en Abkhazie, au Kirghizistan, en Hongrie et en Slovaquie

En Géorgie, la chasse aux *« agents de l'étranger »* est ouverte. La loi controversée sur l'influence étrangère a été promulguée le 3 juin malgré la mobilisation de centaines de milliers de manifestants. Le texte, calqué sur une loi russe de 2012, impose à toute organisation recevant plus de 20 % de son financement de l'étranger de s'enregistrer comme *« poursuivant les intérêts d'une puissance étrangère »*. Sous couvert de *« transparence »*, il vise à réduire au silence la société civile et les médias indépendants dans cette ex-république soviétique du Caucase, comme cela a été le cas en Russie.

Cette législation est emblématique du virage autoritaire pris par la Géorgie et de son basculement géopolitique. Proche du camp occidental à partir de 2003, le pays se détourne désormais de l'Europe et se rapproche de la Russie, en dépit du fait que ses troupes occupent 20 % du territoire géorgien depuis la guerre de 2008 avec Moscou. L'Union européenne (UE), qui a octroyé à la Géorgie le statut de candidat officiel en décembre 2023, appelle Tbilissi à abroger la loi. Lors du sommet européen, à Bruxelles, les 27 et 28 juin, les Vingt-Sept ont ainsi dénoncé un *« retour en arrière »* qui *« entraîne de facto un arrêt du processus d'adhésion »*.

« Ressusciter l'Empire »

La Géorgie n'est pas la seule à avoir adopté cette législation. De façon concomitante, le Kirghizistan, une autre ex-république soviétique, les autorités séparatistes prorusses d'Abkhazie, en Géorgie, la Hongrie et la Slovaquie ont, elles aussi, adopté ou tentent d'adopter des lois similaires, toutes inspirées de la loi russe sur les « agents de l'étranger ». *« Même en Bosnie-Herzégovine* [dans l'entité séparatiste serbe prorusse, la Republika Srpska] *et en Serbie, des efforts législatifs similaires ont été proposés, indiquant une stratégie plus large »*, relève Tomi Huhtanen, directeur exécutif du Wilfried Martens Centre for European Studies, le centre de réflexion du Parti populaire européen (PPE), dans une note parue le 31 mai. *« En promouvant des lois sur les agents étrangers par l'intermédiaire de ses mandataires et d'acteurs partageant les mêmes idées, la Russie cherche à affaiblir la société civile, à réduire l'influence occidentale et le soutien aux mouvements démocratiques dans ces régions »*, avertit-il.

> **« La Russie cherche à affaiblir la société civile, à réduire l'influence occidentale »**
>
> **TOMI HUHTANEN**
> directeur exécutif du Wilfried Martens Centre for European Studies

Cette prolifération de lois sur les agents étrangers à la mode russe était au cœur d'une réunion d'information, le 20 juin à Washington, de la Commission sur la sécurité et la coopération en Europe (Commission Helsinki), une agence gouvernementale américaine de soutien aux droits de l'homme. Celle-ci met en garde : ces lois sont *« un outil autoritaire pour réprimer la société civile »* et ciblent souvent *« les ONG soutenues par les Etats-Unis et l'Europe, accusées de promouvoir des "valeurs étrangères" »*.

« Pour la Russie, c'est une autre façon de limiter ce qu'elle considère comme un empiètement occidental sur sa sphère d'influence », estime l'analyste politique Lincoln Mitchell. De son côté, Beka Kobakhidze, professeur à l'université d'Etat d'Ilia, à Tbilissi, fait le lien entre la guerre en Ukraine et l'émergence simultanée de ces lois en Géorgie, au Kirghizistan et en Abkhazie : « [Ce sont] *des éléments interconnectés de la grande stratégie russe visant à recoloniser les frontières impériales et à ressusciter l'Empire.* » Le gouvernement géorgien, dirigé dans l'ombre par l'oligarque Bidzina Ivanichvili, balaie ces critiques en répétant que les Etats-Unis ont la même loi, dite « pour l'enregistrement des agents étrangers » (Foreign Agents Registration Act, FARA).

L'Europe est, elle aussi, renvoyée à ses pratiques : en décembre 2023, Bruxelles a proposé une directive controversée sur la *« transparence de la représentation d'intérêts »* pour lutter contre les ingérences étrangères. De quoi *« saper la crédibilité de l'UE »* quand elle dénonce des lois répressives, ont pointé 230 ONG européennes, dont Transparency International. La France elle-même a adopté au Parlement, le 5 juin, une loi pour lutter contre les ingérences étrangères.

Pour autant, comme l'explique l'avocat Ted Jonas, installé à Tbilissi, le contexte et les publics concernés diffèrent fondamentalement. La loi FARA, adoptée en 1938, visait les organisations agissant pour le compte de l'Allemagne nazie et les agents communistes soviétiques, mais pas les alliés des Etats-Unis. Les défenseurs de la loi géorgienne, eux, ciblent les ONG et médias recevant des financements des Etats-Unis et de l'UE, deux alliés et principaux bailleurs de fonds de la Géorgie. La Russie n'est jamais mentionnée. *« Rêve géorgien* [le parti au pouvoir] *a placé les Etats-Unis et l'UE dans la même catégorie que les Etats-Unis ont placé l'Allemagne nazie en 1938 »*, relève Ted Jonas.

La loi géorgienne sur l'influence étrangère est perçue comme une première étape vers une répression massive. Les organisations ne sont d'ailleurs plus les seules à être ciblées. *« Les individus ont déjà été ajoutés au champ d'application* [de la loi] *entre la première lecture et le vote »*, indique Marika Mikiashvili, chercheuse à l'université Alte, à Tbilissi, et membre du parti d'opposition Droa. Pour savoir ce qui attend la Géorgie, affirment les opposants au texte, il suffit de regarder ce qui s'est passé en Russie.

« Je n'ai plus de vie privée »

La première loi sur les « agents de l'étranger » y a été adoptée en 2012, dans la foulée du retour au Kremlin de Vladimir Poutine. Après avoir été contesté dans la rue par des manifestations massives, le président entend alors rétablir le contrôle de l'Etat sur cet embryon de société civile qui lui échappe, et qui est décrit comme *« sous influence étrangère »* – comprendre : occidentale.

A l'époque, le texte est, là aussi, présenté comme le simple pendant de la législation américaine FARA. *« Pourquoi utilisent-ils une telle loi pour se protéger et pourquoi nous ne pourrions pas faire la même chose ? »*, interroge M. Poutine. Le chef du Kremlin ne cessera de répéter que l'initiative ne vise pas à *« interdire quoi que ce soit à qui que ce soit »*.

Le label est d'abord perçu comme infamant : en rappelant la catégorie stalinienne des *« ennemis du peuple »*, il crée dans l'opinion, mais aussi dans l'entourage des personnes désignées, une méfiance, voire un soupçon de danger. Dans la pratique, les « agents de l'étranger » doivent rendre compte de la totalité de leurs revenus et consigner chaque dépense dans des rapports trimestriels. *« Je n'ai plus de vie privée, parce que le camarade major et le ministère de la justice savent tout de moi*, racontait au site *Meduza* la journaliste Lioudmila Savitskaïa, *des tampons que j'achète jusqu'aux personnes avec qui j'ai les moindres transactions. »*

A cela s'ajoute l'obligation de marquer toute publication d'un avertissement exposant le statut d'« agent » de son auteur, 220 caractères qui doivent apparaître sur tout document public – d'un simple tweet jusqu'aux copies d'examen des étudiants. Tout manquement est sanctionné d'une amende, puis de poursuites pénales. Le défaut de marquage sera l'un des critères mis en avant pour obtenir la liquidation, fin 2021, de l'organisation de défense des droits de l'homme Memorial.

Au fil des ans, le champ des interdits n'a cessé de s'élargir. Impossible de travailler pour ou avec l'Etat, d'enseigner, d'organiser un événement « public »… La dernière mesure en date, ajoutée en mai, pousse l'arbitraire à un niveau supérieur : les « agents de l'étranger » ont interdiction de participer à une élection. Soit un bannissement pur et simple de la politique.

> **Depuis décembre 2022, parler à un média étranger, ou à un média lui-même « agent de l'étranger », suffit à devenir une cible en Russie**

Depuis la première législation de 2012, les critères sont devenus si larges que n'importe quelle personnalité un peu exposée peut s'y retrouver. Journalistes, blogueurs, défenseurs des droits de l'homme, opposants politiques, personnalités de la culture, sportifs, avocats, enseignants, historiens, simples militants locaux, écologistes… Tous les vendredis soir, le ministère russe de la justice met à jour sa liste des « agents de l'étranger », où figurent déjà plus de huit cents organisations et individus.

Depuis décembre 2022, la législation ne mentionne même plus un quelconque financement étranger. Peut être inscrit tout individu ou toute organisation *« se trouvant sous influence étrangère sous quelque forme que ce soit »*. Parler à un média étranger, ou à un média lui-même « agent de l'étranger », suffit à devenir une cible. La plupart ne savent d'ailleurs pas ce qui a justifié leur classement : il faut attaquer la décision devant un tribunal pour espérer connaître la motivation retenue par les autorités. Les étrangers eux-mêmes peuvent être désignés « agents de l'étranger ». C'est d'ailleurs en vertu de ce texte que sont détenus la journaliste russo-américaine Alsu Kurmasheva (depuis octobre 2023) et le consultant français en diplomatie Laurent Vinatier (depuis le 6 juin). Selon l'accusation, les deux auraient dû se signaler d'eux-mêmes au ministère de la justice.

Dans l'ambiance paranoïaque et ultrarépressive de la Russie en guerre, être affublé du label « agent de l'étranger » équivaut désormais à porter une cible dans le dos. Un nouvel amendement prévoit d'ores et déjà d'expurger bibliothèques et librairies des livres des « agents de l'étranger ». Parmi les organisations, beaucoup ont fini par être classées « indésirables » ou « extrémistes », ou par être simplement dissoutes, comme l'organisation de surveillance électorale Golos. Le même sort menace aujourd'hui les voix critiques partout où la loi russe a été dupliquée. ■

FAUSTINE VINCENT ET BENOÎT VITKINE

Slovaquie : la purge du pouvoir dans les institutions

Les employés considérés comme gênants sont licenciés par dizaines dans les médias, la justice et la police

BRATISLAVA - *envoyé spécial*

La table basse est installée dans un coin discret du gigantesque hall de la radio publique slovaque RTVS, une impressionnante pyramide inversée construite à l'époque communiste en plein cœur de Bratislava. Une simple bougie, une rose rouge et un ruban blanc sur lequel est inscrit *« derniers adieux »*. *« Portons ce ruban pour soutenir la RTVS telle que nous la connaissons »*, explique le message accroché à ce petit autel improvisé à l'indépendance perdue de la Radio-Télévision slovaque.

« On n'est pas très optimistes, hein ? », lâche Kristina Chrenkova, 35 ans, reporter depuis dix ans au sein du service affaires internationales. *« Nous avons bien essayé de faire quelque chose, mais on doit reconnaître que le destin de notre institution est désormais irréversible »*, regrette avec un air triste cette grande brune à lunettes. Mercredi 26 juin, il ne restait que quelques jours avant que la réforme de l'audiovisuel public slovaque, adoptée par la majorité national-populiste du premier ministre Robert Fico, entre en application, lundi 1er juillet.

Le directeur actuel, qui sera démis sur-le-champ, est déjà en train de faire ses bagages. Son remplaçant sera désigné par un nouveau comité à la main du gouvernement. *« Plusieurs collègues ont déjà commencé à partir, mais moi je n'ai pas de plan B »*, s'inquiète Mme Chrenkova, meneuse du mouvement de protestation contre la réforme, qui a noté que certains membres de la majorité ont déjà donné le nom de journalistes qu'ils rêvent d'écarter. *« Même Orban n'est pas allé aussi vite en Hongrie. »*

Les institutions de ce pays d'Europe centrale qui compte 5,5 millions d'habitants tombent en effet les unes après les autres sous les coups de boutoir du pouvoir. Dans les médias publics mais aussi privés, les ministères, les musées, la justice et la police, les employés et les fonctionnaires gênants sont limogés par dizaines, dans une atmosphère de purge générale qui a profondément transformé le pays en seulement neuf mois.

Guerre culturelle

Revenu au pouvoir en octobre 2023, après avoir passé trois ans dans l'opposition et frôlé la prison dans une affaire de corruption finalement classée sans suite, Robert Fico, 59 ans, ancien communiste devenu social-démocrate puis nationaliste, mène une vaste politique de vengeance contre toute une partie des élites de son pays, avec l'aide de ses alliés du Parti national slovaque (SNS), parti d'extrême droite prorusse et conspirationniste.

La tentative d'assassinat dont il a fait l'objet, mi-mai, n'a fait que renforcer l'aigreur de ce premier ministre qui déteste *« les intellos de Bratislava »*. Dans une vidéo publiée début juin pendant sa convalescence, celui qui a frôlé la mort après s'être fait tirer dessus par un retraité venu d'une petite ville de province a fustigé l'*« opposition frustrée »*, les *« associations financées par l'étranger »* et les *« médias antigouvernementaux codétenus par les structures financières du* [philanthrope américain] *George Soros »* pour leur *« haine et leur agressivité »*, et dont le tireur n'aurait été qu'un *« simple messager »*.

Si la date de son retour en fonctions est toujours incertaine, son gouvernement, qui n'a pas donné suite aux demandes d'entretien du *Monde*, continue de suivre sa feuille de route avec encore plus de vigueur.

« Avant la tentative d'assassinat, il y avait un peu d'espace pour essayer de faire des compromis sur certaines réformes, mais depuis c'est fini », constate Ivana Rumanova, une anthropologue et critique d'art qui a claqué la porte du conseil d'experts chargé de distribuer des subventions publiques aux artistes, à la suite d'une réforme transférant son pouvoir de décision à un comité aux mains de la ministre de la culture, Martina Simkovicova.

Ancienne modératrice d'une chaîne YouTube complotiste, cette admiratrice de la Russie a été nommée à ce poste par le SNS et mène, depuis, la guerre aux *« événements LGBT »*. Un de ses conseillers est allé jusqu'à se demander si la Terre n'était pas plate sur l'un de ces médias en ligne complotistes accueillis à bras ouvert depuis octobre 2023 par des responsables gouvernementaux qui ignorent, en revanche, les journalistes professionnels.

> **« Nous sommes clairement sur la même voie que la Hongrie »**
>
> ZUZANA PETKOVA
> directrice de la Fondation Stoppons la corruption

En quelques mois, la ministre a brutalement licencié toutes les équipes du musée d'art contemporain Kunsthalle, dont les locaux sont toujours vides de tout signe de vie dans le centre-ville, et a écarté la directrice du musée pour enfants pour la remplacer par l'une de ses proches, déclenchant de vastes protestations. *« On est allés dans la rue chaque semaine ou presque, mais on a quand même perdu toutes les batailles »*, constate, dépitée, Mme Rumanova. Sans compter que la tentative d'assassinat a laissé la société slovaque profondément sonnée.

Pour beaucoup d'opposants, cette guerre culturelle menée par l'extrême droite a pour but de détourner l'attention de la véritable obsession de M. Fico : la police et la justice. *« Ils ont déjà écarté une trentaine de policiers de l'agence nationale contre le crime* (NAKA, équivalent du FBI américain) *»*, alerte ainsi Lubomir Danko, l'ancien chef de cette section d'élite, poussé vers la porte en janvier. Ce policier de 46 ans était depuis des mois la cible du pouvoir pour avoir supervisé, dans le passé, l'unité qui a travaillé sur les affaires de corruption les plus sensibles, faisant condamner une quarantaine de proches de M. Fico lorsqu'il était dans l'opposition.

« A mon avis, ils ont besoin d'écarter les personnes compétentes qui pourraient travailler sur les affaires sensibles pour être sûrs que cela ne se reproduise plus », estime cet ancien policier qui a trouvé refuge à la fondation Stoppons la corruption. Cette ONG dénonce inlassablement ces purges, ainsi que la suppression du parquet spécialisé dans la criminalité organisée, une institution honnie par M. Fico. *« Nous sommes clairement sur la même voie que la Hongrie, avec des changements mauvais pour toute la démocratie slovaque »*, fustige sa directrice, Zuzana Petkova, qui constate que *« la seule chose dont ils ont peur, c'est* [la perte des] *fonds européens et la réaction de Bruxelles »*.

Recul démocratique général

Même si la vice-présidente de la Commission européenne chargée de l'Etat de droit, la Tchèque Vera Jourova, a plusieurs fois exprimé sa *« préoccupation »* au sujet de ce qu'une diplomate qualifie d'*« Orban sous stéroïdes »*, et même si elle a réussi à négocier certains compromis avec le gouvernement, Bruxelles n'a pas réussi à stopper le recul démocratique général.

Les services de la Commission estiment que la situation juridique ne permet pas encore de déclencher le mécanisme de conditionnalité sur l'Etat de droit, qui a permis de suspendre 30 milliards d'euros de fonds européens pour la Hongrie, et plaident le fait que la récente loi européenne sur la liberté des médias, qui pourrait permettre de prendre des sanctions contre les atteintes à l'indépendance des médias, ne rentrera en application qu'en août 2025.

A la différence d'Orban, M. Fico sait se montrer flexible à la table du Conseil européen, en ne mettant pas son veto à l'aide à l'Ukraine ou en laissant les usines de son pays produire des armes pour Kiev. Il bénéficie aussi du soutien de sa base électorale, plus rurale et plus âgée, qui a élu son allié Peter Pellegrini à la présidence, en avril. Un public abreuvé du confusionnisme qui prospère sur les réseaux sociaux. Fin juin, l'envoyé spécial du gouvernement *« pour examiner la gestion du Covid-19 »*, un antivax notoire, a ainsi pu expliquer au Parlement qu'*« il n'y a pas eu de pandémie en Slovaquie »*. Lubos Blaha, vice-président du Parlement, a aussi organisé une conférence sur « la paix » à Bratislava en invitant de nombreux prorusses, devant lesquels il a fustigé *« le diktat impérialiste et guerrier américain en cours dans le monde occidental »*. *« Beaucoup de ces gens sont victimes de la désinformation et pensent vraiment que nous ne faisons que mentir »*, se désespère, depuis son bureau, la journaliste Kristina Chrenkova. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

Biden rejette tout retrait après sa prestation désastreuse face à Trump

Malgré la panique qui gagne les rangs démocrates, le chef d'Etat a balayé les spéculations sur son éventuel désengagement de la course à la présidence

WASHINGTON - *correspondant*

Un autre homme. Un sosie revigoré. On ne pouvait être qu'interdit en observant Joe Biden, vendredi 28 juin, s'exprimer devant des militants survoltés à Raleigh (Caroline du Nord). *« Je sais que je ne suis pas un homme jeune, c'est une évidence… »* Des clameurs l'interrompent. *« Je ne marche pas aussi facilement qu'avant. Je ne parle pas aussi aisément qu'avant. Je ne débats pas aussi bien qu'avant. Mais je sais ce que je sais. Je sais comment dire la vérité. Je sais distinguer le bien et le mal. Je sais comment accomplir ce travail. »*

Des mots prononcés d'une voix enfin dégagée et ferme, mais avec seize heures de retard. Des mots absents au moment décisif, la veille, lors du débat télévisé accablant contre Donald Trump. Vendredi, Joe Biden n'avait pas besoin de solliciter sa mémoire, de se concentrer sur les mensonges de son rival, de développer un argumentaire de tête. Il lisait, s'animant grâce à la chaleur du public. Au moment de descendre de l'estrade, le président était accompagné par une chanson de Tom Petty, *I Won't Back Down*, je ne reculerai pas.

Cette séquence était réussie mais son impact demeure très limité, alors que près de 50 millions d'Américains avaient regardé le débat. Elle visait à étouffer le doute qui s'est propagé parmi les experts et dans l'appareil démocrate, depuis jeudi soir, au sujet de la capacité physique et cognitive de Joe Biden à être candidat. La riposte s'organisait sans grande intensité. Les cadres du parti demeuraient mutiques en public, eux-mêmes suspendus à la décision de M. Biden. Les conseillers, eux, assuraient que les électeurs indépendants, au rôle décisif, seraient très froissés par la performance de M Trump et ses mensonges à répétition.

La peur du gouffre

Puis dans l'après-midi, c'est Barack Obama, sur X, qui donnait la ligne de défense. *« Les mauvais soirs de débat, ça arrive. Faites-moi confiance, je le sais. Mais cette élection reste un choix entre quelqu'un qui s'est battu toute sa vie pour les gens ordinaires et quelqu'un préoccupé seulement par lui-même. »* La thèse du mauvais soir paraît décalée et même choquante après le naufrage vécu jeudi par le président. Elle témoigne surtout de la peur du gouffre sous les pieds démocrates, en cas de renoncement de Joe Biden : quelle alternative en si peu de temps, quid des donateurs, comment préserver l'unité du parti avant la convention de Chicago en août ? Ces questions sont complexes mais les solutions existent. Le statu quo, lui, représente un pari monumental, une façon de jouer l'avenir du pays à la roulette, dans un mélange de déni et de vanité.

Cette gestion de crise peut-elle éteindre la panique qui s'est emparée du Parti démocrate, traduite dans les médias par des lamentations anonymes ? Dans un éditorial ravageur et historique, le *New York Times* appelait Joe Biden vendredi soir à se retirer de la course. Le quotidien qualifiait sa candidature d'*« imprudent pari »*, assurant que des alternatives existent. *« Il n'y a pas de raison à ce que le parti* [démocrate] *risque la stabilité et la sécurité du pays en forçant les électeurs à choisir entre les déficiences de M. Trump et celles de M. Biden. »* Face à la dérive républicaine, *« la charge revient au Parti démocrate de placer les intérêts de la nation au-dessus des ambitions d'un seul homme »*. Un nouvel épisode dans les tensions historiques entre Joe Biden et le quotidien new-yorkais.

Une ambiance lugubre s'est installée à gauche, comme un deuil soudain ou une catastrophe naturelle, alors qu'il est impossible de feindre la surprise. Mais les élus et les experts démocrates ont préféré croire depuis 2020 à la capacité historique de Joe Biden à déjouer les pronostics, au lieu de poser les termes d'un débat nécessaire. La Maison Blanche a même trompé l'opinion publique en dissimulant son état réel. Cela continue, en dépit de tout : vendredi, la porte-parole Karine Jean-Pierre invoquait un simple *« rhume »* pour expliquer les absences du président lors du débat. Un camouflage dénoncé par le *New York Times*, d'autant plus grossier pour les électeurs que le président avait promis, pendant sa campagne en 2020, de servir de pont vers la génération suivante du parti.

Chaque matin au réveil, on sait que Joe Biden apprécie le « Morning Joe », émission sur la chaîne MSNBC. Il y est constamment loué et défendu. Vendredi, le présentateur vedette, Joe Scarborough, l'a éreinté, tout en disant l'*« aimer »*. Soulignant que le candidat avait *« manqué les tirs les uns après les autres »* lors du débat, le présentateur s'est interrogé sur la capacité de Joe Biden à être candidat. *« S'il était PDG, et qu'il livrait une performance de ce genre, la moindre société aux Etats-Unis le garderait-elle en place ? »*, demandait Joe Scarborough, décrivant un président *« tragiquement pas à la hauteur de l'événement »*.

Dans un éditorial historique, le « New York Times » appelait, vendredi, Biden à se retirer de la course

Obstination

Au lieu de parler de l'avenir du pays, du danger Trump ou d'expliquer ses accomplissements réels, voilà Joe Biden enfermé dans un seul sujet, celui de sa vulnérabilité. Il n'est pas une victime, mais le premier responsable de cette situation angoissante pour son camp, à un moment de bascule pour l'Amérique. Il s'est obstiné, malgré les risques, à se présenter. Son excellente prestation lors du discours sur l'état de l'Union devant le Congrès, début mars, avait rassuré ses troupes. Il est possible que la dégradation de son état physique et cognitif se soit accélérée au cours des mois qui ont suivi, alors que la machine en vue de sa réélection tournait à plein régime. Les équipes se constituaient, les levées de fonds nécessitaient un engagement sans réserve. Et puis, la politique oblige à croire en soi, intensément, pour que les autres suivent. Joe Biden a sans doute trop succombé à ce principe.

Il y a quatre ans, l'ancien vice-président de Barack Obama s'était posé en vigie de la démocratie américaine. Aujourd'hui, il contribue à la fragiliser, face à un Donald Trump condamné au pénal, inculpé dans trois autres affaires, grand ordonnateur d'une tentative de coup d'Etat multiforme dans la foulée de sa défaite en 2020. Il ne s'agit pas de discuter des mérites – considérables – du mandat du démocrate, mais de ses priorités. Après avoir obtenu le départ de Donald Trump de la Maison Blanche, Joe Biden, 81 ans, lui en facilite l'accès, se laissant même brutaliser sur le perron.

D'autres aussi portent une responsabilité. Quel a été le rôle de Jill Biden, l'épouse du président, attentive et protectrice, enseignante aux mots rares mais tranchants, soutien public indéfectible ? Même interrogation pour les vétérans qui accompagnent Joe Biden de longue date – Anita Dunn, Ron Klain ou Mike Donilon – ainsi que pour sa directrice de campagne, Jen O'Malley Dillon. La préparation du débat leur incombait. Mais qui a poussé en faveur de sa tenue ?

Il est impossible de conduire une campagne présidentielle sous cloche, de plonger le candidat dans la ouate, en déléguant à d'autres comme la vice-présidente Kamala Harris le soin de labourer le terrain. Mais pourquoi avoir accepté le principe même d'une confrontation télévisée avec Donald Trump, offrant ainsi à ce dernier une formidable occasion de retrouver une notabilité ?

Le dernier niveau de responsabilité concerne le Parti démocrate. La discipline qui y règne depuis 2020 finit par se retourner contre lui. Face à la menace existentielle que Trump représente pour la démocratie américaine, personne n'a voulu apparaître comme un agent de division interne, ni être accusé de déloyauté. Or, Joe Biden, jeudi, n'a pas passé la barre minimale attendue par ceux qui exècrent ou redoutent Trump. Celle d'un homme d'Etat maîtrisant son sujet, son esprit et sa parole. Sans mauvais jours. ■

PIOTR SMOLAR

Jill Biden, une First Lady très politique, protectrice du président et de son clan

L'épouse du locataire de la Maison Blanche, qui l'avait encouragé à se porter candidat une seconde fois, a pris sa défense après le débat raté

NEW YORK - *correspondant*

Un silence interminable, pas un regard, pas une poignée de main, le direct a tardé à être coupé jeudi 27 juin sur CNN à l'issue du débat entre les deux candidats à la présidentielle américaine, Donald Trump et Joe Biden. Puis Jill Biden, la femme du président démocrate, est arrivée sur le podium, pendant que M. Trump s'esquivait. Elle a aidé son mari à descendre quelques marches. Quelques instants après, Mme Biden l'a félicité lors d'un bref meeting avec des militants démocrates. *« Joe, tu as fait un boulot super, tu as répondu à toutes les questions. Tu connaissais tous les faits. Qu'a fait Trump ? Mentir »*, a lancé à la foule Mme Biden, dont la vitalité ne fait que rendre la faiblesse de son époux plus criante.

Ces images devenues virales ont révélé le rôle central de la First Lady, 73 ans, dans la campagne présidentielle après le débat calamiteux de Joe Biden, âgé de 81 ans. *« Qui est le commandant en chef ? »*, surnom du président des Etats-Unis, a demandé sur X le républicain Chip Roy, élu du Texas à la Chambre des représentants. *« Je n'ai aucun respect pour Jill Biden. Encourager son mari à se ridiculiser ainsi n'est pas de l'amour »*, a renchéri Lisa Boothe, contributrice de Fox News. A gauche, on appelle la First Lady à prendre ses responsabilités et à faire renoncer son mari. *« Faites venir Jill. Il est temps de passer à la partie pénible du mariage, celle où soutenir votre conjoint signifie lui dire des choses très, très dures »*, écrit la chroniqueuse du *Washington Post* Monica Hess.

S'il n'est pas possible de connaître les échanges privés du couple, il est clair que Jill Biden joue un rôle majeur dans la famille et les choix politiques de son mari. Elle est la seconde femme de M. Biden, qui avait perdu sa première épouse et leur petite fille dans un accident de voiture en 1972. Ils se sont mariés en 1976 et c'est elle qui a éduqué les deux fils de M. Biden, Beau et Hunter. L'aîné, Beau, fils modèle, ancien combattant en Irak, décédé d'un cancer du cerveau en 2015. Le cadet, Hunter, fils prodigue, qui a sombré dans la drogue et l'affairisme, condamné le 11 juin pour port d'arme illégal. *« Jill est arrivée à un moment vraiment important et a permis à ma famille de se reconstituer. Elle est le ciment qui a maintenu notre famille ensemble »*, avait déclaré Joe Biden en 2021.

« La seule personne possible »

« Tu l'aimeras, Joe. Elle n'aime pas la politique », avait dit Frank, le frère de Joe Biden, en l'encourageant à rencontrer Jill. En réalité, Jill fut de tous ses combats politiques. Sceptique sur la première candidature de 1988, elle avait poussé son mari à se présenter en 2008 puis à accepter le poste de vice-président proposé par Barack Obama que M. Biden avait dans un premier temps décliné. En 2016, la mort de Beau traumatisa la famille et fit renoncer Joe. *« J'avais prévu de me présenter avant que Beau ne tombe malade »*, se résigna M. Biden. Jill en perdit temporairement la foi chrétienne, mais pas celle en son mari. *« Joe aurait fait un très bon président. Peut-être que l'Amérique a manqué une occasion »*, regrettait-elle dès avril 2016 sur NBC.

Ce sera partie remise en 2020. Depuis des mois, cette professeure d'anglais qui se fait appeler « Dr » est devenue la protectrice du clan. C'est elle qui a interrompu son voyage aux côtés de Joe Biden en France, entre cérémonies du débarquement en Normandie et visite d'Etat, pour faire un aller-retour au procès de Hunter Biden. Elle qui a pris la parole, avant son mari, mi-juin, à la Maison Blanche, pour célébrer l'octroi de permis de travail à de jeunes migrants arrivés clandestinement sur le sol américain. Mme Biden s'inscrit dans les pas de la femme du président Jimmy Carter (1977-1981), Rosalynn, profondément politique et très proche de son époux. Furieuse des attaques de Trump contre sa famille, Jill déclarait à la veille du débat qu'il deviendrait un *« dictateur dès le premier jour »* s'il était réélu.

Depuis des mois, elle pousse en public la seconde candidature de son mari. *« Joe n'est pas seulement la personne idéale pour ce poste. C'est la seule personne possible »*, déclarait-elle en décembre 2023. Elle riposte à chaque attaque sur son âge. Après la publication du rapport du procureur spécial Robert Hur, qui avait déclaré en février que M. Biden était trop vieux pour affronter un procès sur ses archives secrètes, elle avait jugé qu'il contenait *« des attaques politiques inexactes et personnelles contre Joe »*. La veille du débat de jeudi à Atlanta, elle avait remercié des donateurs démocrates : *« Nous ne pouvons pas nous arrêter maintenant. Nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. »* Vendredi midi, elle persistait dans une vidéo : *« Nous pouvons finir le job. »* ■

« Nous ne pouvons pas nous arrêter maintenant »
JILL BIDEN

ARNAUD LEPARMENTIER

Iran : un scrutin présidentiel sans illusion

Le candidat réformateur est arrivé en tête du premier tour, marqué par une abstention de 60 %, signe du désenchantement des électeurs



Lors d'un meeting de campagne de Masoud Pezeshkian à l'élection présidentielle iranienne, à Téhéran, le 23 juin. VAHID SALEMI/AP

Un second tour de scrutin sera nécessaire en Iran pour désigner le successeur du président Ebrahim Raïssi, mort le 19 mai dans un accident d'hélicoptère. Le vote, prévu le 5 juillet, devra départager le candidat réformateur Masoud Pezeshkian et l'ultraconservateur Saïd Jalili, arrivés en tête du premier tour organisé vendredi 28 juin. L'abstention, qui a atteint un niveau record, est la grande gagnante, à ce jour, de la consultation.

Les derniers résultats annoncés par le ministère de l'intérieur, portant sur 19 millions de votes sur un total de 26 millions, et une participation de 40 %, témoignent de l'impuissance du camp réformateur qui n'a pas pu mobiliser les indécis et même une partie de ses électeurs traditionnels. Masoud Pezeshkian a pu obtenir 44 % des votes, contre 38 %, pour M. Jalili.

La campagne électorale de Masoud Pezeshkian, ex-député et exministre de la santé sous le président réformateur Mohammad Khatami (1997-2005), a été atone. Le candidat n'a franchi aucune ligne rouge lors de ses prises de parole, répétant sans cesse sa loyauté absolue envers le Guide suprême, Ali Khamenei, la plus grande autorité du pays et le plus grand obstacle dressé sur la voie de tout changement en Iran.

« Dès le jour où je me suis inscrit [comme candidat à la présidentielle], *j'ai dit que je poursuivrais les politiques du Guide suprême »*, a-t-il répété. Même sa décision de nommer comme conseiller diplomatique Mohammad Javad Zarif, ancien chef de la diplomatie iranienne (2013-2021) et architecte de l'accord sur le dossier nucléaire, en 2015, n'a pas convaincu la base électorale réformatrice de sa capacité à changer la donne en Iran. Le « deal » nucléaire est caduc depuis que les Etats-Unis en sont unilatéralement sortis, sous la présidence de Donald Trump, en 2018. Les sanctions américaines, réimposées depuis, étouffent l'économie iranienne, qui souffre en outre d'une mauvaise gestion et d'une corruption endémique.

Le traumatisme de la répression

Parmi la masse des abstentionnistes, ils sont nombreux à considérer que le président ne fait pas le poids face au Guide suprême, maître de la répression qui peut s'abattre à tout moment sur toute voix dissonante. Ils en ont fait l'expérience, notamment en novembre 2019 sous la présidence d'Hassan Rohani, présenté comme un modéré. Au moins 305 manifestants avaient été tués pour avoir protesté contre la hausse du prix du carburant et le blocage du système politique iranien. Internet avait été coupé dans le pays pendant une dizaine de jours. Des membres de l'entourage de Masoud Pezeshkian, qui occupaient des postes de responsabilité en 2019, ont tenté de se défendre de toute complicité dans cette répression, sans convaincre, semble-t-il.

Trois ans plus tard, en septembre 2022, l'Iran a été traversé par une vague de contestation, inédite dans son étendue et sa longévité. La mort de la jeune Mahsa (Jina) Amini, en garde à vue pour une apparence jugée *« insuffisamment islamique »* a fait descendre dans les rues des Iraniens de toutes les classes économiques et sociales, partout dans le pays. Environ 500 personnes ont été tuées. Au moins huit Iraniens ont été exécutés en lien avec les manifestations. Des centaines de journalistes, opposants, artistes, avocats et étudiants sont interdits aujourd'hui de sortie du territoire, ont été licenciés de leur travail, voire condamnés à de peines de prison lourdes.

La police des mœurs, à l'origine de la mort de Mahsa Amini, reste très présente. Elle continue à interpeller, parfois de manière violente, les femmes qui ne sont pas *« assez couvertes »* à ses yeux. Sur ce point, M. Pezeshkian n'a pas pu convaincre que son élection puisse faire diminuer les pressions sur les femmes, qui semblent être très nombreuses parmi les abstentionnistes. Outre les doutes sur la capacité d'un réformateur à infléchir la répression, les promesses d'une amélioration des conditions de vie faite par Masoud Pezeshkian ne semblent pas avoir retenu l'attention des électeurs.

Certaines figures connues du camp réformateur ont également boycotté le scrutin, dont Mir Hossein Moussavi, l'un des leaders du « mouvement vert », né après la réélection jugée frauduleuse de l'ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad, en 2009. Assigné à résidence depuis 2011 avec son épouse, Zahra Rahnavard, Mir Hossein Moussavi n'a pas accepté l'urne que les autorités avaient transportée à la porte de son domicile à Téhéran. De nombreux prisonniers politiques, dont la lauréate du prix Nobel de la paix Narges Mohammadi, derrière les barreaux dans la prison d'Evin, dans le nord de Téhéran, ont aussi annoncé leur refus de participer à un *« simulacre »* d'élection.

Autre enseignement de ce scrutin : l'impossibilité des conservateurs de se réunir derrière un candidat. Outre Saïd Jalili, deux autres candidats de l'aile dure étaient en lice : l'ex-maire de Téhéran, Mohammad Bagher Ghalibaf, ainsi que l'ex-ministre du renseignement, Mostafa Pourmohammadi.

> **La campagne du réformateur Pezeshkian a été atone, celui-ci répétant sans cesse sa loyauté au Guide suprême**

Homme rigide, dit « révolutionnaire », Saïd Jalili, qui arrive en deuxième position, plaide pour la fermeté face à l'Occident sur les dossiers du nucléaire et de la politique régionale, répétant l'un des leitmotivs de l'aile dure du régime ces dernières années : la nécessité pour l'Iran de renforcer ses liens avec la Russie et la Chine. Alors que d'autres candidats ont envoyé leur fille sur les plateaux de télévision pour parler de leur propre attachement aux droits des femmes, Saïd Jalili, lui, a préféré faire appel à l'un de ses conseillers hommes.

De son côté, le chef du Parlement, Mohammad Bagher Ghalibaf, plusieurs fois candidat malheureux à d'autres présidentielles, semble aujourd'hui payer les multiples accusations de corruption financière et d'abus du pouvoir dont son entourage et lui-même font l'objet. Présenté comme un technocrate par ses adeptes, cet ancien membre des gardiens de la révolution, l'armée idéologique du pays et l'une des plus grandes forces économique et politique du pays, bénéficiait pourtant du soutien d'un grand nombre d'élites politiques en Iran.

A moins d'un fort regain de mobilisation des électeurs, subitement convaincus de la nécessité de *« choisir entre un mauvais* [candidat] *et le pire »*, comme il est traditionnellement dit en Iran, les reports de voix devraient profiter à Saïd Jalili, pressenti comme le prochain président. ■

GHAZAL GOLSHIRI ET MADJID ZERROUKY

Londres opposé à un mandat d'arrêt de la CPI contre Nétanyahou

Le Royaume-Uni soutient que cette mesure, en cours d'examen par les juges de la Cour pénale internationale, violerait les accords d'Oslo

LA HAYE - *correspondance*

Les accords d'Oslo pourraient-ils empêcher la Cour pénale internationale (CPI) d'émettre des mandats d'arrêt contre Benyamin Nétanyahou et Yoav Gallant ? C'est ce qu'affirme le Royaume-Uni dans une requête adressée aux juges de la chambre préliminaire. Ces magistrats sont chargés de valider les mandats demandés le 20 mai par le procureur Karim Khan contre le premier ministre israélien et son ministre de la défense, pour des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre commis à Gaza depuis le 8 octobre 2023.

Trois semaines plus tard, dans un document déposé le 10 juin devant la Cour et rendu public jeudi 27 juin, le Royaume-Uni a demandé à intervenir dans la procédure, en qualité d'*amicus curiae* (« ami de la cour »). Les *amicus* sont censés éclairer les juges sur un point factuel ou juridique d'une affaire. Dans le cas présent, le Royaume-Uni affirme qu'émettre des mandats d'arrêt contre MM. Nétanyahou et Gallant violerait les accords d'Oslo. Jeudi soir, les juges ont autorisé Londres à présenter un mémoire d'ici au 12 juillet.

Assiste-t-on à des manœuvres destinées à gagner du temps ? Les juges ont en tout cas limité à dix pages la taille du mémoire – c'est peu – et invité ceux qui voudraient emboîter le pas aux Britanniques à le faire savoir d'ici au 12 juillet *« pour limiter l'impact »* de la demande britannique sur *« la célérité du stade actuel de la procédure »*.

Intervenir en dernier recours

Selon la conseillère juridique du Foreign Office, Sally Langrish, *« les accords d'Oslo disent clairement que la Palestine n'a pas de juridiction pénale »* sur les ressortissants israéliens et que, de ce fait, la Palestine ne peut pas *« déléguer à la Cour sa compétence pénale »*. La question était déjà sur la table des juges qui, lors de l'examen des demandes de mandats, doivent aussi se prononcer sur la compétence de la Cour.

L'annonce du procureur Karim Khan, le 20 mai, n'a pas été accueillie avec enthousiasme du côté des alliés d'Israël, notamment occidentaux. Le 6 juin, répondant aux questions de journalistes de France 2 sur ce sujet, le président Emmanuel Macron avait d'abord rappelé que *« les mandats ne sont pas encore émis »*, et assuré que *« tout cela prendra*[it] *du temps »*.

Puis, rappelant qu'Israël doit respecter les règles de la guerre, le chef de l'Etat a assuré que si le mandat était délivré, il continuerait *« d'appeler, de voir, de travailler avec le premier ministre Nétanyahou aussi longtemps qu'il sera premier ministre d'Israël, parce que c'est indispensable »*. Le ministère des affaires étrangères français, de son côté, avait salué l'initiative du procureur, tout en rappelant que la Cour se prononcerait *« en tenant compte du principe de complémentarité et de l'action possible des juridictions israéliennes »*. La Cour n'intervient qu'en dernier recours, lorsqu'un Etat ne peut ou ne veut juger sur son sol pour des raisons logistiques ou politiques.

L'initiative britannique risque de ralentir un peu plus l'examen des demandes de mandats d'arrêt. D'autant plus si d'autres Etats s'engouffrent dans la brèche qu'ils ont ouverte. Lors d'une procédure similaire en 2020, quarante-deux Etats, ONG et professeurs de droit international avaient plaidé. Israël, qui ne reconnaît pas la Cour, n'avait pas participé, mais de nombreux cabinets avaient défendu ses positions. Benyamin Nétanyahou devrait donc pouvoir répondre à l'invitation du Congrès le 24 juillet à Washington sans grandes inquiétudes concernant la CPI. D'autant que les Etats-Unis ne sont pas membres de la Cour et n'ont aucune obligation de coopérer avec elle.

> **A La Haye, l'inquiétude gagne, même si 93 des 124 Etats membres ont adopté une déclaration de soutien à la Cour**

Aux Etats-Unis justement, la Chambre des représentants a adopté le 5 juin un projet de loi *« contre la Cour illégitime »*, promettant des sanctions à la Cour, à son personnel et à ceux qui coopèrent avec elle. Le texte doit encore être examiné par le Sénat à une date qui n'a pas encore été fixée. Le président américain avait jugé *« scandaleuse »* la demande du procureur pour des mandats d'arrêt. Cent vingt et une organisations de défense des droits de l'homme ont adressé une lettre ouverte à Joe Biden fin mai, lui demandant au contraire de soutenir la CPI. Et s'il a déclaré qu'il ne soutenait pas l'initiative des élus du Congrès, il n'est pas certain qu'il y mette son veto.

Menaces et intimidations

A La Haye, l'inquiétude gagne, même si 93 des 124 Etats membres ont adopté une déclaration de soutien à la Cour. Les sanctions émises en 2018 par l'administration Trump contre la procureure Fatou Bensouda, prédécesseure de Karim Khan, sont dans toutes les têtes, et l'approche de l'élection américaine de novembre n'a rien pour rassurer. Les Pays-Bas, où siège la CPI, avaient mis en place des procédés pour atténuer les effets financiers d'éventuelles sanctions contre l'institution elle-même. Mais l'installation d'un nouveau gouvernement populiste et conservateur le 2 juillet suscite des interrogations.

D'autant que l'engagement des Pays-Bas envers la Cour a été mis en question par plusieurs députés, après les révélations récentes du *Guardian* et du média israélien *Magazine +972* sur la machine mêlant espionnage, menaces et intimidations, mise en place depuis des années par Israël pour contrer la Cour. Interrogé par la députée travailliste néerlandaise Kati Piri, le ministère des affaires étrangères a indiqué jeudi que *« l'ambassadeur israélien a été invité à faire un rapport »*, et que *« les préoccupations néerlandaises concernant ces reportages ont été transmises »*. Pour le reste, le gouvernement dit rejeter *« toutes ingérences étrangères »*, quelles qu'elles soient.

Les juges de La Haye doivent aussi statuer sur les mandats d'arrêt demandés contre trois hauts responsables politique et militaire du Hamas, Ismaïl Haniyeh, Mohammed Deif, et Yahya Sinouar. Dans un mémoire daté du 20 juin et envoyé au procureur Karim Khan, dont *Le Monde* a pris connaissance, le Hamas *« conteste vigoureusement »* les accusations. Le document affirme que le Hamas a agi *« selon les principes du droit international humanitaire, et dans le droit à la légitime défense armée, qui est la conséquence directe de l'occupation militaire »*. Il reproche au procureur de *« faire la confusion entre la victime et le bourreau »*. Le Hamas assure toutefois dans son mémoire qu'il coopérera avec la Cour. ■

STÉPHANIE MAUPAS

Une adresse pour tous, un défi pour les maires

Les communes de moins de 2000 habitants doivent maintenant nommer et numéroter leurs voies

Changer d'adresse sans déménager. De nombreux Français doivent s'y attendre dans les mois à venir. Une loi votée en 2022 oblige en effet les maires des communes de moins de 2000 habitants à attribuer une adresse à chacun d'eux. Or, 1,6 million de foyers n'ont toujours pas d'adresse précise. Officiellement, les élus avaient jusqu'au 1er juin pour se mettre en conformité avec cette loi. A ce stade, seules 21087 d'entre eux l'ont fait, soit 60 % des communes. Martine Jolly, maire sans étiquette de Courcy (Marne, 1300 habitants), fait partie des retardataires. *« On n'a pas encore commencé »*, explique-t-elle, très étonnée en apprenant que le 1er juin était la date d'arrivée, pas de départ. *« Bon, on va être un peu en retard*, conclut-elle. *Mais je ne pense pas qu'on va nous guillotiner sur la place publique... »*

Mme Jolly, il est vrai, redoute de se lancer dans ce chantier *« extrêmement compliqué »*, *« en plus de tout le reste »*, rappelle-t-elle : *« S'il faut changer cinq adresses, ce sera la guerre. Cinq cents, vous imaginez...*, soupire-t-elle. *Je ne vais pas m'affoler. On n'est pas à une semaine près. On va déjà payer un état des lieux, et on prendra des décisions. »* Aucune sanction n'est prévue pour les communes ayant raté le coche du 1er juin.

Pour les édiles, la tâche est souvent épineuse et politiquement sensible. Même si l'objectif de la réforme ne pose pas de problème. La commune de Saint-Jean-d'Heurs (Puy-de-Dôme, 700 habitants) s'en était rendu compte avant la loi de 2022. *« C'était frappant*, raconte le maire, Bernard Frasiak (divers gauche). *On avait une caserne de pompiers ici, qui connaissait donc bien les lieux. Elle a aujourd'hui fermé ; les secours viennent des environs, et ils ne connaissent pas bien la commune. »* Or, indiquait récemment Eric Brocardi, porte-parole de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers dans *Le Parisien*, *« une minute de gagnée sur l'arrivée des secours, c'est 10 % de chances supplémentaires de survie lors d'un malaise cardiaque »*.

Alors, quand dans *« certains lieux-dits sans adresse on a dix ou quinze maisons »*, rappelle la maire sans étiquette de Plouezoc'h (Finistère), Brigitte Mel, les minutes passent vite... Pour Mme Mel, la sécurité de ses concitoyens est un enjeu décisif. Et puis *« c'est obligatoire pour la fibre »*, assure-t-elle. Et chacun souligne la part déterminante que prennent aujourd'hui les livraisons à domicile.



Un habitant de Plouezoc'h (Finistère) pose sa nouvelle plaque de numérotation d'adresse, le 15 février. LIONEL LE SAUX/MAXPPP.

Passer aux travaux pratiques est une autre affaire. Saint-Jean-d'Heurs avait pris de l'avance. Tout était à faire : dans ce bourg, éclaté en une vingtaine de lieux-dits, il n'y avait aucune rue portant un nom. *« On partait de zéro et on avait toute liberté pour choisir un thème »*, note Bernard Frasiak. Ce fut la musique. Route Mozart, route Elvis-Presley, place Rouget-de-Lisle, rue Johnny-Hallyday, rue Madonna, impasse McSolaar, etc. Une *« petite commission »* a fait une liste, et les élus ont fait du porte-à-porte pour sonder les 250 familles du bourg. *« Certains ont regretté que l'on ait fait une croix sur les personnalités locales »*, admet le maire. Mais, globalement, la population a *« très largement »* approuvé le choix, assure-t-il, et le conseil municipal a voté le nouvel adressage.

Cela fut plus conflictuel à Passavant-sur-Layon (Maine-et-Loire). Le maire, Pascal Bertrand (sans étiquette), a supprimé une douzaine de lieux-dits. Colère des habitants, poussant le conseil municipal à la démission, en juin 2023. La nouvelle équipe a promis de rétablir les panneaux. *« Si les lieux-dits disparaissent, c'est une partie de notre histoire qu'on supprime »*, pestaient des habitants dans *Ouest-France*, quelques mois auparavant.

> **« C'est le patrimoine immatériel de la Bretagne qui est en jeu »**
> YVON OLLIVIER
> président de l'association Koun Breizh

En Bretagne, le sujet est particulièrement sensible. Plusieurs collectifs se sont montés pour défendre les lieux-dits portant un nom breton. Quand La Poste est venue à Plounéour-Ménez (Finistère, 1300 habitants), le maire, Sébastien Marie (Union démocratique bretonne, parti autonomiste de gauche), a été ferme : *« On ne change pas un iota de nos noms. »* Dans sa commune, la population est éparpillée dans 95 lieux-dits. *« Tous les noms sont bretons, et parfois depuis mille ans »*, indique le maire. La toponymie bretonne a été respectée pour tous. *« Il n'y a même pas de "rue de", juste le nom du lieu-dit et un numéro. C'est un acte de résistance »*, explique-t-il.

« Il y a des pressions »

L'enjeu est éminemment politique, insiste le président de l'association de défense du patrimoine breton Koun Breizh, Yvon Ollivier, qui parle de *« déculturation »* : *« C'est le patrimoine immatériel de la Bretagne qui est en jeu. Quand on sait qui on est, on s'ouvre aux autres, et on n'est moins tenté par les extrêmes. »* Plusieurs collectifs se sont mobilisés pour s'opposer à la *« débretonisation »* des communes, comme le dit M. Ollivier, qui explique avoir saisi l'Unesco. Il reproche à La Poste, souvent sollicitée par les maires pour les aider, de *« proposer une liste de noms stupides, tel la "rue des Alouettes", pour remplacer le nom de lieux-dits à l'appellation parfois millénaire, ancrée sur un territoire. Il y a des pressions. On dit aux maires que le breton, c'est trop compliqué, et on les menace de ne pas leur mettre la fibre »*.

La Poste conteste. *« Les langues régionales, comme le breton, ont tout à fait leur place dans les adresses »*, explique son service de presse, précisant que *« c'est le type de voie qui doit être en français »*. Par ailleurs, *« le choix final des nouvelles adresses relève de la compétence de la commune »*, La Poste ne faisant que des *« préconisations »*.

Peu à peu, la pression monte sur ceux qui, comme le dit Sébastien Marie, *« ont massacré toute l'histoire de leur commune en une séance de conseil municipal »*. La maire de Plouezoc'h, Brigitte Mel, a dû faire face à ces accusations. Une pétition a été lancée en ligne. Les auteurs s'inquiètent de ce qu'*« une partie du patrimoine toponymique de la commune risque de disparaître »*, affirmant que l'adressage a effacé ou dénaturé de nombreux lieux-dits du village.

« Quand il a fallu créer des noms, on a gardé le breton. On n'a rien francisé, répond Mme Mel. *Et les panneaux des lieux-dits sont toujours là. Chacun peut en mettre le nom sur son adresse. »* Elle confie avoir trouvé *« dure »* cette contestation. *« La langue bretonne, j'y tiens »*, justifie-t-elle. Etre sanctionnée en 2026 n'est pas un sujet pour elle : *« J'aurai 70 ans, je ne me représenterai pas. »* ■

BENOÎT FLOC'H

Condamné à de la prison ferme, Boutonnat démissionne du CNC

Le président du Centre national du cinéma a été reconnu coupable d'une agression sexuelle commise sur son filleul en août 2020

Entre les deux versions d'une même nuit dans une villa avec piscine sur une île grecque en août 2020, les juges du tribunal correctionnel de Nanterre ont choisi. Vendredi 28 juin, ils ont déclaré Dominique Boutonnat coupable d'agression sexuelle sur son filleul et l'ont condamné à trois ans d'emprisonnement, dont un an ferme, à effectuer sous bracelet électronique. Ils ont également prononcé la peine complémentaire de cinq ans d'inéligibilité.

Des dix heures d'audience consacrées à cette affaire vendredi 14 juin, seules les déclarations du plaignant, âgé de 21 ans au moment des faits, sont apparues *« authentiques »* aux yeux des juges. Elles *« reflètent une véritable cohérence »* et sont *« confortées par son attitude, ses révélations, sa posture et les éléments de personnalité connus »*, affirment-ils. A contrario, celles de son parrain, le président du Centre national du cinéma (CNC), ne reconnaissant que des *« baisers consentis »* dans la confusion d'une fin de nuit lourdement alcoolisée, *« ne sont absolument pas raisonnables et témoignent de son incapacité à assumer ses actes »*, selon les juges.

Dans la motivation de leur décision, ils martèlent leur certitude à grand renfort de qualificatifs. *« Inaudibles »*, ses justifications *« pour se dédouaner de tout comportement d'agression sexuelle »*, en se revendiquant comme *« non homosexuel »*. De tels propos, observe le tribunal, *« témoignent d'une vision qui ne peut être retenue, une pulsion sexuelle pouvant par nature dépasser l'orientation habituellement connue du sujet »*. *« Très contestable »*, le refus du prévenu de se soumettre à *« toute mesure d'expertise pour éviter de voir sa vie sexuelle être rapportée dans les médias »*. *« A l'évidence dégradant et humiliant »*, le fait d'avoir *« laissé entendre »* que le jeune homme, qui lui avait confié son homosexualité, *« était amoureux de lui »*.

Accablante encore aux yeux des juges, l'insistance de Dominique Boutonnat à demander à son filleul de ne rien révéler, dans laquelle ils voient la preuve *« du caractère malsain et imposé de ce qui s'est déroulé »*. *« Rien dans l'attitude de Dominique Boutonnat ne permet à ce jour de donner du crédit à son récit des faits »*, conclut la motivation de la décision.

Nouvelle charge

Pour justifier la peine prononcée, plus sévère que les trois ans d'emprisonnement intégralement assortis du sursis requis, les juges sonnent une nouvelle charge : *« Une peine d'avertissement ne saurait suffire car il y a eu atteinte à l'intégrité d'autrui dans un contexte de toute-puissance et avec manifestement le sentiment que sa position en qualité d'ami indéfectible de la famille et de parrain pourrait lui permettre de ne pas être rattrapé par la justice. » « Il s'agit d'actes très avancés d'atteintes sexuelles, émanant du parrain du plaignant envers lequel il avait non seulement confiance mais pour lequel il éprouvait une profonde affection et une admiration qui transparaît de ses propos, ce qui rend le traumatisme nécessairement plus* [grave]. *»*

« Au regard du traumatisme subi, des conditions dans lesquelles ces faits se sont déroulés, des suites apportées et du fort dénigrement dont la victime a pu faire l'objet, qui n'a pu qu'aggraver son traumatisme », le plaignant se voit allouer 10000 euros de préjudice.

Dès l'annonce du jugement, dont il a fait appel, Dominique Boutonnat a envoyé un message aux salariés du CNC pour leur expliquer qu'il avait, après en avoir averti la ministre de la culture, Rachida Dati, *« décidé de cesser l'exercice de* [ses] *fonctions »* à compter du vendredi 28 juin, *« pour ne pas porter préjudice, ne serait-ce qu'en termes d'image, à l'institution dont le président de la République* [lui] *a confié la responsabilité »*. L'intérim a été confié au directeur général délégué, Olivier Henrard.

Avant le dernier festival de Cannes, l'actrice Judith Godrèche, figure de proue de #metoo, avait demandé la démission du patron du CNC, en en faisant une *« question de symbole »*. C'est paradoxalement sous la direction de Dominique Boutonnat que les obligations de prévention visant à lutter contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels ont été mises en place dans le septième art. ■

PASCALE ROBERT-DIARD ET NICOLE VULSER

Le Monde
DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1ER JUILLET 2024

Narcotrafic : dans les coulisses du combat judiciaire

Les remises en liberté sur des points de procédure tendent les relations entre avocats et magistrats

MARSEILLE - *correspondant,*

«*Les délinquants paient très cher une défense qui ne va pas se battre sur le fond du dossier mais sur la procédure avec, en ligne de mire, la détention.*» Devant la commission d'enquête sénatoriale sur le narcotrafic, Isabelle Couderc, juge d'instruction à la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Marseille, avait, en mars, dénoncé des pratiques que les sénateurs vont analyser comme «*l'emploi de stratagèmes par une minorité d'avocats de la défense qui suscitent délibérément des irrégularités de procédure via le recours à divers procédés déloyaux*». Les avocats pénalistes, piqués au vif, ont vivement réagi. Mais la commission d'enquête, présidée par le sénateur (Saône-et-Loire, Parti socialiste) Jérôme Durain, a imposé les réflexions sur la procédure pénale comme l'un des axes à emprunter dans la lutte contre le narcotrafic.

Une poignée de ces avocats tenaces et pointilleux est particulièrement visée par les magistrats et les auteurs du rapport rendu public le 14 mai. Figure de ces dynamiteurs d'audience, Me Thomas Bidnic s'est présenté au tribunal de Paris, vendredi 28 juin avec, en guise de bâton de TNT, son vieux code de procédure pénale hérissé de marque-pages. Il manquait pourtant dans le box vitré son client, Samir Ider, au moment où l'avocat commença sa plaidoirie dans une affaire de trafics de drogues et d'armes de la banlieue nord de Paris. Ils avaient déjà, en quelque sorte, gagné la partie. Il n'était pas question de cocaïne ou de gros calibre, mais d'un interstice procédural dans lequel l'avocat avait su s'infiltrer.

La veille, en effet, Me Bidnic jouait sur un autre terrain. Dans l'étuve d'une salle au parquet grinçant de la cour d'appel de Paris, alors que le procès en correctionnelle suivait son cours, il plaidait pour la remise en liberté immédiate de son client, en soulignant une erreur de forme du tribunal relative à sa détention provisoire. La chambre des appels correctionnels a validé la remise en liberté de M. Ider, après plus de trois ans de détention provisoire dans cette affaire. Une décision qui a permis, vendredi vers 2 heures du matin, d'ouvrir la porte de la prison de Fresnes (Val-de-Marne) pour faire libérer le prévenu. Il a été condamné, en son absence, dans la soirée de ce même jour, à quinze ans d'emprisonnement.

Les questions – et les tensions – liées à la procédure pénale touchent aussi particulièrement le tribunal judiciaire de Marseille, et donc la cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), où le procureur général Franck Rastoul a mis en place, mi-mai, une «cellule d'analyse procédurale» qui se réunira en urgence dès l'instant où une remise en liberté est prononcée sur un vice de procédure.

La cour d'appel d'Aix-en-Provence a mis en place, mi-mai, une «cellule d'analyse procédurale»

«Contradictoire et loyauté»

Trois cas de figure sont envisagés. Un problème organisationnel, par exemple l'usage d'une boîte mail nominative et non pas fonctionnelle. «*Cela, on le règle*», assure le magistrat. Une analyse juridique pointue conduisant ou non à un pourvoi en cassation. Et une analyse du contexte. «*Vu la force de frappe financière que représente le narcotrafic et sa volonté d'infiltrer tous les milieux, lorsqu'on est confronté à un accident procédural, il faut s'interroger sur d'éventuelles tentatives de corruption pouvant concerner tous les personnels sans exclusive ayant été conduits à traiter la procédure, dans tous les services, pénitentiaire et judiciaire.*»

«*La procédure pénale,* estime le procureur général, *ne peut être utilisée à la seule fin de blocage du cours de la justice ou d'obtention d'une remise en liberté fondée, non pas sur un vice de procédure préexistant, mais sur un vice créé de manière artificielle et déloyale.*»

Le parquet général se défend de vouloir croiser le fer avec des avocats légitimement arc-boutés sur les droits de la défense. «*Le contradictoire et la loyauté sont les valeurs essentielles et communes à tous les acteurs judiciaires, magistrats et avocats. Les fouler, c'est saper la justice elle-même avec le risque, demain, d'un écroulement fonctionnel et pire encore de ses principes fondateurs*», explique M. Rastoul.

Cette cellule n'a pas tardé à travailler sur le cas de deux hommes que les policiers estiment appartenir au «*haut du spectre*» du narcotrafic. L'un, un Marseillais de 37 ans, est mis en examen pour trois règlements de comptes ayant causé la mort de quatre hommes sur fond de guerre de stupéfiants. L'autre, un Dijonnais âgé de 45 ans, au lourd passé judiciaire, est soupçonné d'être un «*donneur d'ordre*» dans l'importation de plusieurs centaines de kilos de cocaïne depuis la Belgique à destination des villes du sud de la France.

Tous les deux, en dépit d'un palmarès qui leur faisait redouter de lourdes condamnations, ont été remis en liberté sur des motifs de procédure, le premier, le 4 mai, le second, le 24 janvier. Les contrôles judiciaires stricts qui ont accompagné leur remise en liberté n'ont été d'aucune utilité, les voilà à nouveau sous le coup d'un mandat d'arrêt européen et les enquêteurs les imaginent déjà bien loin.

Concernant le Marseillais, les quatre mandats de dépôt délivrés à son encontre sont tombés un à un. A Paris, c'est une demande de renvoi d'un débat contradictoire de prolongation de détention provisoire qui n'est pas motivée par le juge des libertés et de la détention (JLD). A Marseille, la non-communication au mis en examen ou à son avocat des réquisitions du procureur et de la saisine du JLD contraint la chambre de l'instruction à ordonner sa remise en liberté.

Une autre fois, le parquet général d'Aix-en-Provence fixe vingt-quatre heures trop tard l'audience destinée à examiner une demande de mise en liberté pourtant irrecevable à l'origine. Le dernier mandat de dépôt, pour trafic de drogue, est levé le 5 avril, car, lors d'un débat contradictoire, le JLD omet de notifier au mis en cause qu'il a le droit de garder le silence, ne lui donne pas la parole en dernier lors du débat sur la publicité de l'audience ni sur la prolongation de sa détention et, enfin, là encore, ne motive pas une demande de renvoi.

«Loupés procéduraux»

A la prison marseillaise des Baumettes, il n'a plus qu'à attendre le 4 mai, la fin d'une peine de dix mois d'emprisonnement prononcée pour une tentative d'obtention de faux papiers, pour que l'administration pénitentiaire lui ouvre grand les portes. Une «*addition de loupés procéduraux*», reconnaît-on dans les palais de justice de Marseille et d'Aix-en-Provence, alors même que cet ancien braqueur, selon un enquêteur, «*était entré dans une autre nébuleuse. Il est maintenant devenu un gros mec qui n'a plus besoin de gérer des plans stups à Marseille où, en plus, il est en danger*».

Au palais de justice, on a du mal à digérer cette remise en liberté. Certains invoquent un système de gestion de la détention préhistorique «*avec des fiches en carton comme il y a vingt ans*». Et les onze cabinets d'instruction marseillais chargés des dossiers de crime organisé ont connu une explosion de dossiers : 1955 personnes étaient mises en examen à la mi-juin, dont une grande majorité pour des dossiers de narcobanditisme. Ce qui représente 755 mandats de dépôt à gérer. Au 31 décembre 2020, les sept cabinets d'instruction JIRS enregistraient 157 mis en examen, pour 967 aujourd'hui.

Si les magistrats endossent la responsabilité de cet enchaînement de bavures, il en va différemment pour la remise en liberté du Dijonnais, 45 ans, évoquant là un «*pur stratagème*». L'un des treize avocats qu'il a désignés adresse une demande de mise en liberté par saisine directe de la chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Elle est réceptionnée le 12 septembre 2023. L'avis de réception de la lettre recommandée de l'avocat porte la mention «Greffe de la cour d'appel» et le courrier s'adresse au «greffe pénal» avec pour objet une «DML» – pour demande de mise en liberté – puis le nom du client.

Le temps que ce courrier parvienne au bon bureau, c'est-à-dire le service audiencement du parquet général chargé de fixer une audience, il s'est écoulé seize jours. La chambre de l'instruction dispose d'un délai de vingt jours à compter de sa saisine pour statuer, faute de quoi la personne est mise en liberté. A l'audience qui se tient le 18 octobre, les juges retiennent la date du 29 septembre comme point de départ du délai de vingt jours. Ils imputent à l'avocat, «*professionnel du droit*», le retard pris dans l'orientation de la demande, qui ne précise de référence ni au dossier ni à la chambre de l'instruction.

«Il y a une part de stratégie, mais, comme au tennis, cela ne dépasse pas le cadre du terrain»
AMAR BOUAOU
avocat

Mais, le 24 janvier, la Cour de cassation annule leur décision de rejeter la demande de mise en liberté. «*Les juges ont ajouté des exigences qui ne sont pas prévues par le code de procédure pénale et fait preuve d'un formalisme excessif*», écrit la plus haute juridiction. Remis en liberté, le Dijonnais s'évapore. Il avait été interpellé le 22 octobre 2022 à Nice, alors qu'il purgeait une année de détention sous surveillance électronique pour une précédente condamnation.

«*La Cour de cassation a tout simplement dit le droit,* résume Me Amar Bouaou, son défenseur. *Et elle sanctionne un dysfonctionnement du parquet général qui n'a pas traité ma demande dans les délais.*» Alors, stratagème pour une nouvelle forme d'«*évasion judiciaire*»? «*D'accord, il y a une part de stratégie,* convient l'avocat, *mais, comme au tennis, cela ne dépasse pas le cadre du terrain.*»

Membre de la commission présidée par l'avocat Dominique Mattei sur la réforme de procédure pénale, en 2020, Me Bruno Rebstock observe que, «*aujourd'hui, le discours ambiant, c'est qu'il faudrait que les avocats évitent aux juges de faire des erreurs, mais ce n'est pas nous qui faisons la loi, nous nous en servons. Et s'il s'offre à l'avocat un moyen d'avoir un non-lieu, une remise en liberté, il doit s'en emparer car c'est son mandat, dont le non-respect est susceptible d'engager sa responsabilité civile professionnelle*».

Redoutant une réforme qui viendrait restreindre les droits de la défense au motif qu'il faut être efficace contre le narcotrafic, l'avocat appelle à «*faire attention à ce que la procédure pénale ne s'écrive pas à la seule lumière du narcotrafic qui ne doit pas en devenir le mètre étalon*». ■

LUC LEROUX
ET THOMAS SAINTOURENS

Bastia-Poretta : Christophe Guazzelli condamné à trente ans de prison

Il était considéré comme le « maître d'œuvre » de deux assassinats commis en Corse en 2017

MARSEILLE - *correspondant*

Comme six autres accusés, Cathy Châtelain refusait depuis plus d'un mois de comparaître devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Cette surveillante pénitentiaire, qui a vendu ses services en 2017 à une bande criminelle corse, a reparu, vendredi 28 juin, dans le box de la cour d'assises pour écouter le verdict, tête baissée.

Cette mère de cinq enfants est condamnée à vingt-trois ans de réclusion criminelle pour sa participation aux assassinats de Jean-Luc Codaccioni et Antoine Quilichini, exécutés le 5 décembre 2017 devant l'aérogare de Bastia-Poretta.

Outre une interdiction définitive d'exercer toute fonction publique, la cour lui a imposé un suivi sociojudiciaire pendant cinq ans après sa libération avec une obligation de soins. Cette peine complémentaire traduit l'inquiétude des jurés sur cette femme sans histoires qui s'est toujours revendiquée membre du clan, sa «*famille*», disait-elle. «*La Parisienne comme moi qui arrive en Corse, qui ne parle pas corse et qui entre dans un truc comme ça, c'est fort quand même*», se vantait-elle dans le bureau du juge d'instruction.

Christophe Guazzelli, 32 ans, celui qui, sous un masque de cinéma modifiant totalement ses traits, a tiré sur deux ennemis jurés, échappe à la perpétuité requise lundi 24 juin contre lui ; il est condamné à trente ans de réclusion criminelle avec une période de sûreté de vingt ans. Son frère, Richard Guazzelli, de deux ans son aîné, son chauffeur sur la scène de crime, selon l'accusation, s'est vu infliger vingt-cinq ans de réclusion avec une sûreté de seize ans. Des condamnations qui leur ont été signifiées par la greffière dans les geôles du palais de justice d'Aix-en-Provence du fait de leur refus de comparaître.

Christophe Andreani, l'ami de toujours, prêt à tout pour les frères Guazzelli, a été condamné à vingt-cinq ans de réclusion tout comme le Marseillais Abdel-Hafid Bekouche, décrit par l'accusation comme membre d'un «*quatuor criminel*». Même peine de vingt-cinq ans de réclusion pour Ange-Marie Michelosi, un autre «*orphelin*» qui, lui aussi, avait juré de se venger du clan opposé dirigé par Jean-Luc Germani, auquel il prêtait l'assassinat de son père, figure du banditisme de Corse-du-Sud, en 2008.

Dans ce scénario criminel de vengeance que les enquêteurs ont décrypté à travers la lecture de 3000 messages échangés entre les accusés, Ange-Marie Michelosi est celui qui a recruté la gardienne de prison. «*Et les renseignements qui ont permis la mort des gens, j'en suis fier*», se targue-t-il quelques heures après le double assassinat. Pour l'aide logistique et la mise à disposition de son avion privé, Jaouad Sebbouba a été condamné à vingt ans de réclusion.

Procès rendu bancal

Les seconds rôles jugés pour association de malfaiteurs se voient infliger des peines allant de trois ans de prison dont un an avec sursis, pour l'ex-époux de la surveillante, jusqu'à dix ans de prison pour Jacques Mariani. Cet héritier de La Brise de mer s'est défendu durant le procès d'avoir été animé par un quelconque désir de vengeance de son père tué dans l'explosion d'un hangar en 2009. Selon les enquêteurs, le double assassinat de l'aéroport de Bastia, au-delà de la vendetta, avait pour «*finalité d'asseoir le renouveau de La Brise de mer, d'asseoir sa puissance financière*».

La cour a acquitté José Menconi et François Marchioni, deux anciens braqueurs jugés pour association de malfaiteurs, alors que six et quinze années de prison avaient été réclamées contre eux. Ils comparaissaient libres, tout comme les compagnes de Christophe et Richard Guazzelli, condamnées à cinq ans de prison dont trois avec sursis.

Ce verdict en deçà des sévères réquisitions prises par les avocats généraux sonne la fin de huit semaines d'un procès rendu bancal par le refus de comparaître des principaux accusés et la récusation de leurs avocats. Lors des toutes premières audiences, début mai, les frères Guazzelli et Ange-Marie Michelosi avaient laissé paraître une volonté d'aveu après des années d'enquête et d'instruction durant lesquelles ils avaient gardé le silence. On ne saura donc rien de leur désir de vengeance dont il ne reste que des écrits. Sur un téléphone qu'il croyait inviolable, Christophe Guazzelli écrivait : «*Mais je men fou frero!! Tu imagine même pas ce que j'ai dans le ventre!! Je fini même quand je sors. Dans 30 ans, j'ai 55 ans, frero, ahaaa, pleine forme.*» ■

LUC LEROUX

« L'inégalité fiscale alimente la défiance »

L'économiste Gabriel Zucman préconise l'instauration d'une taxe mondiale sur les ultrariches

ENTRETIEN

Partout dans le monde, les ultrariches échappent largement à l'impôt, et cette injustice fiscale alimente la défiance à l'égard des institutions, explique Gabriel Zucman, directeur de l'Observatoire européen de la fiscalité et enseignant à la London School of Economics, à l'université de Berkeley, en Californie, et à l'Ecole normale supérieure. Dans un rapport commandé par le Brésil, qui préside le G20 cette année, l'économiste préconise l'instauration d'une taxe mondiale sur leur patrimoine, susceptible de rapporter 250 milliards de dollars (233,4 milliards d'euros) par an aux Etats.



Gabriel Zucman, directeur de l'Observatoire européen de la fiscalité, à la Commission européenne, à Bruxelles, le 1er juin 2021. CHRISTOPHE LICOPPE/EC

Votre rapport souligne que les 3 000 milliardaires de la planète échappent très largement à l'impôt. Comment en est-on arrivé là ?

C'est d'abord une faillite de l'impôt sur le revenu, normalement pierre angulaire de la progressivité fiscale. Pour les personnes disposant d'un patrimoine élevé, il est facile de structurer leur fortune afin qu'elle génère peu de revenus imposables. On a longtemps ignoré l'ampleur du phénomène, mais plusieurs études récentes ont permis de le quantifier : l'évitement de l'impôt sur le revenu par les plus grandes fortunes est massif et systématique.

Aujourd'hui, le seul impôt qui frappe véritablement les milliardaires est celui sur les sociétés, dont ils s'acquittent par le biais des entreprises qu'ils détiennent. Mais le taux de cet impôt a nettement baissé ces dernières décennies, en raison de la course au moins-disant fiscal entre les Etats et de la délocalisation des bénéfices dans les paradis fiscaux.

Résultat : tous impôts confondus, les prélèvements obligatoires acquittés par les milliardaires se sont effondrés. Le cas des Etats-Unis est frappant. Dans les années 1950, les milliardaires américains payaient plus de 50 % de leurs revenus en impôts. Aujourd'hui, leur taux est de l'ordre de 20 %.

Quelles en ont été les conséquences ?

Ces évolutions fiscales ont contribué à l'explosion de la richesse des milliardaires. En 1987, celle-ci pesait l'équivalent de 3 % du produit intérieur brut mondial. Aujourd'hui, elle atteint 14 %. Or, près de la moitié de cette croissance résulte de leur moindre taxation, qui leur a permis d'accumuler plus de patrimoine, par un effet boule de neige. La richesse des milliardaires a ainsi augmenté de 7,1 % par an depuis 1987 (après soustraction de l'inflation), quand celle par adulte n'a progressé que de 3 % par an en moyenne au niveau mondial.

Cet enrichissement des milliardaires a-t-il bénéficié au reste de l'économie, par l'effet dit « de ruissellement » ?

Prenons le cas des Etats-Unis, pays qui a mis en œuvre la tentative la plus poussée pour tester cette théorie du ruissellement. En 1980, quand Ronald Reagan remporte l'élection présidentielle, le taux marginal supérieur d'impôt sur le revenu était de 70 % – c'était le plus élevé des pays industrialisés. En 1986, il est tombé à 28 % – le plus faible des pays industrialisés. A-t-on, dans les décennies qui ont suivi, observé une forte croissance des revenus pour les classes populaires et moyennes ? Plutôt l'inverse. Les revenus des 50 % du bas de la distribution ont augmenté faiblement, de l'ordre de 0,3 % par an en moyenne sur 1980-2023. Le ruissellement n'a pas eu lieu.

Vos travaux montrent que ce n'est guère mieux en France : les milliardaires aussi y échappent largement à l'impôt…

C'est le grand drame de la fiscalité française. Notre pays affiche un taux de prélèvements obligatoires élevé en comparaison internationale, en raison des choix que nous avons pris collectivement pour notre modèle social. Tous impôts compris, les classes populaires et moyennes payent 50 % de leurs revenus en impôts.

Mais une aberration se niche au cœur de ce système : les acteurs économiques aux revenus les plus élevés échappent largement à l'imposition. Les milliardaires français payent ainsi moins de 2 % en impôt sur le revenu. Les multinationales ont des taux effectifs sur leurs profits de 15 à 20 % (contre 25 % en théorie). Et de multiples niches mitent l'imposition des hauts revenus du capital, au-delà de la seule population des milliardaires.

Il y a une façon positive de voir ces choses : il y a de l'argent à récupérer. Effacer le déficit fiscal de ces acteurs économiques permettrait de récupérer 3 points de PIB par an, soit 75 milliards d'euros, sans augmenter les impôts payés par la grande majorité de Français.

> « La quasi-non-taxation des milliardaires a un coût significatif, de l'ordre de 200 à 250 milliards de dollars par an au niveau mondial »

Dans quelle mesure ce phénomène a-t-il nourri la croissance des inégalités et la montée du vote contestataire dans les pays industrialisés ?

La quasi non-taxation des milliardaires a un coût significatif pour les recettes fiscales, de l'ordre de 200 à 250 milliards de dollars par an au niveau mondial. C'est de l'argent qui ne va pas aux écoles et aux hôpitaux. Or, derrière la montée du vote contestataire, il y a le sentiment d'abandon face au sous-investissement dans les services publics. Cette inégalité fiscale alimente en outre la défiance envers les institutions. Le fait que les acteurs économiques qui ont vu leurs richesses exploser grâce à la mondialisation soient autorisés à moins payer que le tout-venant n'est guère compréhensible. Voilà pourquoi taxer les très grandes fortunes serait un pari doublement gagnant. Cela rapporterait de l'argent pour les services publics, tout en aidant à redonner confiance dans les institutions.

Comment fonctionnerait cet impôt minimum ?

L'idée est de se mettre d'accord sur une norme internationale : par exemple, que les 3 000 milliardaires du monde devraient payer chaque année en impôt l'équivalent d'au moins 2 % de leur fortune. Ensuite, les différents pays pourraient implémenter cette norme comme ils le souhaitent. Par exemple, avec un impôt sur la fortune. Ou avec un impôt sur une notion élargie de revenu incluant les plus-values non réalisées, comme le propose le président Joe Biden aux Etats-Unis.

Quelle serait l'option la plus pertinente en France ?

Il y a de bonnes raisons de vouloir le retour d'un impôt sur la fortune (ISF). Mais il est essentiel de tirer les leçons de l'échec de l'ISF tel qu'il a été pratiqué jusqu'à son abolition, en 2018. Cet ISF avait la propriété incroyable d'exonérer complètement les milliardaires, en raison de ses diverses exemptions. On ne peut pas simplement souhaiter son rétablissement : il faudra profondément le rénover, et s'assurer que les ultrariches ne puissent y échapper, ce qui est faisable.

> « L'évitement de l'impôt sur le revenu par les plus grandes fortunes est massif et systématique »

Quels sont les obstacles techniques à cette taxe, au niveau mondial ?

Il y en a plusieurs : comment identifier les milliardaires, comment valoriser leurs patrimoines, comment agir malgré l'opacité financière ? Ces problèmes sont réels, mais ils ont des solutions. Exemple : le patrimoine de ces 3 000 personnes est pour moitié détenu sous forme de parts de sociétés cotées en Bourse. Il est donc directement observable. L'autre moitié est constituée de parts dans des sociétés non cotées. Puisque celles-ci sont possédées par des milliardaires, ce sont de grandes entreprises : il est donc possible de trouver des sociétés cotées en Bourse qui leur ressemblent et les valoriser de cette façon.

Comment mobiliser une coopération internationale autour du sujet, à l'heure de la montée du protectionnisme ?

On peut d'abord agir dans le cadre de coalitions de pays, par exemple au niveau de l'Union européenne, ou par le biais de nouvelles formes de multilatéralisme, associant certains pays de l'UE et des grands pays émergents, comme le Brésil.

Mais surtout, point essentiel : des mesures unilatérales efficaces peuvent être mises en œuvre par un pays agissant seul. Prenons l'exemple d'une personne qui a vécu quarante ans en France, qui est devenue milliardaire en France où elle a bénéficié des infrastructures publiques et qui, une fois fortune faite, s'expatrie dans un pays proposant un régime fiscal dérogatoire pour les très riches. La France pourrait continuer à imposer cette personne après son départ – notamment en s'appuyant sur l'échange automatique de données bancaires instauré depuis 2017, auquel participent tous les centres financiers offshore. Quelqu'un ayant vécu longtemps en France continuerait à payer 100 % de l'impôt normalement dû la première année après son départ, et cette fraction baisserait progressivement au cours du temps. Cela limiterait l'attractivité des régimes dérogatoires des autres pays.

Un tel système ne réduirait-il pas l'attractivité de la France pour les chefs d'entreprise et créateurs de start-up ?

Ce qui va être fondamental, pour assurer l'attractivité de la France, c'est la qualité de ses services publics, de ses hôpitaux, de ses universités, de ses infrastructures. Et non pas une imposition faible ou nulle sur les très grandes fortunes, non soutenable, car moteur à inégalités. La concurrence fiscale entre Etats est un jeu à somme négative : c'est une impasse.

Les principaux obstacles à un tel impôt mondial restent néanmoins politiques…

Je suis plutôt optimiste, du moins à terme. La discussion a commencé en février, quand, pour la première fois, le G20, présidé par le Brésil, l'a mise à l'agenda. Cela n'avait jamais été discuté avant. En quatre mois, un certain nombre de pays (la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, l'Afrique du Sud notamment) ont déjà apporté leur soutien à ce projet. Mais personne ne pense que ça se fera en six mois. Il ne faut pas sous-estimer la capacité de mobilisation des contribuables concernés.

Rappelons néanmoins que cent trente pays sont parvenus à s'entendre sur un taux plancher de 15 % d'impôts sur les sociétés, en 2021, alors qu'il y a quelques années encore, beaucoup disaient que c'était impossible. Si nous l'avons fait pour les entreprises, nous pouvons le faire pour les milliardaires.

Ces derniers mois, la concurrence entre Etats s'est également déplacée sur le champ des subventions avec, par exemple, les aides publiques massives de l'Inflation Reduction Act aux industries vertes, aux Etats-Unis. Quels défis cela pose-t-il ?

Le président Joe Biden a en effet tout misé sur l'octroi de subventions et de crédits d'impôts, et l'Union européenne s'engage dans la même voie. Cela peut bien sûr accélérer la transition vers l'économie zéro carbone. Mais cela risque aussi de le faire de façon inégalitaire, alors que tout l'enjeu de la transition verte est justement de s'assurer que celle-ci s'accompagne d'une réduction des inégalités, afin d'être acceptable socialement. On touche ici à la limite de l'impôt minimum sur les multinationales, qui ne prend pas en compte ces subventions et crédits d'impôts dans le calcul du taux d'imposition. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE CHARREL

Le Monde
DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1ER JUILLET 2024

MATIÈRES PREMIÈRES
PAR LAURENCE GIRARD

Le compte est bon pour le cochon

Le soleil a tardé à darder ses rayons cette année. L'été s'est fait désirer et les ventes dans les supermarchés ont été chamboulées. Les Français ont chipoté sur les achats de rosé et de chipolatas à griller, les barbecues étant à l'arrêt forcé. Mais la remontée du mercure redonne le sourire aux éleveurs porcins.

« Il faut que la consommation reparte. Nous comptons sur l'Euro de football, en espérant que la France aille le plus loin possible dans la compétition, et sur l'arrivée de milliers d'étrangers pour les Jeux olympiques », lance François Valy, installé à Ruffiac (Morbihan), et président de la Fédération nationale des producteurs de porcs.

Un nuage menaçant

Une relance nécessaire, si l'on en croit le bilan de la consommation de viande publié par le ministère de l'agriculture, jeudi 27 juin. Globalement, en 2023, les Français ont réduit la portion de protéines animales dans leur assiette de 1,4 % sur un an. Et les arbitrages tranchent dans le vif.

Sans surprise, le poulet continue à picorer des parts de marché, alors que bœuf et porc perdent du terrain. Les achats de l'un progressent de 3,7 % quand les emplettes des autres fondent d'autant. Le porc peut tout de même se targuer de rester la viande la plus consommée en France, tout en atteignant un plus bas depuis vingt ans.

Si les ventes de cochon piquent donc un peu du groin, les éleveurs porcins ne sont pas vraiment moroses. Et pour cause. Sur le marché du porc breton de Plérin, dans les Côtes-d'Armor, souffle un vent de sérénité. Depuis le mois de mars, le kilo de porc se négocie à près de 2 euros le kilo. Même si les 2,38 euros, record atteint au printemps 2023, ne sont pas en vue, le prix du suidé reste à un niveau élevé. Les éleveurs porcins peuvent à nouveau se faire du gras, d'autant que le montant des charges, comme le coût de l'alimentation de cet animal gourmand, après avoir explosé, a tendance à baisser, avec le repli du prix des céréales. Le compte est bon pour le cochon.

Pékin a tout de même envoyé un nuage menaçant dans le ciel radieux de Plérin. L'annonce, par le gouvernement chinois, le 17 juin, de l'ouverture d'une enquête antidumping sur les exportations de porc européen, a suscité une vive émotion dans le petit cénacle du cochon. D'autant que les gourmets chinois dégustent avec avidité pieds, oreilles et abats, pièces de choix, boudés par les Français. La Chine joue donc un rôle-clé dans la valorisation et l'équilibre des marchés de cette viande rosée. Gare au coup de torchon sur le cochon ! ■

MÉDIAS

Vente de BFM-TV et RMC à CMA CGM : feu vert des régulateurs

Le régulateur de l'audiovisuel, l'Arcom, et l'Autorité de la concurrence ont donné, vendredi 28 juin, leur feu vert au rachat de la branche médias du groupe Altice, qui comprend BFM-TV et RMC, par l'armateur CMA CGM. L'Autorité de la concurrence a conditionné son autorisation au respect de certains engagements concernant le marché publicitaire. – *(AFP.)*

CONJONCTURE

L'inflation américaine a reculé en mai

L'inflation a ralenti en mai aux Etats-Unis à 2,6 % sur un an, après 2,7 % en avril, selon les chiffres officiels du vendredi 28 juin. – *(AFP.)*

L'américain Ford mise tout sur les véhicules électriques

Le constructeur, qui ne trouve pas ses marques sur le marché européen, rompt les amarres avec les modèles à moteur thermique

Pour Ford, la conversion à l'électrique a quelque chose du saut de la foi. La marque américaine, qui ne parvient plus à trouver ses repères sur le marché européen, a entrepris sans états d'âme de rompre les amarres avec les modèles à moteur thermique sans avoir tout à fait assuré ses arrières. Après la Mondeo et le C-Max, le best-seller Ford Fiesta a été sacrifié l'an passé et la Focus, autre véhicule à forte diffusion, cessera d'être produite fin 2025. Les premiers effets de ce grand ménage n'ont pas tardé à se faire sentir. Les ventes accusent un recul de 15 % en Europe au cours des quatre premiers mois de cette année (à 152 500 unités) et un plan de plus de 4 000 suppressions d'emplois a été engagé dans les usines allemandes, britannique et espagnole.

Pour Ford, c'est là le prix à payer pour mieux se concentrer sur le tout-électrique. Le constructeur, qui n'envisage pas de remettre en question son objectif – ne vendre que des voitures particulières à moteur électrique dès 2030, avec cinq années d'avance sur le calendrier officiel défini par l'Union européenne, et dès 2035 pour sa gamme d'utilitaires –, vise, d'ici à 2026, une production annuelle de 2 millions de véhicules 100 % électriques et une marge opérationnelle de 10 %. Après avoir ramené sa gamme de dix-huit à une demi-douzaine de modèles, Ford accélère le chantier du renouvellement de son catalogue.

Problème : celui-ci va forcément prendre du temps car le constructeur ne dispose pas d'une plate-forme qui lui soit propre afin de servir de base technique à ses futures « wattures » à des coûts compétitifs. La marque de Detroit qui produit des utilitaires pour le compte de Volkswagen s'est tournée vers la firme de Wolfsburg pour trouver une solution de transition. Le constructeur allemand lui fournit la plate-forme MEB sur laquelle reposent notamment les modèles ID.3 et ID.4. De quoi se lancer enfin sur un marché où Ford ne propose que la Mustang Mach-E, grosse voiture électrique à la forte personnalité mais pas vraiment grand public.

Pénalisé par son isolement

C'est ainsi qu'est né l'Explorer, un SUV long de 4,46 mètres conçu pour l'Europe qui s'apprête à être commercialisé et que ses concepteurs espèrent diffuser à quelque 10 000 unités chaque année en France. Extérieurement très différent d'une Volkswagen et dessiné pour adopter une allure plus « américaine » – ce qui lui va plutôt bien – car la marque veut mettre davantage en exergue ses origines et son histoire, ce modèle facturé entre 43 900 (hors bonus de 4 000 euros) et 57 500 euros est produit dans l'usine de Cologne. Celle-ci a fait l'objet d'un investissement de 1,87 milliard d'euros afin d'y développer, entre autres, la robotisation.

> **« Pour nous maintenir [en Europe], il faut proposer des modèles qui montent en gamme »**
> LOUIS-CARL VIGNON
> président de Ford France

Dans les prochains moins, un gros SUV à vocation plus sportive, conçu lui aussi sur la plate-forme MEB et baptisé Capri, viendra rejoindre l'Explorer dans cette unité de production d'où peuvent sortir 250 000 véhicules chaque année. Compte tenu des convictions des dirigeants de la marque – selon eux, une usine tournant à moins de 70 % de ses capacités n'est pas rentable –, on peut estimer que les objectifs de fabrication des deux modèles sont plutôt élevés. Une version électrifiée du Puma, petit véhicule d'un gabarit comparable à une Peugeot 208, est aussi prévue en 2025, mais il faudra attendre 2027 pour que soit disponible un modèle développé sur une plate-forme Ford multi-énergie (électrique et thermique) qui lui permettra d'être proposé avec une motorisation hybride.

Outre que la marque a accusé un certain retard à l'allumage avant de lancer sa grande bascule électrique, elle souffre de ne pas pouvoir disposer d'une base technique qui lui soit propre et permettrait de réaliser plus vite et à moindre coût des modèles 100 % électriques. Dit autrement, le constructeur, dont la part de marché pèse 3,4 % en Europe et qui a depuis longtemps cédé ses filiales Jaguar et Volvo, est pénalisé par son isolement qui l'empêche d'amortir rapidement les lourds investissements nécessaires à ses projets. Cette firme qui a construit son image sur sa vocation de marque populaire assume aujourd'hui de vendre moins de voitures, mais plus chères.

« Nous sommes le seul américain de Detroit encore présent en Europe ; pour nous y maintenir, il faut gagner de l'argent et, par conséquent, proposer des modèles qui montent en gamme », plaide Louis-Carl Vignon, président de Ford France, qui souligne que *« la rentabilité du réseau n'a pas pâti, bien au contraire, de la mise en œuvre de cette orientation »*. Selon lui, le relatif essoufflement du marché de la voiture électrique constaté depuis quelques mois ne compromet pas la stratégie de la marque. *« Les hypothèses de pénétration de l'électrique varient, selon leur degré d'optimisme, entre 50 et 70 % des ventes à l'horizon 2030. Nous nous en tenons à ces perspectives qui sont en phase avec notre stratégie »*, considère M. Vignon. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

Les pistes de Franceinfo pour lutter contre la fatigue informationnelle

Chahutée par l'actualité et des crises successives, la radio publique d'information en continu va diminuer le nombre de flashs et tenter de renforcer le lien avec ses auditeurs

La saison 2023-2024 n'en finit pas d'être éprouvante à Franceinfo. En raison de l'actualité chargée d'abord (guerres en Ukraine et entre Israël et le Hamas, arrivée du gouvernement de Gabriel Attal, campagne des élections européennes, des législatives anticipées…). La radio publique a aussi été secouée par l'affaire Achilli – le journaliste Jean-François Achilli licencié après avoir collaboré au projet de livre de Jordan Bardella, le président du Rassemblement national (RN) – et la crainte de la fusion de l'audiovisuel public avec la réforme portée par Rachida Dati.

A la veille des législatives anticipées, l'angoisse liée à une privatisation de l'audiovisuel public par le RN grandit en interne, alors que le parti d'extrême droite est en tête dans les sondages. *« Ce serait une catastrophe économique, sociale et démocratique. Economique, parce que les chaînes ainsi dépecées ne seraient pas viables. Sociale, pour les équipes dont les emplois sont clairement menacés. Démocratique, car c'est une voix puissante et reconnue pour sa fiabilité et son indépendance qui s'éteindrait dans un univers médiatique déjà très clivé »*, a alerté le Syndicat national des journalistes (SNJ) de Radio France, vendredi 28 juin.

« On est toujours très scrutés, mais il faut réaffirmer son indépendance en étant irréprochable sur notre traitement de l'information », veut croire Jean-Philippe Baille, directeur de Franceinfo et de l'information à Radio France. *« Notre métier, c'est de traiter l'information, pas faire de la politique. On sera vigilants quoi qu'il arrive quant aux pressions »*, évacue-t-il.

« Expliquer les peurs »

Pour le SNJ comme pour Jean-Philippe Baille, la grande inquiétude à court terme se trouve dans l'absence de financement pérenne de l'audiovisuel public. *« On a besoin de savoir où on va au-delà de 2024-2025 pour garantir notre indépendance »*, assure le patron de Franceinfo, qui rappelle que la station produit six cents heures de reportages annuels. *« Cela a un coût, mais notre légitimité vient de là »*, estime-t-il.

Même si toute sa stratégie *« reste tributaire du vote des Français »* les dimanches 30 juin et 7 juillet, Jean-Philippe Baille a préparé la prochaine saison radiophonique en souhaitant répondre à la fatigue informationnelle, mise en avant dans le dernier baromètre *La Croix* sur l'information, à travers deux évolutions de la grille. Il entend déjà renforcer le lien avec les auditeurs avec davantage d'interactivité pour raconter quotidiennement les coulisses de l'information sur la tranche de la mi-journée. Le « 12-15 » sera animé par les journalistes Marie Bernardeau et Frédéric Carbonne, qui feront face aux émissions d'Eric Brunet sur RTL et de Pascal Praud sur Europe 1, deux rendez-vous pendant lesquels les auditeurs sont invités à donner leur avis sur l'actualité.

> **Autre évolution qui doit voir le jour à la rentrée : les rappels de l'actualité toutes les dix minutes vont être espacés**

Avec « Franceinfo et vous ? », l'idée n'est pas de leur demander ce qu'ils pensent de telle ou telle chose, mais d'expliquer comment la rédaction travaille et d'expliciter les choix éditoriaux, assure le patron de la chaîne. *« On nous reproche régulièrement de ne pas aller à Gaza, mais on n'y est pas car on ne peut pas y rentrer, ça n'est pas un choix éditorial. Il faut qu'on explique tout ça*, juge-t-il. *On hiérarchise, mais cela peut être remis en cause par nos auditeurs. On doit expliquer les peurs pour les déminer. Il faut qu'on écoute les Français et la réalité du pays, et qu'on arrête de s'écouter. »*

Le dirigeant ne souhaite pas *« entrer dans des polémiques inutiles, car c'est ça qui est en train de mettre à mal l'information »*. *« Il faut donner les clés à la population, pas l'influencer »*, comme une critique en creux à CNews, BFM-TV et LCI. Arrivé en août 2023 à la tête de la matinale de Franceinfo, le journaliste Jérôme Chapuis est confirmé à son poste. *« Il a la bonne prise de distance »*, estime M. Baille.

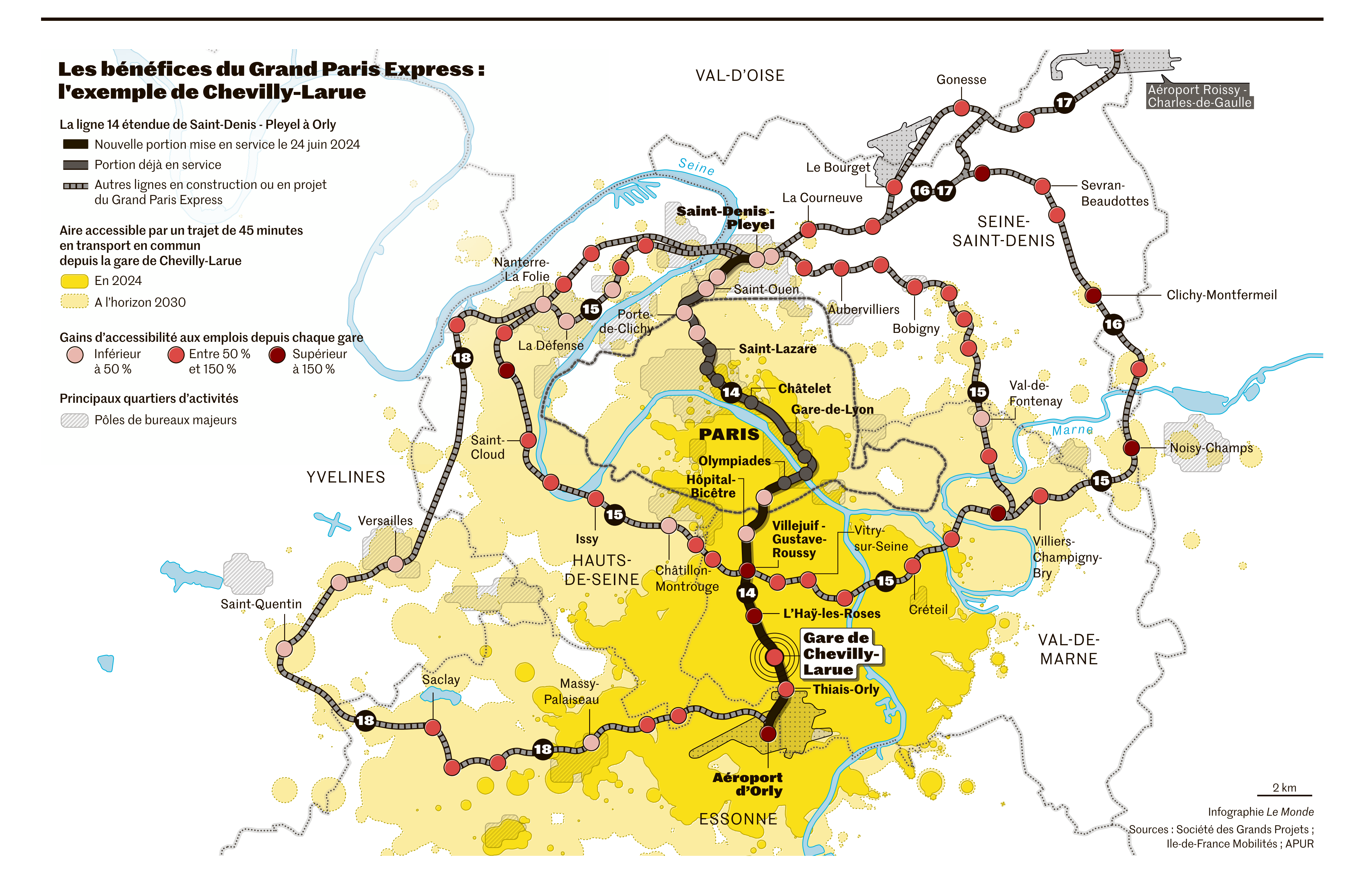
Autre évolution permettant de lutter contre cette fatigue informationnelle qui doit voir le jour à la rentrée : les rappels de l'actualité toutes les dix minutes vont être espacés.

« On veut aérer l'antenne »

S'ils resteront lors des matinales et les week-ends, à partir de 10 heures en semaine, les « fils info » passeront de quatre à deux par heure, désormais à 15 et 45 de chaque heure. *« On veut aérer l'antenne pour éviter cette impression de matraquage »*, défend M. Baille.

Aussi, après avoir regroupé les services international, sport et investigation au sein de rédactions transverses pour France Inter, Franceinfo et France Culture, la direction du groupe radiophonique public souhaitait un futur regroupement des services sciences, santé et environnement des trois antennes. Finalement, le projet avait été avorté, face à la bronca suscitée. *« On avait mal présenté le projet, j'en prends ma part, mais on peut faire plus sur le Web en préservant l'identité de chaque chaîne, avec plus de coordination en amont »*, veut-il croire, alors que les réticences à l'égard d'une hypothétique fusion des services sciences, santé et environnement sont loin de s'évanouir en interne. ■

BRICE LAEMLE



Le Grand Paris Express, accélérateur de mobilité

Le quotidien de milliers de Franciliens sera transformé par 200 kilomètres de nouvelles lignes de métro

Il est vrai qu'Alexa Faucher n'exerce pas un métier tout à fait comme les autres. La directrice du cabinet de la maire de Chevilly-Larue, une commune du Val-de-Marne collée à l'aéroport de Paris-Orly, part aux aurores, rentre tard et enchaîne réunions publiques, conseils municipaux et imprévus. Avant le lundi 24 juin et le prolongement de la ligne 14 jusqu'à Orly, son trajet en RER et bus entre Paris et Chevilly lui prenait deux heures par jour, minimum. Depuis, il a été divisé par trois. Ce qu'elle va faire de tout ce temps ? *« Dormir ! »*, confiait-elle, le jour de l'inauguration de la gare.

Même question posée à Colette et Bernard Biout, un couple de retraités. Quarante ans de trajet en bus jusqu'à Clamart (Hauts-de-Seine) pour lui : *« Une heure le matin, une heure le soir ; trente minutes, aujourd'hui. »* Des souvenirs d'appels de parents qui ont raté le bus pour elle, ancienne directrice de crèche. A l'autre bout de la ligne, Carrefour-Pleyel, une mère de trois enfants savoure le temps gagné depuis l'arrivée de la 14 à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Elle travaille à Gare-de-Lyon. Avant, c'était une heure par la ligne 13, *« et beaucoup plus en ressenti »*. L'ajout d'une station la rapproche encore plus de chez elle.

Rien n'est banal dans ces témoignages. L'arrivée du métro dans des territoires jusqu'alors difficilement accessibles est une révolution pour ceux qui y vivent ou y travaillent. Leurs récits, comme ceux recueillis le long de l'extension de la ligne 11, rappellent ceux des banlieusards, à la fin des années 1960, quand le RER A s'est arrêté à leur porte. Le bureau ou l'usine n'étaient plus qu'à un délai raisonnable. Le trajet se faisait dans des rames silencieuses et confortables. Rien à voir avec le quotidien du couple de Marlène et Bernard qui, dans *Elle court, elle court la banlieue* – l'adaptation à l'écran, en 1972, du roman de Brigitte Gros *Quatre heures de transport par jour* (Denoël, 1970) –, passe sa vie coincé dans des bus bondés et les embouteillages.

Depuis Villejuif (Val-de-Marne), les habitants auront, en 2030, accès à 176 % de postes supplémentaires

« Un vrai frein »

Le nombre de Franciliens dont le quotidien va changer dans les dix ans à venir ne cesse de croître à mesure que les 68 gares du Grand Paris Express (GPE) et ses 200 kilomètres de lignes sont mis en service. Les territoires se transforment. Certains radicalement. Pour les seuls sept nouveaux arrêts de la 14, où vivent 125 000 personnes, quelque 25 000 habitants supplémentaires sont attendus entre 2025 et 2030, soit une augmentation de 30 %. Qui sont-ils, d'où viennent-ils ? Font-ils grimper les prix ? Combien de résidences haut de gamme à la place des pavillons, combien de logements pour les plus modestes ?

Des données précises permettent, pour la première fois, d'apporter une série de réponses. En 2013, l'APUR, l'Atelier parisien d'urbanisme, l'Insee, la Société des grands projets (SGP) et la préfecture de région ont lancé l'Observatoire des quartiers de gare, ceux situés dans un rayon de 800 mètres, que l'on traverse en dix à quinze minutes à pied. Une photo de départ a été prise. Une seconde vient de l'être, dix ans après, au moment du prolongement de la ligne 14. Le tout donne lieu à une monographie par quartier d'une trentaine de pages qui décrit les dynamiques à l'œuvre. Certains chantiers débutant tout juste, une actualisation promise d'ici sept à huit ans affinera le propos.

Les situations de départ étant très disparates – de la casse auto à la zone résidentielle –, les trajectoires diffèrent. Une série de cartes interpellent tout de même, ce sont celles liées à l'emploi. Toutes racontent la même chose. Autour de chaque gare, deux couronnes ont été dessinées. Chacune représente les emplois accessibles, en moins de quarante-cinq minutes, en 2023 puis en 2030, grâce à l'arrivée des lignes 14 et 15.

Depuis Villejuif (Val-de-Marne), le gain est considérable : les habitants auront, en 2030, accès à 176 % de postes supplémentaires. L'est du Val-de-Marne et Marne-la-Vallée seront directs en métro. Richard Blot, le président du Club des accessoiristes et des services du MIN de Rungis – le plus grand marché du monde, 12 000 salariés – espère des CV en pagaille. *« L'absence de transports était un vrai frein »* au recrutement. Car si depuis Chevilly, il est promis une hausse de 94 % d'emplois accessibles en moins de trois quarts d'heure, l'inverse est aussi vrai. Le raisonnement vaut pour les universités. *« Un étudiant d'Evry n'imaginait pas s'inscrire à Marne-la-Vallée. Demain, grâce à l'effet rocade, ce sera possible »*, relève le géographe Daniel Béhar.

Procès en gentrification

La question du logement est plus controversée. Un procès en gentrification est souvent fait au nouveau métro. *« Une gentrification planifiée »*, assurent même Anne Clerval et Laura Wojcik, les autrices du livre *Les Naufragés du Grand Paris Express* (La Découverte, 256 pages, 20,50 euros). Le nombre de projets est considérable. Rien que pour les quartiers de la 14, 500 000 mètres carrés de logements ont été autorisés en dix ans. *« C'est très conséquent. Mais de là à dire qu'on chasse les pauvres, cela n'est pas vrai. Dans les projets publics, il y a une forte part de logements sociaux »*, explique Martin Wolf, urbaniste à l'APUR.

Dans les 68 quartiers de gare, 353 projets d'aménagement sont portés par le public. C'est un tiers de la surface des quartiers. *« A chaque fois, la programmation publique vient rééquilibrer le quartier. C'est le cas à Pont-de-Sèvres, sur la ligne 15 sud, là où le marché n'en avait pas imposé,* complète Stéphanie Jankel, directrice des études à l'APUR. *Entre 2010 et 2024, on y enregistre une hausse de 50 % de logements sociaux. » « A Dugny ou à Sevran* [Seine-Saint-Denis]*, il n'est pas utile d'en ajouter. On fait porter l'effort par les communes carencées »*, ajoute Jean-François Monteils, le directeur de la SGP, qui intervient sur son foncier en veillant à une bonne répartition des logements accessibles. Sur la ligne 14, les grands ensembles étaient déjà très présents. Dans le quartier Gustave-Roussy, situé à Villejuif (Val-de-Marne), où deux programmes s'étendent sur la moitié du quartier, la part du social a augmenté de 28 % en deux ans.

Bien sûr, les promoteurs privés ont flairé l'aubaine. Mais la réalité appelle à la nuance, insiste Martin Wolf. *« La dynamique de hausse du prix est métropolitaine. Démêler l'effet du métro de celui de la métropole n'est pas évident. » « Le métro accélère un processus dont il n'est pas à l'origine. Et à certains endroits, comme Les Ardoines, à Vitry* [Val-de-Marne]*, il a débloqué des situations en panne »*, complète Daniel Béhar.

Cinquante des 68 gares sont par ailleurs situées dans des quartiers prioritaires. Et dans des territoires comme Bagneux, dans le sud des Hauts-de-Seine, les logements sociaux représentent la moitié des habitations, *« les nouvelles constructions renforcent la mixité,* complète Martin Wolf. *Entre 2010 et 2019, celle-ci a augmenté dans dix-huit quartiers »*.

Spéculation immobilière

Les expropriations inhérentes au chantier n'ont pas contribué à apaiser le débat. Pour construire les gares et les ouvrages techniques – un tous les 800 mètres, la SGP a dû racheter, pour 1,5 milliard d'euros, 9 000 parcelles, dont la moitié en surface. Quelque 60 % étaient publiques, le reste privées ; *« 97 % des parcelles acquises en surface l'ont été à l'amiable »*, assure Guillaume Zwang, le responsable de l'unité maîtrise foncière. A Bondy (Seine-Saint-Denis), 25 propriétaires ont tout de même eu la désagréable surprise, fin 2021, d'apprendre que leur pavillon allait être démoli. *« Il y a eu des démolitions. Mais il ne faut pas confondre les effets du chantier avec les effets de l'arrivée du métro »*, insiste Daniel Béhar.

La spéculation immobilière, la maire communiste de Chevilly-Larue, Stéphanie Daumin, l'a vu déferler dans le quartier pavillonnaire Bretagne. Les promoteurs ont déployé leurs méthodes habituelles. *« Ils se présentaient en mon nom, assuraient que le voisin avait vendu, qu'un immeuble de dix étages allait sortir, et ils proposaient le double du prix. (...) On a combattu les projets un à un. »* Sur 59 demandes, seuls trois permis ont été accordés. La ville a adopté une charte : les promoteurs sont priés de se faire connaître quand ils ont un terrain en vue. L'architecte conseil de la ville définit le volume constructible, pour couper court à toute promesse délirante.

50 des 68 gares sont situées dans des quartiers prioritaires

La présence d'espaces verts, l'accès aux équipements sont aussi bien documentés. Il n'existe pas de création de parc à la hauteur de la densification en cours. Toutefois, à partir de fin 2024, le parc départemental des Hautes-Bruyères (Val-de-Marne), *« un lieu remarquable avec des vues sublimes sera à moins de vingt minutes de Châtelet »*, détaille l'APUR. *« Le GPE, ce sont aussi 656 lieux culturels dans les quartiers de gare »*, note Martin Wolf. L'autre révolution est la station Gustave-Roussy, au pied du plus grand centre européen de lutte contre le cancer, jusqu'alors uniquement desservi par le bus. Près de 2 500 personnes sont attendues aux heures de pointe.

Cela posé, le métro à 36,5 milliards d'euros permet-il de réduire *« les déséquilibres sociaux, territoriaux »* de la métropole, comme la loi du Grand Paris de 2010 le stipule ? Sur ce point, Daniel Béhar est ferme. *« Le GPE améliore la vie des gens, facilite l'accessibilité aux aménités métropolitaines, mais il ne change pas grand-chose dans la structure des territoires. »* La pandémie de Covid-19 et la crise de l'immobilier de bureau sont passées par-là. Selon lui, *« l'hyperconcentration des emplois »* va se poursuivre, les investisseurs ne se rueront pas dans le quartier de Noisy-Mont d'Est (Seine-Saint-Denis). Il y a quarante ans, les Franciliens habitaient à l'est et travaillaient à l'ouest. Le phénomène perdure, voire s'amplifie. ■

ÉMELINE CAZI

Le Monde
DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1ER JUILLET 2024

Deschamps et la frustration des remplaçants

Avant d'affronter la Belgique en huitièmes de finale, sept Bleus n'ont pas encore fait leur entrée sur le terrain

PADERBORN (ALLEMAGNE) - *envoyé spécial*

Du haut de ses dix compétitions internationales disputées comme joueur puis sélectionneur, Didier Deschamps le sait bien : un Euro ou une Coupe du monde ne se remporte pas uniquement sur le terrain. Derrière la façade des onze titulaires se trouvent d'autres joueurs, et tous forment un collectif dont la solidité, dans l'esprit du sélectionneur, est une des conditions primordiales du succès. *« La réussite du coach, c'est le groupe qu'il arrive à construire, du staff aux joueurs »*, appuie Antoine Griezmann.

Après un mois de vie commune, dont deux semaines et demie dans le camp de base de Bad Lippspringe, la symbiose souhaitée par le sélectionneur n'apparaît pas encore évidente aux yeux des observateurs. La faute à des résultats décevants lors de la phase de poules. Avant d'affronter la Belgique en huitièmes de finale, lundi 1er juillet à 18 heures à Düsseldorf, Didier Deschamps n'a pas offert du temps de jeu au plus grand nombre, comme il aime le faire dans la gestion de son groupe. Quand tout se déroule sans accroc et que le troisième match de la phase de poules revêt moins d'enjeux, le Basque a l'occasion de lancer ses remplaçants lors de la dernière rencontre. Ce match dit des « coiffeurs » ne s'est jamais conclu par une victoire sous l'ère Deschamps, mais il a le mérite d'impliquer des joueurs conscients qu'ils passeront a priori plus de temps sur le banc de touche que sur la pelouse d'ici la fin du tournoi.

Lors de la Coupe du monde au Qatar, à l'issue de la phase de groupes, 24 des 25 Bleus avaient au moins disputé un match ; seul le troisième gardien dans la hiérarchie, Alphonse Areola, n'avait pas joué de la compétition. En Allemagne, Deschamps a non seulement fait peu de changements lors des trois premiers actes, mais il a également été contraint d'aligner sa meilleure équipe face à la Pologne, mardi, pour tenter – en vain – de terminer premier du groupe D.

Sept joueurs n'ont pas encore disputé la moindre minute, quand les remplaçants entrés en cours de jeu ont dû se contenter de miettes. Une situation loin d'être idéale lors d'une compétition de plusieurs semaines. *« Quand on joue au football, c'est long d'attendre »*, dit en souriant Benjamin Pavard, qui avait appris à être patient lors du Mondial 2022, en débutant comme titulaire avant d'être relégué sur le banc. *« J'étais triste, forcément. Mais je n'ai pas voulu mettre de mauvaise ambiance dans le groupe, donc j'ai gardé le sourire. Le collectif est le plus important »*, confiait-il au *Monde* avant le début de l'Euro. Un discours positif tenu par l'ensemble des remplaçants interrogés. *« On doit tout donner, peu importe le temps de jeu. L'important, c'est de connaître son rôle, de faire le maximum et de ne pas avoir d'états d'âme »*, affirme Kingsley Coman, qui dispute sa quatrième compétition avec les Bleus, jamais avec le statut de titulaire.



Didier Deschamps et l'attaquant des Bleus Olivier Giroud, à Dortmund (Allemagne), le 25 juin. ANTONIN THUILLIER/AFP

Même si les signaux d'alerte ne clignotent pas dans tous les sens, le staff reste attentif à plusieurs motifs de frustration qui ont pu émerger ces derniers jours. Au regard des performances décevantes des Bleus, certaines doublures peuvent s'interroger sur leur rôle. *« Bien sûr qu'il a envie de jouer. Ce n'est pas évident mais il s'accroche et se tient prêt »*, assure le proche d'un joueur pour le moment cantonné au banc. Certains cas paraissent plus sensibles. Que pense vraiment, en son for intérieur, Antoine Griezmann, habitué à disputer des matchs à enjeux, mais qui a subi une forme de déclassement en n'étant pas titularisé contre la Pologne ? Comment Ferland Mendy, titulaire au Real Madrid, vit-il d'être abonné au banc de touche ? Perçu comme un nouveau cadre de l'équipe de France avant l'Euro, Ibrahima Konaté a, lui, perdu sa place au profit de William Saliba en défense centrale. Pour Warren Zaïre-Emery aussi, prodige de 18 ans qui n'a pas l'habitude d'attendre, le temps peut paraître long.

> **« Quand on joue au football, c'est long d'attendre »**
> **BENJAMIN PAVARD** défenseur de l'équipe de France

Didier Deschamps et son staff s'attachent à prévenir toute implosion du groupe bleu. Si les grandes sélections fonctionnent souvent avec plusieurs entraîneurs spécifiques, le Basque a fait le choix de s'entourer d'une garde rapprochée composée de trois hommes seulement : Guy Stéphan, son adjoint, Franck Raviot, l'entraîneur des gardiens, et Cyril Moine, le préparateur physique. Une organisation minimaliste que Deschamps privilégie afin d'optimiser la transmission d'informations. A eux quatre, ils sont chargés *« de garder tous les joueurs concernés »*, explique Didier Deschamps, *« parce qu'une grande compétition, c'est avant tout une aventure humaine »*. Pour que les remplaçants n'aient pas la sensation de devenir des laissés-pour-compte, *« on échange avec les joueurs à différents moments de la journée. On les rassure, on répond à leurs interrogations*, explique Cyril Moine. *On n'est pas simplement là pour mettre des plots sur le terrain* [à l'entraînement] *et donner des coups de sifflet »*.

Si certaines sélections ont recours à des préparateurs mentaux pour effectuer ce travail, Didier Deschamps considère que c'est de son ressort et de celui de ses fidèles associés. *« On n'a pas la prétention d'effacer la déception des joueurs quand il y en a. Mais on pense qu'on a la capacité de leur faire surmonter cette déception »*, juge Guy Stéphan. Même si la tâche s'est corsée pour ce staff restreint depuis que l'UEFA a donné aux sélections la possibilité de convoquer 26 joueurs lors d'une compétition (Deschamps en a sélectionné 25 pour cet Euro), contre 23 auparavant.

« Avancer malgré tout »

Des ego supplémentaires à ménager, ce n'est pas rien quand les résultats ne sont pas aussi bons qu'espéré et que les sujets parallèles peuvent peser sur l'atmosphère : les élections législatives, le nez fracturé de Kylian Mbappé, les déplacements chaotiques en Allemagne. *« Dans un groupe, il y a deux forces*, expose Guy Stéphan. *Celle des joueurs et celle du staff. Les deux doivent tendre vers le même objectif. A l'intérieur de ces deux forces, il peut y avoir des états d'âme, mais il faut réussir à avancer malgré tout. »*

Lors de cette première partie d'Euro, ces deux entités semblent moins s'épanouir qu'à la Coupe du monde au Qatar, où la bonne ambiance était louée quasi quotidiennement par les joueurs. *« Il y a un peu de frustration, mais pas de quoi tuer le groupe. Tout le monde tire dans le même sens »*, assure un intime d'un Tricolore expérimenté. *« Ceux qui jouent moins peuvent avoir l'impression d'être à l'écart, mais ce n'est pas le cas ici »*, indique Jonathan Clauss, qui n'a pas encore joué lors de ce tournoi.

Comme ses coéquipiers, le latéral de l'Olympique de Marseille a pu profiter de la visite de ses proches au camp de base après le match contre la Pologne. Une parenthèse jugée essentielle par le staff des Bleus, notamment pour atténuer certaines frustrations, avant d'entrer dans la phase finale de la compétition. *« Les joueurs qui ont moins joué, on peut en avoir besoin à un moment donné. Il faut qu'ils soient contents d'être là. C'est ça, la vie de groupe »*, conclut Guy Stéphan. Une donnée essentielle car personne n'a oublié que, au Qatar, c'est du banc des remplaçants qu'est venue la révolte en finale de la Coupe du monde. ■

DENIS MÉNÉTRIER

L'inefficacité en attaque, un mal qui se soigne

Avec deux buts marqués, et beaucoup de ratés, l'équipe de France s'est distinguée par sa maladresse devant le but

PADERBORN (ALLEMAGNE) - *envoyé spécial*

Quarante-huit tirs, quatorze cadrés, pour deux petits buts. Voilà le résumé, saisissant, des trois premiers matchs de l'équipe de France masculine de football à l'Euro 2024. Cette statistique corrobore l'impression d'une équipe répétant les mauvais choix devant les cages adverses, et donc à la merci du premier aléa venu.

Les Bleus, qui affrontent la Belgique, lundi 1er juillet à Düsseldorf (Allemagne), ont un problème d'efficacité. Cette notion qui sature les propos d'après-match (l'antienne *« on a manqué d'efficacité »*) concentre une somme de facteurs infiniment complexes : la capacité à produire le geste juste, au bon moment, après avoir été placé dans les meilleures conditions par ses partenaires. Une alchimie aux ressorts individuels et collectifs profonds, que les entraîneurs s'échinent à maîtriser.

« Tous les coachs courent après cette efficacité, témoigne Philippe Montanier, qui a dirigé plus de six cents rencontres. *Mais personne n'a la recette miracle. »* Pour l'ancien entraîneur de Lens, Rennes ou Toulouse, plusieurs paramètres aident à approcher ce Graal : *« Collectivement, le placement des attaques importe. Individuellement, la capacité à faire le bon geste s'appuie sur une préparation mentale qui va engendrer la capacité à être "clinique". »*

Chaque tir est précédé d'une passe et, suivant l'endroit d'où elle provient, le degré de déséquilibre qu'elle provoque chez l'adversaire et la position du receveur, elle a plus ou moins de chances d'être convertie en but, indépendamment de la qualité du tir.

Pour une équipe confrontée à une disette offensive, un premier axe de travail consiste donc à analyser ses attaques à l'aide de la vidéo. *« Pour se créer de meilleures occasions, il faut davantage attaquer les zones* [de passe décisive] *et améliorer l'occupation de la surface »*, résume M. Montanier. Soit arriver balle au pied sur les côtés ou à l'entrée de la surface de réparation, zones les plus génératrices de passes décisives ; mais aussi garantir une présence devant le but pour recevoir ces passes.

Un autre axe de travail, plus spécifique, porte sur les coups de pied arrêtés (corners, coups francs). Cet ancien point fort des Bleus ne pèse plus. *« Je crois que je n'en ai même pas touché un*, reconnaît le défenseur William Saliba. *Si on n'a pas marqué, sur ces phases, c'est que les tireurs et les receveurs, comme moi, n'ont pas été bons. »* Ce secteur *« peut se travailler en un temps réduit »*, assure Philippe Montanier, un avantage en compétition. Tout comme l'exercice devant le but, *« la répétition des gammes »* peut débloquer les Bleus, estime-t-il.

Un problème « d'abord mental »

Voilà pour les axes de travail collectifs… et leurs limites. *« On rêve toujours d'une structure collective parfaite*, dit en souriant Albert Cartier, vingt-sept ans de banc de touche au compteur. *Mais le foot, c'est d'abord un sport d'adaptation, de l'humain. Quand un joueur se retrouve en un contre un, on n'est plus dans le tableau noir. »* Celui qui a entraîné en Belgique comme en France estime que, dans ces instants décisifs, la confiance est la clé : *« Marquer demande une harmonie absolue entre le cerveau et le corps. Pour moi, c'est d'abord mental. »*

Si le contexte politique français et le débat sur les prises de position des joueurs n'expliquent sans doute pas la soudaine maladresse des Bleus, plusieurs attaquants ont commencé l'Euro dans des dispositions particulières. Olivier Giroud a perdu ses galons de titulaire et reconnaît traverser avec *« nostalgie »* une compétition qu'il sait sa dernière. Marcus Thuram s'est mis une lourde pression sur les épaules en clamant son ambition d'être le *« meilleur buteur »* des Bleus en Allemagne. Et, pour son premier tournoi comme capitaine, Kylian Mbappé rêve d'effacer le souvenir de sa *« compétition ratée »* de l'Euro 2021, mais en est à vingt frappes sans marquer dans le jeu sur les deux éditions. *« C'est là où les échanges avec le staff sont précieux*, témoigne Albert Cartier. *Il faut redire aux joueurs ce qu'on attend d'eux exactement. »*

Pour les techniciens, le dépassement des doutes passe par le dialogue. *« A la fin, ce qui marche, c'est d'avoir onze attaquants quand on a le ballon et de se lâcher*, résume Albert Cartier. *Mais pour en arriver là, il faut régler les choses. Quand la parole circule bien, le ballon circule mieux. »* ■

ALEXIS DELCAMBRE

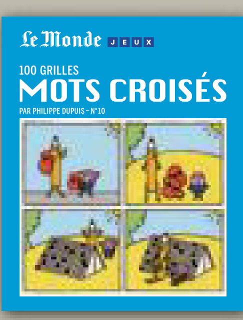


en vente actuellement

En kiosque



Dès mercredi 26 juin



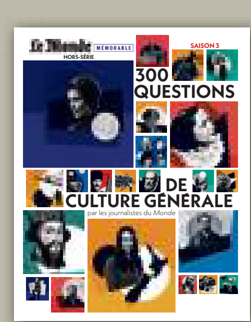
Dès mercredi 26 juin



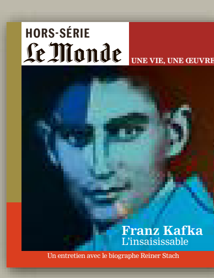
Dès jeudi 27 juin



Dès jeudi 27 juin



Hors-série



Hors-série



Hors-série

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
de 9 h à 18 h (prix d'un appel local)

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Marie-Josèphe Azérad,
son épouse,
Pascal et Oana Azérad,
Marie-Agnès Azérad,
Hugues et Marion Azérad,
ses enfants,
Thibault, Astrid, Julien, Etienne et Maria,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Julien AZÉRAD,
chevalier de l'ordre national
du Mérite agricole,

survenu le 25 juin 2024,
dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 28 juin, au cimetière de Lignières, dans l'intimité familiale.

MFB Pompes funèbres Lignièroises.
Tél. : 02 48 60 17 77.

Mme Nicole Brochard,
son épouse,
Pascale, Virgile, Rémi, Élisabeth, Noémie, Sébastien, Sacha, Sixtine, Ysé, Dylan, Charles, Émil,
les enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Dominique BROCHARD,
X 64,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 22 juin 2024.

Jeanne Brugère-Picoux,
son épouse,
Caroline et Vincent, Eric et Aurélie, Nicolas,
ses enfants et leurs conjoints,
Oscar, Capucine, Joséphine, George, Gary et Naomi,
ses petits-enfants,

ont la grande tristesse d'annoncer la disparition de

Henri BRUGÈRE,
professeur honoraire
de l'École nationale vétérinaire
d'Alfort,

survenue le 25 juin 2024.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Agnès de Maisons-Alfort, le mardi 2 juillet, à 11 heures, suivie de l'inhumation, au cimetière d'Allèves (Haute-Savoie), le 3 juillet, à 10 h 30.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Harold Thibault
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Anne et Jean-Luc,
sa fille et son gendre,
Adrien et Aurélie,
ses petits-enfants
et leurs conjoints, Mélodie et Maxime,
Louis, Isaure, Georges, Léonard, Gabrielle,
ses arrière-petits-enfants,

font part du décès de

Raymonde CALOGHIRIS,
née VOIX,
professeur de philosophie
en retraite.

Une cérémonie aura lieu le mardi 2 juillet 2024, à 11 heures, à la chambre funéraire de Versailles (Yvelines), 15, rue Porte de Buc.

L'inhumation aura lieu à Échiré (Deux-Sèvres), dans l'intimité familiale.

*« De l'horloge, goutte à goutte,
fuyait le temps. »*
Henri Queffélec.

Mathieu, Delphine, Hoel et Toni Chevalier,
Les familles Jonvel-Sotiropoulos et Vendé-Deshayes,
Athéna et Simon,
Gersende N'Zoutani,
Fuminori Tanada,

ont la douleur de faire part de la mort de

David CHEVALIER,
pianiste,
diplômé du CNSMD Lyon,
professeur d'enseignement
artistique au CRD
Bourg-la-Reine/Sceaux,
pianiste de l'ensemble Itinéraire,
rêveur, lecteur
et promeneur passionné,

le 24 juin 2024.

Une cérémonie aura lieu le 5 juillet, à 13 h 30, au crématorium de Clamart.

Ses cendres seront dispersées dans la mer.

Helena,
son épouse,
Christian, Claire, Julia et Antoine,
ses enfants
Et ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Pierre DEVILLERS,
directeur de recherche
à l'Inserm,
directeur de la Bibliothèque
nationale de France,
secrétaire général
de l'Institut Curie,

survenu le 25 juin 2024, à Clamart,
à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La crémation aura lieu le 3 juillet, à 10 heures, 104, rue de la Porte de Trivaux, à Clamart.

Paris. Tunis.

Mme Nicole El Karoui,
née Schvartz,
son épouse,
Meriem et Jean-Philippe, Hakim et Delphine, Noureddine et Elizabeth, Khalil et Amélie, Imen et Florent,
ses enfants et leurs conjoints,
Ses seize petits-enfants,
Les familles Karoui, Ghalloussi, Ben Salah, Khessaïri, Aounallah, Ghorbel, Haddad et Schvartz,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mohamed Fayçal EL KAROUI,
né le 26 juin 1937,
anthropologue
et économiste,

le 13 juin 2024,
à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation a eu lieu le 15 juin, à Sousse (Tunisie).

Claire et Emmanuel Perrin,
ses enfants,
L'ensemble de sa famille
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Christiane PERRIN,
née MASSARDIER,
retraitée
de l'enseignement supérieur,

survenu à Paris, le 21 juin 2024.

La cérémonie aura lieu le mercredi 3 juillet, à 14 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Dinan, Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor). Bruson (Suisse).

Marie-Jo,
son épouse,
Thomas (†) et Julien,
ses fils,
Carole et Nathalie,
ses belles-filles,
Mathilde, Alice, Maël et Rozenn,
ses petits-enfants,

ont la douleur et le chagrin de faire part du décès de

Jacques RICARD,
psychiatre des Hôpitaux,

survenu le 25 juin 2024, à Dinan,
à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie d'adieu a lieu ce samedi 29 juin, à 14 heures, au crématorium de Saint-Malo.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Maryse Bougain,
son épouse,
Barbara, Sébastien et Renaud,
ses enfants,
Layla et Clara,
ses petites-filles,
Patricia et Floria,
ses belles-filles,

ont la tristesse de faire part de la disparition de

Michel ROMAGNAN,
professeur de SVT
et syndicaliste,

survenue le 10 juin 2024,
à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie d'adieux a eu lieu au crématorium d'Annecy, le 19 juin.

Bruno Cotte,
président,
Bernard Stirn,
secrétaire perpétuel
Et les membres
de l'Académie des sciences morales et politiques,

ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

Bertrand SAINT SERNIN,
membre de l'Institut,

survenue le 24 juin 2024.

Les obsèques seront célébrées le lundi 1er juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Louis de Brest, 51, rue Jean-Macé, à Brest (Finistère).

Perros-Guirec. Saint-André-de-Valborgne. Seattle. Fourques.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. François TALLEGAS,
X 56,
ancien président
d'Alcatel Chine,

survenu le mercredi 26 juin 2024,
à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

De la part de

Danielle (†),
son épouse,
Laurence, Vincent, Mathieu, Sophie,
ses enfants,
Ses petits-enfants
Et ses arrière-petits-enfants,
Ses sœurs,
Toute la famille
Ainsi que ses ami(e)s.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques à Perros-Guirec.

François repose à la chambre funéraire à Perros-Guirec.

La famille remercie l'ensemble des aides de vie pour leur bienveillance, leur énergie et leur gentillesse.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Droumaguet,
Perros-Guirec.
Tél. : 02 96 38 01 05.

Commémoration

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des déportés du **convoi n°76** partis, il y a 80 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Dimanche 30 juin 2024, à 12 heures.

Lecture des noms des 1148 déportés, dont 163 enfants, du convoi n°76. Seuls 249 déportés sont revenus.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

Renseignements :
Tél. : 01 53 01 12 24.
Courriel :
lieux@memorialdelashoah.org

Concerts



24e Festival européen
Jeunes Talents.
Du 29 juin au 20 juillet 2024,
venez découvrir les jeunes musiciens
« classiques »
les plus talentueux
de leur génération parfois
accompagnés de leurs aînés :
François Dumont, Benjamin Alard.
Et, tant d'autres à découvrir…
Venez partager la musique
de chambre dans sa diversité.
Tous les concerts à billetterie auront
lieu au temple du Foyer de l'Âme,
rue du Pasteur Wagner, Paris 11e.
Accès à 5 minutes du métro Bastille
qui est ouvert sans restrictions
liées aux JO.
Sept concerts gratuits à Paris
et en Île-de-France, concert de soutien
à l'Ukraine, le samedi 6 juillet.

Concerts en soirée
du mardi au samedi
à 20 heures, de 10 € à 20 €.
Et aussi les samedis,
à 16 h 30 (entrée libre).

Informations et réservations sur
jeunes-talents.org
Tél. : 01 40 20 09 20.

Communication diverse



Envie d'être utile ? Rejoignez-nous !

Les bénévoles de SOS Amitié
écoutent
par téléphone et/ou par internet
ceux qui souffrent de solitude,
de mal-être et peuvent avoir
des pensées suicidaires.

Nous **recherchons des écoutants bénévoles**
sur toute la France.
L'écoute peut sauver des vies
et enrichir la vôtre !
Choix des heures d'écoute,
formation assurée.

En IdF RDV sur
www.sosamitieidf.asso.fr
En région RDV sur
www.sos-amitie.com

Prix de thèses

Depuis 2017, le Suprême Conseil de France, entouré de plusieurs organisations maçonniques de rite écossais, remet des prix à des thèses de doctorat dont la nature ou les effets peuvent stimuler la recherche autour des valeurs du Rite écossais ancien et accepté dans l'enseignement supérieur.

Le mercredi 5 juin 2024 ont été décerné le Prix 2024 et neuf accessits.

Le **Suprême Conseil de France** a décerné son 8e prix de thèse à : **Mme Pauline Ducret** pour sa thèse de doctorat en histoire ancienne : « La dynamique du chantier. Construire à Rome et dans le Latium du 4e s. av. J.-C. au 1er s. ap. J.-C. », soutenue à l'université Paris 8 (Saint-Denis).

Le **Suprême Conseil de France** a attribué un accessit à : **Mme Anne Lempicki** pour sa thèse de doctorat en Arts du spectacle : « Poïétique et théâtralité de la chute des corps dans les créations artistiques (Alain Platel, Yoann Bourgeois, Philippe Ramette, Kerry Skarbakka) », soutenue à l'université Polytechnique des Hauts-de-France (Valenciennes).

La **Grande Loge de France** a attribué un accessit à : **M. Jean-Marie John-Mathews** pour sa thèse de doctorat en sciences de gestion : « L'éthique de l'intelligence artificielle en pratique. Enjeux et limites », soutenue à l'université Paris-Saclay.

Le **Suprême Conseil de Belgique** a attribué un accessit à : **M. Julien Decharneux** pour sa thèse de doctorat en sciences des religions : « Creation and Contemplation. The Cosmology of the Qur'an and Its Late Antique Background », soutenue à l'Université libre de Bruxelles.

Le **Suprême Conseil du Bénin** a attribué un accessit à : **M. Dominique Leroyer** pour sa thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication : « D'un secret qui n'en serait pas un... Paradoxes communicationnels du "secret maçonnique" », soutenue à l'université de Bourgogne Franche-Comté.

Le **Suprême Conseil féminin de France** a attribué un accessit à : **Mme Marion Blancher** pour sa thèse de doctorat en philosophie : « Vivre vraiment. Seuil et Persévérance, avec Spinoza », soutenue à l'École normale supérieure de Lyon.

Le **Suprême Conseil des cultures et de la spiritualité** a attribué un accessit à : **M. Grégory Moigne** pour sa thèse de doctorat en langue, littérature et culture bretonnes : « Le druidisme en Bretagne : militantisme celtique, spiritualité païenne et naturalisme holistique », soutenue à l'université de Bretagne-Occidentale.

La **Fédération française de l'ordre maçonnique mixte international** « Droit Humain » a attribué un accessit à : **M. Marc-Antoine Pencolé** pour sa thèse de doctorat en philosophie : « Voir et pouvoir. Apports et limites du concept de surveillance pour la théorie sociale », soutenue à l'université Paris-Nanterre.

Le **Grand Collège des rites écossais du Grand Orient de France** a attribué un accessit à : **Mme Pauline Guillemet** pour sa thèse de doctorat en histoire : « L'œil et la pierre. John Ruskin et le Gothic Revival : le gothique comme outil de la critique sociale (Grande-Bretagne, 1837-1919) », soutenue à l'université Gustave-Eiffel (Paris Créteil).

L'**Institut Maçonnique de France** a attribué un accessit à : **M. Étienne Leterrier** pour sa thèse de doctorat en littérature comparée : « L'histoire et son remède. Cagliostro, mage et charlatan : genèse, apogée et déclin d'une figure mythique en Europe (1775-1924) », soutenue à Sorbonne Université.

https://www.scdf.net

Le Monde
DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1ER JUILLET 2024





De Dakar à Moscou Haro sur les LGBT+

Dans le Sud global, les gouvernements multiplient les mesures contre les droits des personnes LGBT+, mettant en avant une protection de leur identité contre des valeurs qui leur seraient imposées par l'Occident

A Paris, mais aussi à Amiens, Biarritz, Calais, Carcassonne, Laval, Lorient, Nîmes ou Tarbes, l'édition 2024 de la Pride aura une saveur particulière. Hasard du calendrier, le défilé de la Marche des fiertés de ces villes est en effet prévu le samedi 29 juin – soit la veille du premier tour des élections législatives. Le scrutin inquiète nombre d'associations et de militants LGBT+, qui voient par exemple dans l'agression homophobe menée par quatre militants d'ultradroite à Paris le 9 juin un signe avant-coureur de ce que pourrait signifier une victoire de l'extrême droite pour la sécurité des personnes trans, queer et homosexuelles.

Si la situation française concernant les droits LGBT+ peut paraître préoccupante, le contexte international n'est pas moins alarmant. A l'échelle mondiale, la tendance pourrait même être à la régression: dans une synthèse portant sur 2023, Amnesty International pointe particulièrement la multiplication en Afrique des lois ou projets de loi visant à persécuter les membres de la communauté LGBT+.

Assisterions-nous à un *backlash* à grande échelle, ce retour de bâton conservateur souvent observé après un progrès des droits des minorités? L'adoption par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies en 2011 d'une résolution sur «les droits humains, l'orientation sexuelle et l'identité de genre» paraît aujourd'hui bien lointaine. *«Il est certain que, depuis les années 2010, la multiplication des lois occidentales en faveur du mariage gay, les questionnements suscités par #metoo, mais aussi la plus grande visibilité donnée aux personnes trans ont suscité des réactions négatives de par le monde»*, constate Marie-Cécile Naves, directrice de l'Observatoire genre et géopolitique à l'Institut de relations internationales et stratégiques.

La politiste souligne notamment le rôle indirect des industries du divertissement et de la pop culture, aujourd'hui mondialisées, dans ce phénomène de rejet: *«Tant que l'homosexualité et les droits LGBT+ restaient des thématiques peu discutées en dehors des cercles militants, ils étaient perçus comme des problématiques confinées à l'Occident. Mais avec l'élargissement et la diversification des canaux de diffusion des cultures féministes et LGBT+, ces questions deviennent plus visibles et touchent toutes les sphères de socialisation, jusqu'à être perçues par certains acteurs comme une menace culturelle venue de l'Ouest.»*

«PERSPECTIVE ANTICOLONIALE»

La manière dont, depuis 2018, la Chine s'en prend régulièrement aux chanteurs de K-pop sud-coréens jugés «efféminés» et porteurs de valeurs occidentales non asiatiques en est un exemple: la question LGBT+ semble cristalliser aujourd'hui le ressentiment à l'égard de l'Occident. Au point que le 16 mai, à Dakar, lors d'un échange consacré aux relations entre l'Afrique et l'Europe, le premier ministre sénégalais, Ousmane Sonko, a mis son interlocuteur – Jean-Luc Mélenchon – en garde: *«Les velléités extérieures de nous imposer l'importation de modes de vie et de pensée contraires à nos valeurs risquent de constituer un nouveau casus belli.»* Dans son viseur: les minorités LGBT+, largement considérées au Sénégal comme un «phénomène» de dépravation de la société occidentale. Devant un amphithéâtre acquis et un invité médusé, le chef du gouvernement ajoute alors que la défense de ces minorités peut, davantage que les divergences politiques, nourrir un *«sentiment antioccidental dans beaucoup de parties du monde»*.

Par ce discours, *«il décide de lier la perspective décoloniale, ou plutôt anticoloniale, à la question des minorités sexuelles»*, observe Aminata Cécile Mbaye, professeure à l'université d'Utrecht (Pays-Bas) et autrice d'une thèse, *Les Discours sur l'homosexualité au Sénégal* (AVM Edition, 2018). Pourtant héritée de la colonisation, *«l'homophobie est aujourd'hui devenue une revendication culturelle d'opposition à l'Occident»*, note-t-elle.

Au Sénégal, Ousmane Sonko est loin d'être le précurseur de cette rhétorique consistant à présenter l'homosexualité comme une pratique culturelle occidentale plutôt que comme un droit humain universel. *«Avant lui, dès les années 1980, des organisations islamiques, dont Jamra* [très conservatrice et influente], *accusaient ce qu'elles appelaient "le phénomène de l'homosexualité" d'être importé de l'Occident»*, souligne Aminata Cécile Mbaye.

Plus récemment, en 2021, sous l'impulsion du collectif And samm jikko yi («ensemble pour la sauvegarde des valeurs», en wolof) regroupant plusieurs associations islamiques, onze députés ont déposé une proposition de loi pour durcir la pénalisation de l'homosexualité, déjà réprimée par une loi punissant les actes dits *«contre-nature avec un individu de son sexe»* (jusqu'à cinq ans de prison). Leur revendication: *«veiller au respect des valeurs traditionnelles»* et lutter contre une *«perversion de la société sénégalaise»* prétendument importée de l'Occident. Ceux-là mêmes avaient lancé un mouvement de désolidarisation de l'écrivain Mohamed Mbougar Sarr, lauréat du Goncourt 2021, accusé de faire l'apologie de l'homosexualité dans un précédent ouvrage. Sa *«surmédiatisation occidentale»* était jugée *«suspecte»*, par Jamra.

Marie-Cécile Naves note elle aussi que l'accusation de néocolonialisme revient de plus en plus souvent en matière de droits LGBT+. *«L'invitation occidentale à la tolérance et à mettre fin aux persécutions est perçue chez ces acteurs comme une propagande ou un prosélytisme visant à diffuser l'homosexualité partout dans le monde et à pervertir leur société avec des valeurs exogènes»*, relève la politiste: de la même manière que les pratiques sexuelles qui lui sont associées sont soupçonnées d'infecter le corps humain, l'homosexualité infecterait le corps social comme une maladie ou un poison et constituerait ainsi une menace pour les identités et les cultures locales.

Au Maroc, où l'homosexualité est depuis 1962 passible de prison, c'est avec l'arrivée au pouvoir du Parti de la justice et du développement (PJD), en 2011, que le discours anti-LGBT+ a pris des allures de manifeste contre les valeurs supposées de l'Occident. En 2016, Abdelilah Benkirane, alors chef du gouvernement, avait ouvertement accusé l'Europe de vouloir *«obliger tous les pays à adopter la cause»* des homosexuels. Un an après, son ministre des droits de l'homme, Mustapha Ramid, avait qualifié ces derniers de *«détritus»*, arguant que l'homosexualité est *«un crime»* au Maroc, alors que dans les pays occidentaux, c'est *«un droit pour lequel on organise des fêtes»*.

En 2014, le film *L'Armée du salut*, dans lequel l'écrivain et réalisateur Abdellah Taïa, ouvertement homosexuel, raconte la trajectoire d'un jeune gay à Casablanca, avait à son tour soulevé l'ire des islamistes. *Attajdid*, le journal du PJD, avait dénoncé une œuvre *«financée par l'Occident»* pour *«provoquer les forces conservatrices du pays»*. Même après son départ du gouvernement, en 2021, la formation islamiste, qui fonde toute son idéologie sur le logiciel coranique, n'a cessé de dénoncer les prétendues *«déviances»* illustrées, selon elle, par les pays occidentaux. Ce conservatisme assumé du PJD rejoint la position de la majorité des Marocains, qui se déclarent opposés à la légalisation de l'homosexualité, et plus largement aux relations sexuelles hors mariage. Selon un sondage publié en juin par le réseau de recherche Arab Barometer, quatre Marocains interrogés sur dix disaient soutenir un système juridique régi par la loi islamique.

> **«LES VELLÉITÉS EXTÉRIEURES DE NOUS IMPOSER L'IMPORTATION DE MODES DE VIE ET DE PENSÉE CONTRAIRES À NOS VALEURS RISQUENT DE CONSTITUER UN NOUVEAU CASUS BELLI»**
> **OUSMANE SONKO**
> premier ministre sénégalais

Les islamistes ne sont pas les seuls à nourrir ce jeu d'opposition entre le Maroc et l'Occident, dans lequel la défense des valeurs islamiques tient lieu de repoussoir au prétendu «libéralisme» de l'Europe en matière de mœurs. En 2016, Hamid Chabat, le secrétaire général du Parti de l'Istiqlal, la plus ancienne formation politique du royaume chérifien, avait dénoncé *«la guerre contre l'islam»* menée par les militants de la cause homosexuelle au Maroc et à l'étranger. L'instrumentalisation présumée de l'homosexualité par l'Occident fait irruption jusque dans le sport. En 2018, une partie de la presse marocaine, dont le quotidien *Al Ahdath Al Maghribia*, l'un des plus forts tirages du pays, avait critiqué la venue d'une commission de la FIFA chargée des droits de l'homme, alors que le Maroc s'était porté candidat à l'organisation de la Coupe du monde de football 2026. Les journaux avaient pointé le rôle du *«lobby américain»*, accusé d'utiliser *«le dossier de l'homosexualité comme carte de pression sur le Maroc»*, les Etats-Unis étant eux aussi, à l'époque, sur les rangs pour accueillir la compétition.

Plus encore, le fait que des institutions internationales conditionnent certaines aides au respect des droits des personnes LGBT+ exaspère de nombreux pays africains. Au Ghana, pays d'Afrique de l'Ouest qui criminalise les relations homosexuelles depuis 1961, la législation a été durcie en février. Adoptée à la quasi-unanimité au Parlement, la loi dite «des droits sexuels humains et des valeurs de la famille» prévoit notamment des peines allant de trois à dix ans d'emprisonnement pour toute personne identifiée comme membre ou défendant les droits de la communauté LGBT+. Ce texte vise, selon Sam Nartey George, député de l'opposition et principal soutien de la loi, à *«stopper l'assaut*





de certaines forces occidentales qui tentent de changer la culture ghanéenne et ce que le Ghana représente».

Or, moins d'une semaine après le vote au Parlement, le débat a pris un tournant économique inattendu. Le 4 mars, Mohammed Amin Adam, ministre des finances, alerte sur le risque financier qu'une telle loi ferait courir au pays: selon un document officiel, le Ghana perdrait en effet les aides accordées par la Banque mondiale, soit 3,8 milliards de dollars (3,56 milliards d'euros) en quatre à cinq ans.

L'intervention du ministre n'a pas manqué de faire réagir au sein de la sphère politique, mais aussi religieuse. Au lendemain de l'annonce, l'imam cheikh Armiyawo Shaibu, porte-parole du grand imam du Ghana, déclarait dans une interview au média *JoyNews* que *«le fait que le gouvernement permette aux pays occidentaux* (...) *d'influencer sa décision sur le projet de loi est une insulte à la démocratie ghanéenne* (...). *C'est un non-sens total de notre indépendance».*

PRESSIONS INTERNATIONALES

Ce cas de figure a un précédent célèbre: l'Ouganda, où le durcissement de la loi contre l'homosexualité, l'une des plus répressives au monde, a entraîné la suspension des financements de la Banque mondiale. Trois mois après l'adoption, en mai 2023, d'un texte qui prévoit de lourdes peines pour les personnes ayant des relations homosexuelles et faisant la *«promotion»* de l'homosexualité, l'institution de Washington avait annoncé qu'aucun nouveau financement public pour l'Ouganda *«ne serait soumis à son conseil d'administration»*, jusqu'à ce que *«l'efficacité de nouvelles mesures soit testée».*

Interrogée par *Le Monde* sur ce qu'elle entend par ces *«nouvelles mesures»*, la Banque mondiale n'a donné aucun éclaircissement. Elle cherche par tous les moyens à éviter que les bénéficiaires de ses projets en Ouganda, par exemple dans la santé ou l'éducation, ne soient victimes de discriminations ou de menaces. Selon elle, la nouvelle loi *«complique l'accès aux soins médicaux vitaux et le dépistage de maladies»*, tout en n'étant pas conforme à *«ses valeurs d'inclusion et de non-discrimination».* La loi a été qualifiée par le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, de *«probablement la pire au monde en son genre».*

Signe des temps: contrairement à ce qui s'était passé en 2014, lorsque l'Ouganda avait abandonné le durcissement de sa législation contre les homosexuels pour éviter le report d'un prêt de 90 millions de dollars, le pays n'a cette fois pas cédé aux pressions. La Cour constitutionnelle a refusé d'annuler la législation en avril, à l'exception de quatre dispositions. Dans une tribune publiée par *The Conversation* en novembre 2023, le chercheur norvégien Jon Harald Sande Lie voit dans cette nouvelle attitude la conséquence de l'émergence de nouveaux donateurs comme la Russie, les pays du Golfe, la Chine ou le secteur privé, qui remplacent les bailleurs de fonds occidentaux, marquant le passage à *«une ère où les rivalités géopolitiques sont plus importantes sur le continent africain».*

En mettant la pression sur le pays, la Banque mondiale s'expose par ailleurs aux critiques d'ingérence, que, pourtant, ses statuts lui interdisent. *«Il est regrettable que la Banque mondiale et d'autres tentent de faire pression pour que nous abandonnions notre foi, notre culture, nos principes et notre souveraineté, en utilisant l'argent»*, a estimé le président ougandais, Yoweri Museveni. Alors que l'Ouganda est l'un des pays les plus pauvres de la planète, la suspension de l'aide au développement a des conséquences importantes. Dans les mois qui ont suivi l'adoption de la loi anti-homosexuels, l'assèchement des capitaux étrangers a précipité la dévaluation du shilling ougandais, contraignant la banque centrale du pays à légèrement relever, en mars, ses taux d'intérêt directeurs. *«L'adoption de la loi anti-homosexuels a été mal accueillie par les donateurs et les partenaires du pays, ce qui complique sa situation financière»*, a commenté le Fonds monétaire international. L'administration américaine a aussi retiré l'Ouganda de l'accord commercial de l'African Growth and Opportunity Act.

Les Européens, de leur côté, sont confrontés au même dilemme que la Banque mondiale. *«La Commission s'engage pleinement à respecter l'Etat de droit, les droits de l'homme, la justice et les valeurs»*, réaffirme-t-on à Bruxelles. Et dans ce cadre, *«les droits des LGBT+ sont des droits de l'homme. L'UE s'est engagée à protéger les personnes LGBT+ et à les aider à renforcer leur capacité à mieux faire valoir leurs droits».* Entre l'UE et ses Etats membres, l'Europe a versé quelque 78 milliards d'euros d'aide publique au développement en 2023, selon l'OCDE. A ce titre, le bloc communautaire est le premier donateur mondial. Dans l'ensemble de ses instruments, au niveau européen ou au niveau national, le respect des droits des LGBT+ est donc une condition pour obtenir les prêts et les dons de la part des pays européens. *«C'est même assez haut dans les priorités»*, confie un diplomate à Bruxelles. Mais si la Commission a le pouvoir de suspendre les conventions de financement si les pays partenaires manquent à leurs obligations en matière de respect des droits de l'homme, elle n'est pas favorable à ce type de suspension. *«Il y a la manière de faire passer les messages*, décrypte un diplomate européen chargé notamment des relations avec l'Afrique. *La Banque mondiale a réagi en dénonçant la loi ougandaise contre l'homosexualité en interrompant l'aide qu'elle apportait au pays. Ce type de dénonciation est aujourd'hui, au mieux, contre-productive.»*

«Pour s'assurer du respect des valeurs universelles, les Européens se sont longuement interrogés sur la réaction la plus efficace et la plus utile, analyse une autre source diplomatique. *Il y a quelques années, en 2014, quand l'Ouganda avait adopté sa première législation homophobe, cela avait suscité des levées de boucliers dans le monde occidental, et certains pays, comme les Pays-Bas, avaient interrompu leur aide au développement. Depuis, le rapport de force s'est inversé, ce type de réaction ne fonctionne plus et l'UE a opté pour un dialogue discret, direct, à huis clos.»*

L'UE MANIE LA CAROTTE ET LE BÂTON

Dès lors, plus question de multiplier les communiqués de la Commission dénonçant ces pratiques. *«Nous les laissons aux ONG, dont c'est le boulot. Nous, nous nous concentrons sur la diplomatie en coulisse.»* De manière discrète, *«l'UE mène un dialogue politique avec les pays partenaires pour lutter contre la discrimination à l'égard des LGBT+ et éradiquer la criminalisation des comportements homosexuels»*, précise un fonctionnaire européen.

Quelquefois, ce sont même les dirigeants avec qui les Européens sont en contact qui exigent de la discrétion. *«Vu la sensibilité de leur opinion publique, souvent de plus en plus conservatrice, ils nous conjurent de ne pas évoquer le sujet publiquement, afin d'éviter que les oppositions s'en saisissent»*, relate un spécialiste de l'aide au développement.

L'UE manie la carotte et le bâton. *«L'aide financière est allouée sur la base des progrès réalisés par les pays tiers, notamment en matière de démocratie ou de droits de l'homme»*, rappelle-t-on à la Commission. Si un pays respecte ses engagements, il pourra compter sur davantage d'aides européennes. En cas de dérapage, l'Europe dispose de mesures plus négatives, sans aller jusqu'à suspendre l'aide. *«Un pays risque par exemple de subir une résolution du Parlement européen, non contraignante, mais qui donne néanmoins une mauvaise publicité… Il y a également des possibilités de saisir les instances du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève…»*, énumère une source. Couper les aides, comme la Banque mondiale le propose, peut avoir des effets indésirables. *«Dans le cas des LGBT+, la fin de l'aide pèse souvent sur les politiques de santé, sur les politiques de sensibilisation aux risques liés à la diffusion du VIH, par exemple. Notre principe, c'est donc de ne pas nuire»*, reprend cette source bruxelloise, qui conclut: *«De manière générale, nous tentons toujours de trouver une porte de sortie.»*

Au-delà de l'attribution des aides au développement, les conditions d'adhésion à l'Union européenne – un sujet sur lequel les Etats membres ne sont, à l'heure actuelle, pas prêts à négocier – font elles aussi polémique. En Géorgie notamment, une bonne partie de la population, conservatrice et pieuse, perçoit la question des droits des minorités sexuelles comme une forme d'ultimatum commandé par l'Union européenne à ses nouveaux membres. *«Les Européens veulent obliger les Géorgiens à adopter le mariage homosexuel pour pouvoir entrer dans l'UE»*, confiait ainsi au *Monde* Tamar Khorgouani, une sexagénaire rencontrée le 17 mai à Tbilissi dans le cadre de la Journée de la pureté de la famille, un rassemblement organisé par l'Eglise orthodoxe en opposition à la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Dans le cortège, les manifestants faisaient savoir que *«la famille, c'est un papa et une maman».*

L'idée que l'Europe cherche à imposer le mariage gay est martelée par le Rêve géorgien, le parti au pouvoir en Géorgie, et par sa meilleure alliée, l'Eglise orthodoxe, qui est aussi *«l'institution jugée la plus fiable du pays»*, selon un rapport publié en 2021 par la Fondation Carnegie. Au nom de la défense des *«valeurs traditionnelles géorgiennes»*, ces deux alliés s'opposent au modèle sociétal que l'Union européenne cherche, selon eux, à imposer aux Etats candidats à l'adhésion, dont la Géorgie. L'argument fait mouche parmi la population.

Le Parlement de Tbilissi a adopté en première lecture, le 27 juin, un projet de loi sur la *«protection des valeurs familiales et des mineurs»*, ainsi que des amendements à 18 lois, destinés à priver les minorités sexuelles de leurs droits. Cette nouvelle loi interdit le mariage entre personnes de même sexe, l'adoption d'un enfant par les personnes non hétérosexuelles et par *«ceux qui s'identifient comme différents de leur sexe»*, ainsi que les opérations chirurgicales pour changer de genre.

Il bannit aussi les rassemblements publics *«visant à promouvoir les relations homosexuelles et l'identification d'une personne à un genre différent»*, la diffusion d'informations sur le sujet, assimilée à de la *«propagande LGBT»*, et toute référence ou image positive des relations entre personnes de même sexe dans les médias, les films et à l'école. Les contrevenants se verront infliger des amendes jusqu'à 5000 laris (près de 1660 euros), une somme colossale dans ce pays du Caucase où le salaire mensuel moyen est de 1300 laris. En cas de violation répétée, ils seront poursuivis au pénal.

L'homophobie s'annonce même comme le thème phare de la campagne du Rêve géorgien pour les élections législatives prévues le 26 octobre. L'essentiel pour le parti conservateur et son fondateur, Bidzina Ivanichvili, le milliardaire prorusse qui tire les ficelles du pays, est de parvenir à mobiliser l'électorat conservateur, de façon à se maintenir au pouvoir pour un quatrième mandat. Et de compromettre le rapprochement avec l'Union européenne, six mois après que Bruxelles a octroyé le statut de candidat officiel à la Géorgie.

Erigée comme un enjeu majeur de civilisation, la question des droits des LGBT+ s'est globalisée, les conservateurs géorgiens n'hésitant pas à s'allier à des traditionalistes américains, hongrois, russes pour défendre les valeurs familiales et ramener les minorités sexuelles à la clandestinité. Invité à s'exprimer à la tribune de la Conservative Political Action Conference, une réunion de conservateurs américains qui s'est tenue en Hongrie le 25 avril, le premier ministre géorgien, Irakli Kobakhidze, s'est alarmé de la *«perte d'identité des individus»* aux Etats-Unis et en Europe, surtout, où, *«selon des études sociologiques, environ 20 % des personnes âgées de 18 à 25 ans se déclarent LGBT+».*

Le sujet des minorités sexuelles se heurte en effet au conservatisme de la société géorgienne, très paternaliste et qui n'a guère connu de révolution sociétale majeure, ni pendant la période passée sous le joug soviétique (1921-1991) ni après. Largement favorables à l'entrée dans l'Union européenne, les Géorgiens révèrent l'Eglise orthodoxe, rétrograde et aux ordres de Moscou, à laquelle ils se fient plus que tout. Un conservatisme religieux soigneusement entretenu par le parti au pouvoir, lequel, en 2017, a fait modifier la définition du mariage dans la Constitution. Celle-ci est passée d'une union de conjoints ayant *«des droits égaux et un libre arbitre»* à *«une union entre un homme et une femme».*

PLACE À PART DE LA RUSSIE

A la stigmatisation des minorités sexuelles s'ajoutent aussi les mille et une fausses nouvelles véhiculées par les réseaux sociaux et par les chaînes d'information progouvernementales et prorusses. Le 22 mai, Gueorgui Kardava, un présentateur de la chaîne de télévision pro-Kremlin Alt-Info, a affirmé que le Bundestag, en Allemagne, venait de dépénaliser la diffusion de documents visuels à caractère pédopornographique, pointant le danger couru par les mineurs dans l'Occident dépravé. Dans l'espace postsoviétique, les homosexuels sont souvent assimilés à des pédophiles et à des auteurs d'inceste. *«La Russie jette constamment de l'huile sur le feu, notamment sur les réseaux sociaux»*, abonde une source diplomatique.

De fait, la Russie occupe une place à part dans ce tableau, non seulement pour l'ancienneté et la virulence du discours anti-LGBT+ qui y a cours, mais surtout pour l'utilisation précoce de ce sujet comme instrument de politique étrangère. L'apparition du thème dans le discours public remonte au début des années 2010, avec le retour de Vladimir Poutine à la présidence, et plus encore à l'après-2014, au début de la guerre en Ukraine et de la confrontation avec l'Occident. A l'époque, le choix n'a rien d'évident: si l'on se fie aux sondages, la société russe est alors en train d'évoluer vers une plus grande acceptation de l'homosexualité et des homosexuels. En 2003, signe parmi d'autres, la Russie a envoyé le groupe t.A.T.u. à l'Eurovision – un duo qui fonde son identité sur le lesbianisme supposé de ses membres.

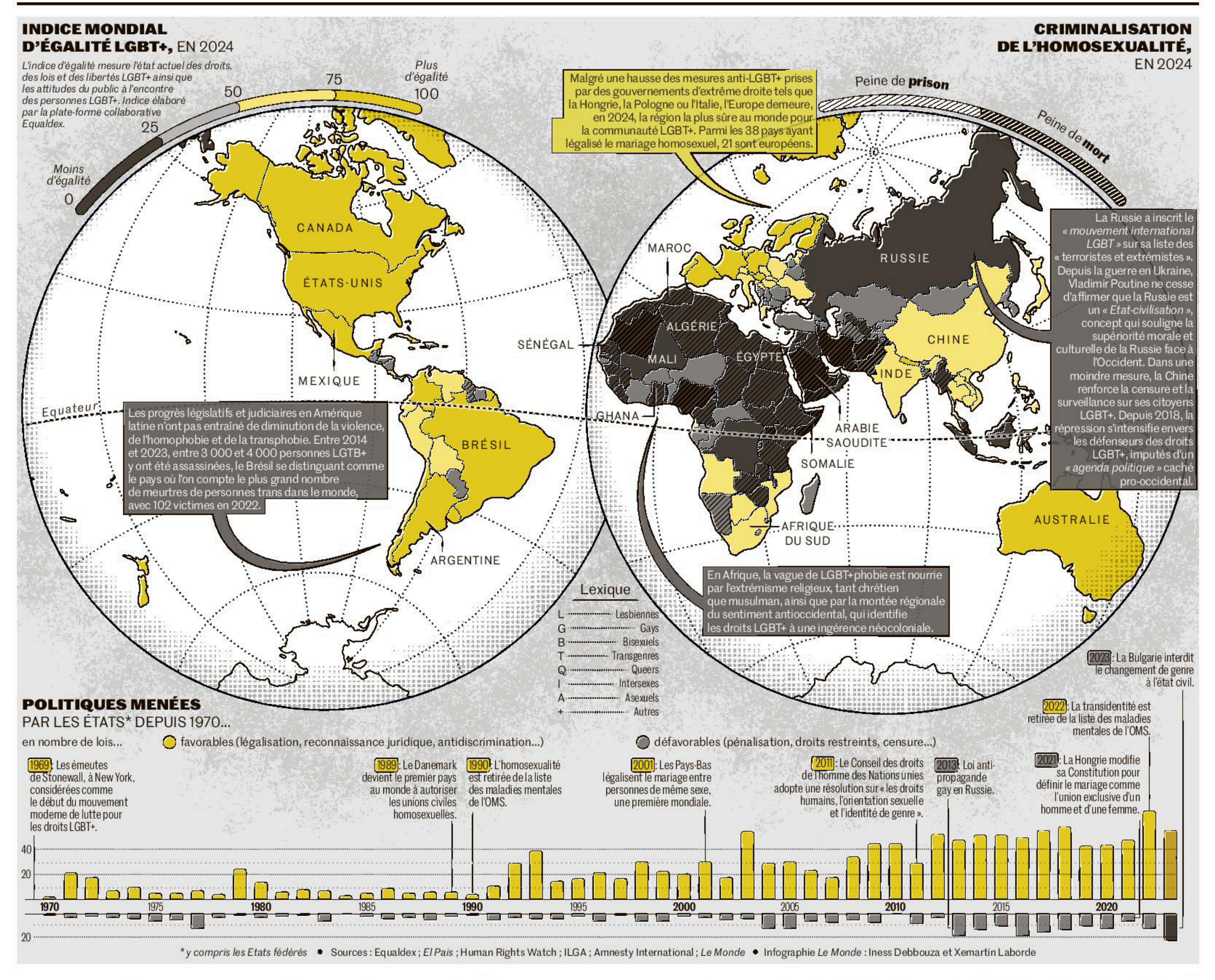
L'avant-poste de la propagande d'Etat sur le sujet est la télévision, lieu de toutes les outrances. A longueur de talk-shows ou d'émissions d'actualité, les intervenants mélangent allègrement homosexualité et pédophilie et le moindre cours d'éducation sexuelle en Europe est présenté comme une incitation faite aux enfants à changer de sexe. Le député Alexeï Jouravlev peut affirmer très sérieusement, en 2022, que *«le Danemark a ouvert des bordels pour les zoophiles où l'on peut violer des tortues».* Un an plus tôt, le chef du Conseil

LIRE LA SUITE PAGE 22

A gauche: Alisa, tatare et lesbienne, vit à Kazan, en Russie. Elle a grandi dans une famille musulmane très pratiquante avec laquelle elle ne peut toujours pas parler ouvertement de son orientation sexuelle. Ici le 17 mai.
PHOTOS: MARY GELMAN

Au centre: Yulia et Kris chez elles, à Saint-Pétersbourg (Russie), le 27 novembre 2022. Yulia est militante et créatrice du service en ligne Psyche for Help.

A droite: Matvey est queer. Il a grandi à Kazan, au Tatarstan. Ses parents ignorent son orientation sexuelle. «J'essaie encore de surmonter des préjugés envers moi-même.» Ici le 14 mai.



* y compris les Etats fédérés • Sources : Equaldex ; *El Pais* ; Human Rights Watch ; ILGA ; Amnesty International ; *Le Monde* • Infographie *Le Monde* : Iness Debbouza et Xemartin Laborde

SUITE DE LA PAGE 21

de sécurité, Nikolaï Patrouchev, également ancien directeur du FSB, évoquait déjà dans une interview *« certains endroits* [en Occident] *où le mariage avec des animaux est légalisé »*.

A chaque campagne électorale, des clips rivalisent d'ingéniosité pour décrire un pays confronté au danger de la submersion venue de l'Occident *« dégénéré »*, qui ne trouve son salut que dans les *« valeurs traditionnelles »*. Au passage, cette stratégie a permis au Kremlin d'affermir son alliance avec l'Eglise orthodoxe, fidèle soutien du pouvoir.

Cette stratégie prend un caractère offensif lorsque les agences de Moscou à l'étranger s'en emparent. Le thème devient un incontournable des conférences et des rencontres organisées par l'Institut de la démocratie et de la coopération, de Natalia Narotchnitskaïa, basé à Paris, ou par les différentes structures « conservatrices » parrainées par l'ancien patron des chemins de fer russes Vladimir Iakounine, l'un des agents d'influence du Kremlin à l'étranger.

« CONFLIT CIVILISATIONNEL »

L'Europe n'est pas la seule visée. En 2015 et 2016, des congrès des familles sont organisés à Chisinau, en Moldavie, et à Tbilissi, en Géorgie. Ces événements ouvertement homophobes s'appuient sur les formations prorusses locales et les réseaux de l'Eglise orthodoxe.

C'est finalement dans un second temps que vont s'accumuler les lois répressives visant les personnes LGBT+ en Russie même. Si une première législation contre la *« propagande LGBT+ »*, censée *« protéger »* les mineurs, est adoptée en 2012, celle-ci est renforcée fin 2022, après l'invasion de l'Ukraine. Le texte, qui interdit la *« propagande »* des *« relations sexuelles non traditionnelles »* – soit les relations homosexuelles, mais aussi la pédophilie –, entraîne le retrait des rayons et des catalogues de dizaines de livres et de films.

La guerre en Ukraine provoque un durcissement législatif, mais aussi rhétorique. La lutte contre les LGBT+ est présentée comme un élément du *« conflit civilisationnel »* entre la Russie et l'Occident, dont le terrain ukrainien ne serait qu'une expression. Les homosexuels et les personnes transgenres sont qualifiés par des députés de *« traîtres »* ou de *« menaces à la sécurité nationale »*. En septembre 2022, Vladimir Poutine évoque un Occident *« sataniste »*.

Au cours de l'année 2023, les transitions de genre sont interdites, et un hypothétique *« mouvement international LGBT+ »*, aux contours flous, est interdit par la Cour suprême, entraînant la fermeture des dernières associations encore actives dans le soutien aux homosexuels. La sphère intime, jusque-là épargnée, est touchée à son tour : des clubs gay sont attaqués par la police ; des individus sont poursuivis pour « propagande homosexuelle » pour des annonces sur des sites de rencontre ; des hauts fonctionnaires sont victimes d'outing.

L'offensive paraît largement réussie pour la Russie, qui a réussi à s'imposer comme une référence pour une partie de l'opinion mondiale. Moscou a d'ores et déjà entrepris de renouveler son discours en l'élargissant. Vladimir Poutine a donné des indications dans son discours devant le club de réflexion Valdaï, dès septembre 2021, en se présentant en garant mondial d'un *« conservatisme modéré »*. Détournant Martin Luther King (*« Mon rêve est qu'un jour mes quatre enfants vivront dans un pays où ils ne seront pas jugés sur la couleur de leur peau, mais sur leur personnalité »*), il se pose en pourfendeur de la discrimination positive, de la *cancel culture* ou du « wokisme ».

Pourtant, contrairement à ce qu'en dit publiquement Vladimir Poutine, en matière de droits LGBT+, *« ce n'est pas "l'Occident" versus "le reste du monde" »*, avance Marie-Cécile Naves. La chercheuse commence par souligner que ces mêmes questions sont souvent instrumentalisées pour discréditer un adversaire politique au sein d'un contexte national identique, ou encore dans le cadre de rivalités régionales avec lesquelles l'Occident n'a peu ou rien à voir – comme l'a montré la réception contrastée du film *Barbie* au Qatar et en Arabie saoudite.

Surtout, courants pro- et anti-LGBT+ coexistent au sein même des pays occidentaux, rappelle la politiste : *« La droite américaine trumpiste et les groupes évangélistes font bien sûr partie de l'internationale anti-LGBT+. Dans quasiment tous les pays, des acteurs conservateurs cherchent à protéger un ensemble de valeurs "traditionnelles" mythifiées, idéalisées, pour conjurer des évolutions sociales qui, à certains égards, ont semblé inéluctables étant donné leur visibilité accrue. »*

DANS LA RHÉTORIQUE ANTI-LGBT+, VALORISER DES MASCULINITÉS ALTERNATIVES REVIENT À FAIRE PREUVE DE FAIBLESSE, UN ENGRENAGE POUVANT MENER À LA DÉCADENCE

Les alliances passées dans le cadre de cette croisade ne recoupent pas forcément une prétendue opposition entre l'Occident et le reste du monde. Ainsi, pour mener à bien son offensive au niveau international contre l'extension des droits pour les personnes LGBT+, l'avortement ou la notion de genre, l'ex-président brésilien Jair Bolsonaro n'a pas hésité, durant son mandat, à s'aligner en diverses occasions sur les pays les plus conservateurs, voire rétrogrades, en la matière. Une politique pilotée par le ministre des affaires étrangères de l'époque, Ernesto Araujo, trumpiste enthousiaste, climatosceptique assumé, complotiste notoire et catholique ultraconservateur, épaulé par Damares Alves, ministre de la femme, de la famille et des droits de l'homme, pasteure évangélique ultraradicale et antiavortement de l'Eglise quadrangulaire.

MOYEN DE DISCRÉDITER UN ENNEMI

Son gouvernement a ainsi tenté de faire disparaître la mention d'« égalité de genre » des textes internationaux, remplacée par « égalité entre l'homme et la femme ». La notion de « genre » a été bannie de tous les communiqués du ministère des affaires étrangères, qui a systématiquement aligné sa diplomatie sur un axe ultraconservateur et anti-LGBT+ mené par Donald Trump et Viktor Orban. Ce dernier a été érigé en « frère » par Jair Bolsonaro, en février 2022, lors d'une visite à Budapest. *« Nous communions avec beaucoup d'emphase dans la défense de la famille. Une famille bien structurée rend la société saine »*, déclarait alors le président brésilien.

Au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, le Brésil a également joint sa voix à celle de pays musulmans autoritaires et très conservateurs. En 2019, il votait en faveur d'un texte porté par le Pakistan proposant le retrait de l'éducation sexuelle d'une résolution et s'est joint à l'Afghanistan, à Bahreïn, à l'Egypte, au Qatar, à l'Arabie saoudite et à la Somalie. Dans ses discours annuels à l'Assemblée générale de l'ONU, Jair Bolsonaro mentionnait systématiquement la défense de la famille traditionnelle, *« fondement de la civilisation »*. *« L'idéologie a envahi nos foyers pour s'attaquer à la cellule de base de toute société saine, la famille. Ils tentent également de détruire l'innocence de nos enfants en pervertissant jusqu'à leur identité la plus fondamentale et élémentaire, la biologie »*, disait-il, en septembre 2019, à la tribune des Nations unies.

Mais pourquoi la rhétorique anti-LGBT+ fonctionne-t-elle si bien pour discréditer un ennemi ? *« Les questions d'homosexualité ou de transidentité sont envisagées comme des atteintes à la masculinité traditionnelle, et donc à tout ce qui lui est associé : la force, la puissance, le pouvoir, la respectabilité »*, analyse Marie-Cécile Naves. Valoriser des masculinités alternatives revient alors à faire preuve de faiblesse – un engrenage perçu comme pouvant mener à la décadence.

Surtout, par leur caractère profondément intime, ces questions touchent tout un chacun et permettent donc de mobiliser largement. *« Quelles que soient la croyance ou la sensibilité politique d'un individu, les questions de sexualité et de genre se prêtent plus que toutes autres considérations à de vives réactions, car chacun les ressent dans sa propre chair*, souligne la chercheuse. *Lorsque l'on y touche, des composantes de sa propre identité que l'on pensait acquises et immuables chancellent. Les fantasmes et les peurs que cela peut susciter – peur de pratiques corporelles et sexuelles nouvelles, peur de la fin de la différenciation des sexes, peur d'une société dans l'impossibilité de se reproduire et confrontée à sa propre disparition – n'en sont que plus faciles à réactiver à des fins politiques. »*

Une chose est sûre, aux yeux de la politiste : la géopolitique ne peut plus ignorer les sujets que l'on nommait autrefois « de société ». *« Des questions comme celles du féminisme, des droits LGBT+ ou encore du droit à l'avortement ont des impacts sur l'économie, sur l'éducation, sur les politiques publiques, sur la santé. Nous ne pouvons plus en faire l'impasse : tout s'entrecroise »*, conclut-elle. ■

ALEXANDRE AUBLANC (À CASABLANCA), JULIEN BOUISSOU, VICTOR CARIOU (À ACCRA), CÉLIA CUORDIFEDE (À DAKAR), MARION DUPONT, PHILIPPE JACQUÉ (À BRUXELLES), MARIE JÉGO, FAUSTINE VINCENT ET BENOÎT VITKINE



Photo extraite de l'installation **« Ring of Fire »** (« La ceinture de feu »), 2008. AUDREY LAURANS/RMN-GP

Michelle Stuart est née en 1933 à Los Angeles. Après avoir étudié au Mexique, en France et à la New School for Social Research de New York, où elle vit, elle développe depuis les années 1960 une œuvre pluridisciplinaire incluant la sculpture, le dessin et la photographie.
Cette installation, visible au Centre Pompidou, est composée de soixante photographies (masques, volcans, végétation, portraits de femmes…) et d'une table métallique sur laquelle sont disposés divers objets collectés dans le sud du Pacifique (pierres de Hawaï, tissus, panier philippin…).

John Hennessey-Niland « Dans le Pacifique, on ne reproche pas aux Etats-Unis d'être impérialistes, bien au contraire »

Alors que Nouméa s'embrase, l'ancien ambassadeur américain à Palaos explique la stratégie des Etats-Unis vis-à-vis des micro-Etats du Pacifique



U.S. EMBASSY IN THE REPUBLIC OF PALAU

ENTRETIEN
NEW YORK - *correspondant*

Diplomate spécialiste de l'Indo-Pacifique, John Hennessey-Niland est un ancien ambassadeur des Etats-Unis à Palaos (2020-2022), diplômé du cycle international de l'ENA (promotion 2006) et professeur à l'école d'affaires publiques Bush de l'université du Texas.

Vous avez été ambassadeur des Etats-Unis à Palaos. Cet archipel, comme les possessions américaines et territoires associés du Pacifique (Hawaï, les territoires de Guam et des Mariannes du Nord, les Etats associés de Palaos, de Micronésie et les îles Marshall), fait partie d'un dispositif américain pour contrer l'influence de la Chine…

Certains disent que l'intérêt américain pour la région est récent et uniquement dû à la Chine. C'est faux. Historiquement, nous nous sommes tournés vers l'Asie dès 1784. Cette année-là, un navire baptisé *Empress-of-China* a voyagé des Etats-Unis vers la Chine continentale pour développer des relations commerciales. En 1844, les Etats-Unis ont ouvert leur premier consulat dans l'Indo-Pacifique, aux Fidji. Et, en 1853, le commodore Matthew Perry accostait dans la baie de Tokyo *[pour ouvrir le Japon au commerce]*. Ces postes étaient essentiels pour maintenir les voies de communication maritimes afin que les Etats-Unis et l'Asie puissent commercer. Le mouvement vers l'ouest s'est poursuivi avec l'annexion de Hawaï en 1898 et a culminé avec la fin de la guerre hispano-américaine et la prise de contrôle des Philippines et de Guam. Au début des années 1900, les Etats-Unis étaient vraiment une nation du Pacifique.

Qualifieriez-vous cette présence de colonisation ?

En tant que diplomate, j'évite les slogans, car ils peuvent être péjoratifs. Sans aucun doute, il y avait des frictions. Mais les Etats-Unis ont remplacé des puissances coloniales déjà présentes, à l'issue de conflits, l'Espagne en 1898 puis le Japon après la deuxième guerre mondiale. Je pense que le rôle des Etats-Unis était plus bienveillant que celui, par exemple, de l'Espagne. Nous étions une jeune République et notre intérêt était, avant tout, commercial. Nous n'envoyions pas de garnisons et n'avions pas de présence militaire massive dans le Pacifique. Celle-ci s'est déployée seulement après la seconde guerre mondiale.

Certains y voient une simple nouvelle étape d'impérialisme après les Européens et les Japonais, mais nous avons déployé plus de programmes éducatifs et sociaux. Ce n'était pas altruiste, nous voulions garantir des relations pacifiques. Bien sûr, il y avait des gens opposés à la présence américaine et qui le sont encore.

Comment expliquez-vous le calme qui accompagne votre présence dans le Pacifique, à la différence de la Nouvelle-Calédonie ?

Dans l'immédiat, ce qui explique la flambée de violence en Nouvelle-Calédonie est l'opposition à un changement du corps électoral par le Parlement français, en particulier pour voter une éventuelle indépendance. La comparaison qui me vient à l'esprit est celle de Guam *[territoire et base militaire majeure des Etats-Unis]*, où il y a des aspirations similaires à plus d'autonomie, voire, à terme, à l'indépendance. Mais il y a quelques années, la Cour suprême des Etats-Unis a jugé inconstitutionnel d'établir une discrimination entre les habitants présents depuis des siècles et ceux arrivés plus récemment. Donc, pour n'importe quelle consultation, toutes les personnes présentes auraient le droit de vote.

Historiquement, notre présence a été différente. En 1947, les possessions japonaises sont passées sous tutelle des Nations unies, sous administration américaine. Il y avait notamment Palaos, Guam, la Micronésie, les îles Marshall *[qui abritèrent les essais nucléaires américains à Bikini]*, et elles ont pris des chemins différents. Certaines sont restées territoire américain, comme l'île Wake. Mais, après un processus qui a eu ses hauts et ses bas, trois Etats (Micronésie, îles Marshall, Palaos) ont adopté un traité de libre association selon lequel ils sont souverains et indépendants. Le premier reconnaît la Chine populaire, les deux autres Taïwan – mais les Etats-Unis assurent leur sécurité et les citoyens peuvent travailler aux Etats-Unis. Le dernier à avoir acquis son indépendance a été Palaos, en 1994.

Notre approche dans le Pacifique est axée sur le partenariat gagnant-gagnant. Nous essayons de le faire dans un environnement qui ne soit pas uniquement militaire. L'armée attire l'attention parce qu'avec ses équipements, ses bateaux, ses avions, elle est visible. Ce qui n'est pas le cas des volontaires du Peace Corps. Lorsque nous fournissons une aide économique, elle va aux écoles, aux hôpitaux ou au gouvernement, mais il est parfois difficile de démontrer ce que nous faisons parce que les habitants ne le voient pas nécessairement. Je pense qu'il doit y avoir un gain mutuel, même si on n'est pas toujours dans le 50-50.

Si vous demandiez son avis à un Kanak, il vous dirait sans doute qu'il n'y a pas de véritable partenariat entre la Nouvelle-Calédonie et la France, et que cette dernière exploite les ressources de la Nouvelle-Calédonie.

La question des ressources naturelles, par exemple le nickel, génère des crispations permanentes…

Dans le Pacifique, les ressources naturelles sont un sujet très sensible, car elles constituent une valeur fondamentale dans des territoires dépourvus d'autres richesses. Mais, généralement, l'exploitation et les ventes sont réalisées par des étrangers, comme c'est le cas pour le nickel de Nouvelle-Calédonie et les minerais en Nouvelle-Guinée.

Il existe un sentiment selon lequel le territoire d'origine ne bénéficie pas pleinement de ses ressources rares et précieuses, qui s'ajoute à une demande de plus de transparence, de démocratie et d'indépendance.

L'île de Nauru était autrefois célèbre pour son guano produit par les déjections des oiseaux de mer. Certains habitants pensaient que cela en ferait le pays le plus riche de la planète, mais on a trouvé d'autres sources de phosphate. De même existe-t-il d'autres endroits pour trouver du nickel. Dans le Pacifique, certains se font des illusions, pensant que cela va réduire tous les problèmes et les rendre riches. Cela ne marche généralement pas.

L'armée américaine est accusée de créer des déséquilibres financiers, et un vieux dicton de Guam affirme : « Nous sommes égaux dans la guerre, mais pas en paix »…

La présence militaire américaine et le redéploiement à Guam des marines d'Okinawa *[Japon]* ont permis un certain développement économique de l'île. Cela aide aussi à répartir nos forces, ce qui est une bonne idée stratégiquement pour ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Nous ne voulons pas d'un autre Pearl Harbor *[attaque de la base navale américaine à Hawaï par l'aviation japonaise, le 7 décembre 1941]*.

Mais il existe un problème de fuite des cerveaux, notamment dans les toutes petites îles. A Palaos, aux îles Marshall, beaucoup de jeunes n'ont pas beaucoup d'opportunités. Ils veulent partir et s'engagent dans l'armée américaine, où ils sont bien payés et bénéficient de formations. Il n'y a rien de mal à partir étudier aux Etats-Unis ou à ce que les plus qualifiés rejoignent l'armée. Mais nous devons nous assurer qu'ils trouvent du travail à leur retour, comme l'a souligné le président de Palaos, Surangel Whipps Jr, qui soutient la présence de l'armée américaine. C'est en partie la raison pour laquelle nous avons négocié l'accord d'association avec le président Joe Biden, en septembre 2023, pour augmenter l'aide économique aux îles associées.

Ma critique à l'égard de mon gouvernement est que parfois nous promettons, mais que nous ne réalisons pas. Heureusement, il y a un sujet à Washington sur lequel les démocrates et les républicains peuvent encore s'entendre, c'est l'importance de l'Indo-Pacifique. Nous avons donc obtenu le financement par le Congrès, et il devrait arriver à destination.

Certains habitants déplorent de n'avoir le choix qu'entre des bases militaires américaines – des programmes d'investissement sont prévus pour 5 milliards de dollars (4,7 milliards d'euros) dont 4 milliards à Guam – ou des casinos chinois…

Les casinos apportent des touristes, des joueurs et remplissent les chambres d'hôtel. Je comprends que certains voient d'un œil favorable cet apport économique. En réalité, les paris ont lieu de plus en plus en ligne et les profits chinois ne bénéficient pas aux populations locales. De plus, ces jeux entraînent cyberattaques, chantage et corruption. Je ne pense pas qu'ils soient positifs.

D'un autre côté, le déploiement de bases et de troupes militaires américaines fait de ces îles des cibles potentielles en cas de conflit sino-américain. Mais ces îles, qui sont en deuxième ligne derrière Taïwan et les Philippines, ont notre assurance absolue de protection, comme celle que nous avons réitérée aux Philippines, et je pense que c'est positif.

Le réchauffement climatique a-t-il changé la donne dans vos relations ?

On se concentre sur trois priorités, les 3C. Ce n'est pas Chine, Chine, Chine, mais Chine, climat et capacités. Avec l'élévation du niveau de la mer, la hausse de la température de l'océan, Tuvalu, pays minuscule du Pacifique, pourrait être le premier à disparaître. Le gouvernement a acheté des terres en Australie pour y déplacer la population. Dans ces pays, le tourisme représente une grande partie de l'économie et la pêche arrive généralement en deuxième ou troisième position. Si les eaux sont trop chaudes et qu'il n'y a plus de poissons, personne ne viendra pêcher, il n'y aura plus de plongée sous-marine.

Enfin, ces pays ont besoin d'aide pour développer leurs capacités, pas seulement des routes, mais aussi des infrastructures numériques pour être connectés. Les Etats-Unis ne peuvent pas le faire seuls, mais nous essayons, dans le cadre de partenariats public-privé, de travailler avec Google, Facebook et les grandes entreprises qui fabriquent et posent ces câbles de fibre optique entre l'Amérique et l'Asie. Si nous voulons offrir aux populations l'opportunité de réussir, nous devons relier économiquement ces îles de manière intelligente.

Le fait d'être arrivés après les Japonais a facilité votre implantation…

Dans de nombreux endroits du Pacifique, je pense que les habitants apprécièrent la libération de ces îles par les Etats-Unis, mais la bienvenue ne dure qu'un certain temps. Vous devez continuer à prouver et à démontrer que vous êtes un ami. La plus grande critique des Etats-Unis, ce n'est pas que nous sommes impérialistes, c'est exactement le contraire. La plupart des gens de la région diraient que nous ne leur avons pas accordé suffisamment d'attention et que la majeure partie de l'histoire des Etats-Unis dans le Pacifique a été une négligence bienveillante. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ARNAUD LEPARMENTIER

Le Monde
DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1ER JUILLET 2024

Abel Gance, génie compromis

Le cinéaste, auteur de plusieurs chefs-d'œuvre, versa dans un antisémitisme opportuniste pendant la guerre

PORTRAIT

C'est un nom oublié du plus grand nombre. Pourtant, auteur d'une œuvre, certes inégale, mais auréolée d'incroyables fulgurances esthétiques et de quelques chefs-d'œuvre, Abel Gance est un des plus grands cinéastes français, et l'un des plus atypiques. Né le 25 octobre 1889 et mort le 10 novembre 1981, à Paris, autodidacte, il réalisera une cinquantaine de films, courts et longs-métrages, sur une période courant de 1911 à 1964. Elève au lycée Chaptal, à Paris, il se dirige d'abord vers le droit, bifurque vers le théâtre, puis mène une brève carrière d'acteur où, en 1909, il interprète notamment Molière dans le film du même nom de Léonce Perret. C'est toutefois un pis-aller pour celui qui se rêve, avant toute chose et à tout le moins, poète.

Se décrivant comme un *« esclave engagé pour faire des besognes »*, il se persuade que ce médium est une *« extraordinaire machine à fabriquer des rêves »*. Le voici saisi par l'aura cinématographique, dont il ne va pas tarder à devenir l'un des démiurges les plus lyriques. En 1911, à 22 ans, il fonde sa propre société de production, tourne un grand nombre de courts-métrages. En 1912, il signe déjà dans *Ciné-journal* un manifeste intitulé « Qu'est-ce que le cinéma ? Un sixième art ». Avec Germaine Dulac, Louis Delluc, Jean Epstein, il incarne une sorte de première « Nouvelle Vague », qui – entre théorie et pratique cinématographiques – en appelle à la vocation artistique du cinéma.



Abel Gance (à droite), sur le tournage de « Napoléon », au studio de Boulogne, en janvier 1925. LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

SIDÉRANTE INVENTIVITÉ

Gance a une conception proprement christique tant de sa vocation personnelle que du cinéma lui-même. L'une et l'autre, révélant ses mystères par un don de voyance, œuvrent en un mot à sauver le monde, souvent au prix du sacrifice. Exaltation du génie. Sacralisation de l'artiste. Croyance sincère en la vertu réparatrice du cinéma sur les hommes. Goût insatiable de l'expérimentation et de la provocation. Mise au défi constante des commanditaires. Peut-être que Jean-Luc Godard s'en sera souvenu.

GANCE INCARNE UNE SORTE DE PREMIÈRE « NOUVELLE VAGUE » FRANÇAISE QUI EN APPELLE À LA VOCATION ARTISTIQUE DU CINÉMA

Pour aller à l'os, on peut distinguer deux époques. La première, qui recouvre la période muette, est celle des chefs-d'œuvre. On a nommé *J'accuse* (1919), *La Roue* (1923), *Napoléon* (1927). Le premier, tourné à l'ombre des charniers de la première guerre mondiale, croise le mélodrame (deux hommes se disputent la même femme avant de partager l'effroi du front), le documentaire et le film de zombie. Le second, sorte de charnière entre Griffith et Eisenstein, reconduit l'art du mélo (un cheminot qui a adopté une orpheline tombe progressivement amoureux d'elle) et le drame naturaliste, en les diffractant dans un montage de film expérimental. Le troisième est une pure épopée chantée à la gloire d'un homme en qui s'incarnent les valeurs de la Révolution française. Une sidérante inventivité technique, une puissance visuelle incomparable, des audaces inouïes, tant narratives que plastiques, caractérisent ces trois films habités et visionnaires, qui donnent corps au rêve d'un cinéma total. C'est à chaque fois l'appel à la résurrection d'un monde nouveau.

Ce rayonnement d'un créateur d'exception a hélas sa face d'ombre. Celle d'un homme dont les chefs-d'œuvre auront été systématiquement massacrés par l'industrie, dont l'ambition n'aura pas su s'en accommoder, que l'arrivée du parlant aura désarmé, et qui aura fini, réduit à tourner des films alimentaires, par se réfugier dans la plainte d'une grandeur non reconnue. Un film charnière entre muet et parlant, *La Fin du monde* (1931), symbolise ce tournant. Ce film de science-fiction remet sur le métier, à l'heure où une comète est censée pulvériser la terre, la figure d'une femme désirée par deux hommes. Le poète Jean Novalic, pacifiste, aimé des tourterelles, qui sacrifie son amour pour la rédemption de l'humanité, et l'affairiste Schomburg, métèque parvenu et concupiscent, profiteur de guerre, qui abuse de la belle Geneviève. Le film, d'une grandiloquence atterrante, est un fiasco commercial. Il est aussi, de manière plus gênante, d'autant plus imprégné des clichés antisémites de l'époque que Novalic est interprété, en toute simplicité, par Abel Gance lui-même, et Schomburg par Samson Fainsilber, acteur notoirement juif, originaire de Moldavie.

GOÛT DU MARTYRE

Ce film ouvre donc le chapitre, non seulement de la décroissance artistique de Gance, mais aussi d'un opportunisme politique qui n'est pas à son honneur. A l'heure où l'Europe est mise à l'épreuve de la montée des périls et de la menace fasciste, Gance opère tous les mauvais choix. Celui du pacifisme (il tourne à cet effet, en 1937, une nouvelle version, moins bonne, de son *J'accuse*). Celui du légitimisme la défaite venue (nombreuses offres de service au régime pétainiste, à l'Italie fasciste, à l'Espagne franquiste). Celui enfin d'un antisémitisme opportuniste, *« contextuel »*, comme diraient certains aujourd'hui. Deux exemples à cet effet.

À L'HEURE OÙ L'EUROPE EST MISE À L'ÉPREUVE DE LA MONTÉE DES PÉRILS ET DE LA MENACE FASCISTE, IL OPÈRE TOUS LES MAUVAIS CHOIX

Délaissant *Bleu, blanc, rouge*, un projet patriotique pour lequel il avait notamment sollicité quelques producteurs juifs engagés dans l'effort de guerre, il se consacre, après l'armistice de juin 1940, à la réalisation de *Vénus aveugle* (une modeste retoucheuse, devenant aveugle, sacrifie son amour à l'homme qu'elle aime), un nouveau mélodrame consacré à la France souffrante qu'il dédicacera à *« Monsieur le Maréchal, en lequel la France s'est incarnée »*. Film à redécouvrir au demeurant pour ses incontestables beautés, quelque part entre les réminiscences de *L'Atalante* (1934), de Jean Vigo, et l'annonce de *Donne-moi tes yeux* (1943), de Sacha Guitry.

Voici en tout état de cause un extrait de la lettre qu'il adresse, le 13 août 1940, à son amie Leni Riefenstahl, l'esthète du cinéma nazi : *« Je prépare ici un film avec des moyens de fortune, interprété par Viviane Romance. C'est un drame domestique, sorte de paraphrase moderne d'Œdipe roi qui de près ou de loin n'offre aucune prise à la critique et peut passer sur tous les écrans du monde. Les israélites depuis 12 ans ne m'ont pas compris et ont entravé mon essor. Je n'ai été que le domestique de leurs idées (...) Vous savez que Nietzsche a toujours été mon conseiller et mon professeur d'énergie. Vous savez que mon sang est pur »* (cité par l'historienne Sylvie Dallet dans la revue *1895*, N° 31, 2000).

Plus tard, à l'automne 1941, Gance se mettra au service du secrétariat national de l'information pour un projet de développement du cinéma en Amérique du Sud, luttant contre l'hégémonie américaine. Il s'y agit apparemment aussi de lutter contre ce qu'il nomme *« les forces israélites qui commencent à pulluler sur ces marchés d'origine foncièrement catholiques »*, renforçant ce credo en précisant que ses collaborateurs sont *« tous aryens comme moi, cela s'entend »* (cité par l'historien Denis Roland dans « Les "années noires" » d'Abel Gance dans la revue *Guerres mondiales et conflits contemporains* parue aux Presses universitaires de France, 1992).

Voilà qui se passe de commentaires, et qui est d'autant plus piquant que Gance lui-même passait pour juif aux yeux d'une presse d'extrême droite qui le haïssait pour son pacifisme. Lucien Rebatet l'avait notamment qualifié, dans l'*Action française*, de *« Hugo de synagogue »*. Il en aurait fallu bien davantage pour désarmer Abel Gance, son idée de lui-même, son goût du martyre, sa passion de la grandeur.

Terminant sa carrière en reprenant sa fresque napoléonienne (*Austerlitz*, 1960) ou en s'adonnant aux vertus populaires du film de cape et d'épée (*Cyrano et d'Artagnan*, 1964), Gance emportera avec lui dans la tombe ses grands films fantômes, consacrés à ces figures providentielles dont il aspirait, en tant que créateur, à reconduire le destin : Jésus-Christ, Christophe Colomb, Charles de Gaulle. Il aura pu, du moins, écrire à ce dernier pour lui parler de son projet, de même qu'il aura réussi à approcher Mao Zedong, pour se faire nommer conseiller cinématographique en Chine communiste. Un génie, disait-on. ■

JACQUES MANDELBAUM

« Napoléon », un poème épique ressuscité

L'œuvre d'Abel Gance, réalisée en 1927, renaît dans un montage de sept heures, au plus près des souhaits de l'auteur

Le terme de campagne ne paraîtra pas galvaudé quant au chantier de quinze ans pour la restauration de *Napoléon* (1927), le plus célèbre des films d'Abel Gance, lancée en 2008 par La Cinémathèque française sous la direction du chercheur et réalisateur Georges Mourier. L'œuvre renaît dans un nouveau montage de sept heures, en deux parties, qui se rapproche au plus près des souhaits de l'auteur, serti d'une nouvelle partition arrangée par Simon Cloquet-Lafollye. Le coup d'envoi est donné les 4 et 5 juillet à la Seine musicale, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), pour un ciné-concert en deux soirées avec les orchestres de Radio France, suivi de six projections au fil du mois à La Cinémathèque. A partir du 10 juillet, le « monstre » est distribué par Pathé dans trente salles en France, plan de bataille inouï pour un muet datant de près d'un siècle.

De *Napoléon*, il n'y eut jamais de version originale ou tout simplement arrêtée, le film ayant directement commencé sa carrière sous le signe de l'inachevé et du fragmentaire. Bribe d'un projet beaucoup plus vaste qui devait couvrir toute la vie de l'Empereur, cette fresque colossale, obtenue au terme de quatorze mois de tournage, est divulguée courant 1927 selon trois montages différents, produite en muet alors que le parlant commençait à rafler la mise. Elle a bien failli périr émiettée sous les coups de ciseaux des distributeurs et de Gance lui-même qui ne démordit jamais de remanier sa copie tout au long de sa vie. Après cinq tentatives de reconstructions depuis les années 1950, celle de Mourier, outre qu'elle rend tout leur lustre aux images de Gance, installe le récit dans sa durée, laisse plus de place aux personnages secondaires, tempère l'épopée par l'intimisme, double l'histoire de ses coulisses.

Mythe de l'homme providentiel

Ce nouveau *Napoléon* n'a donc rien du monument, ni du monolithe figé. Le génie d'Abel Gance, fer de lance de l'avant-garde des années 1920, est ailleurs : dans la faculté débordante dont il investit l'outil-cinéma, qu'il estime capable de propulser le spectateur au cœur même de l'histoire, comme d'en extraire toute la substance poétique. C'est donc un film qui semble en contenir dix autres, plein de trous et de trouvailles, de stases et d'élans, dont chaque épisode, valant pour lui-même, semble contester au tout sa cohérence.

De son enfance au collège de Brienne (Aube) jusqu'à sa reprise en main de la campagne d'Italie, en passant par les orages de la Convention, les turpitudes de la Terreur, son illustration au siège de Toulon, Napoléon (joué par Albert Dieudonné) est dépeint comme une figure ascendante, qui « accomplit » la Révolution française en la sauvant de ses propres dérives. Gance mobilise une foule de personnages (dont lui-même dans le rôle de Saint-Just, Antonin Artaud en Marat, Gina Manès en Joséphine) et brasse tous les registres possibles du cinéma, de l'épopée martiale au mélodrame, de la romance à l'effroi.

Le film est un tel déluge d'idées formelles qu'il serait vain d'en dresser le catalogue, le tout culminant avec la séquence finale en triple écran, procédé inouï (et sans lendemain) qui évoque les toiles d'un David. On retient d'abord la magnifique constellation de gros plans décernés à la plupart des personnages, comme s'il était donné de toucher leurs visages du regard (inoubliable Robespierre, les joues grêlées par la petite vérole). Le cœur du récit, et véritable morceau de bravoure, reste la scène époustouflante du retour de Corse, où la tempête qu'essuie en mer Napoléon est mise en parallèle avec celle politique qui secoue en même temps la Convention, filmée depuis une balançoire comme une onde agitée – métaphore hugolienne en diable.

LE VÉRITABLE MORCEAU DE BRAVOURE RESTE LA SCÈNE ÉPOUSTOUFLANTE DU RETOUR DE CORSE

Frappent également ces moments où Gance plonge au cœur d'un épisode historique en caméra portée, lui arrachant des prises sur le vif d'une modernité folle. Chaque épisode monte crescendo vers une acmé digne du cinéma d'avant-garde, où le montage stroboscopique cristallise l'intuition napoléonienne modifiant le cours de l'histoire.

Reste que le film ressurgit à une drôle de date, dans l'entre-deux-tours d'élections législatives plaçant l'extrême droite aux portes du pouvoir. Certes, un siècle après réalisation, Napoléon Bonaparte n'est plus exactement un héros de notre temps, et nombre des symboles républicains brandis par le film – *La Marseillaise* que Rouget de Lisle entonne devant la Convention, le drapeau bleu-blanc-rouge qui se reflète dans le triple écran – ont depuis fait l'objet de récupérations. Gance exaltant la destinée de son héros prête le flanc au mythe de l'homme providentiel, qui connaîtra par la suite de sinistres applications.

Si le film n'en demeure pas moins admirable, c'est parce que le personnage de fiction dévore son modèle historique. Gance filme Napoléon comme une idée, l'incarnation de l'histoire en marche selon la tradition hégélienne, voire comme un créateur de monde (la scène où il réclame face aux spectres de la Convention une République universelle dans une Europe sans frontières). Dans la deuxième moitié, son ombre se projette sur les murs, sa figure se démultiplie en poupées et autres effigies, sa silhouette s'évapore en symbole (« *L'aigle ne marche pas, il vole* », comme l'écrivait Chateaubriand). Le Napoléon « vu par Abel Gance » n'est peut-être, en définitive, qu'un reflet du cinéma lui-même : un rêve colossal construit de toutes pièces par la mécanique irrépressible de la caméra. ■

MATHIEU MACHERET

Napoléon, film français de et avec Abel Gance (1927). Avec Albert Dieudonné, Gina Manès, Edmond van Daële, Antonin Artaud, Annabella (Partie I : 3 h 40 ; Partie II : 3 h 25).

Michael Haneke sonde la mauvaise conscience de l'Europe

Au Festival La Rochelle Cinéma, cinq de ses films de jeunesse pour la télévision autrichienne sont présentés en version restaurée

RÉTROSPECTIVE
LA ROCHELLE

L'été cinéphile commence généralement par un crochet à La Rochelle, où le Festival La Rochelle Cinéma (FEMA) reconduit sa formule généreuse mêlant rétrospectives de fond à une salve d'avant-premières, solide aussi, puisqu'elle vient tranquillement de franchir le demi-siècle depuis sa création, en 1973. Sauf qu'une autre sorte de suspense risque, cette année, de se surimprimer à cette 52e édition qui, se déroulant du vendredi 28 juin au dimanche 7 juillet, s'apprête à chevaucher les deux tours des élections législatives précipitées qui offrent une fenêtre de tir inédite à l'extrême droite.

Dans la Ville blanche, bastion social-démocrate, le scrutin européen du dimanche 9 juin a vu arriver en tête la liste « Réveiller l'Europe » menée par Raphaël Glucksmann avec 22,7 % des suffrages, mais talonnée de très près par celle du Rassemblement national à 18,1 %. Dans le goulot d'étranglement de l'entre-deux-tours, la tenue du festival pourrait paraître décalée : elle affirme au contraire la continuité coûte que coûte d'une mission culturelle qui, dans le contexte, prend une importance accrue.



Image extraite de « Lemmings » (1979), de Michael Haneke.
LES FILMS DU LOSANGE

Au programme de cette édition, où se croiseront un hommage à Françoise Fabian en sa présence, et des retrouvailles avec Marcel Pagnol et Chantal Akerman (1950-2015) grâce à des copies flambant neuves, un cycle risque de résonner plus fort que les autres, consacré à Michael Haneke, portraitiste en chef de la mauvaise conscience européenne. L'œuvre du cinéaste autrichien, douze longs-métrages en trente ans, réfléchit de longue date sur les maux qui hantent le Vieux Continent : les origines villageoises du totalitarisme (*Le Ruban blanc*, 2009) ; la banalisation de l'ultraviolence (*Funny Games*, 1997) ; le refoulé colonial (*Caché*, 2005) ou encore l'obscurantisme qui vient (*Le Temps du loup*, 2003), en des termes austères et tranchants qui n'ont jamais hésité à doucher le spectateur.

Le programme met surtout en lumière une part peu visitée du corpus hanekien : ses œuvres de jeunesse pour la télévision autrichienne, dont cinq sont ici présentées à la faveur de restaurations toutes fraîches. Celles-ci dévoilent une autre facette d'Haneke, ironiste précoce, mais moins formaliste qu'au cinéma, moins manipulateur aussi, plus proche de ses personnages et ne cherchant pas à étouffer l'émotion. Des caractéristiques qui s'expliquent sans doute par les contraintes plus grand public de la petite lucarne, sans pour autant brider un art exigeant.

Trois chemins vers le lac (1976), d'après Ingeborg Bachmann (1926-1973), suit Elisabeth, femme d'âge mûr et photographe accomplie, le temps d'un retour auprès de son vieux père à la campagne aux environs de Klagenfurt (Autriche). Les souvenirs l'assaillent, anarchiques, à travers lesquels se dessine par bribes le parcours de cette femme en rupture avec ses racines. Avec un sens consommé de l'attaque et de la coupe franche, Haneke déconstruit par le montage la psyché de son héroïne, et fait se télescoper la mémoire individuelle avec celle du XXe siècle – « *C'est lors de la première guerre mondiale que tout fut perdu* », lui confie ainsi son père au détour d'une conversation.

Le programme dévoile une autre facette du réalisateur, ironiste précoce, mais moins formaliste

De cette remarque paternelle, *La Rébellion* (1993) pourrait bien être l'illustration, inspirée néanmoins par le roman du même nom de Joseph Roth publié en 1924. Le film accompagne le retour dans la société civile d'un vétéran estropié de la Grande Guerre, auquel est confié un orgue de barbarie pour gagner son pain. Sa foi inébranlable en l'Etat (il se marie et se rêve un confort bourgeois) sera mise à rude épreuve par les déconvenues le conduisant jusqu'en prison. Comme *Le Dernier des hommes* (1924), de Murnau, l'ancien combattant finira gardien de toilettes, humilié au point d'abjurer aussi bien Dieu que les institutions. Avec son image sépia qui convoque la mémoire du muet, le film est l'un des plus aboutis visuellement de l'œuvre hanekienne. Le récit en voix off permet à la caméra de se concentrer sur les détails : gestes, visages, regards, silences tapissent la désillusion progressive mais irrémédiable de ce personnage déclassé.

Un passé non digéré

La pièce maîtresse de l'ensemble demeure néanmoins *Lemmings* (1979), ambitieux diptyque en deux époques, qui devrait bientôt faire l'objet d'une sortie en salle. Le premier volet, *L'Arcadie*, situé en 1959, suit une poignée de lycéens, ployant sous l'étouffoir de leur petite ville de Wiener Neustadt (conformisme, étroitesse de vues, modèles rigides) au moment où les désirs adolescents ne demandent qu'à s'exprimer. Le second, *Blessures*, les retrouve vingt ans plus tard, adultes défaits, hantés par la pulsion de mort, pour des retrouvailles houleuses. Le terme « lemmings », désignant des rongeurs au comportement suicidaire, vaut ici comme métaphore de la génération perdue de l'après-guerre.

Le cinéaste, né en 1942, sonde le mal-être radical de celle-ci avec une distance d'observation laconique (lents coulissements de la caméra, montage tranchant, scènes suggestives) qui annonce ses films à venir. Un mot revient souvent dans la bouche des personnages : l'« *indifférence* » par laquelle ils se disent gagnés, détruits même. *Lemmings* n'est pas exactement une variation sur la persistance du nazisme après-guerre, même si ce passé non digéré, littéralement innommable, pèse de tout son poids sur les jeunes personnages. Ce que le diptyque annonce est tout autre : l'ère de l'apathie politique, la perte de sens généralisée, ce qui, à l'époque, concernait l'Autriche, mais n'a fait, depuis, que s'étendre aux quatre coins de l'Europe. ■

MA. MT

Hommage à Michael Haneke en dix-sept films. *Festival La Rochelle Cinéma. Jusqu'au 7 juillet.*


Aline Piboule, en 2023, à Montrouge (Hauts-de-Seine). OLIVIER LALANE

La pianiste Aline Piboule sanctifie Olivier Greif

La musicienne place le compositeur au cœur d'un magnifique programme où il est confronté à Jean-Sébastien Bach et à Franz Liszt

MUSIQUE

Pianiste d'instinct capable de déceler dans la *Sonate* (1948) d'Henri Dutilleux des perspectives ayant échappé à tout autre interprète, Aline Piboule cultive l'art de la confrontation. D'abord illustré, dans son premier disque d'importance (publié en 2017 par Artalinna), par le rapprochement de Gabriel Fauré et d'Henri Dutilleux, le goût de la pianiste pour le dépassement des cadres, temporels ou formels, s'est ensuite exprimé dans une collaboration avec l'écrivain Pascal Quignard, sur la base d'un programme d'inspiration aquatique.

Placé sous l'enseigne plutôt pompeuse de *Coincidentia oppositorum* (« la coïncidence des opposés »), le CD qu'elle vient d'enregistrer s'inscrit dans cette quête de correspondances hors norme et va encore plus loin pour servir une trinité peu orthodoxe : Jean-Sébastien Bach – Franz Liszt – Olivier Greif. Ici, Aline Piboule n'intègre pas les mots à son récital mais elle en use, à travers les titres des œuvres, pour suggérer le sens d'un parcours éminemment spirituel.

Avec *« Ich ruf zu dir, Herr Jesu Christ »* (*« Je t'appelle, seigneur Jésus »*), transcription d'un choral pour orgue de Bach, la pianiste plonge dans les basses comme s'il s'agissait de puits sans fond, mais son jeu n'est jamais caverneux. Il diffuse la sérénité par un phrasé magnifique au discret rubato et par la maîtrise d'accords qui se dissolvent dans la résonance. La gravité revêt alors un caractère existentiel.

Virtuosité phénoménale

Tout à tour sismique et séraphique, la *Ballade n° 2*, de Franz Liszt, alterne turbulences terrestres et transcendances célestes dans une rotation inexorable. L'éternel recommencement, propre à ce Sisyphe du clavier romantique, témoigne d'un infini, sans repos, contraire à celui apaisant, suggéré à l'horizon de Bach.

Au-delà d'une puissance et d'une virtuosité phénoménales, Aline Piboule impressionne par la justesse de son propos. A l'écouter, on se pose la question de la présence de l'homme dans l'activité du compositeur. Si Bach a tendance à s'effacer, Liszt, à coup sûr, s'expose. Quant à Olivier Greif (1950-2000), qui constitue le cœur du programme, il s'exhibe. Sous-titrée « Codex Domini », sa *Sonate n° 21* (1994) en témoigne. Ecrite en un mois, cette partition de vingt et une minutes comporte trois mouvements d'une rare intensité.

Le nouvel album de l'artiste s'inscrit dans une quête de correspondances hors norme

Le premier (« Varsovie-Prague ») semble « bloqué » sur un thème d'origine populaire. Aline Piboule le relie à la chanson *Domino* (1950), créée par André Claveau. Pour nous, il ne fait aucun doute qu'il provient de la valse *Amour et printemps*, d'Emile Waldteufel (1837-1915), qui a accompagné le générique du célèbre « Ciné-club » d'Antenne 2, présenté par Claude-Jean Philippe. Olivier Greif multiplie les arrêts sur image. Les interruptions sonnent comme des interrogations. Avec ses multiples répétitions, le compositeur prend le risque de la rengaine et assume son obsession thématique. Il la traque, la détraque, dans un jeu de massacre où filtre un désespoir qui le rapproche de Dmitri Chostakovitch (1906-1975) et de Galina Oustvolskaïa (1919-2006).

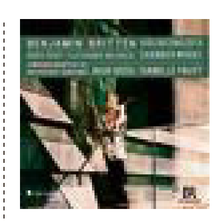
Civilisé, domestiqué, propret, le mouvement central (« Munich ») laisse penser que le diablotin Greif s'est agenouillé devant Bach, le Dieu de la musique. Mais la pénitence est de courte durée. Des visions à la Messiaen (projections surnaturelles dans l'aigu) et un déchaînement lisztien (secousses dans le grave) préparent le terrain d'un Finale dans lequel le cinéma fait encore une apparition avec le thème stressant de *Sueurs froides* (1958), d'Alfred Hitchcock.

Après cette œuvre aux excès de génie, toute œuvre équilibrée paraît banale. C'est le cas de la *Bénédiction de Dieu dans la solitude*, de Liszt, pourtant restituée sans emphase, et de la *Sonate n° 18*, de Greif (*Three Poems of Li T'ai Po*), écartelée entre Erik Satie et Igor Stravinsky. Quant au Bach (« Schafe können sicher weiden ») qui boucle ce titanesque volume, il a de quoi étonner : *« Les brebis peuvent paître en toute sécurité [là où veille un bon berger] »*. Drôle de conclusion pour un disque qui sanctifie Olivier Greif, brebis galeuse de la musique contemporaine, irréductible et indispensable. ■

PIERRE GERVASONI

Coincidentia oppositorum, œuvres de Jean-Sébastien Bach, Franz Liszt et Olivier Greif par Aline Piboule (piano), Artallina.

SÉLECTION ALBUMS



ISABELLE FAUST
Benjamin Britten
Concerto pour violon. Reveille. Suite pour violon et piano op. 6. Deux pièces pour violon, alto et piano.
Après Locatelli, Stravinsky, Berg, Schoenberg, Bartok et Schumann, la violoniste allemande Isabelle Faust aborde avec le même bonheur Benjamin Britten, dont le confidentiel *Concerto pour violon* (1940) s'inscrit dans le contexte troublé de la guerre. L'attachante musicienne y déploie la noblesse et l'éloquence d'un art dont la profondeur et la sobriété, couplées à une sensibilité capable d'emportements soudains ou de vertigineuses retenues au bord du souffle, ne sont jamais prises en défaut. Fluidité de la ligne, précision des attaques, jeu chatoyant des couleurs, elle a pour alliés des musiciens de la Radio bavaroise superbement menés par Jakub Hrusa. Deux pièces de musique de chambre complètent le programme. Après *Reveille*, dédié avec humour à un adepte de la grasse matinée, la violoniste, en duo avec le piano d'Alexander Melnikov, s'emploie aux pastiches de la *Suite op. 6*. Ils seront rejoints par son frère, l'altiste Boris Faust, pour deux œuvres de jeunesse inédites (en première mondiale) et pleines de fantaisie. ■ MARIE-AUDE ROUX
Harmonia Mundi/PIAS.



WADADA LEO SMITH ET AMINA CLAUDINE MYERS
Central Park
Wadada Leo Smith (trompette) et Amina Claudine Myers (pianiste et organiste), tous deux émanations de l'Association for the Advancement of Creative Musicians (AACM), se livrent à un délicieux pas de deux dans Central Park. Célébration des sentiers, des crépuscules, des lilas et magnolias, leur promenade prolonge les divers hommages du trompettiste à la nature, aux grands lacs et aux parcs nationaux… Sans oublier sa poignante composition, *Amina Claudine Myers* (2015), dédiée à la pianiste. Plus de délicatesse, de respect mutuel, vous ne trouverez pas. Dès *Conservatory Gardens*, un climat d'une rare pureté d'intention s'installe, comme une invitation lancée aux jeunes musiciens qui s'évertuent à réinventer les années 1950. ■ FRANCIS MARMANDE
Red Hook Rec./UVM Distribution.



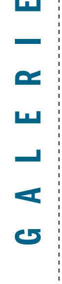
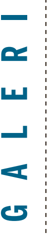
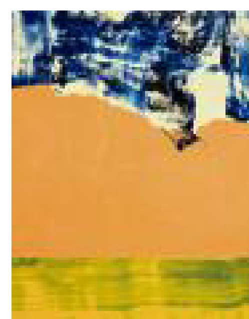
FRANK ZAPPA & THE MOTHERS OF INVENTION
Whisky a Go Go, 1968
Le 23 juillet 1968, Frank Zappa (1940-1993) et les huit musiciens de son groupe, The Mothers of Invention, sont au club Whisky a Go Go, à Los Angeles. Trois sets sont prévus pour la formation du guitariste, avec de courtes prestations d'Alice Cooper, de Wild Man Fischer, des interventions de proches. Les passages de Zappa et des Mothers sont enregistrés en vue d'un album en public, qui ne verra pas le jour alors, mais sont aujourd'hui révélés dans un ensemble de 3 CD à partir d'archives restaurées, mixées. Il y a des improvisations ; des chansons de disques des Mothers ; des intermèdes parlés. Le jazz et le rock sont conviés, des éléments de musique contemporaine évoqués, dans un happening musical mené avec maîtrise et fantaisie. ■ SYLVAIN SICLIER
Zappa Records/Universal Music.



MORGANE IMBEAUD
The Lake
Le troisième album solo de l'ancienne « fée folk » du duo Cocoon rayonne d'une force mélancolique peu commune. La Clermontoise, qui participa plusieurs fois aux enregistrements de Jean-Louis Murat (1952-2023), s'isole à son tour dans une nature à la fois métaphore et échappatoire d'un spleen dictant le rythme et les harmonies de ses chansons. Plus scandinaves qu'auvergnates, les ambiances de *The Lake* frémissent d'aube qui peine à poindre (*No Rising Sun*), de vent (*The Lake*), d'étendue d'eau gelée sur laquelle on peut glisser (*Patineuse*) ou se noyer. Avec la complicité du guitariste anglais (et breton d'adoption) Robin Foster, Morgane Imbeaud distille des accords de claviers d'une envoûtante lenteur, parcourus de guitares miroitantes et de beats étouffés pour évoquer une dépression desserrant son étreinte. Onze morceaux anglo-francophones, d'une remarquable justesse émotionnelle et mélodique. ■ STÉPHANE DAVET
Bleu Nuit/Roy Music.

Lire sur Lemonde.fr les critiques de « Traveling Songs », « Les Chants de l'aurore » et « Luireach ».

GALERIE




NICOLAS BRASSEUR

MARINE WALLON
Galerie Catherine Issert
C'est la première fois que la galerie Catherine Issert consacre une exposition personnelle à la peintre Marine Wallon. Elle le fait en majesté, puisque l'artiste investit l'espace de Saint-Paul-de-Vence tout l'été avec ses dernières toiles : un immense triptyque qui étire un paysage en panorama et de grands formats verticaux qui renversent ciel et mer, le tout ponctué de petits formats, concentrés du jeu de l'artiste avec ce qui fait paysage. Dans toutes ces configurations, une tension se décline à l'envi : derrière une apparente impassibilité de matières rocheuses ou de mers d'huile, un geste premier, que l'œil peut retrouver, détermine une ligne de crête entre de quasi-abstractions et le registre figuré, où pointent parfois la voile d'un bateau, des arbres ou de petites figures humaines. A cette bascule qui vient structurer des toiles autour d'un éternel horizon, les couleurs inattendues viennent apporter de l'incertitude sur les éléments naturels. Un plan large, une action, et plusieurs scénarios possibles font discrètement dérailler la vision chez Marine Wallon, qui ne renie pas une influence cinématographique. ■ EMMANUELLE JARDONNET
« Relief ». Galerie Catherine Issert, 2, route des Serres, Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes). Jusqu'au 31 août.

Violette Morris, sportive adulée, puis détestée

Exécutée en 1944, la championne française paya cher sa liberté


Violette Morris, image non datée extraite du documentaire. GÉDÉON PROGRAMMES

FRANCE 5
DIMANCHE 30 - 22 H 55
DOCUMENTAIRE

Sans doute si le nom de Violette Morris (1893-1944) a été effacé, c'est parce que le scandale que représenta sa vie méritait une expiation sans merci, aux yeux de qui ne pouvait supporter son tempérament rebelle et insoumis. Vouée à l'ignominie. Un biographe à la rigueur historique des plus fantaisistes acheva la diabolisation de la dame en la qualifiant de *« hyène de la Gestapo »*, cimentant une légende noire, qui se substitua à une étude sérieuse d'un parcours, il est vrai, hors norme.

Certes, responsable d'un garage parisien réquisitionné par la Luftwaffe, dès 1941, proche des responsables de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme, Violette Morris fut collaborationniste, auxiliaire de la Gestapo. Et son exécution sommaire, lors d'une embuscade de maquisards normands, en avril 1944, semble sceller sa mémoire, la rangeant au nombre des personnages abjects, repoussoirs indispensables à l'invention des héros résistants.

Devançant tous les hommes

Lorsque l'historienne Marie-Jo Bonnet s'attache à restaurer la figure de cette « femme à abattre » (dans *Violette Morris. Histoire d'une scandaleuse*, Perrin, 2011), c'est à la séquence de l'Occupation qu'elle se consacre en priorité. Si la focale s'élargit à l'ensemble de la biographie pour Bertrand Galic et Kris, livrant, en 2018 et en 2019, deux des quatre « comparutions » annoncées d'un procès en réexamen de ce cas unique (dans *Violette Morris. A abattre par tous moyens*, Futuropolis), il est temps de redonner un visage et un destin moins falsifiés à l'une des plus grandes championnes françaises. Car, avant de devenir un bouc émissaire commode des compromissions de l'Occupation, Violette Morris est une sportive d'exception.

Initiée à des pratiques physiques pionnières en pension dans un couvent belge, l'adolescente, rejetée par les siens, qui rêvaient d'un garçon pour la transmission du nom et des avoirs de sa lignée, mise tout sur ses performances et ne vise que la victoire. Compétitrice à l'appétit d'ogresse, elle excelle autant dans l'athlétisme que dans le cyclisme, dans le football et bientôt dans le sport automobile, remportant le Bol d'Or 1927, seule femme engagée, devançant tous les hommes. Le défi idéal selon elle. L'effrontée décroche plus de vingt titres nationaux et une cinquante de médailles, toutes disciplines confondues, détentrice de records du monde et d'Europe en lancer du poids, du disque ou du javelot, et s'apprête à triompher aux Jeux olympiques d'été d'Amsterdam de 1928 quand la fédération française sportive féminine lui retire sa licence pour sanctionner sa liberté vestimentaire – elle s'habille comme un homme et refuse la jupe –, son verbe cru, ses frasques à répétition, son goût des femmes assumé.

Elle se reconvertit en ouvrant un magasin d'accessoires automobiles, s'essaie au monde du music-hall, fréquente Joséphine Baker, Colette et Jean Cocteau, qui s'installe un temps sur la péniche où Violette Morris vivait avec une comédienne du maître. Mais tue en légitime défense un ex-légionnaire qui l'agresse – le symbole se retourne contre elle. Autant de déconvenues pour celle qui a servi son pays sans obtenir la reconnaissance qu'elle mérite. D'où la dérive des années noires. Adulée, puis détestée, Violette Morris mériterait malgré tout une juste place au panthéon du sport comme dans l'histoire des femmes qui ne se soumettent pas. Mémorable assurément. ■

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

Violette Morris, une femme à abattre, *documentaire de Marie-Christine Gambart (Fr., 2024, 52 min).*

La résistance par la musique du Finlandais Jean Sibelius

Beau portrait d'un compositeur dont la symphonie « Finlandia » devint un hymne officieux dans un pays en quête d'indépendance

ARTE.TV
À LA DEMANDE
DOCUMENTAIRE

Ils sont musiciens, peintres, écrivains, tous patriotes finlandais, et n'en peuvent plus de vivre sous le joug russe. En cette année 1899, à Helsinki, on subit l'occupation russe depuis quatre-vingt-dix ans, et on rêve d'une Finlande indépendante. Parmi ces artistes réunis des nuits entières dans un salon de l'Hôtel Kämp, un compositeur prometteur. Jean Sibelius (1865-1957), qui a fait ses études de composition à Berlin, s'est marié à une artiste, fille de général, et a décidé d'arrêter d'écrire des opéras pour les remplacer par des symphonies inspirées par les légendes et les paysages finlandais.

La résistance par la musique ? Le 4 novembre 1899, au Théâtre suédois d'Helsinki, lors d'un gala de soutien à la presse, l'orchestre philharmonique de la ville joue pour la première fois *Finlandia*, de Sibelius. Le triomphe est total, la légende en marche. Pour les Finlandais, ce poème symphonique va s'imposer comme un symbole de liberté et de lutte contre l'oppresseur russe. Joué à Paris lors de l'Exposition universelle en 1900, *Finlandia* va faire le tour du monde puis être enregistré par les plus grands chefs.

Eclairage émouvant

A la fois historique et musical, ce documentaire mérite le coup d'œil. On y découvre la forte personnalité du compositeur, prolifique, patriote, miné par l'alcool et la dépression. Parmi les témoins (historiens, musicologues, figures politiques), ses trois petits-enfants apportent un éclairage émouvant sur le grand homme.

On y décortique aussi la partition de *Finlandia*, puissante et intrigante. *« Cette œuvre exprime l'idée d'oppression mais aussi celle d'un peuple qui ne cède pas »*, estime Aku Sorensen, jeune chef d'orchestre. Une œuvre qui marquera les grandes étapes de la Finlande, de l'indépendance à la guerre civile (1918) en passant par la terrible période 1939-1945. Lorsque les troupes soviétiques envahissent la Finlande en 1939, les actualités américaines utilisent *Finlandia* comme bande-son dans leur propagande. Lorsque la Finlande s'allie à l'Allemagne nazie en 1942, on joue aussi *Finlandia*.

Sur une photo, on voit Sibelius serrant la main d'un Goebbels hilare. Flatté de voir la création d'une Société allemande Sibelius, le compositeur aura au moins l'habileté de ne pas mettre les pieds en Allemagne nazie.

Jusqu'à aujourd'hui, *Finlandia* reste l'hymne officieux du pays. Lors des obsèques du compositeur en 1957, une foule immense se masse dans les rues d'Helsinki. Et l'on apprend que, comme Ravel avec son *Boléro*, Sibelius se disait frustré par le fait que *Finlandia* soit si populaire qu'elle en faisait oublier le reste de son œuvre. ■

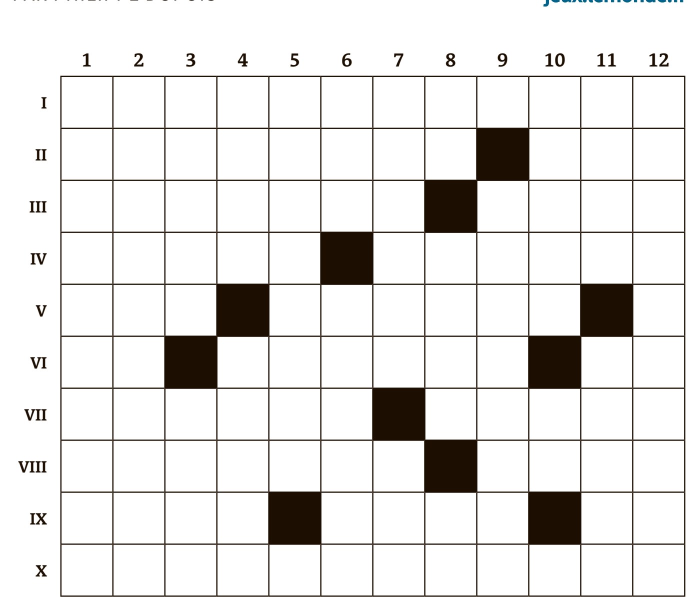
ALAIN CONSTANT

« Finlandia », l'hymne à la liberté de Jean Sibelius, *d'Axel Fuhrmann (All., 2024, 52 min).*

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 24 - 152
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur **jeux.lemonde.fr**



HORIZONTALEMENT

I. Entraîne dans un monde tourbillonnant et merveilleux. **II.** Fièrement portée par le lion et le cheval. Va ventre à terre. **III.** Bande fine et solide. Capitale des Pouilles. **IV.** Supportent dans les coins. Accrochées sur la portée. **V.** Laisse de glace à London. Son fils à fait un long voyage. **VI.** Lettres pour un facteur. Relève et emporte en cuisine. Dieu porteur de disque. **VII.** Station de chemin de fer. Pour faire de beaux gâchis. **VIII.** Fit entrer. Tirés chaque années. **IX.** Sa raison est toujours la plus forte. Lâcha son coup. Négation. **X.** Titres donnés aux princes et hauts personnages.

VERTICALEMENT

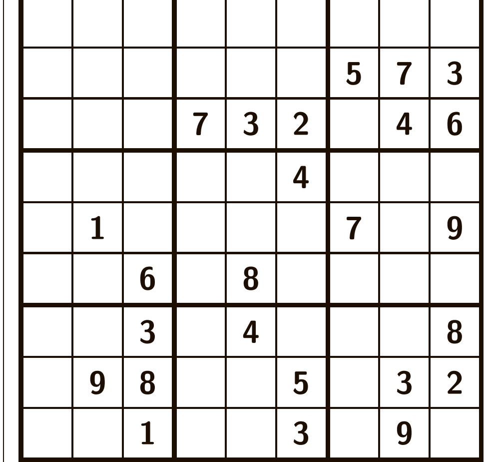
1. Moments de calme et de beau temps. **2.** Coupe tout, même les discussions. **3.** Passée à l'huile. Fait le spectacle. **4.** Très proche. Dévotion et ferveur. **5.** Donne de beaux blancs. **6.** Dix points sur le tapis. Joli coup sur le court. **7.** Père de l'Eglise grecque, évêque chez nous. Paresseux. **8.** Point. Mit en beauté. Fin mars. **9.** M'entraînerai vers une bonne cuite. **10.** Amasse et ne lâche rien. Stratégie asiatique. **11.** Essence africaine. Bonne pondeuse. **12.** Sinistroses et autres moments de spleen.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 151

HORIZONTALEMENT I. Poursuivante. **II.** Errons. Alain. **III.** Rp. Eclusas. **IV.** Phalères. Ana. **V.** Lepic. Réel. **VI.** Elis. St. Peuh. **VII.** XIV. Réalisée. **VIII.** Ino. Il. Lu. **IX.** Tartignolles. **X.** Etêtements.

VERTICALEMENT 1. Perplexité. **2.** Orphelinat. **3.** Ur. Apivore. **4.** Roulis. Tt. **5.** Sn. Ec. Raie. **6.** User. Se. Gm. **7.** Certaine. **8.** Valse. Lion. **9.** Alu. Epi. Lt. **10.** Nasales. Ls. **11.** Tian. Uélé. **12.** Ensacheuse.

SUDOKU
N°24-152



						5	7	3
			7	3	2		4	6
					4			
	1					7		9
		6		8				
		3		4				8
	9	8			5		3	2
		1			3		9	

9	2	3	7	5	4	1	8	6
4	6	8	3	2	1	9	7	5
7	5	1	8	9	6	4	3	2
2	8	4	1	3	5	6	9	7
3	9	5	6	4	7	2	1	8
1	7	6	2	8	9	5	4	3
8	3	9	5	1	2	7	6	4
5	1	7	4	6	8	3	2	9
6	4	2	9	7	3	8	5	1

Expert
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (https://about.me/yangeorget)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

 Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



Directrice générale
Elisabeth Cialdella

PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26





L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources controlées.
Eutrophisation : PTot = 0,0083 kg/tonne de papier

PARIS | HAUTE COUTURE AUTOMNE-HIVER 2024-2025



Chanel. CHANEL

La danse de l'élégance

Traîne monumentale en tulle chez Schiaparelli, volumineux tutus chez Chanel, corset doré couvert de perles chez Giorgio Armani Privé… Les créations opulentes ont fait virevolter la semaine de la couture, du 24 au 27 juin, à Paris

MODE

Cette saison, elle était en avance. La fashion week haute couture automne-hiver 2024-2025 s'est tenue à Paris du 24 au 27 juin, une semaine plus tôt que de coutume, les infrastructures prévues pour les Jeux olympiques et paralympiques compliquant singulièrement l'organisation des défilés. Quelques marques ont dû renoncer à leurs lieux habituels : le Grand Palais pour Chanel ou le Petit Palais pour Schiaparelli… Certaines, comme Fendi, ont annoncé bien en amont qu'elles feraient l'économie d'un défilé, d'autres (Gaurav Gupta, Sara Chraibi) ont annulé quelques jours avant la date prévue. Mais pour les maisons chez qui la haute couture est moins une pause récréative qu'une réalité économique, pas question de faire l'impasse !

Schiaparelli tente de se positionner sur le prêt-à-porter, avec un succès mitigé. La griffe reste associée à la haute couture depuis l'arrivée du talentueux Daniel Roseberry en 2019, qui a réveillé la maison à coups de collections glamour et conceptuelles. Cette saison, il fait preuve de moins d'humour que d'habitude dans ses tenues théâtrales, présentées dans les sous-sols de l'hôtel Salomon de Rothschild. L'espace, entièrement noir, est agrémenté de lustres imposants et d'une moquette épaisse qui rappellent l'époque où l'on présentait la couture dans les salons des maisons.

Les tenues sont au diapason : une robe au bustier en maille transparente et jupe en satin à gros nœud, une robe-corset constellée de strass et de paillettes brodées, une robe de bal en paillettes rehaussée d'une traîne en tulle monumentale… Comme la mode féminine d'un autre temps, elles contraignent celles qui les portent : les jambes sont entravées par l'étroitesse des jupes ou le volume des traînes, les tailles serrées par des corsets, les poitrines écrasées par des bustiers rigides. Daniel Roseberry, qui a baptisé cette collection bien exécutée mais assez grandiloquente « Le Phoenix », dit vouloir donner aux femmes *« le pouvoir de renaître »* à travers ses créations *« libérées du marketing et du merchandising »*. Il donne plutôt l'impression d'avoir perdu de sa capacité à regarder cette ancienne discipline avec un œil neuf.

Chez Dior, Maria Grazia Chiuri suit un rythme de production intense : c'est la seizième collection haute couture qu'elle signe pour la maison, et son cinquième défilé depuis le début de l'année. Comme on le constate au défilé en observant les clientes toutes de Dior vêtues, la créatrice italienne est la garante d'une stabilité stylistique, un statut rare en ces temps où les designers restent en poste de moins en moins longtemps.

Pour cette collection, son esthétique péplum est passée à travers le tamis sportif – une combinaison évoquant la collection croisière 2022 présentée au Stade panathénaïque, dans la capitale grecque. *« J'ai découvert récemment la sportive Alice Milliat, qui a organisé les premiers Jeux olympiques féminins à Paris en 1922,* explique la designer. *Cela m'a donné l'idée de me replonger dans les années 1920, cette époque où la garde-robe féminine commence à se libérer des corsets, à devenir compatible avec une vie en mouvement. C'est aussi le moment où l'on industrialise le jersey, qui permet de créer des vêtements adaptés à la pratique du sport. »*

Tous ces éléments cohabitent harmonieusement. La dimension sportive (symbolisée par des tuniques ou des débardeurs en maille extensible) vient moderniser les silhouettes de divinités grecques, avec de longues robes plissées, des capes virevoltantes, des drapés fastueux dans une palette restreinte de noir, blanc, or, argent et bronze. Un débardeur marcel irisé émerge d'une robe de vestale, tandis qu'un tailleur blanc moiré est dynamisé par un voile noué à la taille qui se balance au rythme des pas. Une collection aussi belle qu'efficace, preuve qu'il n'est pas toujours nécessaire de surprendre pour tomber juste.

Chez Dior, un tailleur blanc moiré est dynamisé par un voile noué qui se balance au rythme des pas

De son côté, Chanel a annoncé, fin mai, un chiffre d'affaires record de plus de 18 milliards d'euros pour 2023, et la haute couture n'y est pas pour rien. Pourtant, l'heure est au changement : Virginie Viard, qui était arrivée en 1987 et avait succédé à Karl Lagerfeld à la direction artistique en 2019, a quitté brutalement la maison le 6 juin, dans un climat tendu avec la direction. La collection haute couture a été terminée par le studio de création – le seul à être crédité dans le communiqué de presse, alors que l'influence de la créatrice, qui revisitait de fond en comble les codes historiques légués par Gabrielle Chanel et Karl Lagerfeld, se ressent dans les vêtements.

Cette fois-ci, le défilé a lieu à l'Opéra de Paris, dont Chanel est mécène, et qui constitue le fil conducteur de la proposition stylistique. L'ensemble est opulent, à grand renfort de plumes, pampilles, cabochons, galons précieux, nœuds en strass et pierres brodées sur des tailleurs en tweed aux fils argentés ou dorés : cela brille comme une malle aux trésors. Le velours soyeux sert à couper des smokings aux boutons bijoux, tandis que le taffetas et le satin duchesse sont utilisés pour créer des costumes de Pierrot lunaire, avec des blouses à plastron brodé et à manches bouffantes, des capes à bords volantés ; un peu plus loin, on croise de volumineux tutus…

Silhouette des Années folles

Chanel possède sans doute les ateliers les plus performants et fournis (150 personnes) de Paris, mais ce qui lui manque aujourd'hui, c'est un peu de distance par rapport à son héritage. Peut-être que le prochain directeur artistique, qui ne devrait pas être annoncé avant plusieurs mois, pourra apporter un recul salutaire et des idées neuves.

Régulièrement repérée sur les tapis rouges, la ligne Giorgio Armani Privé dispose également d'une clientèle fidèle. Ici, tout est luxe et raffinement. Cette saison, Giorgio Armani, qui fêtera ses 90 ans en juillet, a choisi les perles comme fil rouge. Et, toujours, les couleurs champagne ou argent, et le noir. Se succèdent ainsi sur le podium des silhouettes longilignes dans des ensembles composés d'une veste longue aux ourlets piqués de perles et d'un pantalon fluide en satin doré ; d'une veste en velours noir aux boutons en perle nacrée et d'un pantalon en Lurex transparent ; ou encore d'un corset doré recouvert de pierres et de perles et d'un pantalon en velours noir à la taille haute.

La transparence se niche dans la dentelle d'une robe longue ou sur le tulle en

Bahareh Ardakani, la mathématicienne de la mode

C'est une année particulière pour Bahareh Ardakani. Si la créatrice irano-suédoise de 40 ans, qui a créé sa marque, Ardazaei, en 2018, a déjà présenté son travail en marge des collections parisiennes de haute couture, c'est la première fois qu'elle est invitée à intégrer le calendrier officiel des défilés. *« Un honneur ! J'ai tellement de respect pour ce niveau de création »*, explique-t-elle lorsqu'on la rencontre dans sa boutique du 8e arrondissement de la capitale, quelques jours seulement avant son show.

Au Musée des arts décoratifs, le 27 juin, elle a présenté sa collection, baptisée « Calabi-Yau. Les dimensions cachées ». Pour comprendre ce titre, il faut revenir à la première vie de Bahareh Ardakani. Née à Téhéran, elle est âgée de 1 an lorsque ses parents s'installent à Göteborg, en Suède, où son père est chef pâtissier.

En grandissant, elle se découvre un goût pour les sciences en général, et les mathématiques en particulier. A l'université, elle étudie le design industriel, et en fait son métier. *« La création était déjà dans mon subconscient, mais mon amour pour les sciences a pris le dessus. Avec le design industriel, je pouvais combiner les deux. »* Et Calabi-Yau, dans tout cela ? *« C'est une formule mathématique. Avec cette collection, j'aborde de façon plus conceptuelle le monde des maths et l'idée que nous en avons. Ici, il s'agit des dimensions que l'œil ne peut pas voir. »* Une formule scientifique appliquée à des vêtements, donc.

Sur le podium, cela donne une robe volumineuse en organza, soie et cristaux brillants, dont les ourlets sont arrondis à l'aide de cordes de piano pour accentuer sa dimension ; une autre, sculpturale, dont le bustier en soie lamée brillante est entièrement plissé – par les Ateliers Lognon, qui appartiennent à Chanel ; un ensemble pantalon et veste parme, dont le col remonte haut et géométriquement dans le cou ; ou encore une grande robe trench-coat en organza, pourvue d'une traîne allongeant les proportions.

Techniques maîtrisées

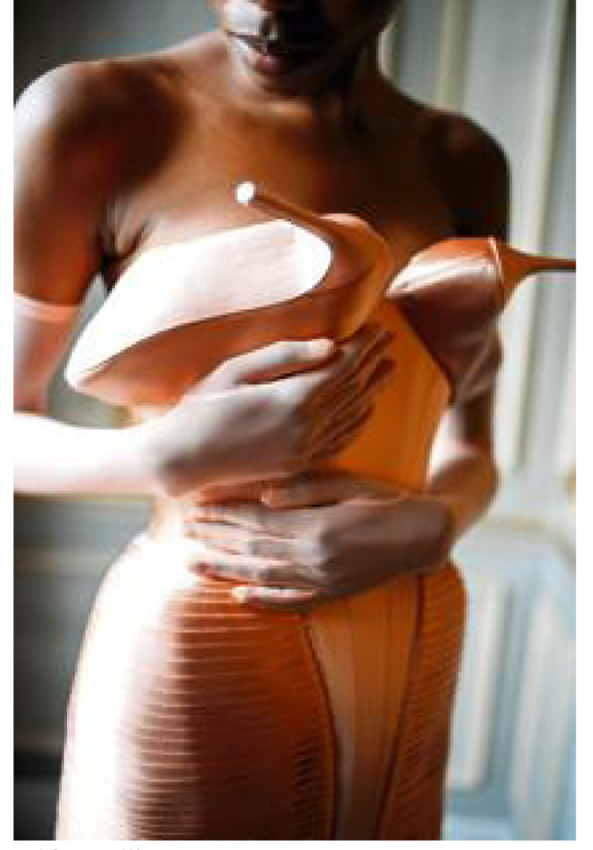
Si l'ensemble est parfois un peu trop grandiloquent, les techniques de fabrication sont sans conteste maîtrisées. *« Dans les formes, je pense que je suis plutôt scandinave, avec une approche assez minimaliste de la silhouette. Mon côté perse, lui, s'exprime dans la flamboyance des embellissements. »*

Bahareh Ardakani a, depuis ses débuts, tenu à ce que ses matériaux soient le plus écoresponsables possible. *« La Suède a été très en avance sur cette question »*, observe-t-elle. Elle choisit ainsi ses fournisseurs de tissus, la plupart en France, en fonction de leurs certifications écologiques. Si elle partage toujours son temps entre Stockholm et Paris, elle a, depuis peu, définitivement installé son atelier de couture dans la capitale française : *« C'était le plus logique, car toute la richesse de l'histoire de la mode se trouve ici. »* Pour la haute couture, Paris sera toujours Paris. ■

MAUD GABRIELSON



Balenciaga. BALENCIAGA


Schiaparelli. KUBA DABROWSKI/SCHIAPARELLI


Thom Browne. SONNY VANDEVELDE/THOM BROWNE


Dior. ELENA DOTTELONDE/DIOR


Giorgio Armani Privé. GIORGIO ARMANI PRIVÉ

plastron d'une autre. Les robes dorées, entièrement brodées de perles, évoquent quant à elles la silhouette des Années folles, impression renforcée par la musique charleston. Une collection sans surprise et dans la pure tradition armaniesque.

Chez Jean Paul Gaultier, l'économie de la marque repose en grande partie sur les parfums. Le prêt-à-porter n'ayant quasiment plus d'existence, c'est à la haute couture de nourrir l'image de la maison. Pour ce faire, le fondateur de la marque, retiré des podiums depuis 2020, invite chaque saison un créateur à réinterpréter ses archives. Après Olivier Rousteing ou Julien Dossena, c'est au tour de Nicolas Di Felice, directeur artistique de Courrèges, de se prêter à l'exercice. Pour le Belge de 40 ans, il s'agit d'une première incursion dans la haute couture.

« Jean-Paul racontait toujours des histoires avec ses collections. En me mettant au travail, j'ai réfléchi à ce que Gaultier signifiait pour moi quand j'étais plus jeune. Il a toujours été tellement inclusif dans sa mode… J'ai pensé au fait de venir à Paris pour être enfin qui l'on veut », explique Di Felice. Sa vision de la Parisienne par le prisme Gaultier est élégante et féminine, avec ses longues robes en organza ou en gazar, dans des tonalités de bleu nuit, de blanc ou de noir.

Tout part du corset, pièce emblématique de la marque, mais avec un supplément de modernité. La taille est sanglée et, ici, un drapé de jersey s'échappe des attaches du corset pour recouvrir une épaule ; là, un pan de satin épouse la forme des hanches… Cette célébration réussie du corset redonne au passage un coup de jeune au parfum star de la maison, Classique, représenté par une bouteille en forme de guêpière. Rescapée d'un autre temps, la haute couture n'est pas forcément hors-sol pour autant. ■

MAUD GABRIELSON
ET ELVIRE VON BARDELEBEN

Quand les défilés virent à la performance

Des mannequins accrochées au mur d'Iris van Herpen à l'éphémère robe boule en Nylon de Balenciaga, les créateurs réinventent sans cesse l'exercice de la haute couture

A quoi sert encore la haute couture ? A s'amuser, à expérimenter et à innover, répondent certains designers, pour qui la fashion week de Paris, du 24 au 27 juin, a été l'occasion de pousser la création dans ses retranchements. Nouvelles silhouettes, nouveaux matériaux, mélanges de textiles inattendus ou défilés-spectacles : autant de manières de réinventer l'exercice.

« Parce que personne n'a besoin de haute couture aujourd'hui, il me semble juste de l'envisager comme une expérience, presque une performance », devise Demna. Le directeur artistique de Balenciaga fait partie de ces rares designers qui, au-delà de produire de jolies pièces, réfléchissent au sens de leur travail.

L'incongruité de la haute couture à une époque où tout le monde s'habille en prêt-à-porter le pousse à sortir des sentiers battus, notamment en ce qui concerne les matières : *« D'autres tissus que le tulle et le satin méritent d'être utilisés en couture »*, affirme celui qui a développé un satin de soie et de Néoprène. Ce dernier, apposé en doublure de vêtements du quotidien tels qu'une parka, une veste en cuir, un maillot de sport, une chemise à carreaux ou un simple polo de coton, leur donne une structure et un volume étonnants, comme si de l'air passait sous le tissu.

Grâce à cette doublure, des silhouettes familières deviennent plus spectaculaires. Et sont d'autant plus intéressantes qu'elles ne sont pas déconnectées de l'histoire de la maison. *« J'ai cherché à réunir mon goût personnel pour les sous-cultures et les archives de Cristobal Balenciaga. En regardant les deux dernières décennies de son travail, je me suis rendu compte qu'il y avait trois fils rouges : les chapeaux extravagants, les manches trois-quarts, le profil des silhouettes qui ressemblent souvent à des cocons »*, détaille Demna.

Autant d'éléments que l'on retrouve dans cette collection homogène et pleine de détails amusants : une élégante robe de soirée blanche en sacs en plastique recyclés, des tee-shirts façon groupe de metal peints à la main, ou encore cette extravagante robe-boule composée de 47 mètres de Nylon, pas cousue mais drapée sur la mannequin juste avant le défilé, et qui n'aura duré que le temps du show.

Mousseline et crin de cheval

« La couture, c'est les Jeux olympiques de la mode », déclare Thom Browne, qui a choisi de montrer tous les efforts qu'exige la discipline. L'Américain utilise la toile à patron, ce tissu beige clair qui sert à concevoir les « brouillons » des vêtements, ensuite réalisés dans une matière plus noble. Il s'amuse à montrer les vestes à l'envers, avec les coutures, les poches et les épaulettes apparentes : certaines sont à moitié finies, délestées d'une manche ; d'autres semblent avoir muté, avec un pan de tweed incrusté dans le coton. Ailleurs, ce sont des bobines de fil qui ont poussé comme des champignons sur la jupe d'une robe affûtée, ou des strates de mousseline et de crin de cheval qui forment des protubérances étonnantes sur les épaules ou les hanches.

Dans cette déconstruction habile de la silhouette, il y a des références à Martin Margiela et à Comme des garçons, avec une dose d'humour en plus : un bikini peint en rouge sur une élégante robe crème ; une jupe (portée par un homme) stricte à l'avant mais qui bâille à l'arrière, laissant voir la chute des reins et même un peu plus… *« Des idées classiques, reconceptualisées »*, résume justement Thom Browne.

Chez Iris van Herpen, il est aussi question de performance. La créatrice néerlandaise, à qui le Musée des arts décoratifs de Paris a récemment consacré une grande exposition, a présenté cinq robes à la manière de tableaux vivants : elles sont portées par des mannequins accrochées aux murs, fixées par des sangles invisibles à l'arrière de leurs soutiens-gorge, leurs pieds placés sur une étroite plate-forme.

Les tenues sont aussi stupéfiantes que la mise en scène : des perles dessinent des arabesques sur une robe en tulle ; une autre a été sculptée à l'aide d'un pistolet thermique formant une carapace en silicone le long du corps ; ailleurs, sur une base d'organza, des impressions 3D mutent en dentelle… En écho, la designer, qui a été faite chevalier de l'ordre des Arts et des lettres le 25 juin, a présenté quatre sculptures à base de tulle représentant des formes abstraites. De la haute couture de haute volée, entre mode et art.

Ses compatriotes de Viktor & Rolf considèrent aussi la discipline comme un laboratoire, mais d'un genre très différent. *« Il y a vingt-cinq ans, nous avons présenté une collection dont la silhouette était fondée sur l'explosion d'une bombe atomique. Une allure très extrême, un peu absurde. Nous avions envie de renouer avec cette extravagance »*, explique le duo. L'idée ? Partir des jeux en bois des enfants – un rond, un triangle et un rectangle – et imaginer des vêtements articulés autour de ces formes.

Une mannequin dans une robe longue vert anis a ainsi le cou enserré dans un rectangle ; une autre voit les épaules de sa veste à carreaux former deux triangles pointus ; une troisième porte une robe en Lurex dont le haut est en forme de boule géante. Les imprimés sont mixés à l'envi, sans réelle cohérence : des pois avec du léopard ou des rayures avec des fleurs. L'ensemble est à la limite du clownesque, mais, par les temps qui courent, un peu de fantaisie ne nuit à personne. ■

M. GA. ET E. V. B.

Le Monde
DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1ER JUILLET 2024

Mélina Robert-Michon « Ma vie sans le sport aurait été triste »

ENTRETIEN

Mélina Robert-Michon fêtera son 45e anniversaire le 18 juillet, une semaine avant l'ouverture des Jeux olympiques (JO), compétition qu'elle disputera pour la septième fois. Candidate proclamée à la fonction de porte-drapeau de la délégation française, la médaillée d'argent des Jeux de Rio en 2016 revient sur sa carrière, qu'elle a su concilier avec la maternité.

Je ne serais pas arrivée là si…

… Si je n'avais pas fait de l'athlétisme au collège, dans la petite commune de l'Isère où je vivais, Le Grand-Lemps. Un prof d'EPS m'a dit que ce serait intéressant de m'inscrire en club. Il m'a présentée à l'entraîneur du club le plus proche, à La Côte-Saint-André, qui a insisté pour que je vienne. Celui-ci m'a ensuite mise en relation avec un entraîneur de disque. Sans cette succession de rencontres heureuses, je n'aurais pas consacré ma vie à l'athlétisme. Je m'étais essayée auparavant au judo, au volley-ball et au handball. Mes parents, agriculteurs, tenaient à ce que leurs enfants fassent du sport.

Pourquoi avez-vous choisi le lancer du disque ?

Parce que j'étais grande, avec des épaules larges. Il y avait, au club, un groupe de lanceurs de disque confirmés qui participaient régulièrement au championnat de France. Je les regardais avec admiration en me disant que ce serait peut-être aussi mon tour, un jour. Je me sentais heureuse de les côtoyer. Et je trouvais beau ce qu'ils faisaient.

Beau ?

Oui, gracieux. La manière dont ils effectuaient leur gestuelle dans le bon timing me fascinait. L'ambiance était très bienveillante. J'ai commencé à participer à des compétitions, à faire des déplacements. Je venais de ma campagne, cela me sortait de chez moi. C'était aussi un moyen de me réconcilier avec mon corps.

Que voulez-vous dire ?

J'ai été grande très jeune : je mesurais 1,77 mètre à 14 ans. Cette taille me complexait. A cet âge-là, on rêve que personne ne vous voie, ce qui n'est pas simple quand votre tête dépasse du rang. Grâce à l'athlétisme, ce corps et ces grands bras dont je ne savais quoi faire allaient me servir à quelque chose. Je me sentais valorisée. Je milite à fond, depuis lors, pour la pratique du sport, car il aide à s'élever, à sortir de son milieu, à rencontrer des personnes différentes.

Qu'aurait été votre vie sans le sport ?

Elle aurait été triste. Ça marchait correctement au collège et au lycée, mais je n'avais aucune idée de ce que je voulais faire. Mes parents m'ont toujours laissée choisir, sans rien imposer. Je n'étais pas prête à reprendre la ferme familiale, ayant conscience des contraintes que cela impliquait. L'agriculture, c'est comme le sport de haut niveau : un métier passion. Voir mon père se lever tous les matins à 6 heures, et être content de le faire, a été une chance.

Avez-vous été sensible à la récente colère du monde agricole ?

Bien sûr. Cette crise a permis de donner la parole aux « petits », à ceux que l'on n'entend pas et qui galèrent au quotidien. Tout le monde s'accorde à dire qu'on a besoin de l'agriculture, mais ses problématiques n'intéressent pas grand monde. Cela n'a pas été simple pour mes parents. Leur chance fut de s'associer en GAEC *[groupement agricole d'exploitation en commun]* avec d'autres agriculteurs. Nous partions rarement en vacances, peut-être une semaine par an. Cela ne m'a pas empêchée de vivre une enfance géniale au milieu d'un sacré terrain de jeu avec mes frères et mes cousins et cousines. Il y a plein de bêtises à faire dans une ferme.

Y a-t-il un lien entre le travail physique à la ferme et un sport de force ?

Indirectement, oui. L'été, nous passions deux mois à la ferme, à porter des bottes de paille, à faire les foins, à ramasser les pommes de terre, à écorcer les piquets de bois… Cette musculation naturelle m'a servi par la suite. Le côté besogneux du travail aux champs me plaisait. Mon grand-père disait : « Dans la vie, il y a les "faiseux" et les "diseux". » Dans la famille, on a toujours été des « faiseux ».



A Lyon, en mai 2023.
BARBARA TOURNAIRE

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉE LÀ SI… La lanceuse de disque, médaillée olympique, a trouvé dans son sport une façon d'apprivoiser son corps

Vous rappelez-vous de la première fois où vous avez saisi un disque ?

Ce devait être un disque en plastique. Je me souviens d'avoir, un jour, cassé la vitre d'une salle de musculation située à côté. A mes débuts, je n'étais pas la plus douée. Mais j'avais envie. Mes parents n'avaient aucune connaissance de ce sport. Ils m'encourageaient, s'intéressaient à ce que je faisais, mais ils n'exerçaient pas la moindre pression sur moi. Il en a été de même au moment de poursuivre mes études – un DEUG Staps et une maîtrise « management du sport » –, à Lyon, où j'avais décidé de m'installer pour suivre les entraînements d'un spécialiste du lancer, Serge Debié.

Qu'est-ce qui vous a plu dans le disque ?

La sensation de longueur, ce sentiment d'ouverture, cette chorégraphie que l'on répète inlassablement, au point de la maîtriser les yeux fermés. On peut constamment s'améliorer, ce qui peut rendre fou, car ce n'est jamais fini. Gagner des compétitions n'a fait que confirmer mon envie de poursuivre dans cette discipline pour laquelle je n'avais pas le moindre a priori – tant mieux, d'ailleurs.

Pourquoi ?

Parce que, très vite, j'ai commencé à entendre certaines remarques déplacées : « Les lancers, c'est quand même très masculin. » Je ne m'étais jamais posé ce genre de question jusque-là. C'était il y a presque trente ans, et l'image de la femme était alors très unilatérale : elle devait être fine, maigre, élancée… Je ne me reconnaissais pas là-dedans. Le sport m'a finalement permis de trouver ma place aux côtés de filles aux corpulences très diverses – il y avait des grandes, des petites, des fortes… – et de me dire qu'il existe plein de manières d'être une femme. C'est important, quand on est en pleine construction.

Certaines remarques furent-elles gratuites, méprisantes ?

Oui : « T'es grosse », « On dirait un camionneur », etc. Quand j'ai commencé dans ce sport, l'Allemagne de l'Est produisait encore beaucoup d'athlètes de haut niveau, notamment des lanceuses, dont on disait qu'elles devenaient des hommes, tellement elles consommaient d'anabolisants. J'ai vu des parents dissuader leurs filles de faire du lancer de peur qu'elles se transforment en mecs. Cela a été une vraie lutte de montrer qu'on peut être discobole et féminine. Heureusement, il n'y avait pas les réseaux sociaux à l'époque. Cela aurait été trop violent pour la jeune femme timide et réservée que j'étais.

Vous allez alors quitter votre job, un emploi à mi-temps au service communication du ministère de la défense, à Lyon, pour devenir athlète professionnelle…

Après les JO de Pékin, en 2008, je me suis demandé pour la première fois si je devais continuer ou arrêter. J'avais 29 ans et je commençais à ressentir une envie de maternité. J'avais l'impression d'être arrivée au bout du système, je courais beaucoup entre mon boulot, mes entraînements, les compétitions. Je ne pouvais plus rivaliser avec les autres filles sur le plan international. La fédération venait de créer une ligue professionnelle. Je me suis dit : j'y vais pendant deux ans, histoire de ne pas avoir de regrets. Après la première année, j'ai pris conscience que je ne pouvais pas sacrifier ma vie personnelle pour le sport.

D'où l'arrivée d'un enfant dans votre foyer, mais sans tirer un trait sur votre carrière…

Oui. J'avais envisagé cette naissance comme une parenthèse. C'était un choix presque calculé, dans l'objectif d'avoir du temps, ensuite, pour préparer les Jeux suivants.

Faire un enfant a longtemps relevé de l'interdit pour une sportive de haut niveau. Comment cela a-t-il été vécu autour de vous ?

C'était assez rare, en effet, et pas forcément bien perçu. La plupart du temps, il s'agissait de naissances par accident. J'ai eu la chance de côtoyer des entraîneurs qui m'ont soutenue. Une partie du milieu de l'athlétisme pensait que je ne reviendrais jamais. Mon but n'était pas de « revenir », mais de revenir encore meilleure. Je n'avais, cela dit, aucune certitude. C'était le saut dans le vide, dans l'inconnu.

Fait encore plus rare, vous allez donner naissance à un deuxième enfant, huit ans plus tard…

La pression était différente, car entre-temps j'avais gagné une médaille olympique. Les sollicitations avaient suivi, j'étais vidée nerveusement. Je voulais un deuxième enfant et je me suis retrouvée enceinte, c'est bien tombé ! Sans cela, j'aurais arrêté. Cela m'a permis de prendre du recul, de refaire le point sur ce qui me plaisait… Je suis arrivée à la conclusion que j'avais envie de retourner à la compétition, pour quelques années encore.

Quel apport ont eu ces maternités sur votre pratique ?

Un sportif est très centré sur lui-même, sur sa discipline. Il oublie que le sport n'est que du sport et qu'il y a plus important dans la vie. La naissance de mes filles m'a enlevé de la pression, j'ai pu poser un autre regard sur ma pratique. Au fil du temps, l'enchaînement des saisons avait fini par émousser mon plaisir et ma motivation. Beaucoup de sportives sont en souffrance sur cette question de la maternité. Or elles doivent savoir qu'elles ont le choix : si elles veulent faire des enfants, elles peuvent le faire. Ce qui est valable dans le monde du travail doit l'être aussi dans le sport : une femme doit pouvoir se réaliser en devenant mère.

Pourquoi une septième participation aux Jeux olympiques ?

Pourquoi pas… On m'aurait dit, il y a vingt ans, que je lancerais toujours à 45 ans, je n'y aurais pas cru. Je ne cherche pas à battre un quelconque record. Ma longévité s'est construite sans calcul, année après année. Je continue tout simplement parce que je m'éclate dans ce que je fais.

Vous auriez pu vous arrêter après votre médaille d'argent à Rio, en 2016…

J'y avais pensé. En fait, je suis une droguée. Il suffit de goûter une fois à la sensation que procure une médaille pour vouloir encore une « dose ». J'ai avancé tout au long de ma carrière en me disant que le moment était sans doute venu d'arrêter. Mais à chaque fois, cela me démangeait, j'avais encore envie. Ma hantise a longtemps été d'arriver à 40 ans – 50 ans, devrais-je dire aujourd'hui – et de regretter de ne pas avoir tenté de faire mieux que ce que je faisais jusque-là.

Vous auriez pu, aussi, tirer votre révérence après votre décevante 15e place aux JO de Tokyo, en 2021…

Oui, la question s'est également posée. Cette contre-performance a été un traumatisme. Les Jeux avaient été repoussés d'un an à cause du Covid-19. J'étais prête en 2020, je ne l'étais plus en 2021 – de surcroît dans un stade sans spectateurs. Je ne pouvais pas finir ma carrière là-dessus, avec ce goût d'inachevé. Le fait que les Jeux suivants soient organisés à Paris a largement contribué à ma décision de continuer.

Quel sera votre objectif cet été ?

Gagner une médaille. Je suis lucide : si je veux monter sur le podium, il faudra que je batte mon record personnel *[66,73 mètres]*, et je me sens en capacité de le faire. Ce n'est pas une lubie. Faire les Jeux pour faire les Jeux ne m'intéresse pas. Participer aux Jeux à 45 ans, c'est aussi envoyer un message : « Regardez, ce n'est jamais fini, c'est possible. » Un peu comme pour mes grossesses.

Vous êtes aujourd'hui candidate à la fonction de porte-drapeau de la délégation française. Qu'est-ce que cela signifierait d'être désignée ?

De la fierté, même si je ne trouve pas le mot exact pour dire ce que cela représenterait au regard de mon histoire personnelle. A mes premiers Jeux *[à Sydney, en 2000]*, je regardais le porte-drapeau avec de grands yeux. Cela me paraissait fou, totalement inaccessible pour la petite campagnarde que j'étais. Le devenir serait la preuve qu'il n'y a pas de chemin tout tracé. Pratiquer une discipline confidentielle m'a longtemps placée sur le recul. Je me suis finalement affirmée grâce au sport.

Vous n'avez pas annoncé votre retraite. Ce ne sera pas après les Jeux de Paris ?

Non, car il y a des championnats du monde dans un an, à Tokyo, où j'aimerais évacuer le souvenir des Jeux de 2021 – dans un stade plein, cette fois. Je sais qu'un jour le rideau va tomber. Mais je ne suis pas pressée. J'ai travaillé avant de vivre de mon sport, je trouverai du travail après le disque, quel qu'il soit. Je crois en la vertu travail, c'est mon côté paysan.

Peut-être irez-vous jusqu'aux Jeux de Los Angeles de 2028 ?

Je ne dis plus rien, maintenant ! Mes premiers « derniers Jeux » étaient ceux de Londres, en 2012. Je suis faible face aux Jeux olympiques, je le reconnais. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR FRÉDÉRIC POTET

Julian Jackson « Avec la dissolution, Emmanuel Macron a voulu garder la main sur l'agenda »


YANN LEGENDRE

Pour l'historien britannique, biographe de Charles de Gaulle, le chef de l'Etat a agi d'une façon qui peut rappeler la volonté du Général de provoquer les événements. Mais il souligne les dangers d'une telle manœuvre



Julian Jackson est professeur émérite d'histoire à l'université Queen Mary de Londres. Fin connaisseur de l'Occupation et de la vie politique française, il a notamment écrit *De Gaulle. Une certaine idée de la France* (Seuil, 2019) et *Le Procès Pétain. Vichy face à ses juges* (Seuil, 480 pages, 25 euros).

Le général de Gaulle a dissous l'Assemblée nationale deux fois, en 1962 et en 1968. Peut-on rapprocher l'une de ces décisions avec celle prise le 9 juin par Emmanuel Macron ?

Sur le plan politique, la comparaison ne tient pas vraiment. Evacuons d'emblée tout rapprochement avec 1968. La situation est alors sensiblement différente : de Gaulle n'a pas souhaité cette dissolution. Pour lui, la réponse à apporter aux événements de Mai était tout autre. C'est Georges Pompidou, son premier ministre, qui lui impose cette solution, en menaçant de démissionner. De Gaulle se laisse convaincre et ne sera pas le principal acteur de cette dissolution. Il n'y a pas non plus de similitude avec la dissolution de 1962, puisque de Gaulle se trouve dans une situation en tous points opposée à celle de Macron, un président impopulaire, mais dont la majorité à l'Assemblée, certes relative, tenait bon. Les choses se présentaient tout autrement pour de Gaulle. Il jouissait en 1962 d'un fort capital de sympathie, après l'attentat raté du Petit-Clamart en août. Ce qui ne l'empêche pas de perdre le contrôle de l'Assemblée en octobre. Celle-ci adopte en effet une motion de censure, parce qu'elle s'oppose à l'élection au suffrage universel du président de la République, souhaitée par de Gaulle.

Dans un tel climat, le Général voit bien qu'un moment de clarification s'offre à lui. Tandis qu'une grande partie de la classe politique cherche à lui faire barrage, il se saisit de l'occasion pour dissoudre l'Assemblée. Il l'emporte et s'assure une nouvelle majorité. Il parvient ainsi à affirmer sa conception de la Ve République.

N'y a-t-il pas néanmoins un rapprochement à établir ?

S'il y en a un, il relève de la psychologie politique. De Gaulle était habité par la volonté d'être au centre des débats, de créer l'événement plutôt que de le subir. Face à une situation difficile, il préférait toujours « jeter un pavé dans la mare aux grenouilles », comme il l'écrit dans ses Mémoires. Il disait également qu'il fallait savoir « bousculer le pot de fleurs ». Il estimait qu'il valait mieux être maître de son destin, quitte à prendre des risques parfois inconsidérés. Dans son livre *Le Fil de l'épée [1932, Tempus Perrin]*, il compare « la maîtrise de soi du chef » au « sang-froid du joueur lorsqu'il élève les enjeux ». La dissolution de l'Assemblée par Emmanuel Macron, après des européennes calamiteuses, peut être vue comme relevant de ce même esprit : garder la main sur l'agenda et rester au centre des événements, au mépris des dangers encourus. Il n'est pas sûr cependant qu'il ait autant de succès que le général de Gaulle en 1962.

Dans la Ve République, quel est le rôle du président face aux partis ?

En 1958, le général de Gaulle cherche avant tout à stabiliser la République et à éviter une nouvelle défaillance des institutions, comme en 1940, lorsque l'Assemblée a accordé les pleins pouvoirs à Pétain. Il fallait, selon lui, créer des institutions qui soient garantes de la continuité de la nation, notamment à travers la figure du président. Il méprisait ce qu'il appelait « la politique politicienne ». Ce qui ne l'empêche pas d'intervenir régulièrement dans la campagne lors des élections législatives. En 1962, il prononce une allocution télévisée le 7 novembre. En 1967, il en fait tout autant. Pour celles de 1968, il se livre à un très long entretien avec le journaliste Michel Droit.

De Gaulle, qui voulait se placer au-dessus des partis, se retrouve à agir comme le chef d'une formation politique. Cela peut paraître paradoxal, mais il y est poussé par la logique des institutions. Le président a besoin d'une majorité à l'Assemblée pour gouverner, il est donc contraint de s'investir dans le débat électoral au moment des législatives. C'est d'autant plus vrai à l'époque de De Gaulle que le septennat existait toujours et que l'Assemblée était renouvelée tous les cinq ans. Ce décalage faisait en sorte que l'intervention du président était inévitable lors des législatives.

Quel regard portez-vous sur la droite française d'aujourd'hui, celle qui se présente comme l'héritière du gaullisme ?

Se dire gaulliste aujourd'hui n'a plus beaucoup de sens. Où en est le parti censé représenter cette sensibilité ? Les Républicains s'entre-déchirent, certains souhaitant un rapprochement avec le Rassemblement national *[RN]*, ce que d'autres rejettent, et les principales figures de droite peinent à convaincre. Depuis l'essor du Front national *[ancêtre du RN]*, lors des législatives de 1983 – premier succès électoral de l'extrême droite en France après-guerre –, le même problème se pose pour la droite : faut-il faire barrage ou accompagner le mouvement ? Nicolas Sarkozy a cru trouver la parade en reprenant certaines de ses idées, en créant, par exemple, le ministère de l'identité nationale. Il pensait ainsi pouvoir siphonner les voix des électeurs du parti d'extrême droite, alors qu'en réalité il a participé à la banalisation de ses idées.

> « LA SITUATION DANS LAQUELLE SE TROUVE AUJOURD'HUI EMMANUEL MACRON ME RAPPELLE CELLE DU PREMIER MINISTRE BRITANNIQUE, RISHI SUNAK, QUI VIENT, LUI AUSSI, DE CONVOQUER DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES »

Autre signe que le gaullisme se vide de sens : le Front national a été fondé par des gens qui étaient foncièrement antigaullistes – Jean-Marie Le Pen allait se recueillir sur la tombe de Pétain. Or, on voit aujourd'hui sa fille Marine Le Pen, et Jordan Bardella se revendiquer de De Gaulle. Cette figure historique est dévoyée par de tels personnages.

Peut-on, malgré tout, définir ce que serait le gaullisme ?

L'homme du 18 juin n'était pas l'homme d'une doctrine idéologique, mais un acteur politique de génie. Certes, il y avait chez lui quelques idées-forces : la France doit être au premier rang, l'Etat doit être fort. Mais cela reste très flou, tout dépend de la mise en œuvre de ces idées. Qu'est-ce que de Gaulle dirait aujourd'hui à propos de la guerre en Ukraine, lui qui ne croyait pas en l'OTAN ? Ou de la situation au Proche-Orient, alors qu'il adoptait des positions hostiles à Israël avant 1967 ? Ses idées pouvaient avoir un sens à son époque, mais, aujourd'hui, qu'en est-il ?

Pour lui, c'était avant tout le contexte qui dictait la marche à suivre. Le chef devait savoir, sur la base de principes élémentaires, faire preuve de pragmatisme. Il disait ainsi, dans *Le Fil de l'épée* : « Apprécier les circonstances dans chaque cas particulier, tel est donc l'essentiel du chef. C'est sur les contingences qu'il faut construire l'action. »

Peut-on comparer la dissolution décidée par Emmanuel Macron à la décision de David Cameron d'organiser, en 2016, un référendum sur l'appartenance à l'Union européenne ?

La situation me semble profondément différente. Car David Cameron n'a pas agi de manière soudaine, il n'a pas créé la surprise comme Emmanuel Macron lorsque celui-ci a annoncé la dissolution. Le référendum sur la sortie de l'Union européenne a lieu en 2016, mais David Cameron s'engage à tenir une telle consultation dès 2012, alors qu'il était déjà premier ministre et qu'il dirigeait une coalition avec les libéraux-démocrates. Il était convaincu qu'il n'allait pas gagner les élections suivantes, celles de 2015, et croyait donc faire une promesse qui ne l'engageait pas à grand-chose.

Malheureusement pour lui, si l'on peut dire, il l'a emporté haut la main en 2015. David Cameron s'est retrouvé pris à son propre piège. A double titre, d'ailleurs, puisque, à l'époque, les Britanniques n'étaient pas si hostiles à l'Union européenne qu'ils ont pu l'être par la suite. David Cameron cherchait surtout à affaiblir l'aile eurosceptique du Parti conservateur. Or, comme on le sait aujourd'hui, c'est l'inverse qui s'est produit. La situation dans laquelle se trouve aujourd'hui Emmanuel Macron me rappelle bien davantage celle de l'actuel premier ministre britannique, Rishi Sunak. Il vient, lui aussi, de convoquer des élections législatives, qui se dérouleront le 4 juillet, et se trouve également en bien mauvaise posture. Tout comme Emmanuel Macron, il a pris le pays de court en appelant les Britanniques aux urnes. Certes, un scrutin devait être tenu d'ici au début de l'année 2025, mais on n'imaginait pas que cela viendrait aussi vite et au début de l'été.

Comment expliquer que les extrêmes occupent une telle place ?

La France a eu un rôle de précurseur dans cette histoire, car le Front national a pris son essor bien avant que le populisme trouve un ancrage électoral au Royaume-Uni. Dans mon pays, ce n'est qu'avec le Brexit que le rejet des élites et de l'immigration a véritablement trouvé un écho comparable. Mais, au fond, le racisme profond qu'expriment ces deux phénomènes politiques a pu se répandre grâce à l'échec de nos élites, qui n'ont pas su apporter de réponses convaincantes à certains chocs, comme la mondialisation et la crise financière de 2007-2009.

Je m'étonne néanmoins que l'on tienne autant rigueur à Emmanuel Macron d'avoir voulu la tenue de ces élections législatives. Il y a probablement une part de nonchalance dans sa décision. Mais il n'en reste pas moins que le Rassemblement national est là, on pouvait repousser l'échéance à dans trois ans, à la prochaine présidentielle, mais les sondages placent généralement Marine Le Pen en position de favorite. Le pari tenté par Emmanuel Macron est sans doute fou et risqué, mais c'est peut-être une tentative désespérée de sortir de la prison dans laquelle il se trouve. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARC-OLIVIER BHERER

Le Monde
DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1ER JUILLET 2024

L'ÉCONOMIE EST-ELLE SOLUBLE DANS LA DÉMOCRATIE ?

Ni la théorie économique ni la pratique des affaires ne peuvent faire abstraction de la crise politique qui menace les démocraties occidentales

Regagner la confiance des peuples

Soixante-dix économistes de tous horizons signent un manifeste international appelant à une refondation des politiques économiques européennes pour « accroître le bien-être du plus grand nombre »

Le contexte

De part et d'autre de l'Atlantique, patrons d'entreprise et décideurs économiques ont un comportement ambigu. D'une part, ils disent craindre que l'arrivée au pouvoir de dirigeants populistes et nationalistes ne déstabilise le cadre libéral qui a présidé jusqu'ici aux politiques économiques et au fonctionnement des marchés. D'autre part, ils semblent de plus en plus nombreux à penser que les affaires pourront continuer, car, face aux réalités économiques, les mesures les plus extrêmes seront abandonnées. Mais le credo selon lequel libéralisme économique, Etat de droit et démocratie vont de pair serait alors fondamentalement remis en cause. N'est-ce pas mettre le doigt dans un engrenage dangereux ?

Les démocraties libérales sont actuellement confrontées à une vague de défiance populaire, qui porte à la fois sur leur capacité à agir au service de la majorité des citoyens et sur leur capacité à résoudre les crises multiples qui menacent notre avenir. Cette situation menace de nous entraîner dans un monde de politiques populistes dangereuses, instrumentalisant les colères sans s'attaquer aux véritables enjeux, qu'il s'agisse du changement climatique, des inégalités insoutenables ou des grands conflits mondiaux. Pour éviter que l'humanité et la planète ne subissent des dommages graves, nous devons de toute urgence nous attaquer aux causes profondes du malaise des citoyens.

Nous disposons, à l'heure qu'il est, d'innombrables éléments démontrant que cette défiance n'est pas seulement, mais dans une large mesure, motivée par le sentiment d'une perte réelle – ou perçue comme telle – de contrôle sur le destin individuel de chacun et de chacune, ainsi que sur le cours des transformations sociétales. Ce sentiment d'impuissance a été déclenché par des chocs liés à la mondialisation et aux ruptures technologiques, qui se trouvent aujourd'hui amplifiés par le changement climatique, l'intelligence artificielle et l'inflation. Qui plus est, une gestion insatisfaisante de la mondialisation pendant plusieurs décennies, une confiance excessive dans l'autorégulation des marchés et l'austérité ont réduit à néant la capacité des gouvernements à répondre efficacement à ce type de crise.

Pour regagner la confiance des citoyens, il faut reconstruire ces capacités. Nous ne prétendons pas avoir des réponses définitives. Cependant, il nous semble crucial de repenser ou de renforcer nos politiques en s'appuyant sur certaines leçons élémentaires qui peuvent être tirées des causes de cette défiance.

Ces leçons suggèrent de recentrer nos politiques et nos institutions sur la création d'une prospérité partagée et d'emplois sûrs et de qualité, au lieu de viser avant tout l'efficience économique ; de mettre au point des politiques industrielles qui répondent de manière proactive aux bouleversements régionaux imminents en soutenant les nouvelles industries et en orientant l'innovation vers la création de richesses en faveur du plus grand nombre ; de veiller à ce que la stratégie industrielle n'ait pas tant pour objet de fournir des subventions et des prêts à des secteurs pour les maintenir en place que de les aider à investir et à innover en vue d'atteindre des objectifs tels que celui de « zéro émission nette » ; de concevoir une forme de mondialisation plus saine qui permette de concilier les avantages du libre-échange avec la nécessité de protéger les personnes vulnérables et de coordonner les politiques climatiques, tout en laissant aux Etats la maîtrise de leurs intérêts stratégiques essentiels.

> NOUS DEVONS DE TOUTE URGENCE NOUS ATTAQUER AUX CAUSES PROFONDES DU MALAISE DES CITOYENS

Période critique

Nous préconisons également de corriger les inégalités de revenus et de patrimoine, qui se creusent avec les héritages et la mécanique des marchés financiers, que ce soit en renforçant le pouvoir des bas salaires, en taxant de manière appropriée les hauts revenus et le patrimoine, ou en garantissant des conditions de départ moins inégalitaires grâce à des instruments tels que l'héritage social (un capital de départ pour chaque jeune) ; de repenser les politiques climatiques en combinant une tarification raisonnable du carbone avec des incitations positives fortes à la réduction des émissions de carbone et des investissements ambitieux dans les infrastructures ; de veiller à ce que les pays en développement disposent des ressources financières et technologiques nécessaires pour s'engager dans la transition climatique et les mesures d'atténuation et d'adaptation, sans compromettre leurs perspectives de croissance ; d'établir de façon générale un nouvel équilibre entre les marchés et l'action publique collective, en évitant l'austérité autodestructrice et en investissant dans un Etat innovant et efficace ; de réduire le pouvoir de marché sur les marchés très fortement concentrés.

Nous vivons une période critique. Les marchés ne parviendront pas à eux seuls à enrayer le changement climatique ni à réduire les inégalités de répartition des richesses. La politique du ruissellement a échoué. Nous devons maintenant choisir entre un recul protectionniste, source de conflit, ou un nouvel arsenal de politiques qui répondent aux préoccupations des populations. Il existe tout un corpus de travaux de recherche novateurs sur la manière de concevoir de nouvelles politiques industrielles, des emplois de qualité, une meilleure gouvernance mondiale et des politiques climatiques modernes pour tous. Il est désormais essentiel de les approfondir et de les mettre en pratique. Ce qu'il faut, c'est un nouveau consensus politique qui s'attaque aux causes profondes de la défiance des populations, au lieu de se contenter de traiter les seuls symptômes ou de tomber dans le piège des populistes, qui prétendent avoir des réponses simples.

Le risque de conflits armés dans le monde ayant progressé compte tenu d'intérêts géopolitiques divergents, les démocraties libérales devront, au préalable, démontrer leur capacité à la fois à défendre leurs valeurs et à désamorcer les affrontements directs, afin d'ouvrir la voie à une paix durable et d'atténuer les tensions entre les Etats-Unis et la Chine.

Toute entreprise visant à redonner durablement la main aux citoyens et à leurs gouvernements est de nature à accroître non seulement le bien-être du plus grand nombre, mais aussi la confiance dans la capacité de nos sociétés à résoudre les crises et à assurer un avenir meilleur. Ce n'est qu'en mettant en œuvre un projet au service des citoyens qu'il sera possible de les reconquérir. Il n'y a pas de temps à perdre. ■

Parmi les signataires : Olivier Blanchard, *Peterson Institute of International Economics (PIIE)* ; **Francesca Bria,** *Italian National Innovation Fund* ; **Angus Deaton,** *université de Princeton, Prix Nobel d'économie 2015* ; **Barry Eichengreen,** *université de Californie à Berkeley* ; **Catherine Fieschi,** *Institut universitaire européen* ; **Thomas Fricke,** *Forum New Economy* ; **Maja Göpel,** *Mission Wertvoll* ; **William Janeway,** *université de Cambridge* ; **Robert Johnson,** *Institute for New Economic Thinking* ; **Anatole Kaletsky,** *Gavekal Research* ; **Pascal Lamy,** *Institut Jacques Delors* ; **Dalia Marin,** *université technique de Munich* ; **Mariana Mazzucato,** *University College de Londres* ; **Branko Milanovic,** *université de la ville de New York* ; **Stormy-Annika Mildner,** *Aspen Institute de Berlin* ; **Eric Monnet,** *Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)* ; **Thomas Piketty,** *EHESS* ; **Jean Pisani-Ferry,** *Sciences Po Paris, Institut Bruegel, PIIE* ; **Xavier Ragot,** *Observatoire français des conjonctures économiques* ; **Dani Rodrik,** *université Harvard* ; **Adam Tooze,** *université Columbia* ; **Achim Truger,** *Conseil allemand des experts économiques* ; **Laurence Tubiana,** *Fondation européenne pour le climat* ; **Laura Tyson,** *université de Californie à Berkeley, ancienne conseillère du président Bill Clinton* ; **Shahin Vallée,** *Conseil allemand des relations étrangères* ; **Gabriel Zucman,** *université de Californie à Berkeley.*
Retrouvez la liste complète des signataires sur Lemonde.fr

Mélanie Tisserand-Berger
Pour un engagement humaniste dans les urnes !

La présidente du Centre des jeunes dirigeants invite les patrons à considérer leur responsabilité sociale et environnementale dans la crise politique actuelle

> IL NOUS FAUT AVOIR LE COURAGE DE TENIR LE CAP DES VALEURS DE L'ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE

Depuis sa création, en 1938, le Centre des jeunes dirigeants (CJD) accompagne des patrons d'entreprises résolument humanistes, qui s'engagent pour une société plus juste, plus durable, plus équitable, au sein du mouvement comme dans leurs entreprises. Ces dirigeants agissent aujourd'hui au quotidien pour une transformation de l'économie au service du vivant.

En 1953, nous avons milité pour la création d'une assurance-chômage ; bien avant la mise en place de l'alternance, nos entreprises étaient déjà des lieux de partage et de transmission pour la jeunesse. Nous restons fidèles à notre mission historique et nous refusons de céder aux discours de haine et d'exclusion qui se propagent.

Dès le 11 juin, nous l'avons souligné : la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République nous plonge dans une situation périlleuse, menaçant nos institutions démocratiques, notre tissu économique et la cohésion de notre société. Face à la montée d'idées autoritaires portées par l'extrême droite, les entrepreneurs responsables sont inquiets pour notre place en Europe et dans le marché unique, et pour la réponse au défi de la transition écologique. Il nous faut aujourd'hui avoir le courage de tenir le cap des valeurs de l'entrepreneuriat responsable.

La responsabilité, d'abord. Notion-clé pour tout dirigeant, elle doit s'étendre à la cité. Etre responsable, c'est assurer l'avenir des générations futures dans une société respectueuse des droits de chacun, chacune. C'est utiliser son pouvoir d'agir, son pouvoir de décision, pour aider à construire un monde pacifié et durable, loin des idées réactionnaires et autoritaires.

Souci constant de l'égalité

Le respect de la dignité humaine, ensuite, comme cadre éthique. Les dirigeants responsables partagent le souci constant de l'égalité de traitement. C'est pourquoi l'écoute et la tolérance sont au cœur du projet de notre mouvement, qui s'incarne notamment dans le rejet de toute forme de discrimination.

La solidarité est une valeur organique de notre mouvement, elle érige en principe cardinal de l'entrepreneuriat responsable l'accueil des différences et le vivre-ensemble. N'est-ce pas lorsque nos sociétés sont solidaires qu'elles sont résilientes et peuvent faire face aux défis et aux crises ? N'est-ce pas lorsque nous agissons collectivement dans toute notre diversité et unis autour d'un projet de société désirable, que nous sommes plus forts ?

La loyauté, enfin, à l'égard de toutes et tous comme envers les valeurs qui permettent le progrès économique, social et environnemental. Dans une société marquée par l'incertitude et la tension, nous devons tenir loyalement sur nos valeurs.

Fidèles à nos combats pour la justice sociale, nous rappelons que les valeurs de respect de la dignité humaine, de solidarité et de loyauté doivent être protégées face aux projets d'exclusion et de rejet.

Il est aisé d'être vertueux quand tout va bien, c'est une autre question de tenir ses fondamentaux en temps de crise. Nous défendons ces valeurs parce qu'elles sont à l'origine du progrès humain et des plus grandes innovations, qu'elles sont porteuses d'empathie, de tolérance et de bienveillance, qu'elles sont de puissants leviers d'intelligence collective, et que les défendre est le seul moyen de préserver la paix dans nos sociétés.

Les prochaines évolutions politiques vont avoir des impacts concrets et potentiellement dommageables sur le développement de l'économie française. Pourtant, nous, acteurs économiques, devrons poursuivre notre action de transformation de nos modèles d'affaire vers des indicateurs de performance globale, de transformation des conditions de travail, de développement de politiques de responsabilité sociale et environnementale, devenues prioritaires à l'aune du dérèglement climatique.

Ne l'oublions pas : l'économie doit profiter au plus grand nombre, sans discrimination, et en soutenant l'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat de tous.

La situation actuelle du pays nous interpelle tous et exige de défendre le vivre-ensemble, la solidarité avec les plus vulnérables, la liberté d'entreprendre dans un monde équitable. Devant le risque de déstabilisation, nous réaffirmons avec force notre engagement à promouvoir jusque dans les urnes une vision responsable et solidaire de l'entrepreneuriat. ■

Mélanie Tisserand-Berger
est présidente du Centre des jeunes dirigeants

Katharina Pistor
Les milieux d'affaires américains vont regretter d'avoir renoncé à la démocratie

La juriste allemande rappelle que le soutien des grands patrons américains à la candidature de Donald Trump pourrait se retourner contre eux, car le recul de l'Etat de droit finit toujours par se révéler « mauvais pour les affaires »

La crème des milieux d'affaires américains est en train d'effacer la démocratie, c'est du moins ce que son comportement laisse à penser. Stephen Schwarzman, patron du fonds d'investissement Blackstone, est l'un des derniers chefs d'entreprise à manifester publiquement son soutien à la candidature de Donald Trump à la prochaine élection présidentielle. Les PDG des grandes compagnies pétrolières ont fait la même chose, et Jamie Dimon, président-directeur général de la banque J.P. Morgan Chase, a récemment estimé que les considérations de Trump sur l'OTAN, l'immigration et sur de nombreuses questions importantes allaient *« dans la bonne direction »*.

Beaucoup de choses ont changé depuis janvier 2021, lorsque les partisans de Trump ont pris d'assaut le Capitole pour empêcher la certification de l'élection présidentielle de 2020. Dans les semaines qui ont suivi l'insurrection, de nombreuses entreprises ont solennellement juré de ne pas financer les candidats qui refuseraient d'admettre la victoire indiscutable de Joe Biden. Mais ces promesses ne se sont pas avérées plus solides que des courants d'air.

Le monde des affaires n'a certes jamais manifesté un enthousiasme délirant pour la gouvernance démocratique. Lorsque ses propres activités sont en jeu, il préfère l'autocratie à l'autogouvernance. Les directeurs généraux veulent voir leurs cadres et leurs employés leur obéir, et les actionnaires, censés être aux commandes, se calment facilement pourvu qu'on leur fournisse de bonnes raisons financières ; ils parviennent rarement à s'unir pour des actions collectives, pourtant indispensables si l'on veut demander des comptes aux dirigeants.

Qu'est-ce qui rend si puissants ces dirigeants d'entreprise ? La réponse ordinaire consiste à mettre en avant le contrôle dont ils jouissent sur les actifs de l'entreprise. C'est ce que voulait dire Karl Marx lorsqu'il affirmait que le contrôle des moyens de production permet aux capitalistes d'extraire la plus-value du travail. Ce que les modèles économiques ont depuis abondamment justifié, en montrant que le contrôle des actifs se traduit effectivement par la domination sur la main-d'œuvre.

Mais les choses sont un peu plus compliquées. Car ni Schwarzman ni Dimon ne possèdent les machines de leur entreprise ou les bâtiments qui accueillent les courtiers, les investisseurs ou les employés de banque qu'ils emploient. S'ils possèdent des parts de leur empire sous forme d'actions, ou des options pour acheter plus d'actions de leur société, ces avoirs ne constituent généralement qu'une fraction de toutes les actions en circulation. Et si l'on définit souvent les actionnaires, collectivement, comme les propriétaires, leur participation au capital ne leur donne le contrôle ni sur les activités ni sur les actifs de l'entreprise. Elle leur confère seulement le droit de voter pour les directeurs, d'échanger leurs actions et de percevoir des dividendes.

Si les PDG dirigent comme s'ils étaient les véritables maîtres, c'est en vertu d'un pouvoir inscrit dans les outils juridiques dont ils se servent pour bâtir leur empire. Ils peuvent s'appuyer sur le droit des sociétés et sur le droit du travail, qui privilégient les actionnaires sur la main-d'œuvre, ou encore sur les réglementations financières, qui protègent la stabilité des marchés financiers, et, enfin, sur la générosité des banques centrales et des contribuables, qui, moins rarement qu'on ne le croit, renflouent leur entreprise quand ils ont joué trop gros jeu avec une main trop faible.

Ces contingences sont rarement reconnues pour ce qu'elles sont, et le rôle essentiel que joue la démocratie dans l'établissement de la légitimité et de l'autorité du droit l'est moins encore. Les dirigeants d'entreprise semblent plus à l'aise lorsqu'il s'agit de négocier entre eux que lorsqu'il leur faut se soumettre à la gouvernance d'un collectif ; ils sont aussi intimement dépendants du droit et du système politique qui le fonde.

> LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE SEMBLENT PLUS À L'AISE LORSQU'IL S'AGIT DE NÉGOCIER ENTRE EUX QUE LORSQU'IL LEUR FAUT SE SOUMETTRE À LA GOUVERNANCE D'UN COLLECTIF

Le « syndrome de Hongkong »

Dans leurs négociations interpersonnelles, ils rejouent les premières étapes de la construction de l'Etat, que le défunt sociologue Charles Tilly comparait à celle du *« crime organisé »*. Dans l'Europe prémoderne, les dirigeants politiques se maintenaient au pouvoir en négociant continuellement avec leurs pairs, qui à leur tour négociaient avec leur clientèle les soutiens qui leur étaient indispensables. Le « reste » de la société fournissait les fantassins : une ressource livrée à l'exploitation des puissants pour entretenir le maintien de la paix, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Mais c'est là que le bât blesse. A la différence d'accords scellés par le droit et la loi, les arrangements de ce genre ne sont pas contraignants. Rien n'empêche un futur président de s'asseoir sur les promesses qu'il a faites aux dirigeants d'entreprise durant sa campagne électorale, et Donald Trump a montré le peu de patience dont il disposait à l'égard de la loi et des contraintes qu'elle lui impose, que ce soit comme dirigeant d'entreprise, comme président ou comme simple justiciable. Cela n'en fait pas un partenaire commercial d'une grande fiabilité. Et cela en fait un candidat à la présidence franchement dangereux.

De nombreux dirigeants d'entreprise affectent pourtant de n'en rien voir. Ils parient sur une plus grande autonomie, sur moins d'impôts, sur moins de contraintes légales et réglementaires. Certains pensent disposer d'un pouvoir de négociation suffisant pour éviter que Trump ne se venge de leur déloyauté ou de leurs affronts passés. Mais ils n'obtiendront rien d'autre, pour finir, qu'un climat d'incertitude juridique – ce qui n'est pas bon pour les affaires.

> RIEN N'EMPÊCHE UN FUTUR PRÉSIDENT DE S'ASSEOIR SUR LES PROMESSES QU'IL A FAITES AUX PDG

Appelons cela le « syndrome de Hongkong ». Quand les défenseurs de la démocratie et de l'Etat de droit sont descendus dans la rue à Hongkong pour résister aux contrôles que souhaitait imposer le gouvernement chinois, les dirigeants d'entreprise (parmi eux, les patrons des grands cabinets juridiques et comptables) sont pour la plupart demeurés silencieux et ont accueilli favorablement les lois sécuritaires qui enterraient la relative autonomie de la région administrative spéciale. Ils auront craint le peuple plus que l'Etat chinois, et par conséquent applaudi le rétablissement de l'ordre après l'écrasement des manifestations.

Mais cette stratégie s'est retournée contre eux. Le contrôle de l'Etat s'est resserré, non seulement sur les défenseurs de la démocratie, mais aussi sur les entreprises, qui ont dû se débrouiller comme elles le pouvaient pour déplacer leurs centres de données dans d'autres Etats ou d'autres territoires soumis à d'autres juridictions, pour doter leurs employés restés à Hongkong de téléphones portables jetables avec abonnement prépayé et, sinon, se résoudre à restreindre leur présence dans une ville autrefois réputée comme place de marché mondiale et comme plate-forme financière.

Ils n'ont pas compris que l'autodéfense pratiquée individuellement coûtait plus cher que lorsqu'on la menait collectivement. Encore faut-il, pour que soit possible une action collective, que la démocratie soit constitutionnellement vivante et que l'Etat de droit y traduise un engagement authentique en faveur d'une autogouvernance solide, plutôt que de servir de feuille de vigne à la loi du plus fort et du *big business*. Quand Schwarzman, Dimon et autres géants des affaires comprendront à quel coût ils ont effacé la démocratie en se ralliant à Trump, il sera trop tard. ■

(Traduit de l'anglais par François Boisivon)

Katharina Pistor *est professeure de droit comparé à la faculté de droit de l'université Columbia. Elle a récemment publié « Le Code du capital. Comment la loi crée la richesse capitaliste et les inégalités » (Seuil, 2023).*



Ce que tout dirigeant politique devrait savoir

Dominique Méda *est professeure de sociologie (université Paris-Dauphine-PSL) et présidente de l'Institut Veblen*

Un bon gouvernement ne peut se passer d'un appui permanent sur les sciences sociales. C'est sans doute pour cela que les mauvais gouvernements commencent toujours par supprimer ces dernières…

Depuis des années, une multitude de travaux mettent, en effet, en évidence le malaise social français et permettent de comprendre sa nature. Déjà en 1993, dans *La Misère du monde* (Seuil), Pierre Bourdieu signalait l'importance de la misère *« de position »*, écrivant : *« Constituer la grande misère en mesure exclusive de toutes les misères, c'est s'interdire d'apercevoir et de comprendre toute une part des souffrances caractéristiques d'un ordre social qui a sans doute fait reculer la grande misère mais qui, en se différenciant, a aussi multiplié les espaces sociaux qui ont offert les conditions favorables à un développement sans précédent de toutes les formes de la petite misère. »*

En 2009, dans une note intitulée « Vivons-nous encore dans une société de classes ? », le sociologue Olivier Schwartz mettait en lumière, dans le sillage ouvert par l'ouvrage collectif *La France des petits moyens* (La Découverte, 2008), l'un des principaux obstacles à la possibilité de continuer à former une *« société de semblables »*, c'est-à-dire une société capable d'intégrer l'ensemble de ses membres et de contenir au maximum les inégalités. Analysant les représentations de machinistes du bas de la hiérarchie dans une grande entreprise, Schwartz remarquait que ces derniers avaient le sentiment d'être soumis à une double pression, l'une venant du haut, mais l'autre venant du bas, de plus bas qu'eux.

« Cette pression venant du bas, c'est par exemple l'idée qu'il y a trop de chômeurs qui non seulement n'ont pas d'emploi mais qui n'en cherchent pas, qui vivent du RMI ou des aides sociales, qui se dispensent par conséquent de chercher du travail, et qui peuvent s'en dispenser parce que d'autres paient des impôts pour eux. Ou encore, ce peut être l'idée que dans certaines familles immigrées on vit sans travailler, grâce aux allocations, c'est-à-dire grâce à des aides sociales qui, là encore, sont financées par ceux qui travaillent et grâce à leurs impôts. »

Message clair

Les travaux consacrés aux « gilets jaunes » ont permis de continuer à amasser des connaissances dans cette direction. Dès le début, les chercheurs ont recueilli sur les ronds-points des plaintes relatives aux inégalités sociales et des demandes de justice sociale et fiscale. Plus récemment, les travaux de Yaëlle Amsellem-Mainguy sur *Les Filles du coin* (Presses de Science Po, 2021), ceux de Benoît Coquard sur *Ceux qui restent* (La Découverte, 2019) ou encore la bande dessinée de Vincent Jarousseau *Les Racines de la colère* (Les Arènes, 2019) ont mis pleinement en lumière le sentiment de mépris et d'abandon éprouvé par celles et ceux qui sont restés dans les petites villes et les campagnes pendant que ceux qui pouvaient étudier partaient, ainsi que l'effet destructeur de la déstructuration des lieux de travail et de vie liée aux crises économiques.

> LE PUISSANT SENTIMENT D'INJUSTICE RESSENTI PAR UNE PARTIE DES FRANÇAIS EXPLIQUE LA PUISSANCE DE LA RÉACTION DANS LES URNES

Je ne crois pas que nos gouvernants aient lu ces travaux, ni que l'Elysée, les cabinets ministériels ou les directions d'administration centrale soient organisés pour s'approprier leurs résultats et en tirer des conclusions politiques. Cela a peut-être existé à une époque. C'est bien terminé. Si cela avait été le cas, on aurait vu s'opérer un changement de cap, des politiques d'aménagement du territoire auraient été déployées, les mesures écologiques auraient été anticipées, préparées, accompagnées, les services publics auraient été maintenus, le discours à l'égard des classes populaires aurait été bienveillant et le souci de justice permanent. C'est avec une balance, celle de la justice, que nos gouvernants auraient procédé.

Mais ils se sont contentés de regarder des moyennes – l'inégalité en France n'aurait pas augmenté et serait moins forte que dans les autres pays – et de croire que les Français étaient grincheux, toujours mécontents – donc qu'en réalité les choses n'allaient pas si mal que cela –, et qu'attirer des investissements étrangers et déconstruire les protections du travail permettrait de créer des emplois et suffirait.

Le puissant sentiment d'injustice ressenti par une partie des Français explique la déréliction actuelle et la puissance de la réaction dans les urnes. Dans la fameuse fresque *Allégorie et effets du bon et du mauvais gouvernement*, peinte en 1338 par Ambrogio Lorenzetti sur les murs du palais municipal de Sienne, magistralement commentée par Patrick Boucheron dans *Conjurer la peur* (Seuil, 2013), la Concorde, fille de la Justice, tient sur ses genoux un gigantesque rabot. C'est l'instrument qui permet de rendre les choses égales. Boucheron rappelle que dans le contexte du XIVe siècle l'allusion est limpide : il s'agit du rabot fiscal.

A l'époque, une des premières revendications du peuple est (déjà !) d'imposer une fiscalité plus équitable. C'est la raison pour laquelle tous les magistrats de la cité sont de taille égale. Les effets du bon gouvernement sont décrits : semailles, moissons, mariage, convivialité, prospérité, bonheur. Le mauvais gouvernement, inspiré au contraire par la division, est à l'origine de la famine, de la rapine, du viol, de la guerre.

Le message est clair : s'ils veulent éviter le monstre épouvantable de la tyrannie qui nous menace, les gouvernants doivent se préoccuper sans relâche de la justice. Non pas de cette justice abstraite fondée sur des moyennes, mais de celle qui connaît le poison de la comparaison, les effets destructeurs des trop grandes différences, et qui réduit donc celles-ci au maximum pour conserver la possibilité d'une société de semblables. ■

Le Monde
DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1ER JUILLET 2024



HUMANITÉS | CHRONIQUE

PAR PHILIPPE BERNARD

RN : l'avertissement britannique

V*ictoire de la liberté !»* Marine Le Pen exulte. *« Vos cris d'orfraie, vos menaces d'apocalypse »* n'y ont rien fait : le *« printemps des peuples »* s'est levé. Sommes-nous au soir du 30 juin ou du 7 juillet 2024 ? Non, le 23 juin 2016, après le oui à 51,9 % des Britanniques au divorce avec l'Union européenne (UE). Emphatique, la présidente d'alors du Front national (futur Rassemblement national) *« vibre avec les Britanniques qui ont saisi cette opportunité extraordinaire de sortir de la servitude »* et prévoit un effet domino : bientôt, ce sera au tour des Français de se « libérer » de l'UE.

Huit ans plus tard, figure de proue d'un parti d'extrême droite relooké et flanquée de Jordan Bardella, Mme Le Pen se garde bien de faire référence au Brexit, qu'elle considérait pourtant en 2016 comme *« l'événement historique le plus important* [en Europe] *depuis la chute du mur de Berlin »*. Le désastre économique et politique qui a suivi le départ de l'UE a transformé le Brexit en repoussoir : au Royaume-Uni, où le travailliste Keir Starmer, grand vainqueur annoncé des élections législatives du 4 juillet, n'y fait jamais référence ; et en France, où le Rassemblement national (RN) a ravalé sa promesse de Frexit, tout en multipliant les promesses incompatibles avec le maintien dans l'UE.

Voilà donc les anciens champions français du Brexit aux portes du pouvoir, un moment dramatique de l'histoire politique française dont les analogies flagrantes avec le choc de 2016 pour les Britanniques apparaissent lourdes de leçons pour les Français. Pas plus que les élections législatives du 30 juin et 7 juillet, le référendum du 23 juin 2016 n'était une fatalité. Les unes et l'autre résultent de l'hubris d'un homme assez cynique pour mettre en jeu l'avenir de son pays : David Cameron d'un côté, Emmanuel Macron de l'autre. Un coup de bluff dans le cas du premier ministre britannique, qui avait lancé l'idée d'un référendum pour calmer l'aile droite du Parti conservateur, tentée par l'europhobe Nigel Farage, en pensant ne jamais avoir à l'organiser, avant d'être pris au piège de sa promesse. Un coup de poker pour le président français, victime de l'effet boomerang de son annonce surprise.

Promesses fallacieuses

Mais le parallèle ne s'arrête pas là. L'hostilité à l'immigration, perçue comme favorisée par l'appartenance à l'UE, a été l'un des facteurs les plus puissants du vote britannique, de même que le sentiment d'abandon lié au délitement des services publics et à la précarisation du travail. Le monceau de promesses fallacieuses (dont le slogan du bus rouge de campagne de Boris Johnson promettant de financer le système de santé publique grâce aux sommes « économisées » sur l'UE) résumées dans la formule *« Take back control »* (« reprendre le contrôle »), n'est pas non plus sans rapport avec le programme dispendieux, discriminatoire et non financé du RN.

Les références au passé impérial britannique font écho à la

PAS PLUS QUE LE SCRUTIN DES 30 JUIN ET 7 JUILLET, LE RÉFÉRENDUM DU 23 JUIN 2016 N'ÉTAIT UNE FATALITÉ

LE DÉSASTRE DU BREXIT PRÉFIGURE, EN MODE ATTÉNUÉ, CE QUI POURRAIT ATTENDRE LES FRANÇAIS APRÈS LES LÉGISLATIVES

promesse de retrouver la France glorieuse d'autrefois. Quant au leader travailliste de l'époque, Jeremy Corbyn, europhobe et expert en ambiguïtés antisémites (exclu du groupe parlementaire labour en 2020), il évoque immanquablement Jean-Luc Mélenchon. Enfin, la ligne dite « project fear » de David Cameron, promettant l'apocalypse en cas de vote pro-Brexit à un référendum concocté par lui-même, peut être comparée au discours d'Emmanuel Macron accusant *« les extrêmes »* de *« pousse*[r] *à la guerre civile »*.

Huit ans après le vote du Brexit, on connaît le résultat : un pays isolé et à la croissance amputée, un système de santé au bord de l'asphyxie, l'Irlande du Nord en voie de sécession et une vieille démocratie affaiblie par les clowneries démagogues de Boris Johnson. La promesse de « reprendre le contrôle » de l'immigration, elle, a débouché sur un doublement du nombre d'arrivées d'étrangers. En la matière, la surenchère répressive a abouti à une double impasse : celle du projet d'externalisation des demandes d'asile au Rwanda, vain combat du premier ministre, Rishi Sunak ; et celle de la lutte contre les canots pneumatiques de fortune qui continuent de traverser illégalement la Manche au prix de multiples tragédies.

Au bord de la crise de nerfs

Tout se passe comme si les huit dernières années du Royaume-Uni préfiguraient, en mode très atténué, ce qui pourrait attendre les Français après le 7 juillet : un pays déchiré, au bord de la crise de nerfs, au prestige international compromis, un bras de fer toxique avec l'UE, une instrumentalisation délétère de l'immigration et des promesses envolées alimentant les colères.

A Londres, les institutions qui garantissent le respect de l'Etat de droit ont servi de garde-fou, comme en 2019, lorsque la Cour suprême a ordonné la réouverture du Parlement que Boris Johnson avait « suspendu » parce qu'il menaçait sa stratégie pour le Brexit. La virulence des attaques de la droite contre les magistrats accusés de contrarier la volonté du peuple annonce sans doute ce qui attend, en France, les gardiens du respect de la Constitution et des conventions internationales.

Loin de célébrer le *« printemps des peuples »* salué en 2016 par Mme Le Pen, une large majorité des Britanniques (environ 60 %) considèrent le Brexit comme une « erreur ». Ils s'apprêtent, selon les sondages, à infliger l'une des pires défaites essuyées par les conservateurs, artisans du Brexit, et à envoyer à Downing Street un travailliste qui promet de rapprocher son pays de l'UE. Depuis 1940, le contraste politique n'a sans doute jamais été aussi saisissant de part et d'autre de la Manche : tandis que l'extrême droite est aux portes du pouvoir à Paris, l'équivalent du Parti socialiste le ravit aux populistes de droite. Est-il encore temps, en France, de tirer les leçons de la lamentable histoire récente de nos très proches voisins ? ■

LE DEVOIR DE VÉRITÉ DE JOE BIDEN

ÉDITORIAL M

Tout au long d'une vie ponctuée de drames intimes, Joe Biden s'est mis au service de son pays. Comme sénateur, vice-président et enfin en tant que président des Etats-Unis. Ce parcours exemplaire lui a permis de prendre la mesure comme personne de la fragilité des institutions. A commencer par celles de son propre pays, où un ex-président fomenteur, le 6 janvier 2021, d'une tentative de coup d'Etat, Donald Trump, aspire à revenir à la Maison Blanche en promettant ouvertement de mettre au pas les contre-pouvoirs, et à se venger de tous ceux qui se sont dressés contre lui.

Comme Joe Biden ne cesse de le répéter, et à juste titre, la démocratie sera en jeu dans les urnes le 5 novembre, jour de la présidentielle américaine. Ce constat doit le contraindre à un indispensable examen de conscience après sa prestation catastrophique lors du débat avec son rival républicain, qui s'est tenu jeudi 27 juin. Le président démocrate en avait souhaité l'organisation, très en amont de l'élection. Sans doute pour mettre en évidence l'enfermement dans ses mensonges de Donald Trump, devenu, en mai, le premier ancien président condamné au pénal de l'histoire des Etats-Unis pour une sordide histoire de falsification comptable et qui doit encore répondre de ses errements les plus graves.

Cette confrontation devait aussi lever les interrogations insistantes à propos de l'état de santé du plus vieux locataire de la Maison Blanche, alimentées ces derniers mois par de nombreux signes de faiblesse. Mais à cause du spectacle douloureux offert par un Joe Biden éteint, confus parfois jusqu'à l'incohérence, la campagne présidentielle tournera désormais exclusivement autour de son âge, éclipsant le danger réel représenté par Donald Trump.

Après le débat se pose la question du maintien de la candidature de Joe Biden, et la réponse est négative. Son retrait constituerait un saut dans l'inconnu, même si les talents démocrates ne manquent pas, mais un devoir de vérité s'impose. A l'entourage du président sortant, qui a réduit au silence jusqu'à présent les interrogations les plus légitimes. Au Parti démocrate, loyal jusqu'à l'aveuglement, qui pourrait être balayé au Congrès dans le cas d'une débâcle présidentielle. Cette introspection est due aux électeurs, qui pourront mesurer par eux-mêmes les effets dévastateurs du débat au cours des prochaines semaines, dans les intentions de vote comme dans les collectes de fonds de campagne.

Joe Biden avait placé la défense des démocraties parmi les priorités de son mandat. Il sait bien que l'enjeu du 5 novembre dépasse de beaucoup les seuls Etats-Unis. Un retour à Washington de Donald Trump, de son mépris des normes et de son ethnonationalisme étriqué produirait des effets délétères bien au-delà des frontières américaines. Il enterrerait définitivement l'ordre international, fondé sur des règles, mis en place à la fin de la seconde guerre mondiale, et romprait les alliances patiemment tissées par les Etats-Unis avec des pays que lie une communauté de destin.

La virulence des régimes autoritaires et illibéraux, le retour de la guerre sur le sol européen et sa poursuite au Proche-Orient, la menace globale autant qu'inédite représentée par les dérèglements climatiques : les impératifs ne manquent pas pour que chacun, au sein des démocraties, place l'intérêt commun au-dessus des considérations personnelles. ■

Le Monde

l'époque

ENQUÊTE

2

Vers 110 ans, et au-delà

En France, les supercentenaires sont de plus en plus nombreux. Une longévité hors normes qui les fait vivre dans un monde à part

Denise Leroy, née le 4 juillet 1913, dans le parc des Dervallières, à Nantes, le 7 juin. THÉOPHILE TROSSAT POUR « LE MONDE »

ENQUÊTE

Le marathon des supercentenaires

Ils ont connu la guerre de 1914 et les déplacements en charrette. Trente-six Français ont plus de 110 printemps, une longévité spectaculaire qui impose une charge certaine aux descendants

Par Pascale Krémer

Le Front populaire ? Elles l'ont bien connu, dans sa version originelle. Elles avaient alors la vingtaine, l'âge des prétendants, du mariage ou du premier enfant. Plus vertigineux, encore : ces trente-six personnes étaient déjà nées début août 1914, lors de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France. Trente-cinq femmes et un homme âgés de 110 à 114 ans vivent aujourd'hui dans l'Hexagone.

« Supercentenaires », les nomme l'Institut national d'études démographiques (INED) dans une étude parue en avril – « Vivre au-delà de 105 ans : quand l'improbable devient réalité ». Parmi les 31000 centenaires actuels, écrivent les chercheurs, *« les années récentes ont vu s'imposer une nouvelle classe d'âge, les 105 ans ou plus, dont le nombre était estimé à près de 2000 dans le monde au 1er janvier 2023. »* La classe des grands. Dans ses rangs, *« dépasser 110 ans reste un événement rare*, lit-on, *mais sa fréquence s'est à son tour fortement accrue dans les dernières décennies. »*

Les premiers trompe-la-mort de 110 printemps et plus ont été repérés au mitan des années 1960. *« En France, ils étaient cinq dans les années 1990, une dizaine il y a vingt ans, une vingtaine dans les années 2010, ils approchent la quarantaine désormais. La progression est exponentielle, au même rythme que celle des centenaires*, relève le démographe et épidémiologiste Jean-Marie Robine. *Même si la mortalité des plus de 90 ans diminue peu, il y aura dans soixante ans autant de supercentenaires que de centenaires aujourd'hui. Ce qui compte, c'est le nombre de candidats au départ de la course à la longévité. »* Or, sur la ligne de départ, en 2070, l'Insee prévoit plus de 200 000 centenaires.

Qu'est-ce que la vie, une fois planté le chiffre 110 sur le gâteau d'anniversaire ? Avec Denise Leroy, qui fêtera ses 111 ans le 3 juillet, et six familles de supercentenaires (dont celle de Marie-Rose Tessier, 114 ans, la doyenne des Français), nous avons pénétré dans un drôle de monde. Les enfants y sont nonagénaires et croisent à l'Ehpad, visitant leur mère, des résidents de leur âge. Les petits-enfants s'annoncent au téléphone d'un troublant : *« Je suis la petite-fille, j'ai 72 ans… »* Les descendants, sur quatre générations, se dénombrent laborieusement, en évitant de confondre arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants.

Nul congénère avec lequel évoquer des souvenirs communs. Les maris, fratries, amis sont enterrés. Les enfants aussi, souvent, dans un « ordre des choses » non respecté

L'on y entend parler du président Armand Fallières (1906-1913), des ballons dirigeables de 1914-1918 et du *Titanic*. D'une dame veuve depuis quatre-vingt-un ans (Marie-Rose Tessier), qui a connu une *« période très agréable de retraite, dans les années 1985 »*, selon sa petite-fille. D'une ex-institutrice de 112 ans (Aline Blain) installée dans le même Ehpad du Vaucluse que certaines de ses anciennes élèves de plus de 80 ans. De familles catholiques supportant mal l'idée que leur fille fréquente un athée. De toilette du visage à l'eau-de-vie, de lessive à la rivière, de déplacements en charrette… *« Ma mère est une fenêtre sur le passé »*, apprécie Pierre-Yves Leroy, 76 ans, l'un des quatre fils de Denise.

Pour recevoir la presse dans son Ehpad nantais, chambre 208, Denise Leroy porte le tailleur framboise de sa fête de centenaire, il y a une décennie déjà, ses bijoux en or et sa Légion d'honneur. *« Vous m'excuserez de ne pas me lever, j'ai une petite faiblesse dans les jambes »*, précise-t-elle en souriant, dans son fauteuil roulant. Fille de receveur d'hypothèques, Denise est entrée au conseil municipal de la commune vendéenne de Cugand, dès 1946, dont elle a été maire de 1969 à 1983. Bien que fort sourde, elle conserve de cette vie politique passée l'aisance sociale et l'art d'ignorer les questions pour mieux dérouler son discours.

Volubile, usant d'un riche vocabulaire délicieusement désuet, Denise se remémore les capotes en laine des appelés de 1914-1918, sa maison occupée par les soldats allemands de la guerre suivante (*« Ils sont demeurés corrects »*), durant les cinq années de captivité de son mari, notaire, dont elle a tenu l'étude en son absence. Aucun nom de rue ne manque. *« A 101 ans, elle vivait encore seule dans sa petite maison. Pour son anniversaire des 105 ans, elle a prononcé un discours*, se souvient Pierre-Yves. *Le médecin estime qu'elle a le cœur d'une octogénaire. Quand elle s'est cassé le col du fémur, à 100 ans, personne ne voulait l'opérer à l'hôpital. Il a fallu insister. En sortant de la salle de réveil, elle discutait avec l'infirmier. »*

En juillet dernier, pour ses 110 ans, Denise a pris la navette fluviale pour s'en aller festoyer à Trentemoult (Loire-Atlantique). *« J'ai une charmante famille, vous avez pu le constater »*, dit-elle, ravie en ce jour de juin d'effectuer un petit tour de quartier, fauteuil alternativement poussé par ses deux petites-filles quinquagénaires, Estelle et Anne-Mireille. *« C'était un bon jour »*, confiera plus tard cette dernière, qui lui rend visite trois fois par semaine : *« Depuis six mois, on sent qu'elle n'a plus envie de rien. Elle adorait regarder les informations, elle faisait des mots croisés, des puzzles, elle lisait des livres… Maintenant, elle attend, désœuvrée. »*

De retour de sa *« promenade champêtre »*, Denise, qui perd l'ouïe, la vue et la patience de coller son dentier, croise dans l'Ehpad une voisine atteinte de démence sénile. *« Demain, je serai peut-être comme ça*, lance-t-elle à voix haute. *C'est à réfléchir, je vous assure. »* Tout en savourant les sucreries du goûter, dans le calme de sa chambre, elle distille les propos définitifs : *« Je suis une morte en sursis », « J'ai une espèce de désintérêt de la vie, malgré moi », « Le Bon Dieu m'a oubliée », « A cet âge, vous voudriez disparaître, laisser la famille continuer de s'épanouir… »* Même la Vierge Marie suspendue au-dessus du lit à roulettes n'a pas la réponse à sa question lancinante : *« Que fais-je là ? Pourquoi suis-je rendue à l'âge que j'ai ? »*

Supercentenaire. Le mot convoque l'extraordinaire, l'exploit du super-héros défiant la mort, l'espoir d'une vie humaine aux limites repoussées. Vers l'infini et au-delà ! Les doyennes de l'humanité (Jeanne Calment, morte à 122 ans en 1997, puis Lucile Randon, décédée à 118 ans en 2023) font la fierté nationale. L'anniversaire de supercentenaires mobilise la presse régionale qui additionne pour donner la mesure de vies si longues. Marie-Rose Tessier, née en mai 1910, *« aura connu deux guerres mondiales, seize présidents de la République, cent trois Tours de France »*, a calculé France 3 Pays-de-la-Loire. Ces doyennes qui forcent l'admiration cimentent leur famille. Le fils de Denise Leroy le pressent : *« Quand elle sera décédée, nous n'aurons plus tous ces événements qui nous poussent à nous voir, entre générations différentes. »*



Elles n'ont mis le pied à l'Ehpad Douceur de vivre ou Beau Soleil que lorsque leurs jambes ne les ont plus portées. Autour de 100 ans le plus souvent. Quand l'espérance de vie moyenne est de 80 ans pour les hommes, de 85 ans pour les femmes, *« les personnes qui atteignent 110 ou 115 ans restent en bonne santé plus longtemps que les autres »*, remarque Jean-Marie Robine. Sur les 95 résidents de sa maison de retraite, Marie-Rose Tessier est, à 114 ans, *« la seule sans aucun médicament, aucune maladie*, déclare sa fille. *Elle tombe, elle ne se casse rien. Une grosse bronchite, elle est huit jours sous oxygène, elle se remet. Le Covid, on n'a même pas remarqué qu'elle l'avait eu »*…

De sa vie, Gérard Moreau, 81 ans, n'a jamais vu malade sa mère, Lucienne (décédée le 22 juin), de trente ans son aînée. *« Un rhume, éventuellement… A 90 ans, elle rendait visite aux vieux de l'Ehpad, dont certains étaient plus jeunes qu'elle. Elle cousait encore pour les autres, elle roulait à vélo. Nous avons fêté ses 100 ans chez elle. »* Emilienne Bécarmin, 113 ans, *« se baignait à la plage à 103 ans*, assure Aline, sa belle-fille, qui s'occupe d'elle à Saint-Claude, en Guadeloupe. *Elle venait danser, ou nous retrouver chez nous à pied le soir. Elle n'a arrêté de marcher qu'à 109 ans »*.

Passé le cap des 110 ans, la mer se fait grosse, l'esquif plus frêle. *« Emilienne est alitée*, poursuit Aline Bécarmin, *elle a encore des petites paroles, mais plus de conversation. Elle écoute des cantiques, elle est très croyante. »* Décrites par leurs proches, les supercentenaires (dont, statistiquement, la moitié de l'effectif risque de disparaître chaque année) apparaissent physiquement très diminuées, peu à peu enfermées dans une bulle par la

UNE POIGNÉE DE PASSIONNÉS DE STATISTIQUES ET DE LONGÉVITÉ ONT CRÉÉ UN SITE PARTICIPATIF

Sur la piste des Français de plus de 110 ans

Certains loisirs étonnent. Le leur ? Lister les ultravieux. La dizaine de bénévoles du site Web collaboratif « Les grands centenaires français » tient scrupuleusement à jour le recensement des supercentenaires de France, ce club restreint d'une trentaine de personnes ayant franchi le cap des 110 ans. En tête de leur tableau Excel, Marie-Rose Tessier, née le 21 mai 1910, âgée de 114 ans, vivant aux Sables-d'Olonne (Vendée). Tout en bas, en 36e et dernière position, la Marseillaise Hélène Malfuson, qui a vu le jour le 29 mai 1914. Un seul homme figure à ce palmarès des Français les plus âgés : Maurice Le Coutour, qui a fêté ses 110 ans le 12 mai, à Barfleur, en Normandie.

C'est donc un petit collectif de passionnés de statistiques et de généalogie qui a repéré, une à une, ces 36 exceptions aux normes d'espérance de vie. Etudiants, actifs ou retraités, éparpillés dans tout le pays, ils communiquent entre eux sans guère se côtoyer et cherchent plus ardemment les grands centenaires que la lumière. Leur quête est précieuse : aucun organisme officiel ne la mène.

Certes, l'Insee produit des estimations de population en extrapolant à partir d'échantillons recensés, *« mais, pour une catégorie d'âge aussi réduite, les risques d'erreur sont grands »*, précise France Meslé, directrice de recherches à l'Institut national d'études démographiques (INED), qui voit donc d'un bon œil cette *« démarche de détection »* citoyenne. *« En France, il n'y a pas de registre de population*, complète le démographe et épidémiologiste Jean-Marie Robine, spécialiste de l'allongement de la vie. *Avec leur décompte de supercentenaires, ces amateurs font de la science participative. Nous reconnaissons tout à fait leur travail. »*

Les traqueurs de « grands centenaires » participent d'ailleurs aux séminaires internationaux de l'INED sur les supercentenaires. Ils ont cosigné la dernière étude de l'Institut, parue en mai, sur la vie au-delà de 105 ans. Et c'est avec les scientifiques qu'ils ont élaboré leur protocole de validation d'âge imposant le recueil de l'acte officiel de naissance, d'un document de milieu de vie et d'une preuve d'existence récente. *« Cela se révèle souvent compliqué avec les mairies corses, par exemple, qui ne répondent pas. On a l'impression de leur voler leur histoire quand on leur demande un document administratif. Je dois parfois passer par le conciliateur de justice »*, regrette Laurent Toussaint, ingénieur informatique de 57 ans.

Qu'est-ce qui pousse ce Bordelais à *« mettre au propre »*, une demi-journée par semaine, des tableaux de doyens ? *« J'ai toujours été fou de statistiques, et de sport. Alors j'ai commencé par des tableaux statistiques sur le foot, le tennis, le rugby. J'aime l'histoire, aussi. J'ai rencontré des vétérans de 1914-1918, dont certains ont vécu plus de 110 ans. Un jour, grâce aux articles de la presse régionale qui se font l'écho de ces anniversaires hors norme, j'ai commencé tout seul un tableau des personnes de plus de 110 ans. »* Le sujet en intéresse d'autres, constate-t-il. Chercheurs, familles de centenaires, grand public, même. Ainsi naît l'idée du site Web collaboratif qu'Arnaud Le Page crée en 2013, et qu'il coordonne aujourd'hui.

Ce quinquagénaire de Vannes (Morbihan), cadre du privé, évoque pour justifier un passe-temps déroutant ses *« grands-parents adorables »*, son *« affection pour les anciens dont la société ne prend pas suffisamment soin »*, enfin son *« intérêt scientifique pour les problématiques de longévité »*. Dans cette bande de détectives démographes du dimanche, l'on croise encore un commandant de police à la retraite : Denis Le Févre, 69 ans, dont la femme râle de trop le voir le nez sur l'écran. *« Je le fais pour rendre hommage à nos grands aînés*, assure-t-il. *Quand j'étais gamin, mes grands-parents lisaient la page décès dans* Ouest-France, *ils disaient : "Ah, tu te rends compte, untel avait tel âge !" »*

Inlassablement, Denis Le Févre contacte maisons de retraite, familles, mairies ou journalistes pour vérifier à chaque anniversaire de supercentenaire qu'il est toujours en vie. *« Pas toujours évident d'obtenir des nouvelles*, remarque-t-il. *Certaines familles craignent pour leur tranquillité. »* L'ex-policier surveille le fichier des personnes décédées que fournit mensuellement l'Insee et les articles de la presse quotidienne régionale. Sur le moteur de recherche Google et les réseaux sociaux, il entre, jour après jour, des mots-clés comme « anniversaire 110 ans ».

Le collectif ne prétend pas à un résultat exhaustif. Certains supercentenaires n'ont été connus de lui qu'après trépas. Ainsi, Georges Thomas, à Rochefort (Charente-Maritime), est passé sous les radars jusqu'à sa mort, à 112 ans. Il était l'homme français le plus âgé de tous les temps. Quatre années que la bande de chercheurs avait eu vent de son existence, récoltait des indices, sans jamais parvenir à l'identifier. Veto de la famille, fut-il supposé. *« Du coup, son décès n'a eu aucun retentissement, cela m'attriste »*, dit M. Le Févre.

D'autres familles acceptent, au moins, de fournir des informations anonymisées. L'on sait ainsi que vit chez elle, en Haute-Savoie, avec des aidants à proximité, une certaine Marie-Thérèse, née en novembre 1911, cinquième personne la plus âgée de l'Hexagone. *« Elle a un ordinateur, elle s'en sert, elle communique*, décrit Laurent Toussaint. *Son petit-fils nous donne régulièrement des nouvelles sans dévoiler son identité. Nous l'avons trouvée grâce à une indiscrétion d'une employée de mairie sur Facebook. Elle avait posté que dans sa commune vivait une personne de 112 ans. »*

Evidemment, l'accord de la famille est requis avant publication dans les tableaux du site qui nourrit la base de données internationale sur la longévité gérée par l'INED (International database on longevity-IDL) ainsi que son équivalent européen (European supercentenarian organisation-ESO). *« Avec 36 supercentenaires vivants*, remarque Laurent Toussaint, *nous sommes largement au premier rang européen »* – quand le Japon domine, au niveau international. Une baisse temporaire d'effectifs est attendue à partir de cette année jusqu'en août 2029, soit 110 ans et 9 mois après l'armistice de novembre 1918.

En tout, quelque 500 supercentenaires (quasi uniquement féminines) ont été recensés par les bénévoles depuis Ferdinise Nebollé, morte en 1965 à la Martinique. Prédispositions génétiques, hygiène alimentaire et du sommeil, optimisme, maintien des liens sociaux, de la capacité à se projeter… Arnaud Le Page commence à avoir sa petite idée sur leurs caractéristiques communes.

P. Kr.



Denise Leroy, née le 4 juillet 1913, dans le parc des Dervallières, à Nantes, le 7 juin. Page de gauche : son portrait pris à ses 29 ans, en 1942, et ses photos de famille, dans la chambre qu'elle occupe dans un Ehpad nantais. THÉOPHILE TROSSAT POUR « LE MONDE »

surdité, la cécité, par leur mémoire et une élocution défaillantes. Il y a six mois, Aline Blain, bientôt 113 ans, jouait au Scrabble et conversait encore avec sa fille Monique Lunven, 78 ans, qui s'afflige : *« Aujourd'hui, plus rien ne sort à part "maman" et "la table", allez savoir pourquoi. Elle dort beaucoup, elle mange, et ensuite elle reste prostrée. Une vie végétative comme on dit. »*

Officiellement devenue doyenne des Français, en janvier 2023, Marie-Rose Tessier a reçu une lettre du président de la République. *« Elle m'a dit : "Dommage qu'il n'y ait pas un chèque avec !" A l'époque, elle ne perdait pas le nord*, s'amuse sa petite-fille, septuagénaire, Marie-Christine Berjonval. *Ma grand-mère peut encore marcher dans le couloir avec son déambulateur et manger seule, mais elle s'éteint comme une bougie. Elle ne fait plus rien, ses propos ne sont plus toujours cohérents. Et depuis trois mois, certains jours, elle réclame sa mère, elle pense qu'elle a été enlevée, qu'il faut appeler la gendarmerie. »*

Installée à l'Ehpad depuis quatorze ans, Marie-Rose n'y connaît plus personne. *« Tous ceux qu'elle côtoyait sont décédés*, remarque sa petite-fille, à ses côtés chaque après-midi. *Elle a aussi vu partir toute sa famille. Ses filles, ses gendres, ses frères. Ne restent que mon mari et moi, notre fille et des cousins éloignés. »* La longévité extrême, saisit-on, impose de vivre en étranger dans son époque. Nul congénère avec lequel évoquer des souvenirs communs. Les maris, fratries, amis sont enterrés. Les enfants aussi, souvent, dans la souffrance d'un « ordre des choses » non respecté. Trois des quatre fils d'Emilienne Bécarmin sont morts alors qu'elle-même avait 95 ans, 105 ans et 112 ans. Augusta Oteiza, qui a succombé, début juin, à 112 ans, avait perdu l'une de ses filles l'année de ses 100 ans : *« Elle n'en a pratiquement plus parlé, alors qu'elles étaient très proches. Elle a occulté, je crois. C'était insupportable »*, témoigne Solange Oteiza, sa fille.

Pour tromper la solitude générationnelle de leur mère ou grand-mère supercentenaire, qui peut avoir l'exigence forte et le reproche facile, des aidants eux-mêmes retraités doivent oublier leurs douleurs et rêves d'oisiveté. Marie-Christine, presque 72 ans, la petite-fille de Marie-Rose Tessier, a *« l'impression d'aller travailler quand* [elle se] *lève le matin »*. *« Je connais mieux la maison de retraite que les intérimaires. Je serai bientôt grand-mère, j'ai des problèmes à l'épaule, une prothèse de genou, je n'ai pas vu la plage depuis trois ans… Je suis épuisée. »*

Sans compter qu'il faut commencer à compter : vivre à l'Ehpad est onéreux, le patrimoine de la pensionnaire finit par s'épuiser. Envisager la transmission du soutien à ses propres enfants – et si maman nous survivait ? Et se confronter au manque chronique d'aides-soignantes. Personne n'est venu relever Denise d'une chute en pleine nuit, malgré ses appels. Personne, non plus, pour laver les dernières dents de Marie-Rose. *« Les filles ont dix minutes par chambre, qu'est-ce que vous voulez… »*, déplore Marie-Christine. Alors, si la société fantasme sur les humains d'âge canonique, leurs proches, unanimes, ne s'y voient surtout pas. Supercentenaire ? Pour quoi faire ?

« Là, je peux vous dire qu'elle en a marre, pose Marie-Christine. *C'est long, c'est long ! Elle dit à tout le monde qu'elle veut aller au ciel retrouver ses enfants. Mais quand elle est malade, elle est bien contente d'être soignée, alors on ne sait pas trop… »* La septuagénaire, en tout cas, n'envisage pas pour elle-même cette existence à rallonge. *« Et si tout le monde vit aussi vieux*, poursuit-elle, *il faudra un autre genre d'établissement, plus petit, plus à l'écoute, avec davantage de personnel. Cela coûtera un pognon de dingue ! »*

Entre elles, les petites-filles de Denise Leroy plaisantent sur leur prédisposition génétique à la longévité qu'elles tentent de contrecarrer en fumant toutes les trois – une grand-tante morte à 103 ans, une grand-mère maternelle à 100 ans… Leur oncle Pierre-Yves s'entend souvent dire : *« Ta maman, quelle chance ! »* Ce à quoi il répond invariablement : *« Ce n'est pas forcément une chance… Il faut en être loin pour le penser. Jusqu'à 107 ans, elle était bien, mais depuis le vieillissement anticipé lié au Covid, la perte d'autonomie, sa vie a beaucoup moins de sens par rapport au genre d'existence qu'elle aimait. Elle en souffre. »*

Denise, la pionnière du permis de conduire dans sa commune, dès 1936. Denise qui adorait emmener son mari en voyage, au volant de sa Peugeot 301. Denise qui courait jouer de l'orgue à l'église juste après avoir marié en mairie… Toute cette liberté enfuie ne se devine plus que dans ses albums photos en noir et blanc. *« Je me trouve un peu prisonnière »*, glisse-t-elle sans véhémence. Un silence, puis un sourire. *« Il fait beau aujourd'hui. »*

LA FRANCE BUISSONNIÈRE

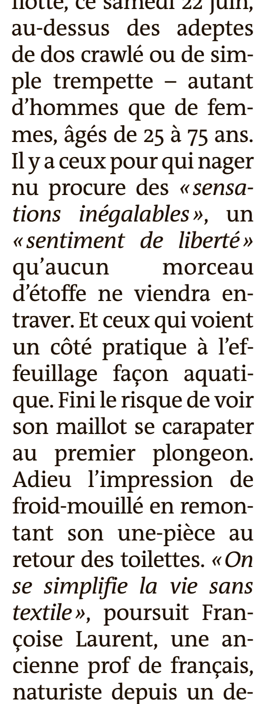
A la piscine municipale, sans maillot ni complexes

Frédéric Potet

Dans l'Indre, les naturistes d'Argenton-sur-Creuse, dont le club loue le bassin municipal une fois par mois, peuvent se réconcilier avec leur corps en échappant aux regards lourds

Venez nu à la piscine intercommunale d'Argenton-sur-Creuse (Indre). Une séance de baignade dans le plus simple appareil y est proposée, une fois par mois, par l'association naturiste Soleil et loisirs de l'Indre. Prix d'entrée : 8 euros. A disposition : l'ensemble du centre nautique, soit un bassin de 25 mètres pour les adeptes de natation, un bassin ludique avec banquette à bulles, un Jacuzzi, des jets massants, un sauna tropical… « Haro sur le maillot ! », pourrait être le mot d'ordre de la vingtaine d'adhérents, présents d'un mois à l'autre.

C'est parce qu'il ne possède pas de terrain privé sur lequel installer ou creuser une piscine que ce club naturiste créé dans les années 1970 loue (200 euros la soirée) une infrastructure publique en dehors de ses horaires d'ouverture. Aucun regard extérieur ne peut pénétrer dans l'établissement. Obtenir son utilisation s'avéra assez simple. *« Nous avions fait une demande à la communauté de communes, et celle-ci nous avait dit oui, un peu à notre grande surprise »*, raconte Françoise Laurent, la présidente de Soleil et loisirs de l'Indre. C'était en 2012. Une élue locale eut beau, alors, s'indigner que des usagers en tenue d'Adam et Eve puissent profaner l'eau municipale, et l'équipe de maîtres-nageurs renâcler à l'idée de surveiller, voire secourir, des baigneurs *in naturalibus,* les choses étaient finalement rentrées dans l'ordre.


ALE GIORGINI

« Nager nue aux côtés de gens nus qui ne porteront pas de jugement sur mon corps m'est d'une grande aide pour affronter l'extérieur », confie Martine, 68 ans

Un parfum de grande bienveillance flotte, ce samedi 22 juin, au-dessus des adeptes de dos crawlé ou de simple trempette – autant d'hommes que de femmes, âgés de 25 à 75 ans. Il y a ceux pour qui nager nu procure des *« sensations inégalables »*, un *« sentiment de liberté »* qu'aucun morceau d'étoffe ne viendra entraver. Et ceux qui voient un côté pratique à l'effeuillage façon aquatique. Fini le risque de voir son maillot se carapater au premier plongeon. Adieu l'impression de froid-mouillé en remontant son une-pièce au retour des toilettes. *« On se simplifie la vie sans textile »*, poursuit Françoise Laurent, une ancienne prof de français, naturiste depuis un demi-siècle. Quant au soupçon qu'un nageur dénudé viendrait « souiller » l'eau chlorée, l'argument est retourné contre ses colporteurs : *« Au CHM de Montalivet* [le plus ancien centre de vacances naturiste du monde, situé en Gironde], *l'eau des piscines est deux fois moins traitée que celle des piscines traditionnelles,* assure Dominique, une biologiste de formation élue au conseil d'administration de la Fédération française de naturisme. *Quand ça fermente bien au fond du froc, un maillot c'est moyen, ça colle, ça peut être l'horreur. »*

Mais tout n'est pas qu'affaire de Lycra, cracra ou pas. Retirer son vêtement de bain, c'est aussi abolir une angoisse, s'alléger d'un fardeau du quotidien : le regard de l'autre. Fonctionnaire à Châteauroux, Martine, 68 ans, explique être *« très complexée »* par ses rondeurs, en temps normal. *« Nager nue aux côtés de gens également nus, qui ne viendront pas porter de jugement sur mon corps, m'est d'une grande aide pour affronter l'extérieur. Je m'accepte mieux, même s'il y a encore du boulot »*, se livre-t-elle. Démarche identique chez Benjamin, 25 ans, accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH) dans une école des environs, qui supporte mal son surpoids : *« Je n'avais plus posé les pieds dans une piscine depuis le lycée,* indique-t-il. *J'ai bien tenté, une fois, de me mettre torse nu sur une plage, mais je me suis rhabillé au bout de dix minutes. Le regard des gens n'est pas toujours poli. »* Il l'est bien davantage dans les eaux tempérées (27 degrés) de la magnanimité, et qu'importe si des usagers habituels continuent d'appeler pour trouver *« dégueulasse »* l'utilisation du centre nautique par ces nageurs pas comme les autres… *« Il y en aura toujours pour se plaindre »*, soupire Françoise Laurent.

La séance touche maintenant à sa fin. Vient l'heure d'enfiler ses vêtements. Et d'aller manger une pizza au centre-ville. Nu ou habillé, la piscine, ça creuse, à Argenton-sur-Creuse.

LE DILEMME


MAGOZ

Peut-on encore partir pour la Grèce ?

Le pays est très prisé l'été pour son patrimoine et ses plages sublimes. Mais l'insouciance d'un bain de mer sur les rivages de ces mêmes îles qui voient périr des milliers de migrants par an est-elle vraiment permise ?, s'interroge **Valentine Faure**

En 2023, la Grèce enregistrait déjà un record avec 33 millions de touristes (dont 1,8 million de Français). Cette année, on en attend quelque 37 millions – c'est près de quatre fois la population grecque. Par ailleurs, plus de 11 300 migrants sont arrivés sur les îles grecques depuis janvier – le nombre le plus élevé en quatre ans, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Cet été, comme les précédents, touristes et migrants vont se croiser tout autour de la Méditerranée. Dans son livre *Yoga* (P.O.L, 2020), Emmanuel Carrère, propriétaire d'une maison sur l'île grecque de Patmos, rapportait sa honte de faire partie de ces *« heureux du monde, vêtus de lin blanc élégamment froissé et principalement occupés de choisir la plage du jour en fonction de la taverne et du vent »*, quand, à une centaine de milles de là, Leros accueillait des migrants dans des conditions effroyables. Vêtu de lin blanc froissé à Patmos, au camping de Santorin ou dans les boîtes de Mykonos, peut-on aspirer à l'insouciance en côtoyant de si près la tragédie ?

Demandez autour de vous, vous verrez : la question divise, et même irrite franchement. Après tout, la confrontation à la misère est notre lot quotidien. Les touristes, individuellement, n'y peuvent rien ; éviter la Grèce (ou la Turquie, ou l'Italie, ou les plages du Boulonnais) n'aidera pas les réfugiés, et encore moins la population locale. Et c'est vrai : en Grèce, le tourisme, premier employeur du pays, représente 25 % du PIB. Cette industrie a besoin de main-d'œuvre et embauche aussi des migrants. N'empêche : *« Le télescopage de ces deux réalités, la mer lieu de vacances et lieu de mort, nous place devant une question pratique tout à fait fondamentale : que faire ? Il faudrait vraiment avoir une forme de cécité morale pour ne pas s'interroger sur cela »*, dit le philosophe Guillaume Le Blanc, coauteur avec Fabienne Brugère de *La Fin de l'hospitalité* (Flammarion, 2017).

Chaque été, la presse rapporte des scènes d'embarcations de fortune débarquant sur des plages de touristes sidérés. *« C'est vraiment le lieu, la scène globale parfaite sur le plan de la signification politique »*, commente l'anthropologue Michel Agier. Il a évoqué plusieurs fois autour de lui l'idée d'un appel à la *« grève de la Méditerranée »* : ne plus se baigner sur ces côtes tant qu'il y aurait tous ces morts. *« On m'a dit : laisse tomber, ça ne va jamais marcher. »* De fait, les îles en mer Egée qui ont accueilli le plus de réfugiés au début de la crise migratoire de 2014-2015 – Lesbos, Samos, Kos – ont bien connu une baisse de fréquentation. Mais le tourisme y est reparti de plus belle. Et, depuis, tout a été fait pour épargner aux visiteurs ce vis-à-vis embarrassant. Le terrible camp surpeuplé de Moria, à Lesbos, a fermé. A Samos, les réfugiés sont gardés dans un camp de haute sécurité, à l'écart. A Athènes, *« les centres de rétention sont de plus en plus fermés sur eux-mêmes, de plus en plus isolés,* dit Guillaume Le Blanc. *Tout est fait pour écarter la vision tragique »*.

Chaque été, la presse rapporte des scènes de radeaux de fortune accostant sur des plages devant des touristes sidérés

Parfois, la rencontre se fait quand même, furtive. Dans une version joyeuse : ainsi, ces jeunes venus de Gambie, du Liberia, de Côte d'Ivoire et du Nigeria, dansant avec des touristes à Lampedusa (île italienne qui connaît aussi des records d'affluence l'été), sur des airs de reggae – une scène rare, racontée par le quotidien espagnol *El Pais*, en septembre 2023. Ou dans une version carrément macabre : plongeant près d'une île méditerranéenne à l'été 2023, Rebecca, une touriste française, est tombée sur un crâne. D'humain ou de bête, elle n'est pas sûre. Mais l'image n'a cessé de la hanter. *« J'ai compris l'expression "Méditerranée égale cimetière" »*, raconte-t-elle aujourd'hui au *Monde*. Depuis 2014, près de 30 000 personnes, selon le Missing Migrants Project, ont péri ou disparu dans la Mare nostrum en essayant de rallier l'Europe – une partie seulement des corps ont été retrouvés.

Le sociologue et philosophe polono-britannique Zygmunt Bauman (1925-2017) voyait le monde divisé en deux groupes : les *« vagabonds »*, ceux qui n'ont pas le choix de se déplacer, poussés hors de chez eux par des urgences d'ordre humanitaire, économique, environnemental ; et les touristes, ceux qui se déplacent par choix. *« Les vagabonds sont des voyageurs à qui l'on refuse le droit de devenir des touristes »*, écrit-il dans *Le Coût humain de la mondialisation* (Hachette, 1999).

La perspective de rencontre entre ces deux groupes *« ouvre toute la gamme des conduites morales possibles »*, analyse Guillaume Le Blanc : *« Soit on choisit une conduite qui relève de ce que l'on pourrait appeler la soustraction ou la désertion – "je préfère ne pas". Soit on y va, en s'impliquant sur place. Voir ce qu'il est possible de faire, avec qui. »* Ce fut le choix d'Emmanuel Carrère, qui avait décidé d'aller dispenser des ateliers d'écriture quelques semaines à Leros (quelques *« jours »*, démentira son ex-femme Hélène Devynck), dans l'espoir de se refaire une santé mentale au contact de garçons à la vie « vraiment » dramatique.

« Cela demande de briser un peu l'économie psychique de ce que c'est qu'être vacancier, qui suppose de mettre entre parenthèses le temps historique, politique », relève Guillaume Le Blanc. Autrement dit, de s'envisager autrement que comme *« l'idiot du voyage »*, tel que le nomme le sociologue du tourisme Jean-Didier Urbain – soit le touriste consommateur d'espace, indifférent, voire irresponsable, toutes choses que le touriste n'est pas forcément. On peut imaginer que de la proximité avec des personnes en situation de détresse peut naître autre chose que de l'hébétement, du malaise, ou l'envie de se terrer à l'hôtel. Car le touriste, dit Jean-Didier Urbain, participe, presque malgré lui, à une forme d'échange. En se déplaçant, il s'ouvre, même de façon fugace, à l'autre. Le philosophe Claude Lefort (1924-2010) parlait du *« côtoiement »* comme de la *« tâche politique ordinaire »* de la démocratie : une façon de *« faire avec »*.

« On croit qu'on va faire un voyage, mais bientôt c'est le voyage qui vous fait, ou vous défait », écrivait le Suisse bourlingueur Nicolas Bouvier (1929-1998) dans son grand récit *L'Usage du monde*, paru en 1963. De plus en plus, sans doute, les voyages vont nous défaire. Nous placer face à des situations insupportables. Voir des lieux qu'on connaît changer, devenir caniculaires, être vidés de leur faune, disparaître sous les flots de touristes, sous les flots tout court, sous les flammes. Nous contraindre à renoncer à une certaine idée du voyage – à l'envie de voyage tout court.

L'été, les immenses paquebots de croisière font la queue devant les petits ports des îles grecques. A Santorin, ils continuent de déverser 8 000 touristes par jour – c'est la limite autorisée. Depuis le mois d'avril, il faut prendre un ticket pour faire partie des 20 000 visiteurs quotidiens de l'Acropole, à Athènes. Le 22 juin, ce sont des touristes qui, en tirant des feux d'artifice depuis un yacht, ont causé l'incendie de la seule forêt de pins de l'île d'Hydra, au large du Péloponnèse. Le touriste lui-même devient surnuméraire.

FAMILLE

« Ma mère me prend pour la Banque de France »

Dans l'imaginaire collectif, les jeunes vivent aux crochets de leurs parents, qui paient leurs études et leur loyer. En réalité, ils sont nombreux à soutenir leurs géniteurs

Audrey Parmentier

Edouard Louis s'est mis en quatre pour sa mère. Dans son dernier livre, *Monique s'évade* (Seuil, 180 pages, 18 euros), le trentenaire l'aide à fuir un énième compagnon violent : il lui cherche un appartement, lui commande des taxis, lui paie ses repas et couvre ses frais quotidiens. En aidant sa mère financièrement, il lui permet de s'émanciper. Et la star des transfuges de classe n'est pas le seul à endosser le rôle de chargé de famille.

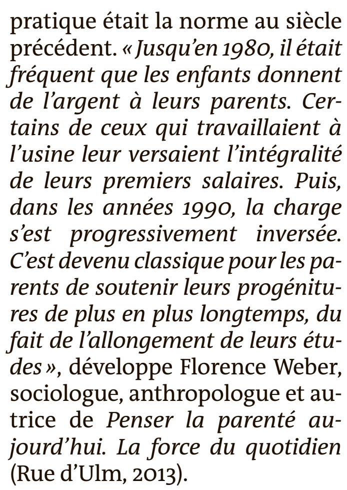
« Est-ce qu'il est possible de reporter une nouvelle fois notre rendez-vous ? », s'inquiète au téléphone Soraya (tous les prénoms ont été modifiés). L'étudiante de 22 ans n'a pas une minute à elle. Elle jongle entre un master de science politique à Reims (Marne) et un temps partiel dans une boîte d'intérim. Ses 1300 euros mensuels disparaissent dans les frais de scolarité, le loyer au Crous et les factures d'électricité de sa mère. Il y a trois semaines, Soraya lui a fait un virement de 80 euros. *« Je lui envoie de l'argent plusieurs fois par mois. C'est toujours ma mère qui réclame, elle me prend un peu pour la Banque de France »*, lâche-t-elle, sans dissimuler son agacement. Malgré leurs relations tendues, l'étudiante n'envisage pas de la laisser tomber. *« Elle m'a élevée seule avec mon petit frère. (…) J'étais ado quand elle est devenue maniaco-dépressive. A cause de sa maladie, elle a démissionné de son poste d'assistante commerciale, et j'ai vite dû prendre le relais. »*

Depuis dix ans, Soraya enchaîne les petits boulots. Baby-sitting, dog-sitting… Tout est bon pour compléter le RSA de sa mère. Alors que la jeune femme quitte le domicile familial, en 2018, elle laisse derrière elle son petit frère, tout juste majeur aujourd'hui. *« Je lui paie ses activités extrascolaires et sportives. Le plus important, c'est qu'il jouisse d'une enfance normale sans se soucier de notre mère »*, martèle-t-elle. Tant pis si elle doit reporter ses vacances au Brésil ou ne remplace pas son ordinateur portable endommagé. *« Mes projets prennent deux fois plus de temps, mais, maintenant, je ne me mets plus dans le rouge pour eux. »*

Soraya appartient à une minorité silencieuse. Sur les 19,2 milliards d'euros d'entraide familiale en France, les transferts vers les parents ou grands-parents représentent 2,2 milliards d'euros, selon une étude de l'Insee de 2017. C'est sur les réseaux sociaux qu'on découvre le récit de ces jeunes internautes. Ils font les courses de leurs ascendants, remettent de l'essence dans la voiture familiale ou complètent le règlement de factures trop salées. Certains en sont fiers, d'autres plus amers. *« Moi, mes parents prenaient mon salaire complet de mes 19* [ans] *à mes 23 ans et sans oublier aussi les bourses auxquelles j'avais droit ! »*, se plaint un internaute. Parmi les commentaires, un autre tranche : *« Ce n'est pas nous qui demandons à naître. »*

A l'intérieur des familles, l'argent reste *« un tabou »*, rappelle Nicole Prieur, thérapeute. La coautrice de *La Famille, l'argent, l'amour. Les enjeux psychologiques des questions matérielles* (Albin Michel, 2016) détaille : *« L'argent a des conséquences sur le plan relationnel et identitaire. Il est impliqué dans le grand système de dons, dettes et loyautés intergénérationnels qui tisse la dimension éthique du lien, c'est ce qui en fait un objet complexe. »* Autrement dit, l'enjeu immatériel devient plus important que sa dimension économique.

Si porter financièrement ses parents semble, de nos jours, bousculer l'ordre naturel, cette pratique était la norme au siècle précédent. *« Jusqu'en 1980, il était fréquent que les enfants donnent de l'argent à leurs parents. Certains de ceux qui travaillaient à l'usine leur versaient l'intégralité de leurs premiers salaires. Puis, dans les années 1990, la charge s'est progressivement inversée. C'est devenu classique pour les parents de soutenir leurs progénitures de plus en plus longtemps, du fait de l'allongement de leurs études »*, développe Florence Weber, sociologue, anthropologue et autrice de *Penser la parenté aujourd'hui. La force du quotidien* (Rue d'Ulm, 2013).



A 29 ans, Aïcha ne pensait pas avoir à subvenir aux besoins de sa famille. Cette responsable juridique habite à Namur, en Belgique. Elle vit dans un logement social où se serrent sa mère, son grand frère et sa petite sœur. *« C'est un choix. J'ai besoin d'être entourée au quotidien »*, justifie-t-elle. En échange, la cadette verse quasi 1000 euros par mois à sa mère, aide-soignante à mi-temps. De quoi régler les 700 euros de loyer et remplir le frigo. *« C'est naturel de payer les courses, car je suis obligée de manger de la nourriture sans gluten. Ça coûte plus cher »*, précise celle qui empoche 4500 euros mensuels net. Au sein de la fratrie, Aïcha détient le plus gros pouvoir d'achat. Résultat : c'est à elle de prêter main-forte.



MISTER ZOZO

« Ma mère m'est très reconnaissante, mais j'aimerais bien que les autres membres de la famille m'aident également », souffle la vingtenaire. Elle cite son frère *« trop dépensier »* et son père, divorcé de sa mère en 2013, qui se contente chaque mois de verser 50 euros à son ex-femme. *« Je me plains souvent de porter seule ce fardeau, et ça crée beaucoup de conflits »*, déplore Aïcha. Seule sa petite sœur de 22 ans transfère ses allocations à sa mère. *« Il s'agit d'une aide que la caisse sociale de l'Etat donne aux parents d'enfants qui poursuivent des études. A 18 ans, cette allocation peut être virée directement sur le compte du jeune concerné, sauf que ma sœur préfère qu'elle reste sur le compte de notre mère »*, précise Aïcha.

A 300 kilomètres de chez Aïcha, Maria partage des frustrations similaires. Avant, elle pouvait compter sur son frère et sa sœur, présents au domicile familial. Les dépenses étaient partagées à trois, ce qui permettait de répartir la charge. *« Depuis qu'ils sont partis, je dois tout gérer seule »*, confie la trentenaire, originaire de Paris. Son père était mécanicien poids lourd. Sa mère, hôtesse de caisse. Depuis qu'ils sont retraités, à eux deux, ils touchent 1700 euros de pension, auxquels s'ajoutent les 500 euros versés par leur fille. Maria paye les courses au supermarché et gère les imprévus : les toilettes bouchées, une note d'électricité trop importante, des frais médicaux… *« Il y a quelque temps, ma mère a réalisé un scanner de la hanche à 200 euros. Sa mutuelle ne remboursait pas tout, et j'ai dû compléter »*, rapporte cette agente d'escale rémunérée 2500 euros net.

Si cette charge mentale lui procure *« des nœuds au cerveau »*, pas question de culpabiliser ses parents : *« Ma mère a déjà honte de demander de l'argent, elle a bossé toute sa vie afin de nous offrir ce qu'on voulait. Et mon père le vit mal aussi, c'est comme si on lui retirait sa responsabilité de chef de famille. »* Et, quand les parents se sont sacrifiés, voir le mouvement s'inverser peut s'avérer ardu pour eux. D'où l'importance de rendre le geste financier de l'enfant le plus discret possible.

C'est ce dont s'assure Ophélie, 26 ans. Chevelure châtain clair et lunettes sur le nez, la Toulousaine liste les cadeaux offerts à sa mère : une doudoune cet hiver, un voyage mère-fille au Kenya… *« Quand je lui rends visite, j'essaie de lui faire le plus de courses possible, tout en étant un peu subtile »*, continue la jeune femme à l'accent du Sud-Ouest. De son côté, sa mère, 67 ans, rechigne à accepter ses présents de plus en plus chers. Et pour cause : celle qui travaillait à l'hôpital en échange d'un smic s'est toujours occupée seule de ses deux enfants. *« Ma sœur et moi, on n'a jamais manqué de rien. On avait même des vêtements à la mode ! Ma mère voulait éviter qu'il y ait un gros décalage avec mes copines »*, se remémore Ophélie, émue.

Dès son adolescence, la benjamine se promet de lui rendre la pareille. Une série de bourses étudiantes plus tard, Ophélie atterrit sur les bancs de l'Ecole normale supérieure, prestigieuse école parisienne. *« Je suis ce qu'on appelle une transfuge de classe. Le jour où j'allais avoir un salaire important, je voulais en faire profiter ma mère, même si elle ne partageait pas mon point de vue »*, admet cette salariée dans une ONG qui gagne 2700 euros net par mois. Au sein de son entourage, Ophélie n'est pas la seule ex-boursière à soutenir ses parents. Un coup de pouce qu'elle juge normal : *« En Europe, le modèle, c'est que les enfants ne sont pas là pour assister les parents, mais c'est un peu ridicule quand ils ont un niveau de vie supérieur. »*

Adel, 24 ans, suit la même logique. Sourire aux lèvres et débit mitraillette, il ne tarit pas d'éloges sur ses parents restés en Algérie. *« C'est grâce à eux que j'en suis arrivé là. Leurs sacrifices m'ont permis de financer mon école privée à Alger et de partir faire mes études à Paris »*, confie celui qui habite maintenant chez sa tante, dans la capitale française. Sa licence de finance et comptabilité en poche, Adel devient analyste de crédits d'investissement avec une paie de 1900 euros net. A contrario, son père et sa mère, retraités – auparavant commerçant et pâtissière –, perçoivent l'équivalent de 500 euros par mois à deux (en Algérie, le salaire minimum s'élève à 136 euros par mois). Fin 2021, le fils aîné propose de les aider financièrement. *« Au début, mes parents refusaient. Ils ne voulaient pas que je sois trop serré, puis, ils ont compris que ce n'était pas le cas »*, témoigne Adel. Après d'âpres négociations, le jeune homme convient de leur envoyer 500 euros par mois, parfois sous la forme de cadeaux : machine à café, télévision, jeux vidéo… Il l'assure : ces transferts n'ont pas modifié ses rapports avec ses parents : *« Je ne me sentirai jamais comme le chef de famille, ça reste eux qui décident. »*

Virement, petites attentions… L'aide financière prend différentes formes selon les foyers. Et peut parfois concerner des parents de milieux favorisés, qui n'ont pas su gérer leur propre budget. Avant de dérouler son histoire, Charles, 24 ans, plante directement le décor : *« Mes parents ont de l'argent. Mon père était contrôleur aérien, et ma mère est neuro-oncologue. Je n'ai pas la prétention d'avoir participé à remplir le frigo pendant des années. »*

Mais, en 2020, le départ à la retraite de son père, couplé à la hausse du coût de la vie, creuse un trou dans les finances de la famille. Ses parents lui font part d'une situation financière qui se dégrade. *« Mes parents nous ont tout donné, je vais leur rendre la pareille et participer »*, se dit Charles. Le jeune Bordelais repense à leur maison de vacances dans le Sud-Ouest, laissée à l'abandon depuis des années. Et s'il la mettait en location ? Aux repas de famille, personne n'est emballé. Trop compliqué, trop chronophage… Ces retours négatifs ne le découragent pas. Fraîchement licencié en sciences humaines, le jeune homme empoigne la truelle et retape la demeure avec l'aide de son voisin. *« A ce moment-là, j'avais pris une année de césure. Je me suis donc improvisé comptable, jardinier ou encore blanchisseur »*, énumère celui qui pilote toute l'opération de A à Z.

> « C'EST GRÂCE À MES PARENTS QUE J'EN SUIS ARRIVÉ LÀ. LEURS SACRIFICES M'ONT PERMIS DE FINANCER MES ÉTUDES »
> *Adel, 24 ans*

Et ça fonctionne : sa famille encaisse entre 2500 et 3000 euros la semaine de location. *« Au total, sur un mois, ça pouvait nous rapporter jusqu'à près de 10000 euros »*, calcule-t-il. La somme va directement sur le compte de ses parents. *« Ce n'était pas mon rôle de le répartir, mais, grâce à cette idée, nous avons payé mes études et celles de ma grande sœur. Ma mère était fière. »* Sauf que l'embellie comptable est de courte durée. Charles reprend ses études, et son père – qui avait récupéré les rênes de la location estivale – jette l'éponge. Entre-temps, leur famille se disloque : la communication est difficile avec ses parents, tandis que ces derniers divorcent. Et la maison dans tout ça ? Si elle n'est plus pour l'instant la manne qu'elle fut, son destin n'est pas encore scellé.



Nogent-sur-Seine (Aube), vue du quai Carbonel.
OFFICE DE TOURISME DU NOGENTAIS ET DE LA VALLÉE DE LA SEINE.



Camille Claudel, dans son atelier à Paris, vers 1886.
PHILIPPE LEDRU/AKG-IMAGES

VOYAGE

Vous aimez Camille Claudel, vous aimerez Nogent-sur-Seine

Julien Thèves

On associe souvent Camille Claudel à Auguste Rodin, dont elle fut à la fois la collaboratrice, l'amante, le modèle et l'inspiratrice. On l'associe à Paris, à son dernier atelier quai de Bourbon, sur l'île Saint-Louis, qu'elle ne quitta qu'en 1913 pour un internement psychiatrique près d'Avignon. Pourtant, il est une ville qui perpétue le souvenir de la sculptrice virtuose et dont le musée à son nom renferme sa plus grande collection d'œuvres au monde. Il faut dire que le catalogue raisonné de Camille Claudel ne comporte que quatre-vingt-dix numéros. L'artiste perdit beaucoup de temps, consumée par sa relation avec Rodin. Elle détruisit beaucoup de sculptures dans ses accès de détresse. Et cessa définitivement de travailler à 48 ans.

Cette ville, c'est Nogent-sur-Seine (Aube), lovée dans une boucle du fleuve, à une centaine de kilomètres de la capitale. Aux confins de la Brie et de la Champagne, c'est une jolie sous-préfecture aux maisons anciennes dont certaines, à pans de bois, sont pluricentenaires. Ici vécut Camille Claudel adolescente dans une demeure bourgeoise. Elle était la fille aînée du conservateur des hypothèques. Sa vocation pour la statuaire se manifesta très tôt, et le grand sculpteur local, Alfred Boucher, repéra son talent. Il fut plus tard son professeur, à Paris.

En 2017, Claudel est ainsi revenue à Nogent grâce à l'achat par la municipalité de la collection de Reine-Marie Paris, sa petite-nièce. Depuis sept ans, le musée conçu par Adelfo Scaranello occupe tout un îlot du centre-ville, englobant l'ancienne maison familiale. Par analogie avec la terre argileuse, que Camille Claudel malaxait ardemment pour former ses figures, et qu'elle allait même récupérer à main nue comme on le voit au début du film réalisé par Bruno Nuytten (*Camille Claudel*, 1988), l'architecte a employé une brique artisanale qui rappelle celle décorant certaines façades locales. C'est une création contemporaine qui s'insère avec grâce dans le tissu ancien.

Dans le hall du musée, on est accueilli par un grand bronze de Camille Claudel, *Sakountala*, un couple enlacé, l'homme et la femme s'abandonnant l'un à l'autre. Avant d'accéder aux œuvres de la sculptrice, le parcours propose un voyage dans la statuaire de la fin du XIXe siècle. Les œuvres d'Alfred Boucher dialoguent avec celles de Paul Dubois, autre sculpteur nogentais. C'est l'époque où les statues prennent possession de l'espace public. On modèle le corps en mouvement, la silhouette féminine et les humains au travail. Dans une longue salle à la manière d'un atelier, Rodin et Claudel proposent chacun une *Femme accroupie*. *«Celle de Claudel est plus chaste, mais tout aussi expressive»*, estime Cécile Bertran, directrice du musée.

Dans les dernières salles, la sculptrice est enfin seule, dégagée de toute influence. Elle a façonné le visage de Rodin, mais aussi son frère, le futur écrivain Paul Claudel. Elle réalise plusieurs versions de *La Valse*, osant une composition diagonale en déséquilibre qui insuffle la vie. Quand Claudel quitte Rodin, elle crée *L'Age mûr*. Un homme entraîné par une femme âgée – Rose Beuret, l'épouse légitime de Rodin? – est retenu par une jeune femme implorante, qui pourrait être l'artiste elle-même. Enfin, la dernière statue, monumentale, figure *Persée et la Gorgone*. Dans le corps de la femme décapitée semble s'être réfugié tout le désespoir de la sculptrice, que l'on croit reconnaître en levant le visage pour observer sa tête entourée de serpents, brandie par un froid Persée.

Outre les trésors du musée, la ville de Nogent révèle ses charmes au fil d'une promenade. Son centre pimpant, aux maisons impeccables, évoque cette époque où la jeune Camille commençait à tordre *«fiévreusement des boulettes»* de terre, comme le raconte l'homme de lettres Mathias Morhardt, qui fut son premier biographe (*Mlle Camille Claudel*, Mercure de France, 1898). A l'église Saint-Laurent, les sculpteurs locaux, Dubois et Boucher, ont chacun une statue. Mais pas Camille Claudel, dont l'œuvre fut pionnière même si, rappelle Cécile Bertran, *«d'autres sculptrices l'ont précédée, comme Marie d'Orléans, Félicie de Fauveau ou Marcello, pseudonyme d'Adèle d'Affry»*. Pourtant, nulle d'entre elles ne semble avoir eu une vie aussi romanesque que Camille Claudel.

Musée Camille-Claudel, 10, rue Gustave-Flaubert. Ouvert tous les jours sauf lundi. 10 €. Museecamilleclaudel.fr

EN TRAIN Nogent-sur-Seine est à une heure de Paris, gare de l'Est, en TER. 23,80 € l'aller simple.
Sncf.com

L'HÔTEL BEAU RIVAGE est merveilleusement situé en bord de Seine dans un quartier tranquille. Le restaurant dispose d'une grande terrasse dans le jardin.
20, rue de Villiers-aux-Choux. Chambres avec petit déjeuner à partir de 110 €. Hotel-beaurivage-nogentsurseine.com

LE CYGNE DE LA CROIX, juste à côté du Musée Camille-Claudel, est installé dans une maison ancienne. Le menu Camille-Claudel (entrée-plat-dessert) propose des plats d'inspiration locale, comme la souricette de porc crémée au chaource ou le persillé de lapin à l'escargot du pays d'Othe.
22, rue des Ponts. Menu Camille-Claudel à 39,80 €. Cygne-de-la-croix.fr

AU NUMÉRO VINS est parfait pour déguster une coupe de champagne, car Nogent n'est qu'à 10 kilomètres des premiers vignobles. On peut aussi y déjeuner ou y dîner, pourquoi pas d'andouillette de Troyes AAAAA (c'est aussi la région).
5, rue de l'Etape-aux-Vins. Coupe de champagne à partir de 6,90 €, plats à partir de 15,90 €. Facebook.com/aunumerovins

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'aide de l'office de tourisme du Nogentais et de la vallée de la Seine.

TROIS AUTRES RAISONS D'Y ALLER

POUR LE CHÂTEAU DE LA MOTTE-TILLY

A seulement 5 kilomètres de Nogent, ce délicieux château de plaisance du XVIIIe siècle parfaitement symétrique est posé au milieu d'un vaste parc. La vue porte loin, jusqu'aux coteaux champenois. Habité jusqu'en 1972 par la marquise de Maillé, le château possède un potager encore en activité, qui fournit les restaurants nogentais. Le dernier week-end d'août, Les Gourmandises de la Motte-Tilly est un festival gastronomique qui rassemble les producteurs et les artisans des terroirs locaux.
D951, La-Motte-Tilly. Ouvert tous les jours sauf lundi (visite guidée uniquement, toutes les heures). 10 €. Chateau-la-motte-tilly.fr

POUR LA SEINE SAUVAGE

A partir de Nogent, la Seine n'est plus navigable. Elle redevient un peu sauvage avec brochets, hérons et cormorans. Le Cercle aviron nogentais propose des virées en paddle avec immersion garantie, tant il est parfois difficile de tenir en équilibre sur cette planche! Mais, ici, la Seine est tout à fait propice à la baignade.
Chemin de Villiers-aux-Choux. Séances de Stand Up Paddle le samedi de 14 heures à 16 heures, 15 €. Descente de la Seine sur 8 kilomètres depuis Marnay-sur-Seine le dimanche après-midi à partir de 14 heures, 30 €. Supest-race.fr

POUR LA CENTRALE NUCLÉAIRE

Soucieux de pédagogie, EDF fait visiter ses centrales. Enfin, leurs abords. Et la salle des machines, sur rendez-vous. L'espace Odyssélec, en accès libre, raconte le fonctionnement de cette *«fabrique de nuages»*, selon le mot des enfants, au double panache ininterrompu (sauf en cas d'arrêt de tranche). S'approcher des deux immenses tours aéroréfrigérantes est impressionnant. Par le biais de la taxe professionnelle, la centrale a fait la fortune de Nogent, à l'espace public si propre et bien tenu qu'on se croirait en Suisse.
Avenue Henri-Becquerel. Entrée gratuite. Edf.fr/visiteredf



Quand le citoyen-consommateur veut «essayer le RN»

Nicolas Santolaria

Dans les journaux télévisés, l'empilement de reportages aux thématiques hétéroclites produit parfois des effets de sens inattendus. Mardi 25 juin, dans le JT de 13 heures de France 2, après un sujet sur les préparatifs des soldes, Julian Bugier lance la séquence «Paroles d'électeurs». Retraité juché sur sa moto, Bernard Braudel ne fait pas mystère de son choix lorsque le journaliste lui demande pour qui il va voter: *«Ben, RN. Faut qu'on essaye, on a tout essayé…»* Le motard goguenard envisage-t-il réellement d'«essayer» un parti politique d'extrême droite, un peu comme on essaierait un pantalon? Les idées sont-elles devenues une nouvelle forme de prêt-à-porter idéologique? Et l'isoloir une cabine d'essayage?

«Essayer le RN»: l'expression revient tel un mantra dans les sujets qui documentent les préparatifs des législatives anticipées. Elle dessine le portrait d'un citoyen-consommateur qui ne serait plus tant porté par des convictions que par la simple envie de tester un nouveau produit électoral. Le soir même, toujours sur France 2, la séquence «Au cœur de la campagne» s'intéresse au vote des jeunes, en allant tendre le micro dans une salle de boxe associative d'Aix-les-Bains (Savoie). Emilien, 26 ans, glissera lui aussi le bulletin RN dans l'urne. Pourquoi? *«Ben, disons que c'est un parti qui n'est jamais passé encore, donc on a envie d'essayer quelque chose de nouveau.»* Essayer pour essayer, sans autre argument pour justifier son choix.

Au bord du lac, une mère et ses deux filles font état de leur peu d'enthousiasme pour l'élection à venir. *«Je ne connais pas leur programme»*, dit l'une des sœurs. *«Ça ne m'intéresse pas, la politique»*, grommelle l'autre. Néanmoins, les trois femmes ont envie d'essayer Jordan Bardella, satisfaites par le packaging du candidat. *«Ben, il est jeune»*, argumente l'une des filles. *«Et je trouve que ce qui est bien chez lui, c'est que, quand il parle, on comprend»*, renchérit sa mère.

Derrière l'étonnante légèreté des choix électoraux (après avoir testé cette offre, si l'on n'est pas satisfait, est-on vraiment sûr de pouvoir la résilier?), une nouvelle réalité psychique se fait jour: notre paysage politique ne serait plus découpé entre des offres partisanes acceptables et des offres inacceptables. Aujourd'hui, même si Emmanuel Macron utilise à nouveau la fameuse martingale du «moi ou le chaos», il semble que, pour de nombreux concitoyens, toutes les offres se valent. Est-ce à dire que les partis jadis repoussoirs se seraient normalisés? La lecture de l'ouvrage *L'Extrême Centre ou le poison français. 1794-2019* (Champ Vallon, 2019) offre une tout autre perspective. L'historien Pierre Serna y défend l'idée qu'Emmanuel Macron incarne en réalité un *«extrême centre»* qui dévitalise la démocratie en son cœur: derrière le visage de la modération, le président fait surexister les crises qu'il prétend résoudre en incarnant la figure du sauveur. S'inscrivant dans une vieille tradition qui a cours depuis 1790, il tire la République vers un autoritarisme plus ou moins assumé, marginalisant le pouvoir législatif, désorganisant la concurrence et se rendant sourd aux revendications du peuple, que l'on maintient dans le rang avec force répression policière.

Si certains sont prêts à «essayer le RN» comme on teste un nouveau jean, c'est peut-être qu'ils ne voient plus bien la différence avec les autres partis, dans un paysage politique globalement extrémisé. Corrodant les échelles de valeur, le «en même temps» macroniste aurait, avec une certaine forme de cynisme calculé, creusé le lit du «tous les mêmes» qui risque de finir par l'engloutir. La théorie est intéressante, mais on n'a pas trop le temps de s'y attarder, car on enchaîne avec un sujet sur la meilleure façon de choisir son poulet rôti.

VIN

Plus loin, plus haut, plus sobre

Village olympique, Roland-Garros... De plus en plus, supporteurs et spectateurs sont privés d'alcool dans les enceintes sportives. A l'exception des privilégiés des loges VIP

Ophélie Neiman



DAVID ADRIEN

Que l'alcool ne soit plus en odeur de sainteté dans les stades de foot, l'affaire est entendue depuis longtemps. Plus exactement, depuis la loi Evin du 10 janvier 1991, qui stipule dans l'article 49.1.2 que la vente et la distribution des boissons alcoolisées sont *« interdites dans les stades, dans les salles d'éducation physique, les gymnases et, d'une manière générale, dans tous les établissements d'activités physiques et sportives »*. Des dérogations peuvent néanmoins être accordées, nous y reviendrons.

Que l'alcool soit persona non grata dans le corps du sportif avant (ou pendant !) une épreuve, là encore, personne n'oserait y trouver à redire. Des médecins du sport listaient récemment dans nos pages tous les dégâts causés par l'absorption d'alcool avant un effort physique (déshydratation accrue, diminution de la force, réduction de l'endurance...). A part son effet antistress, rien ne plaide en sa faveur. Qu'il soit totalement absent du village olympique et paralympique construit en Seine-Saint-Denis, cela n'émeut donc guère. Ni bière, ni vin, ni champagne au sein de l'immense restaurant réservé aux athlètes, pas plus que dans les food trucks et bars qui l'entoureront.

Preuve que le canon de rouge n'est pas encore considéré comme une arme à feu, le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop) a précisé, toutefois, que *« les résidents du village olympique pourront, s'ils le souhaitent, rapporter des bouteilles fermées »*, sans s'étendre sur l'ouverture desdites bouteilles une fois sur place. Pour célébrer une victoire, mieux vaudra faire sauter le bouchon de champagne discrètement dans les chambres.

En revanche, et c'est très clair, pas question pour le public de trinquer dans les enceintes sportives qui accueilleront les compétitions. La vente d'alcool sera totalement prohibée au grand public. Enfin, pas tous les publics quand même : les VIP en possession de billets donnant accès à des salons privés pourront, eux, brandir une coupe. Sur le site de billetterie « premium » des JO, on peut ainsi dénicher des formules réconfortantes, à l'instar du « package billet + loge » pour la boxe (ou le basket-ball), où il est précisé que *« des collations légères et des rafraîchissements seront disponibles, notamment une sélection de vins, de bières et de boissons non alcoolisées »*.

L'alcool réservé aux plus fortunés : cette option a suscité de vives polémiques chez les Français soucieux de dénoncer les inégalités de classe. Mais les habitués des événements sportifs se contentaient de relativiser : cette entorse est tolérée dans la plupart des stades depuis des années. Ceux qui ont accès aux loges savent qu'ils peuvent y déguster les boissons taboues.

La loi Evin étant strictement française, ce type de débat n'a évidemment pas eu lieu pour les JO de Londres, en 2012, ni pour ceux de Rio de Janeiro, en 2016. Quant à ceux de Tokyo, en 2021, le Covid-19 avait dicté la loi. Mais, pour rester dans l'Hexagone, ce qui m'interpelle est la place de l'alcool en fonction du sport et surtout de la population qu'il draine.

Reprenons : si les JO ont banni tout alcool, la bière était la bienvenue à la Coupe du monde de rugby à l'automne dernier. Bière *« fraternelle »*, soulignait le président du Comité d'organisation de l'événement, Jacques Rivoal, qui ajoutait sobrement avant son déroulement : *« On ne peut pas imaginer un Mondial de rugby sans bière dans les stades. »* La loi Evin prévoit en effet des dérogations temporaires, par décret, *« pour des raisons liées à des événements de caractère sportif, agricole ou touristique »*. Les maires ou les préfets peuvent donc autoriser la vente d'alcool sur une compétition sportive, pour une durée maximale de quarante-huit heures et jusqu'à dix fois par an. Une dérogation que le Cojop a expliqué ne pas pouvoir activer car *« Paris 2024 va organiser plus de 700 sessions de compétition sur 15 jours de compétition »*, bien au-delà des dix exceptions annuelles autorisées.

De fait, la bière n'a pas coulé à flots comme prévu durant la compétition de rugby, puisque les spectateurs venus assister aux matchs ont déploré plusieurs ruptures de stock, parfois avant même le coup d'envoi. Mais il y a autre chose. Jacques Rivoal arguait sur RMC, le 30 juin 2023, que, *« dans le monde du rugby, il n'y a jamais d'événement délicat ou difficile. Les supporteurs viennent ensemble au stade. On n'a pas besoin de les séparer dans les tribunes. Ils repartent ensemble, boire de la bière, justement »*. Manière de dire que ses supporteurs se comportent mieux que dans d'autres sports.

Sont-ils plus calmes que dans un stade de football ? Certainement. Davantage que sur un terrain de tennis ? Depuis cette année, oui, puisque Roland-Garros a changé de ligne, à la suite de comportements déplacés de spectateurs. *« L'alcool était autorisé jusqu'à présent en tribune, ça, c'est terminé »*, a ainsi déclaré Amélie Mauresmo, la directrice du tournoi, le 30 mai.

Plus étonnant encore, le rapport à l'alcool varie d'un département à l'autre, au gré des décisions des autorités sur le parcours de la flamme olympique. Pour les Réunionnais, vente, transport et consommation d'alcool interdits au passage de la flamme, le 12 juin (au même titre que l'essence, les feux d'artifice et les armes à feu). Idem dans le Doubs, où la détention de bières aux abords du trajet de la flamme, le 25 juin, était proscrite. Dans la Drôme, c'était un peu différent. Le site de la préfecture stipulait que la consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique serait interdite, *« sauf dans les lieux de manifestations locales où la consommation d'alcool a été régulièrement autorisée, et les établissements autorisés à vendre de l'alcool et leurs terrasses »*. L'Indre avait un temps interdit, avant d'assouplir et de finalement autoriser les cafetiers situés sur le parcours de la flamme à vendre de la bière et du vin, sous pression du syndicat hôtelier.

Raisonnement tout autre à Bordeaux, où le passage de la flamme a été l'occasion de mettre en valeur le vignoble bordelais. Début du trajet au milieu des vignes de Saint-Emilion, passage par le Château Cheval Blanc, puis étapes devant les Châteaux La Gaffelière, Pape Clément, avant Bordeaux, où le relais s'est effectué avec la Cité du Vin en arrière-plan. Le 30 juin, à Epernay, capitale du champagne, la flamme doit passer par la célèbre avenue de Champagne, qui réunit les grandes maisons productrices. Entendez le message : le vin, on préfère que les Français n'en boivent pas mais que les touristes en achètent. Qu'elle soit un symbole de convivialité et du vivre-ensemble chez les uns, un outil de communication chez ceux qui le peuvent, ou un instrument du désordre chez les autres, la consommation d'alcool n'a jamais été aussi politique.



PÉNÉLOPE HUBERT POUR « LE MONDE »

PLAT FÉTICHE

Le croissant garni d'Amandine Chaignot

Elvire von Bardeleben

A 45 ans, la cheffe fourmille de projets : outre ses deux enseignes parisiennes, Pouliche et le Café de Luce, elle est chargée d'élaborer des plats pour les Jeux olympiques de Paris 2024 et ouvrira sa table gastronomique dans le Perche en septembre.

« Quand je cuisine, je me pose toujours la question : à qui je m'adresse ? Avant de reprendre le Café de Luce, je passais devant en me disant que là, au cœur de Montmartre, il faudrait faire un bistrot parisien à l'ancienne, avec une cuisine familiale et nourricière. Depuis, je me suis rendu compte que c'est un lieu particulier, fréquenté soit par des touristes, soit par des Montmartrois très attachés à leur quartier. On a à la fois des Américains qui nous demandent un verre de bordeaux et des Parisiens qui veulent savoir si le vin est nature. On fait l'effort de mettre tout le monde d'accord. Et pour ça, le croissant est parfait.

L'idée du croissant garni m'est venue parce que l'on proposait des petits déjeuners et, forcément, il nous restait toujours des croissants sur les bras. Au début, j'en distribuais au personnel, je m'en servais pour lier des soupes un peu liquides… Et puis, un jour, je me suis dit : pourquoi ne pas remettre le croissant de la veille au four avec du jambon et du fromage ? On a fait l'essai au restaurant, ça marchait trop bien.

En plus de la version *mainstream* jambon-comté, j'ai travaillé un croissant saumon-poireaux, puis un aubergine-scamorza *[un fromage italien souvent fumé]*. Au printemps, j'ai tenté la garniture aux escargots. Je mets dans une poêle du beurre, de l'ail haché, que je fais un peu dorer, et beaucoup beaucoup de persil, que je fais tomber comme des épinards.

J'ajoute un peu d'escargots concassés et je termine avec une belle cuillère de béchamel. Je mets tout ça dans un croissant de notre boulanger, Thierry Breton, puis je passe au four.

J'ai aussi fait un croissant garni pour les Jeux olympiques. Avec les chefs Alexandre Mazzia et Akrame Benallal, on a été chargés de la restauration des athlètes sur le village olympique de Saint-Denis. A nouveau, je me suis demandé : à qui je m'adresse ? Les athlètes sont jeunes, ils arrivent du bout du monde, ne parlent pas forcément français, ni anglais. Ce ne sont pas des *foodies [passionnés de cuisine]* parisiens et ils seront là dans un contexte de performance sportive. Pour la plupart d'entre eux, la nourriture, c'est du fioul. De quoi vont-ils avoir envie ? D'un croissant garni ! J'aurais adoré leur proposer avec des escargots, mais il fallait utiliser des produits très universels. Donc, j'ai fait simple : artichaut, œuf poché, tomme de brebis.

Quand on a présenté nos recettes au Comité international olympique, je me suis demandé si j'en avais fait assez. J'entendais Alexandre Mazzia parler d'une recette à base de houmous fermenté. Et moi, j'étais là avec mon croissant… C'est vrai que je ne suis pas toujours dans une démarche de démonstration technique. Je ne prends pas de plaisir en cuisine parce que c'est compliqué. Mais parce que ce sont les bons ingrédients, que le plat a été fait il y a cinq minutes, avec amour.

C'est bon quand le croissant sort du four et que le feuilletage remplit la bouche. Pendant la conférence de presse où je présentais ma recette en situation, mon stand a été dévalisé en dix minutes. Au Café de Luce, je laisse toujours le choix entre le jambon-fromage et les escargots. Parce que les escargots, c'est tout ou rien : il y a les clients qui disent *"génial !"*, et les autres *"pas moyen !"*. »

Croissant garni inclus dans les formules à 24 euros, 28 euros ou 38 euros. Café de Luce, 2, rue des Trois-Frères, Paris 18e. Cafedeluce.com

LA DÉGUSTATION

Difficile de résister à ce croissant dodu qui dégage une bonne odeur de boulangerie. La garniture aux escargots est plus consensuelle que prévu : les gastéropodes ayant été concassés, on ne sent plus leur texture particulière. Et l'élément dominant, c'est le persil. La fraîcheur de l'herbe s'équilibre bien avec la générosité du croissant encore croustillant. Facile !

UN APÉRO AVEC...
BASTIEN BOUILLON

Chaque semaine, « L'Epoque » paie son coup. La carrière de cet éternel second rôle s'est faite à petits frémissements. Césarisé pour « La Nuit du 12 », en 2023, il incarne le vilain rival d'Edmond Dantès dans « Le Comte de Monte-Cristo »



« J'aime pas les bières troubles de bobos, j'aime la bière de soif »

Au bar de l'Hôtel The Peninsula, à Paris, le 10 juin. ARTHUR MERCIER POUR « LE MONDE »

Maroussia Dubreuil



Ce lundi 10 juin, les acteurs principaux de la dernière adaptation du *Comte de Monte-Cristo* répondent aux questions des journalistes dans les chambres du deuxième étage du Peninsula, un palace du quartier des Champs-Elysées. Les attachés de presse ont donné pour consigne de rester focus sur le film, les intervieweurs sont priés de ne pas dépasser le temps imparti, les acteurs se sont faits chics en vue des enregistrements télé. C'est dire qu'en de telles circonstances on est à peu près sûr de passer à côté du petit je-ne-sais-quoi de nos invités. Cependant, il arrive que nous n'ayons pas tellement le choix... En pleine ascension, Bastien Bouillon, 39 ans, n'est jamais à Paris, il doit partir ce soir même dans le Grand-Est, où il est attendu sur un tournage. Et, il y a encore quelques jours, il grelottait au Groenland. Pour susciter un semblant de décontraction apéritive – il n'est que 15 heures –, nous avons obtenu l'autorisation de le rencontrer au bar de l'hôtel. *« Tout à l'heure, je me suis assuré auprès de mon agent d'image que ça ne faisait pas connard de demander des glaçons »*, avoue-t-il, peu familier des mœurs des super-riches.

La carrière de Bouillon s'est faite à petit frémissement. Malgré une régularité exemplaire depuis 2009, une soixantaine de films, des courts, des longs (sous la direction de Valérie Donzelli, Sébastien Betbeder, Axelle Ropert...) et des fictions télévisées, il est *« longtemps resté un défi pour* [son] *agent* [Grégory Weill, un des plus importants de Paris] *»*. Et puis, il a décroché le bon rôle au bon moment – un flic mis à l'épreuve par un féminicide dans *La Nuit du 12* (2023), de Dominik Moll – qui lui a permis de remporter le César du meilleur espoir. *« J'ai été récompensé l'année des "une minute de parole", on se faisait vider de la scène lors de la cérémonie. C'était horrible ! »*, dit-il, peu satisfait de sa prestation.

Un an plus tard, la superproduction *Le Comte de Monte-Cristo*, de Matthieu Delaporte et Alexandre de La Patellière, au budget de près de 43 millions d'euros, fait partie du plan de relance cocardière de Pathé pour rivaliser avec les super-héros Marvel de Disney. Dans le rôle de Fernand de Morcerf, le vilain rival d'Edmond Dantès, Bastien Bouillon livre ce qu'on peut faire de mieux en matière de lâcheté et de pathétique. *« J'ai été très frustré, parce que les scènes d'addiction à l'éther et à l'opium ont été coupées. Mais ce n'est pas si grave, car la fébrilité suintante est restée »*, juge-t-il en gardant secrète sa méthode de travail. *« Recette personnelle »*, dévoile-t-il dans un sourire, en touillant un *« petit maté pas trop fort »*.

Le garçon désarçonne. Son visage juvénile et ses larges épaules lui donnent un air de *student-athlete*, fortiche au water-polo. Mais sa voix de vieil homme, ses regards à l'horizon, son tournicotage de barbichette et ses longs silences imposent une certaine distance. On se demande même si on aura le temps de lever le voile sur ce mystère avant l'arrivée de son taxi-moto, dans à peine une heure. Par chance, après une quinzaine de minutes d'acclimatation, l'évocation des cours de bûcheronnage qu'il a suivis à l'école Steiner (pédagogie alternative fondée sur l'enthousiasme des enfants) favorise le papotage. Voilà même qu'il se révèle un as de la digression (*« Si je devais atterrir en hôpital psychiatrique, je souhaiterais que ce soit à la clinique de La Borde* [à Cour-Cheverny, dans le Loir-et-Cher]*, où on ne fait pas la différence entre les soignants et les soignés parce qu'il n'y a pas de blouses blanches »*), du lyrisme de rue (*« J'aime pas les bières troubles de bobos, moi j'aime la pisse, la bière de soif »*) et de la confidence (*« J'ai rencontré Alba, la mère de mon premier fils* [Siméon, 17 ans] *en Inde, à Pondichéry. Comme j'avais aussi sympathisé avec son petit copain, cela a été terrible... »*). Il nous confie qu'il jalouse les femmes pour deux choses : le clitoris et l'accouchement. De ces aveux formulés de telle sorte qu'un scénariste s'empresserait de les noter dans un carnet affleure une sensibilité bohème et romantique et une nette aptitude à la débrouillardise.

A sa naissance, le 19 mai 1985, à Châteauroux, sa grand-mère maternelle – *« qui ne supportait déjà pas d'être mère »* – se suicide. Fils de divorcés, il est élevé par une comédienne dans un deux-pièces à Palaiseau, dans l'Essonne. Son père, metteur en scène, le laisse souvent à ses grands-parents. Depuis bien longtemps, les Bouillon, tous un peu artistes, se lient à des grands noms du music-hall, du théâtre et de l'intelligentsia. Son arrière-grand-oncle Jo a épousé Joséphine Baker, son père, la petite-fille de Gisèle Casadesus.

Au XXIe siècle, Bastien s'éprend de Jeanne, issue d'une prestigieuse famille d'intellectuels juifs, fille du sociologue Luc Boltanski (le frère du plasticien Christian). *« Pendant un an, nous avons vécu à La Cache, l'appartement familial dont Christophe* [Boltanski] *a fait le récit* [*La Cache*, Stock, prix Femina 2015]. *C'est situé rue de Grenelle* [dans le très chic 7e arrondissement parisien]. *Je me souviens du salon très haut de plafond et des espèces de moulures... Mais il n'y avait qu'une fenêtre sur deux qui s'ouvrait, une vieille moquette bleue que j'avais lessivée parce que je suis un peu toqué et des trous dans le parquet. C'était incroyablement romantique. »*

De cette union naissent deux enfants : Ibrahim (13 ans) et Eliah (3 ans). *« Finalement, je ne suis jamais sorti des couches, et je dis toujours les "grandes vacances" pour parler de juillet-août,* formule-t-il. *J'ai toujours dit aux mères de mes enfants : "Fais ce que tu veux, même si tu dois aller travailler deux mois à l'étranger, même si j'ai un tournage, on se débrouillera." »*

« MÊME SI LA GOUTTE-D'OR EST EN TRAIN DE SE GENTRIFIER – JE FAIS PARTIE DE LA TENDANCE –, J'ESPÈRE QU'ELLE RESTERA LA GOUTTE-D'OR. LE QUARTIER ME FAIT DU BIEN »

Après un an à La Cache, Jeanne et Bastien s'installent dans le nord de Paris, à la Goutte-d'Or, où ils vivent encore, à quelques dizaines de numéros l'un de l'autre depuis leur récente séparation. A la différence du 7e arrondissement, les loyers restent accessibles pour ceux qui ont fait des enfants tôt, n'ont pas pu épargner et n'ont touché aucun héritage... *« Même si la Goutte-d'Or est en train de se gentrifier – je fais partie de la tendance –, j'espère qu'elle restera la Goutte-d'Or. Je ne vais pas râler contre les parents parce qu'il y a des petits enfants de 3 ans qui se trimballent dans la rue avec deux autres de 6 ans. Pour leur sécurité, je n'aime pas quand les plus grands bourrinent en voiture ou à moto, mais, sinon, qu'ils roulent sans casque et qu'il y ait des "fours"* [des lieux de vente de drogue]*, ce n'est pas quelque chose qui me dérange. Je n'ai pas envie d'aseptiser le quartier, il me fait du bien. Malheureusement, c'est violent, sur les trottoirs, il y a de la merde humaine, du vomi, de la nourriture, car en France, on accueille très mal les migrants. »*

Dans un monde idéal, il nous aurait donné rendez-vous Chez Viviane, son bistrot préféré, à Grandrieu, en Lozère. *« Dans les environs, il n'y a pas de néoruraux. Quand les gens ont eu les chiottes dans les années 1980, ils ont dit à mon ex-belle-mère, qui a une maison de famille dans le coin : "Ils veulent qu'on fasse ça à l'intérieur comme les bêtes !" Mais je n'y vais pas pour m'enticher de la paysannerie locale et faire mon bobo parisien dans le bar autochtone. Je m'y sens en sécurité et je me suis fait de vraies connaissances. »* Chez Viviane, il est resté plusieurs années à écouter, à dire bonjour, à être poli, à *« bien faire* [s]*on travail de client »*, comme il a essayé pendant des années de bien faire son travail de comédien. Aujourd'hui, sur un plateau de cinéma, c'est la lumière qui le travaille... à quel moment entrer dedans.

PLAYLIST

> DERNIÈRE MUSIQUE ÉCOUTÉE
La Crapule

> DERNIER LIVRE LU
« Averses », de Nathalie Holt (112 p., 11,60 €)

> DERNIER FILM VU
« Les Gangs des bois du Temple » (2022), de Rabah Ameur-Zaïmeche